
DOMI NUS ILLU
MINA TIO MEA
Taylor Institution.



25 [illegible]

L'ESPRIT

DES

JOURNALISTES

DE TRÉVOUX.

TOME PREMIER.

L'ESPRIT
DES
JOURNALISTES
DE TRÉVOUX,

OU

MORCEAUX PRÉCIEUX DE LITTÉRATURE, répandus dans les Mémoires pour l'Histoire des Sciences & des Beaux-Arts, depuis leur origine en 1701, jusqu'en 1762. par l'avocat [illegible]

CONTENANT *ce qu'il y a de plus neuf & de plus curieux, soit pour les Ouvrages dont ces Littérateurs ont rendu compte, soit pour les Réflexions judicieuses qui servent de préliminaire à leurs Analyses.*

TOME PREMIER.



A PARIS,

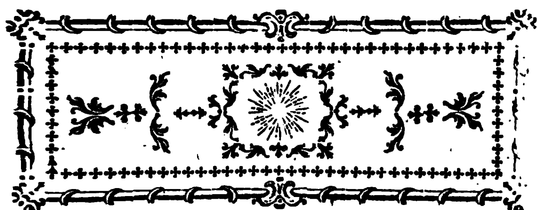
Chez DE HANSY, le jeune, Libraire, rue S. Jacques, près les Mathurins.



M. DCC. LXXI.

Avec Approbation, & Privilege du Roi.





PRÉFACE.

UNE Collection d'Hiſtoire Littéraire, qui s'eſt ſoutenue avec ſuccès pendant ſoixante ans & au-delà, ne peut être indifférente aux Amateurs des Sciences : c'eſt comme une riche Bibliotheque ouverte à tout le monde, & un Ouvrage immenſe qui renferme une infinité d'articles importans & curieux, dont la connoiſſance abrege ſouvent bien du travail. Mais ſa propre étendue, qui eſt un mérite pour une telle Collection, la

rend en même-temps à-peu-près inutile, par la confusion que produisent nécessairement la variété & la multiplicité des matieres qui y sont traitées : on s'y perd. En effet, veut-on aujourd'hui avoir recours à ce Journal, pour rapprocher les matériaux nécessaires aux études dont on est occupé, il n'est pas possible d'y réussir sans faire un dépouillement général de tout l'Ouvrage, ou tout au moins sans en compulser un certain nombre d'années; encore au risque, après s'être consumé en recherches très-ennuyeuses, de ne trouver souvent qu'un simple énoncé, sans aucun extrait de l'Ouvrage qu'on s'étoit proposé de consulter. D'ailleurs les Tables qui se

trouvent au commencement de chaque année, ne sont que de simples nomenclatures, & elles sont même dressées selon une méthode qui oblige d'en parcourir un grand nombre pour y pouvoir trouver les lumieres dont on a besoin.

Depuis long-temps on avoit senti la nécessité & le besoin d'une Table exacte & générale pour un aussi grand Corps de Littérature, puisque sans ce secours il est de peu d'utilité à la plupart des Lecteurs. Les Gens de Lettres ont toujours témoigné le desir qu'ils avoient qu'on leur procurât un Répertoire aussi utile ; & en conséquence on a fait, à diverses reprises, plusieurs tentatives pour leur donner cette

ſatisfaction. Mais ce projet n'a jamais pu être exécuté pleinement. Ce n'eſt pas ici le lieu d'expoſer les raiſons qui ont empêché les Libraires de conſommer une telle entrepriſe. En un mot, cette grande Collection n'a point encore de Table générale, & perſonne ne peut aſſurer s'il y en aura jamais.

En cet état des choſes, nous nous ſommes propoſés de dédommager en quelque ſorte le Public littéraire de la privation où il étoit de ce ſecours, en lui offrant, dans un aſſez court eſpace, l'eſprit, & comme la fleur de ce vaſte Journal, par le recueil que nous avons fait, non-ſeulement des Morceaux curieux qu'on y trouve ſur des Ouvra-

ges très-intéreſſans, mais encore des Réflexions excellentes dont ces Journaliſtes ont accompagné leurs Analyſes : enfin nous avons en vue de raſſembler ces diverſes Pieces comme dans un Tableau que l'œil puiſſe conſidérer ſans peine, & d'en faire jouir nos Contemporains qui ne les ont jamais vus.

Il y a des regles ſages & même ſûres pour faire un choix judicieux dans le compte qu'un Journaliſte rend d'un Livre : mais ces regles que perſonne ne conteſte ſont toujours, dans l'application, ſuſceptibles de tempéramens délicats. L'agrément doit dominer dans l'un, dans l'autre la ſolidité : en général, on doit meſurer le ſtyle à la

qualité du sujet. Appliquons ces principes au Journal dont il est ici question. Les Littérateurs qui furent chargés de cette entreprise se proposerent de rendre compte de tous les Ouvrages qui concernoient les Sciences & les Beaux-Arts. Un tel Journal exigeoit une sorte d'universalité de connoissances, & conséquemment il n'étoit guere possible qu'une seule tête pût y suffire : il falloit des hommes versés, les uns dans une Science, les autres dans une autre : il falloit des Esprits justes & de bons Logiciens pour sçavoir faire avec précision l'analyse d'un Ouvrage ; c'est-à-dire, en bien prendre le sens, en présenter la substance, choisir les moyens les plus

victorieux pour établir une vérité, relever les erreurs où peut tomber un Ecrivain, mettre au jour les paralogismes des hommes à systême, disserter sur toute matiere quelconque, en Connoisseur, joindre à ces talens l'assaisonnement de la vivacité & de l'enjouement, sçavoir préluder, pour ainsi dire, d'une maniere ingénieuse avant d'entrer en matiere, c'est-à-dire, débuter par des préliminaires abondans en réflexions judicieuses, lumineuses, pleines de goût, maniere adroite de piquer agréablement la curiosité du Lecteur & de fixer son attention sur le compte qu'on va rendre d'un Ouvrage.

A ces traits tout homme au

fait des Ecrits périodiques reconnoîtra ſans peine le Journal célebre, compoſé pendant le cours de plus de ſoixante ans, par une Société de Littérateurs qui ne ſubſiſte plus parmi nous. Ajoutons encore que leur mérite n'étoit pas borné aux talens que nous venons de remarquer. Ils en avoient encore d'autres qui ne ſont pas moins dignes de notre eſtime, & ſur leſquels tout homme impartial leur a rendu toujours juſtice. En effet, ont-ils à rendre compte des Ouvrages qui traitent des plus hautes Sciences, ils y réuſſiſſent ſupérieurement. Abondans en ſecours dans tous les genres, ils ſont en état de prêter le collet, ſi l'on peut parler ainſi, aux plus ha-

biles; ils manient les matieres les plus épineuses, avec autant d'intelligence que de goût : Astronomie, Géométrie transcendante, Problêmes d'Algebre, Metaphysique, Physique, Méchanique, Théorie de la Musique, Sculpture, Peinture, & toute la magie des Arts d'agrément. On sent dans leurs Analyses une netteté d'idées admirable : on voit des Littérateurs qui sçavent les rendre ces idées, les énoncer, comme les Peintres du premier ordre sçavent traiter les grands sujets ; c'est-à-dire, qu'ils avoient un pinceau fier & libre, ou si l'on veut, un burin d'une force qu'on trouve plus rarement dans les autres Ecrits de ce genre. Ce

ſont-là les talens qui ont fait éclorre ces beautés mâles qu'on admire dans un grand nombre de leurs Diſſertations; Morceaux précieux, mais trop peu connus. A l'égard de la maniere d'écrire, on y remarque toute la pureté de notre Langue : expreſſions fortes, & à leur place, tours nobles, élégans, nombreux, d'où réſulte ce ton de politeſſe qui plaît tant aux belles Ames, un Art d'éclairer les tableaux dont le ſujet eſt trop ſombre. Enfin une énergie qui ne s'affoiblit jamais; c'eſt-à-dire, que tous les Morceaux ſont également bien travaillés d'un Journal à l'autre pendant plus de quarante ans.

Il exiſtoit depuis long-temps parmi eux, une plume élégante,

propre à lier & à rassembler ces divers Morceaux, à les annoncer revêtus du même coloris; ensorte qu'on diroit que les comptes rendus de tant d'Ouvrages différens sont partis d'une même main.

Qu'on nous permette encore de relever ici un autre genre de mérite qui doit donner à ces Journalistes un nouveau degré d'estime dans l'esprit des honnêtes gens. C'est la vigueur avec laquelle ils ont pris en main la cause de la Religion toutes les fois qu'ils l'ont vu attaquée dans les Ouvrages de ces Esprits altiers de nos jours, qui décorent leur façon de penser du spécieux nom d'Esprit Philosophique. En vain tous ces fameux Matéria-

listes ont eu recours à des subtilités pour établir leur affreux systême contre la Spiritualité de l'Ame, & pour nous faire entendre que nous n'étions que des machines; bien loin de craindre de se mesurer avec ces beaux Esprits dont on nous étourdit depuis si long-temps les oreilles, ils se sont présentés au combat à visage découvert; & bien meilleurs Logiciens & Métaphysiciens que ceux qu'ils avoient en tête, ils les ont suivis pied à pied dans leurs systêmes; ils ont exposé dans le plus beau jour les raisons employées par les Défenseurs de la Spiritualité de l'Ame, dans un grand nombre d'excellens Ouvrages sur cette matiere; & y ajoutant les leurs propres,

ils ont dévoilé leurs ſophiſmes, démontré la fauſſeté de leurs principes, & ont fait triompher la cauſe de la Religion aux yeux de tous les honnêtes gens capables de ſaiſir un raiſonnement.

Quant au ton qu'ils ont pris dans la maniere de relever les écarts ou les erreurs, ou les autres défauts qu'il étoit de leur fonction de faire remarquer dans certains Ouvrages dont ils ont rendu compte, ce ton a toujours été accompagné de la plus grande modération; c'eſt-à-dire, qu'ils ont toujours été ſcrupuleuſement attentifs à obſerver les égards que demandent la charité, l'humanité, la décence, la politeſſe: par une telle conduite ils ont, pour ainſi dire, fermé

la bouche aux Ecrivains dont ils avoient pris la liberté de censurer les défauts, & ils n'ont jamais fait naître, dans le cœur de tout homme qui se rend à la raison, ce vif ressentiment qu'un amour-propre blessé conserve toujours. D'ailleurs ils n'étoient nullement curieux, pour donner plus de vogue à leur Journal, de servir la malignité du Public, de ce Public que l'ironie réjouit, qui se plaît à voir donner des coups sourds & indirects à un Ecrivain, à le voir tourné en ridicule, tandis qu'il est assez puni lorsqu'on lui fait appercevoir ses défauts sans lui faire éprouver les traits d'une dérision étudiée.

Il s'agit maintenant d'exposer

les motifs qui nous ont porté à former la Collection que nous présentons au Public. Pour convaincre le Lecteur que ces motif ont un juste fondement, nous croyons devoir faire une observation préliminaire. En fait d'Ouvrages qui renferment de très-belles choses, & qui fournissent à l'esprit de quoi se nourrir & s'occuper agréablement, il n'est personne qui ne soit curieux d'y revenir plus d'une fois : il nous seroit aisé de citer plusieurs Livres excellens que la plupart des Lecteurs ont voulu relire encore, & cela à plusieurs reprises : on entend dire tous les jours à bien des personnes, qu'elles ne se lassent point de relire tel ou tel Auteur, & que c'est toujours avec un nouveau plaisir.

Mais il n'en eſt pas ainſi des Journaux & des autres Ecrits périodiques : leur ſort eſt d'être oubliés : ce ſont des Livres, qui, dès qu'ils ſont lus, ſont jettés à l'écart, & il eſt bien rare qu'on y revienne. Pluſieurs cauſes les font tomber dans cet abandon. 1°. Leur grand nombre nuit, & ils s'étouffent les uns les autres. 2°. Ce retour périodique de petites Brochures, qui paroiſſent tous les mois, & leur multiplicité exceſſive, a comme ſuffoqué le Public. Auſſi la plupart des Lecteurs ſe bornent à un ou deux. Ceux-là même qui ſe fixent à ce nombre, après les avoir parcourus aſſez rapidement pour être inſtruits des Ouvrages nouveaux ferment le Livre pour tou-

jours. Cependant les Volumes ſe multiplient à la longue, & à un point qu'on en eſt embarraſſé. Quelque peu d'Amateurs de la Littérature, gens à leur aiſe, & curieux d'avoir des Collections complettes, les raſſemblent au bout de chaque année, & les font mettre dans un état à ne pas déparer leurs autres Livres : mais ce ſoin n'eſt au fond que pour l'ornement; & le ſort des meilleurs Journaux eſt d'occuper une place aſſez étendue dans les eſpaces qui reſtent à remplir ſur de longues tablettes. Le plus grand nombre y fait moins de façons & s'en débarraſſe ſans nouveaux frais : ils les raſſemblent par paquets, & les releguent dans le lieu le moins

apparent & le moins acceſſible de leur Cabinet. On peut les regarder dès-lors condamnés à une mort civile, parce qu'encore un coup il eſt bien rare qu'un homme, quoique peu occupé, revienne a la lecture des Journaux précédens : un nouveau qui s'offre à ſes yeux chaque mois prend le temps qu'il pourroit donner à quelqu'antérieur.

Par-là, il arrive néceſſairement qu'une infinité de Morceaux précieux répandus dans des Journaux excellens, ſont perdus pour la Littérature : car où ſont ceux qui, en les liſant, s'impoſent le ſoin de faire note de tout ce qui les a frappés : on ſe flatte de ſe rappeller ces beaux endroits, & de les retrouver

quand on voudra ; mais on se trompe le plus souvent, & la peine de la recherche l'emporte sur le plaisir qu'on auroit à les revoir. Ajoutons à cela que quantité de Morceaux curieux ont été écrits en des années, où une infinité de personnes n'étoient pas en âge de s'occuper de cette lecture, & qu'outre cela, le nombre de celles qui ont des Collections complettes est infiniment rare. D'ailleurs les Collections des Journaux ne se réimpriment jamais. C'est des Libraires eux-mêmes que nous apprenons cette vérité, & notamment par rapport au Journal dit de Trévoux; car dans l'Avis au Public qu'ils donnerent en 1749, pour avertir qu'ils réimprimoient certains

mois qui ne se trouvoient plus, en faveur des personnes qui avoient des Collections incomplettes ; ils esperent, disent-ils, que le Public fera d'autant plus d'accueil à ce projet, qu'il n'y a nulle apparence de voir jamais réimprimer ce Journal.

Cependant convenons de cette vérité. De quel trésor de belles choses la République des Lettres ne seroit-elle pas enrichie, si une main à laquelle les Journalistes dont nous avons parlé ci-dessus, auroient prêté leur pinceau, rassembloit tous ces Morceaux épars dans plusieurs milliers de Volumes? Quel essain de réflexions utiles ne naîtroit-il pas d'une telle Collection? Quels plus sûrs arbitres du goût, sor-

tant de la poussiere dont ils sont couverts, se reproduiroient à nos yeux dans une sorte de rajeunissement? Quelle meilleure Ecole de Littérature pourroit-on ouvrir aux Amateurs des Sciences & des Beaux-Arts?

Mais ce n'est pas un petit travail qu'une pareille Collection: car il faut convenir que les Journalistes, même les plus célebres, ont chargé souvent leurs Journaux de mille productions qui ont péri avec leurs Auteurs; & cela, par l'obligation où ils se trouvent, ou plutôt par l'abus introduit de donner un Volume chaque mois, soit qu'il y ait assez de matiere, soit qu'il n'y en ait pas. Ainsi pour faire un tel recueil, ce sont des mines qu'il

faut ouvrir, & où il faut descendre, pour y chercher, sous tant de veines différentes, l'or, les diamans, & les autres pierres précieuses.

Sans avoir en partage les talens des hommes célebres qui ont travaillé aux Journaux les plus estimés, nous avons osé entreprendre cette Collection: elle demandoit, il est vrai, du temps, de la patience & du goût. Les deux premiers points ne nous ont pas manqué. A l'égard du goût, qui doit donner le principal mérite au travail, le Public en jugera. Mais comme dans toute carriere il faut se fixer, nous n'avons point étendu notre Collection au-delà du Journal, connu sous le nom de Mé-

moires pour l'Hiſtoire des Sciences & des Beaux-Arts, & nous l'avons terminée au temps où ces Littérateurs ont ceſſé d'y travailler; c'eſt-à-dire, juſqu'en 1762.

Par le moyen d'un tel répertoire, nous épargnons aux Gens de Lettres de faire des recherches longues & ennuyeuſes dans plus de huit cens Volumes, & nous leur procurons la ſatisfaction de voir, ſans aucune peine, l'extrait des meilleurs Ouvrages qui ont paru depuis le commencement de ce ſiecle. Le Lecteur y trouvera de quoi ſatisfaire ſa curioſité ſur toutes ſortes de matieres. De plus, ce Recueil ne peut être que précieux & utile ſi on conſidere que nous n'avons fait choix que de ce qu'il

y a de plus curieux dans tous les genres de connoiſſances, du-moins de celles qui ſont à la portée du commun des hommes dont l'eſprit a été cultivé. Nous avons cru rendre ſervice à la Littérature de tirer, comme d'un cahos, quantité de productions de l'eſprit humain, ſoit en Ouvrages utiles, ſoit en Réflexions neuves & en Obſervations judicieuſes qui couroient riſque d'être enſévelies dans l'oubli. C'eſt donc ici la fleur, pour ainſi dire, de tout ce que des hommes diſtingués par leur goût excellent, par leur jugement exquis, & par l'univerſalité de leurs connoiſſances dans toutes les branches de la Littérature, ont dit de mieux à l'occaſion des Ouvrages

dont ils ont rendu compte. On y trouvera les principaux traits des Analyses de quantité de Livres excellens, que bien des gens n'ont jamais lu, & qu'ils ne connoiſſent peut-être pas : enfin on y verra tout ce que ces Journaliſtes ont obſervé, & qui peut ſervir de regles & de principes de goût.

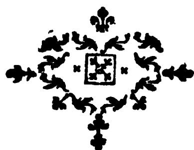
Cette Collection, il eſt vrai, n'eſt pas une Table, mais elle peut y ſuppléer juſqu'à un certain point, ſur-tout à l'égard des perſonnes qui deſirent ſe rappeller certains traits ou certaines diſſertations qui les ont frappés par leur beauté. C'eſt-là d'abord un avantage aſſez conſidérable, mais il y en a un autre qui ne l'eſt pas moins ; ſçavoir, l'ordre

qu'on a mis dans les matieres qui composent ce Recueil. Le Lecteur n'y verra point le sacré mis à côté du profane, comme il l'est nécessairement dans les Journaux : ce qui appartient à la Morale n'est point lié avec l'Histoire Naturelle, ou sur quelque découverte en Médecine : ce qui est du ressort de la Physique n'y contraste point avec quelque sujet de Poésie ou de Théâtre ; enfin les yeux n'y seront point choqués d'un mélange si bisarre : on y trouvera un ordre naturel & une liaison dans chaque matiere.

Dans cette vue, nous avons distribué les différens Morceaux de ce Recueil en diverses classes, au moyen de certaines divisions capitales, telles que les matieres

de Religion, de Jurisprudence, de Politique, de Guerre : ensuite celles des Sciences, telles que la Géométrie, l'Astronomie, la Métaphysique, la Physique, l'Histoire, les Belles-Lettres, l'Eloquence, la Poésie, le Genre Dramatique, la Musique, les Beaux-Arts, la Peinture, la Sculpture, la Gravure, &c. &c. Nous n'avons pas cru devoir donner des Extraits détaillés sur les Sciences abstraites, comme les Mathématiques, la Géométrie, le Calcul. Nous nous sommes crus obligés de ménager la plupart de nos Lecteurs : ils ne nous pardonneroient pas de leur parler une Langue, qui, malgré les progrès que font les Mathématiques parmi nous, est tou-

jours difficile à entendre. Enfin nous avons mis une Table à la fin de chaque Volume, qui indique les matieres dont on y traite. Reste à observer que cette Collection a de grands avantages pour les personnes qui n'ont point une suite complette de ce Journal, ce qui compose presque tous les hommes ; car elle renferme ce qu'il y a de plus beau & de plus intéressant, qui est comme noyé dans tout ce Corps de Littérature.



L'ESPRIT



L'ESPRIT DES JOURNALISTES DE TRÉVOUX.

PREMIERE PARTIE,

CONTENANT les Matieres relatives à la Science du Gouvernement, Légiſlation, Politique, Population, Agriculture, Commerce, Finances, Luxe, Guerre, & Matieres Militaires, Négociations, &c.

DU DROIT NATUREL

ET DU DROIT DES GENS.

Extrait des principes du Droit Naturel, par Burlamaqui, Geneve 1748.

L'HOMME par ſa nature & ſa conſtitution eſt aſſujetti à des loix propre-

ment dites. Cette vérité est fondée sur l'existence de Dieu souverain Maître & Législateur des hommes, & cette existence se prouve par les argumens connus, tels que ceux qui sont pris de la nécessité d'un Etre existant, pur, intelligent, distingué de cet Univers; de la nécessité d'un Auteur des mouvemens de la matiere, du bel ordre qui regne dans les ouvrages de la Nature, &c. L'existence de Dieu admise, il s'ensuit que le Dieu créateur a droit de nous commander. Infiniment bon, infiniment puissant, infiniment sage, s'il nous commande quelque chose, c'est pour nous rendre plus parfaits & plus heureux. Mais, dira-t-on, a-t-il voulu nous prescrire des loix? Tout nous porte à le penser. Rien ne lui manque pour la qualité de Législateur. Seroit-il possible que cet Arbitre suprême qui veille avec tant de sagesse sur le monde physique, eût abandonné au hasard le monde spirituel ou moral? Auroit-il produit des créatures libres & intelligentes sans se proposer une fin? Et cette fin, qu'est-ce autre chose que sa gloire d'une part, & de l'autre le bonheur & la perfection des créatures; mais comment pro-

curer cette gloire ? comment rendre la créature heureuſe & parfaite, ſinon par des actions bien réglées, bien ordonnées, & conformes aux volontés de Dieu.

Cet argument, tiré des intérêts de la gloire de Dieu, eſt ſenſible. En effet, Dieu s'aime infiniment & uniquement lui-même : il ne peut donc former aucunes créatures ſans rapport à lui : & ſi ces créatures ſont libres, le rapport qu'elles doivent entretenir avec Dieu, conſiſte de leur part dans un tribut d'honneur, d'amour & d'obéiſſance ; ce qui comprend le premier & le plus grand objet de la loi naturelle. Il eſt donc auſſi néceſſaire que cette loi exiſte, qu'il eſt naturel que Dieu s'aime lui-même, & qu'il ne produiſe des créatures que pour lui-même.

Suppoſons d'ailleurs, que l'homme n'eſt aſſujetti à aucune loi, quel uſage feroit-il de ſa raiſon, de ſa réflexion, de ſa liberté ? Que feroit-il par rapport à la ſociété ? car l'état de ſociété, plus que tout autre, demande des loix, afin que chacun mette des bornes à ſes prétentions, & n'attente point au droit d'autrui ; autrement la li-

cence naîtroit de l'indépendance. Laiſſer les hommes abandonnés à eux-mêmes, c'eſt laiſſer le champ libre aux paſſions, & ouvrir la porte à l'injuſtice, à la violence, aux perfidies, aux cruautés. Otez les loix naturelles, & ce lien moral qui entretient la juſtice & la bonne foi parmi tout un peuple, & qui établit auſſi certains devoirs ſoit dans les familles, ſoit dans les autres relations de la vie, les hommes ne feront plus que des bêtes féroces les uns pour les autres.

Mais par quels moyens diſcerner le juſte & l'injuſte, c'eſt-à-dire ce qui eſt dicté par la loi naturelle? c'eſt par l'intérêt moral, c'eſt-à-dire, par la raiſon donnée à tous les hommes : elle eſt le flambeau général qui doit diriger en cette matiere. Or le principe d'où la raiſon peut déduire la loi naturelle, eſt la nature de l'homme bien étudiée. Car elle nous fait connoître que nous avons des devoirs envers Dieu, envers nous-même, & envers les autres hommes. Devoirs qui forment ce qu'on appelle la *Religion*, l'*Amour de ſoi-même*, la *Sociabilité* : trois principes généraux des loix naturelles, relativement aux trois états

de l'homme : ce sont-là les vrais élémens de la morale.

Il est aisé de sentir que ces loix ont été clairement notifiées par le Créateur ; qu'elles sont par elles-mêmes praticables, utiles, conformes aux idées que la droite raison nous donne de Dieu, convenables à la nature de l'homme & à son état. Et de-là il faut conclure que les loix obligent tous les hommes, qu'elles ne changent point & qu'elles ne souffrent point de dispense. Car la loi éternelle n'est autre chose que la raison même de Dieu ; que l'ordre essentiel qui est en Dieu ; & de cette notion importante nous devons inférer que toute regle qui se manifeste à l'homme, par la seule lumiere de la raison, lui intime la volonté d'un Supérieur & d'un Législateur, en ce sens, qu'elle porte l'empreinte de la loi éternelle ; c'est-à-dire, de l'ordre immuable dont Dieu est la source.

Le droit des gens ne doit pas être distingué du droit naturel, parce qu'il est tout-à-fait dans l'ordre que Dieu qui impose aux particuliers certains devoirs les uns envers les autres, veuille aussi que les nations qui sont des so-

ciétés d'hommes, obſervent entr'elles les mêmes devoirs.

SUR LA LÉGISLATION.

La Science du Gouvernement, par M. de Real. Aix-la-Chapelle 1760.

L'ÉDIFICE de la Légiſlation n'eſt point élevé ſur des fondemens arbitraires & mobiles, au gré de l'influence des climats, des préjugés nationaux & des intérêts politiques, ni ſur des principes qui ſont plutôt ſortis d'un Gouvernement déja établi, qu'ils n'ont ſervi à l'établir. La Juriſprudence politique doit porter ſur des principes immuables, dont l'empire doit être également éternel & univerſel. Ils obligent tous les hommes : les Peuples ne ſauroient en demander, ni les Souverains en accorder, ou même s'en arroger aucune diſpenſe légitime. C'eſt uniquement de la fidélité la plus inviolable à les obſerver, que peut réſulter le bonheur public. Aucune Religion ne ſauroit déroger à ces principes, ſans ſe déclarer fauſſe & pernicieuſe. Ces principes, regle

essentielle de toute justice, sont ceux de l'*ordre*, ou se réduisent à l'*amour de l'ordre*. Toutes les vertus humaines, chrétiennes, & civiles, comme dit l'Auteur, ne sont que des conséquences de l'amour de l'ordre.

La bonté du Gouvernement consiste à établir & à conserver l'ordre dans toutes les sociétés : il devroit régner dans tous les cœurs, & en régler tous les sentimens. C'est l'intention du Créateur qui, de sa main, en a gravé au moins les premiers élémens dans toutes les consciences, & qui a érigé dans le fond de l'ame un tribunal intérieur où l'homme est continuellement jugé. Là, le remords qui est le partage du crime, en annonce la peine : la paix qui est le fruit de l'innocence est un gage du bonheur qui l'attend. Mais si l'homme est sourd à la voix de l'ordre, s'il l'enfraint dans sa conduite, c'est au Gouvernement à le réprimer & à le contenir dans le devoir par le frein de la Législation.

Selon les principes de l'Auteur, c'est d'un côté la crainte, & de l'autre l'ambition qui ont été comme les fondateurs des sociétés civiles. Il fallut *resserrer la liberté particuliere pour étendre*

la liberté publique, & recevoir des maîtres pour ne pas devenir esclaves. Par-là, l'inégalité des conditions est devenue non-seulement utile, mais absolument indispensable. Sous l'empire des maîtres qui les gouvernent, par la fidélité à remplir leurs devoirs respectifs, toutes les conditions tendent à la même fin, & se réunissent dans un centre commun qui est l'amour de la justice & de l'ordre. Toutes les loix les dirigent à ce terme; les loix naturelles comme loix invariables & essentiellement relatives à la nature du bien & du mal; les loix libres faites par la volonté des Législateurs qui en ont approprié le fonds & la forme aux besoins des sociétés particulieres.

» Le droit public, dit le même Au-
» teur, a pour objet de faire jouir
» chaque Citoyen de ce qui lui appar-
» tient: le but de la politique est d'assu-
» rer le bonheur public: l'un se pro-
» pose l'équité des actions par rapport
» aux loix: l'autre, la direction des ac-
» tions relativement à l'autorité pu-
» blique. La politique s'éleve au-des-
» sus de l'intérêt particulier, pour pro-
» curer le bien général de l'Etat: mais
» c'est sans blesser la justice que la po-

» litique sçait souvent faire taire les » loix qui reglent les fortunes privées ». Alors les petits dommages qu'en souffrent quelques particuliers, sont rachetés par les grands avantages qui en reviennent à tout l'Etat.

En jettant les yeux sur l'histoire du monde, rien ne touche plus l'Auteur que la Législation. L'histoire des batailles & des sieges, dit-il, n'est que l'histoire de la folie & du malheur des hommes; au lieu que l'histoire de la constitution des Etats, est celle de leur sagesse & de leur bonheur.

Ensuite l'Auteur demande quelle est la meilleure forme de Gouvernement, & cette question si souvent agitée, il la regarde comme un problême abandonné à la dispute des hommes: il attaque cette fausse maxime, qu'*on n'est libre sous aucun Gouvernement*. Il soutient que les loix en réglant l'usage de la liberté, n'en ôtent point la possession; que leur rigueur salutaire redouble les forces de chaque Citoyen au lieu de les affoiblir; que sans leur frein la liberté seroit trop excessive pour n'être pas nuisible; que tout excès de liberté est licence, & la licence le renversement de la liberté; & qu'en-

fin la liberté, dans l'étendue que lui donnent certains Ecrivains, eſt une chimere dont les hommes ne peuvent jouir. On vante la liberté des Citoyens dans les Républiques, comme la Hollande. L'Auteur rabat beaucoup de ces éloges. Avec cette liberté, dit-il, la Hollande n'en eſt pas moins le Pays de l'Europe où l'on paie le plus d'impôts, où l'on oſe le moins plaider contre les Magiſtrats & les chefs des Villes, comme nous plaidons en France contre le Roi qui ne l'empêche nullement. Cette liberté tant vantée ſe réduit preſque à la ſeule permiſſion d'imprimer tout ſur la Religion. Eſt-ce un défaut de liberté que la défenſe de rien écrire qui ſoit contraire à la Religion, au bon ordre, à la police d'un Pays, &c.

Ni la liberté, ni la tyrannie ne ſont l'appanage d'aucune ſorte de Gouvernement. Quand l'adminiſtration eſt ſage, la liberté ſe trouve au milieu de la Monarchie; & lorſque l'adminiſtration eſt partiale, la tyrannie regne dans les Républiques; & celle-ci eſt tout auſſi à craindre dans les Républiques que dans les Monarchies.

Après ces juſtes obſervations, l'Au-

teur déclare qu'il croit le Gouvernement Monarchique, à ne parler qu'en général, préférable aux autres sortes de Gouvernemens, comme le plus naturel & le plus ancien, & par conséquent comme le plus durable, & dès-là le plus fort & le plus opposé à la division qui est le plus grand fléau des sociétés civiles. On n'est jamais plus uni & plus fort que sous un Chef, parce que tout concourt par la volonté d'un seul homme, au but du Gouvernement.... La Monarchie peut s'aider de la pluralité des bons conseils autant que les autres formes de Gouvernement. Le Monarque a l'avantage de pouvoir prévenir toujours, & n'être jamais prévenu. Une République qui attend tout du temps, le laisse perdre : pendant qu'elle délibere, le Monarque attaque & exécute : l'unité de la puissance suprême est la plus parfaite image du meilleur des Gouvernemens, sçavoir, le Gouvernement de la Providence : elle est la plus propre à maintenir la subordination entre tous les membres des grands Etats. Sous sa main, les ressorts de la société sont plus simples.

SUR L'ÉTUDE DES LOIX.

Analyse des Loix d'Angleterre, traduit de l'Anglois. Oxford 1758.

Entre les Mœurs, le Gouvernement & les Loix de chaque Peuple, il y a des rapports sensibles à tout Philosophe qui sçait réfléchir sur la véritable origine des Sociétés & des Empires. Dans toutes les contrées de l'Univers, l'histoire de leurs loix tient à l'histoire de leurs habitans. A mesure que les premieres sociétés dégénérerent de cette vertueuse simplicité qui caractérisa ce qu'on appelle l'*âge d'or*, ou le premier âge du monde, l'autorité devint nécessaire pour arrêter le progrès de la licence, & pour punir le désordre. Cette autorité, une fois établie & reconnue, ne put pourvoir au bon ordre que par des loix, armées de toute la force dont l'autorité même étoit revêtue. Ces loix étoient un rempart où l'innocence trouvoit la sûreté contre les attentats du crime. Le droit, constitué par ces loix, étoit toujours convenable à l'état & aux besoins de

ceux qui avoient prétendu former une société sous la direction de ces loix. Les Peuples qui vivoient de la chasse & de la pêche, n'avoient pas le même Code que les Peuples qui vivoient du produit de leurs troupeaux & de leurs terres. Les conditions se multipliant par les Arts & le Commerce, les conventions légales se multiplierent pour régler l'ordre des possessions, la justice des échanges & les profits du travail. Quand la carriere des conquêtes fut ouverte, les loix des Peuples vaincus se turent devant les conquérans, ou ne parlerent plus que sous le bon plaisir de ces nouveaux maîtres. Les mœurs & les loix du Peuple conquérant devinrent les mœurs & les loix du Pays conquis, à moins que les conquérans trouvant dans leur conquête une meilleure police que la leur, ne l'adoptassent insensiblement. Fixées au milieu des Peuples civilisés dont elles portoient le joug, les Nations barbares dépouilloient bientôt leur férocité, s'humanisoient & se civilisoient en vivant avec un Peuple plus doux, & en respirant l'air d'un climat plus policé. Ainsi la paix sembloit compenser pour les vaincus les malheurs de la

un Etat, ſans que les loix en reçoivent quelqu'atteinte : c'eſt une concluſion que le moindre coup d'œil ſur l'hiſtoire de l'Univers vérifie ſenſiblement. On pourroit citer pluſieurs époques qui ont occaſionné de pareilles innovations dans les loix d'Angleterre.

Dans la loi publique de l'Etat où il eſt né, chaque particulier trouve un gardien qui conſerve le dépôt de ſes droits naturels, & un guide qui lui trace les regles de ſa conduite civile. Pour les Gens de Lettres, & pour les hommes qui ſont deſtinés à occuper un rang dans l'Egliſe & dans l'Etat, il n'y a donc point de Science où il leur ſoit plus avantageux & plus glorieux d'exceller que dans la Juriſprudence de leur Nation. Mais comme les loix Impériales ſont ſouvent mêlées & entrelacées avec les loix municipales, dans les Ecoles de Droit, dans les leçons de Juriſprudence qu'on y donne, on ſuit l'attrait de l'érudition, on s'attache plutôt aux ſources éloignées qu'aux ſources voiſines : ainſi ce n'eſt pas la plus uſuelle, c'eſt la plus ſçavante Juriſprudence qu'on préfere. L'Auteur de ce diſcours regarde cet attrait comme un écueil. Il eſt

perſuadé qu'un plan de Juriſprudence ne ſçauroit être trop approprié à l'uſage du Pays où on le trace, & qu'en Angleterre (par exemple) le reſpect pour l'antiquité ne doit jamais aller juſqu'à ſacrifier la gloire d'Alfred & d'Edouard (Légiſlateurs de cette Iſle) aux mânes de Théodoſe & de Juſtinien. L'Edit d'un Préteur, le Reſcrit d'un Empereur Romain, ne ſont point, à ſes yeux, des monumens préférables aux Coutumes immémoriales de la Nation & aux Ordonnances du Parlement d'Angleterre. Le même Auteur n'en conſerve pas moins au Droit Romain les égards qu'il mérite : il en recommande l'étude, mais il prétend que s'il falloit opter entre l'ignorance des loix Romaines ou des loix Britanniques, il n'y a point d'Anglois à qui il ne fût plus avantageux d'ignorer le Code de Juſtinien que les Chartes de la Grande-Bretagne. En un mot ſelon ce Juriſconſulte, une connoiſſance ſuffiſante des loix de la ſociété où l'on vit, eſt un point qui devroit entrer dans la bonne éducation, comme un article important & eſſentiel. A Rome on n'en douta jamais : on n'en douteroit pas plus en Angleterre, ſi cette

étude y eût été moins négligée : il traite ensuite des moyens qui peuvent en faire revivre le goût.

La fin de la Législation est de conserver à chaque Citoyen la liberté qui lui convient dans l'ordre politique. Cette liberté (dont les Anglois se croient seuls possesseurs) bien entendue, consiste dans le pouvoir de faire tout ce que la loi permet ; ensorte qu'en s'y conformant, le moindre Citoyen trouve dans la loi même une protection qui le garantisse de toute insulte & de toute oppression. Par-là tout Citoyen est intéressé à maintenir la loi, & par conséquent à en connoître au moins les dispositions qui le regardent, afin de ne pas s'exposer aux peines portées contre les infracteurs. Cette connoissance suffit aux gens du bas étage dont les vues ne sçauroient franchir la sphere où leur conduite est bornée. Mais ceux qui ont plus de capacité & de loisir sont inexcusables, s'ils ne sont pas mieux instruits. Leur intérêt particulier, & même l'intérêt public leur en impose l'obligation indispensable. S'ils ignorent les principes du Droit qui concernent leur état & leurs affaires, en

combien de choses se laisseront-ils grossiérement & notoirement abuser. L'Auteur entre ici dans de grands détails. Il en résulte, pour ceux qui connoissent les mœurs & les loix d'Angleterre, qu'en ce Royaume, peut-être plus qu'en tout autre, les Riches & les Grands sont obligés d'étudier la Jurisprudence, pour se mettre à couvert des risques, des torts, & des reproches qu'ils recevroient de leur incapacité & de leur ignorance.

SUR LES CODES DES LOIX,

ET SUR LES PRINCES QUI EN FONT DE NOUVEAUX.

Code Frédéric, traduit de l'Allemand. Paris 1751.

UN Sage du dernier siecle, (Bacon) déterminoit ainsi les degrés d'honneur qui pouvoient convenir aux Princes. Le premier rang, disoit-il, doit être pour les Fondateurs des Empires; le second, pour les Législateurs; le troisieme, pour les Défenseurs de l'Etat; le quatrieme, pour les Conquérans; le

cinquieme, pour les Peres de la Patrie; c'eſt-à-dire, pour ceux qui gouvernent avec juſtice, & qui font le bonheur des Peuples. Le même Auteur rendant compte de cette diſtribution, faiſoit obſerver que les Légiſlateurs méritent le ſecond rang, parce qu'ils ſont comme les *ſeconds Fondateurs des Etats ;* & cette excellente raiſon ſe vérifie par les faits & par l'hiſtoire. Qu'étoit-ce que Rome ſans Numa; Athenes ſans Solon; Lacédémone ſans Lycurgue, & de nos jours la Moſcovie ſans le Czar Pierre le Grand.

Ce n'eſt pas, que *faire des loix*, ſoit préciſément ce qui donne droit à la vénération publique. Tous, ou preſque tous les Souverains, en ont fait; & les collections de leurs volontés ſuprêmes forment d'immenſes volumes, dont l'eſprit humain ne peut plus ſaiſir tous les rapports, ni reconnoître tous les avantages. Il vaut mieux aujourd'hui ranger les loix qu'en établir de nouvelles : il vaut mieux préſenter le véritable eſprit des loix que de raſſembler les opinions de ceux qui ont voulu les interprêter : ſur-tout il eſt infiniment eſſentiel de poſer des prin-

cipes certains, invariables, lumineux, d'où il ſoit facile de tirer des conſéquences appliquables aux divers intérêts des hommes.

Ainſi, dans le déclin des ſiecles, & après la promulgation de tant de loix, quiconque porte ſes vues à donner un corps de Droit bien digéré, bien précis, bien fondé ſur la Logique, mérite encore, à très-juſte titre, la qualité éminente de Légiſlateur, ſans compter celle de Philoſophe & de Bienfaicteur du genre-humain.

La Juriſprudence, quoique ſi vantée, n'eſt pas à l'abri de bien des défauts. Les Romains guerriers pouvoient, dès l'origine de leur domination, former un corps de Droit certain, fixe & univerſel. Les Militaires, plus que les autres, ſont propres à faire des diſpoſitions ſans équivoques & ſans embarras. Cependant à Rome tout ſe régla, durant bien des années, par les déciſions arbitraires des Rois. Papyrius les recueillit. La République ennemie de la Royauté les réprouva: on aima mieux aller chercher des loix en Grece, (c'eſt l'origine des XII Tables) mais qui ne ſuffirent pas pour tenir lieu de Droit univerſel.

On y suppléa, suivant les cas & les occasions, par une multitude de Réglemens particuliers, tantôt émanés du Sénat, tantôt dressés au nom du Peuple, tantôt publiés dans les Tribunaux des Ediles ou des Préteurs, & de tout ceci résulta une affreuse incertitude dans le Droit; un cahos impénétrable de difficultés, un surcroit d'embarras pour les Citoyens & les Juges. Ciceron conçut le dessein de sonder cet abyme de Jurisprudence, & d'en tirer un systême raisonnable, mais l'exécution ne suivit pas le projet. Jules César voulut ranger les loix dans un meilleur ordre; mais une mort prématurée rompit toutes ses mesures.

Un des plus grands abus étoit la multitude des réponses que les Jurisconsultes donnoient & qu'on recevoit comme des Oracles. Cette sorte de confusion & de désordre ne fit que s'accroître par succession de temps, & sous chaque Empereur jusqu'à Justinien, les décisions des Docteurs continuerent d'occuper les Ecoles, les Tribunaux, les Esprits, sans y mettre autre chose que de l'incertitude & des doutes. Les divers recueils de constitutions Impériales, quoique plus res-

pectables par les noms de ceux qui avoient parlé & ordonné, ne purent qu'augmenter le travail des hommes d'étude, la peine des Magiſtrats, & les perplexités des ſimples Sujets, parce que l'ordre & la méthode y manquoient toujours.

Juſtinien prit extrêmement à cœur de réformer la Juſtice. Il publia le Code, le Digeſte, les Novelles : mais ces Ouvrages ne préſentent encore ni les principes néceſſaires, ni les conſéquences eſſentielles. Le Digeſte, il eſt vrai, ne s'éloigne pas abſolument de l'idée d'un vrai corps de Droit, mais la forme y manque, & ce défaut rend preſqu'inutile une ſi vaſte & ſi belle collection.

A proprement parler, il n'y a que les Inſtituts qui ſoient un Livre bien fait, parce que c'eſt le ſeul où l'on procede ſuivant un ſyſtême avoué par la raiſon, & ſatisfaiſant pour l'eſprit ; on y conſidere les perſonnes, les actions judiciaires. Telle auroit dû être la diſtribution & l'ordonnance du corps de Droit, & telle eſt l'idée qui a ſervi de regle & de guide à la compoſition du Code Frédéric.

SUR LES LOIX

OU ORDONNANCES DES ROIS DE FRANCE,

Depuis 1723 *jusqu'en* 1755, *IX Vol. Paris, Imprimerie Royale.*

On ne peut pas regarder comme des siecles dénués de vues politiques ceux où furent formés les premiers recueils des loix. Rome sortoit de son enfance, & préludoit au gouvernement de tous les Peuples, lorsqu'elle envoya rechercher les loix des Grecs, & qu'elle en composa les XII Tables. L'Empire François jettoit les fondemens de la haute considération dont il jouit depuis tant de siecles, lorsque Clovis rédigea les loix saliques. Dans ces derniers temps, on s'est donné de grands soins pour rassembler les anciennes Ordonnances de nos Rois. Les Bignon & les Baluze sont des noms très-célebres dans l'Histoire Diplomatique des deux premieres Races. Ce qu'ils ont fait en ce genre, répond si pleinement aux desirs des Gens de Lettres, qu'on ne

ne travaille plus ſur le même plan; on jouit des recherches de ces ſçavans hommes, ou l'on ſe contente d'éclaircir quelques points particuliers qu'ils ont omis: on s'attache à découvrir l'eſprit des anciennes loix dont ils nous ont donné la lettre.

Quant à la troiſieme Race, elle abonde en Ordonnances, & quantité d'Ecrivains ont tâché de les réunir. Le plus eſtimé juſqu'au moment où a paru la grande collection que nous citons ici, étoit le Compilateur Fontanon, Juriſconſulte aſſez laborieux, mais trop peu méthodique; & d'ailleurs, quoiqu'il fût aidé par le docte Pierre Pithou, & par d'autres habiles gens du ſeizieme ſiecle, la critique étoit encore alors trop foible, & les recherches trop difficiles, pour que l'ouvrage pût ſatisfaire la poſtérité. Ce fut durant le regne immortel de Louis XIV, qu'on forma une entrepriſe plus digne de la Nation. Sous l'autorité de ce grand Prince, & par les ſoins de M. le Chancelier de Pontchartrain, les dépôts publics furent ouverts. Trois Juriſconſultes célebres, Meſſieurs de Lauriere, Berroyer, & Loger, furent agréés pour faire une grande & belle

compilation des Ordonnances depuis Hugues Capet. Ce projet fut continué, & nous avons la satisfaction de voir que l'Ouvrage s'est avancé au-delà des premieres années du quinzieme siecle.

Mais ce n'est point sans faire des pertes, que nous sommes parvenus à un terme si éloigné de l'époque où commence l'entreprise. Des trois Auteurs choisis par le Gouvernement, pour rédiger ce grand corps d'Ordonnances, M. de Lauriere est le seul qui ait eu la constance de soutenir ce travail, encore n'a-t-il pu donner qu'un volume. Son Successeur, M. Secousse, a porté ce poids diplomatique durant trente années, & nous avons de lui huit volumes. M. de Villevaut l'a remplacé (en 1757) & nous fait espérer par son zele, & par la Préface qui est à la tête du dix-neuvieme volume, que l'Ouvrage ne souffrira point de révolutions causées par la mort toujours ennemie des grands projets littéraires.

N'oublions pas ici une remarque de M. Secousse; ce Jurisconsulte ne veut pas qu'un Avocat qui entre dans la carriere, se jette dans la profondeur des loix : c'est un abyme; quiconque

s'y livreroit entiérement, courroit grand risque de ne pouvoir jamais servir la Patrie, ni acquérir cette considération que donne la lumiere du Barreau. Il faut après la notion des principes, embrasser les affaires, monter dans la Tribune aux Harangues, s'instruire par l'usage, & trouver la route de la fortune bien moins amie du profond sçavoir, que de la maniere d'user des talens.

Il est difficile de trouver quelque chose de plus curieux & de plus digne des attentions d'un Sçavant, que toutes ces antiquités de notre Droit François. D'ailleurs la connoissance de l'Histoire dépend infiniment de la chaîne des loix qui ont été publiées en divers temps. Ces monumens partagent, en quelque sorte, avec les Médailles, & avec les Inscriptions, l'avantage d'énoncer les faits avec leurs époques, & de garantir leur propre témoignage sans dépendre du concert des Historiens. Comment douter d'un événement quand il est consigné dans un Diplome, qui porte l'empreinte de la volonté du Souverain ? Comment douter du temps auquel cet événement se rapporte, quand sa date est marquée dans le même Diplome.

SUR LE DROIT COUTUMIER.

Les François, les Anglois, les Allemands ont enté ſur la Juriſprudence Romaine un Droit coutumier, & ce Droit s'eſt même multiplié autant que les Etats & les Provinces. Il n'y a pas de doute que par-tout où les loix ſe ſont établies du conſentement des Peuples, ce n'ait été le beſoin qui les ait fait recevoir, & que dans les Pays ſubjugués, la volonté des Conquérans n'ait été la ſuprême raiſon de leur établiſſement. Si l'on eſt ſurpris de voir tant de loix différentes, qu'on réfléchiſſe un moment ſur leur nature, ou leurs qualités eſſentielles, & l'on verra que les loix principales, celles qui ſervent à maintenir l'ordre & la tranquillité publique ſont à peu près les mêmes dans tous les Pays. Les différences viennent tantôt du génie de la Nation qui adopte ces loix, tantôt de l'eſpece particuliere de gouvernement qui eſt reçue dans un Etat, tantôt de la nature & de la multitude des vices auxquels un Peuple ſera ſujet,

Un corps de loix parfaites seroit le chef-d'œuvre de l'esprit humain : on y remarqueroit une unité de dessein & de regles exactes & bien proportionnées. Un Etat conduit par ces loix ressembleroit à une montre dont tous les ressorts ont été faits pour un même but : on y trouveroit une connoissance profonde du cœur humain & du génie de la nation ; les châtimens seroient tempérés de sorte, qu'en maintenant les bonnes mœurs, ils ne seroient ni légers, ni rigoureux ; des Ordonnances claires & précises ne donneroient jamais lieu au litige : elles consisteroient dans un choix exquis de tout ce que les loix civiles ont de meilleur & dans une application ingénieuse & simple de ces loix aux usages de la Nation : tout seroit prévu, tout seroit combiné, & rien ne seroit sujet à des inconvéniens.

Mais attendu la nature des hommes & leur foiblesse, les choses parfaites ne sont point du ressort de l'humanité. Et c'est pour cela qu'il se glisse tant de défauts jusques dans les loix : on les multiplie, & leur multitude embarrasse la Jurisprudence : c'est un dédale où les Jurisconsultes s'égarent. Il

y a eu trop de molleſſe & trop peu de nerfs dans certaines loix.

Oſyris, en Egypte, ne condamnoit les voleurs qu'à rendre le bien volé au propriétaire, qui de ſon côté étoit tenu de leur donner le quart ou la valeur de ce bien. Il ſe trouve quelquefois trop de ſévérité dans certaines loix. On punit de mort des actions, où la miſere, le beſoin, la honte ont plus de part que la mauvaiſe volonté, & on en pourroit citer des exemples. Mais il n'appartient point aux Sujets de prendre parti dans la matiere de la Légiſlation, parce qu'elle touche les droits des Maîtres de la terre.

Il y a des loix obſcures; il y en a de vagues; il y en a qui ſe contrediſent les unes les autres, matiere abondante de réforme: rien ne doit être plus clair, plus précis, plus abſolu, plus intelligible, que ce qui regle les mœurs, le gouvernement, la police, que ce qui doit faire le bonheur & la paix des ſociétés. Les loix ſur-tout, qui ont pour objet les ſucceſſions & les contrats ont beſoin de la plus grande clarté. C'eſt-là, que tous les termes doivent être appréciés, placés avec la

plus scrupuleuse attention. Mais tout ceci sera inutile, si l'on ne réprime l'art infiniment dangereux des Orateurs. Rien n'est plus fort dans la bouche d'un homme éloquent que l'art de manier les passions. L'Avocat s'empare de l'esprit de ses Juges; il les intéresse, il les émeut, il les entraîne, & le prestige du sentiment fait illusion sur le fond de la vérité.

Il y a des loix infiniment sages & extrêmement bien rédigées : elles ont fait beaucoup d'honneur à ceux qui les ont établies : elles en font encore à ceux qui se portent pour vouloir les maintenir. Cependant quel est le fruit de ces précieuses Ordonnances? L'Edit contre les duels est très-juste, très-équitable, très-bien fait, mais il n'amene point au but que les Princes se sont proposés en le publiant : des préjugés plus anciens que cet Edit, l'emportent sur lui de haute lutte, & il semble que le Public rempli de fausses opinions, soit convenu tacitement de n'y point obéir. Avec les idées régnantes sur le point d'honneur, quelle situation plus critique que celle où se trouve un homme de condition insulté injustement; & le jugement cruel qu'on porte

de lui s'il est fidele observateur de la loi qui proscrit les combats singuliers. Où trouver un expédient qui, en conservant l'honneur aux particuliers, maintînt la loi dans toute sa vigueur ?

SUR LES LOIX COUTUMIERES.

Prospectus des Loix coutumieres du Royaume. Paris 1760.

Nos loix coutumieres sont un Code immense, né dans le cours des siecles, fruit de l'indépendance, peut-être de la barbarie, & très-incontestablement la preuve & le monument des attentions bienfaisantes de nos Rois. Car comment pourroit-on oublier que, dans une Monarchie comme la nôtre, où toute Législation dépend d'un seul, les Coutumes presqu'aussi multipliées que les Provinces & même les Villes, n'ont pu acquérir force de loi, qu'en conséquence de l'aveu formel ou implicite du Monarque. Mais quelle considération a pu lier ainsi l'autorité suprême à tant de dispositions particulieres & locales, sinon le desir de gouverner les Peuples d'après leurs pro-

pres idées, & pour ainsi dire leurs préjugés? Un seul homme (M. Pesselier) s'est proposé toute cette masse de loix coutumieres, & a formé le projet de les réduire dans un plan général; c'est-à-dire, de ranger tous les textes de ces loix sous des classes convenablement distinguées.

Et d'abord l'Auteur énonce une grande division en cinq parties principales qui sont les *personnes*, les *biens*, les *contrats*, les *actions*, l'*administration*. Car il est évident que les hommes, qui sont le fondement de tout, ne peuvent subsister sans *biens*; que le cours des choses humaines entraîne nécessairement des *conventions*; qu'on ne traite pas long-temps ensemble, sans en venir à quelque partage d'intérêt, d'où naissent les contestations, les procédures, les *actions*; & qu'enfin, pour prononcer entre les contendans, il faut des Magistrats chargés d'une partie de l'administration publique.

Mais ceci n'est que le crayon général, que le premier trait qui indique la maniere de dégrossir ce bloc énorme. C'est la comparaison fort naturelle dont se sert l'Auteur. Quand on veut former une statue de marbre, la carriere

fournit une masse informe, sur laquelle l'Artiste trace d'abord les lignes générales, qui ébauchent la figure d'un homme : il passe ensuite aux traits particuliers ; il couvre tout le bloc de signes propres à conduire la main & le ciseau du Statuaire dans toutes les plus petites divisions ou sous-divisions de l'ouvrage.

Tel est, si l'on peut s'exprimer ainsi, le plan d'une statue, & nous voyons ici quelque chose d'approchant.

Cet Auteur a donc l'intention de former un tout parfait des textes de nos Coutumes, en les rapportant aux objets que nous venons d'indiquer. Ce tout sera dans l'ordre alphabétique, & l'on aura égard en même-temps à la Topographie ; c'est-à-dire, au ressort de chaque Parlement, sous lequel telles ou telles coutumes locales sont établies & gardées : il doit y ajouter la partie historique qui contiendra non-seulement « les dates des rédactions & des » réformations des Coutumes ancien- » nes & nouvelles, générales & parti- » culieres ou locales, mais encore la » connoissance des circonstances, qui, » dans le même temps, ont pu in- » fluer sur les loix de chaque Province.

» C'eſt en conſtatant hiſtoriquement
» l'état de chaque Province, lorſque
» les loix coutumieres ont été rédigées,
» qu'on découvre les motifs de celles
» qui paroiſſent les plus ſingulieres,
» & dont la ſingularité diſparoît, dès
» qu'on rapproche la loi des circonſ-
» tances dans leſquelles on l'a donnée.
» La ſolution de ces problêmes de Lé-
» giſlation, ſe trouve encore dans les
» réflexions morales & politiques qu'on
» peut faire ſur les différens caracteres
» & les différens intérêts, les différens
» pouvoirs de ceux qui, dans la ré-
» daction des Coutumes, ſtipuloient
» les droits, interprêtoient les vues,
» & rédigeoient en loix les uſages de
» chaque Canton, ce qui devoit né-
» ceſſairement apporter dans ces loix
» des différences fort conſidérables.

Ce morceau que nous citons promet au Lecteur ce qu'il y aura probablement de plus agréable, de plus vif, de plus élevé même, dans tout ce grand corps de Légiſlation coutumiere. Il doit être piquant, pour des eſprits ſolides & curieux, de connoître l'origine de nos Coutumes, les circonſtances de leur établiſſement, la trempe d'eſprit des Inſtituteurs, le motif qui

les dirigea dans cette inſtitution, les paſſions peut-être, & les cauſes vicieuſes qui ont influé dans quelques parties de cette Juriſprudence.



SUR LA POLITIQUE.

Principes néceſſaires à un Prince qui doit régner, Livre Latin, par M. de Vilhem, Allemand.

LA Politique, ſi on veut écrire ſur cette matiere, demande de la circonſpection, des égards, de la patience; un caractere ſouple, liant, inſinuant; une langue maitreſſe d'elle-même, & une plume toujours réglée par la diſcrétion.

I°. Un Prince ne trouve de ſolide bonheur que dans le zele pour défendre la Religion & pour l'étendre. C'eſt une ſentence de Lactance. En effet, c'eſt la Religion qui eſt la ſource de toutes les vertus: c'eſt elle qui les ennoblit, qui les épure, qui les dégage des foibleſſes inſéparables de l'humanité & des paſſions qui nous environnent. Plus un Prince a des devoirs à

remplir, plus il eſt expoſé aux préjugés funeſtes d'une grandeur dans laquelle il eſt né, & plus il a beſoin d'une lumiere vive qui diſſipe le nuage épais qu'amaſſent autour de lui l'orgueil, l'indépendance, la flaterie. Ce flambeau ſera la Religion. Elle lui répétera juſques ſur le Trône, qu'il eſt mortel lui-même & ſoumis à Dieu comme le dernier de ſes Sujets: elle lui apprendra à régler ſes deſirs ſur la juſtice, & non ſur ſa puiſſance; à meſurer les avantages par les bienfaits dont il eſt le diſpenſateur, plus que par les plaiſirs qu'il peut ſe procurer; à gouverner en Pere ceux qui lui obéiſſent comme à leur Maître; à conſacrer à leur ſûreté ſes tréſors, ſon repos, juſqu'à ſa vie même. Dans ſes idées, il honorera Dieu & le fera honorer dans ſes Etats. Ses exemples feront pour ſes Sujets des leçons qu'ils s'empreſſeront de ſuivre. Quelle gloire dès-lors pour lui-même, quel bonheur pour ſon Royaume! Révéré de ſes Peuples il trouvera dans leur cœur des reſſources inépuiſables, & de ces ſecours même qui ont échappé aux recherches avides des Princes les plus durs & les plus voluptueux. Sous un Prince reli-

gieux on n'éprouvera que rarement les malheurs de la guerre. Sa modération empêche ses voisins de s'alarmer sur sa puissance, & sa fermeté contient leurs inquiétudes. On n'appréhende point de sa part des invasions injustes, on ose encore moins l'attaquer.

II°. Il seroit à souhaiter, selon la pensée si noble du Roi Alfonse, que les Conseillers des Rois fussent autant de Rois eux-mêmes, ou du moins qu'ils en eussent les sentimens & la grandeur. En effet la plupart des particuliers assujettis aux devoirs, ou accoutumés aux obstacles, sont subalternes dans leurs idées comme dans leur condition : d'un autre côté les Princes pleins de cette hauteur, que la naissance seule inspire, & assiégés dès l'enfance de respects & d'adorations, se livrent à leurs desseins avec plus d'ardeur que de prudence. Un Conseiller habile doit s'élever au-dessus de lui-même, faire parler & agir son Maître avec la dignité qui convient : mais son Maître doit-il moins penser à son tour, que le Trône a ses erreurs & ses préjugés ; que son éclat plus dangereux que les ténebres aveugle plus qu'il n'éclaire ; que les lumieres d'un fidele

Miniſtre ſont néceſſaires pour découvrir la vérité, pour démêler la juſtice, vertus dont les paſſions empruntent le maſque; ſi elles ne réuſſiſſent pas même abſolument à les bannir d'auprès des Princes. Il s'enſuit de-là qu'un Prince ne doit point être retenu par ces conſidérations qui intimident les ames vulgaires. Il doit faire la guerre, lorſque la guerre eſt néceſſaire pour le repos de ſes Peuples, & peut-on douter qu'elle ne le ſoit ſouvent, pour peu que l'on connoiſſe les hommes & les intérêts des Nations? Ainſi les vertus guerrieres doivent être miſes au nombre de celles qui doivent former un grand Prince. Mais il faut qu'une ſageſſe ſupérieure regle toujours ſa valeur, & que l'humanité l'accompagne juſqu'au milieu des combats.

Eſt-il à propos qu'un Prince commande ſes armées en perſonne? Il eſt difficile de prononcer ſur cette queſtion, qui peut ſe décider différemment ſuivant les temps & les occaſions. Il eſt certain en général, qu'une armée qui combat ſous les yeux de ſon Maître a de grands avantages. Sa préſence eſt comme l'ame de ce grand corps; elle ſe communique juſqu'aux

derniers Soldats, elle ſoutient leur confiance, elle entretient leur activité, elle enflamme leur courage. Pleins de cet amour que la nature donne pour les Souverains; ils exécutent avec joie les ordres les plus rigoureux; ils eſſuient ſans murmurer les fatigues les plus pénibles; ils volent avec aſſurance à une mort preſque certaine. Mais ſi la préſence du Prince influe ſi avantageuſement ſur les Soldats, elle n'a pas moins de force ſur les Chefs; elle leur inſpire un courage encore plus élevé; elle détruit ces jalouſies de commandement ſi préjudiciables aux entrepriſes militaires : une fiere émulation remue toute la nobleſſe, & chacun brûle de ſe ſignaler dans le poſte qui lui eſt confié.

D'un autre côté, un Prince ne doit jamais prendre les armes que pour aſſurer le repos de ſes ſujets, & lorſque les conjonctures l'y forcent. Il ne manqueroit pas moins à ſes devoirs, en ne le faiſant pas, que ſi une ambition injuſte le portoit à envahir ſans raiſon ſur ſes voiſins. C'eſt donc par amour même pour la paix, qu'il doit entretenir de nombreuſes troupes, les aguerrir, être dans tous les temps à

portée de protéger ses alliances & de venger ses insultes. Pour y parvenir, il faut des Chefs expérimentés, des Conseillers habiles. Tout cela suppose dans le Prince de grands talens, & une application constante à former des hommes excellens dans ces deux genres.

III°. Un Prince ne peut s'employer avec trop d'ardeur à établir sa réputation, & à acquérir de la gloire. Mais en quoi consiste la gloire propre d'un grand Prince? Cette gloire n'est point bornée à quelques fonctions passageres. Elle ne s'acquiert que par l'exercice presque égal de toutes les vertus. Il ne suffit point pour être un illustre Souverain de vaincre à la tête de ses armées, il faut encore pendant la paix faire goûter aux Sujets les douceurs & les richesses du repos dont ils jouissent. On doit punir avec fermeté, on doit récompenser avec bonté. La magnificence est à la vérité nécessaire pour frapper les hommes & soutenir l'éclat de la Majesté; mais la gloire que l'on fait faussement consister dans la pompe & dans le faste des plaisirs, est une gloire stérile & fugitive qui finit avec la vie du Prince : au lieu que

celle que l'on met à remplir les pénibles fonctions de la Royauté assure l'immortalité. D'ailleurs il est si aisé aux Princes de fonder leur réputation. La nature a déja fait en leur faveur la plus grande partie des frais, & leur a donné comme dans le reste un avantage bien signalé sur le commun des hommes. Les particuliers confondus dans la foule, & environnés d'égaux, ne peuvent parvenir à être remarqués qu'après des efforts incroyables. Les Princes en spectacle à tout le Public, sont toujours sûrs d'être applaudis. Le moindre bien de leur part est précieusement recueilli : mille bouches flatteuses le transmettent, l'amour & l'espérance l'exagerent & l'embellissent. Quelles avances pour devenir grands lorsqu'ils ont l'habileté d'en profiter !

Mais d'un autre côté les Princes continuellement exposés aux regards, ne peuvent cacher leurs vices s'ils ont le malheur d'en avoir, & ils voient presqu'aussi-tôt publier sans pitié le mal qui leur échappe. Leurs foiblesses, leurs passions, leurs désordres, attirent l'attention, occupent les esprits, & excitent presque toujours l'indignation des vertueux Citoyens. On res-

pecte leur rang, on révere leur puissance, mais on déteste l'usage qu'ils en font. On se venge des hommages nécessaires qu'on leur rend, par des plaintes ameres; l'on sent enfin tout le poids d'une supériorité dont l'exercice devoit être seulement d'affermir l'autorité publique. Ils sont redoutés; sont-ils aimés ? sont-ils estimés ? Quel plus grand frein pour préserver les Princes de la corruption que le Public, si les Princes s'accoutumoient à le respecter & à redouter la force de ses jugemens !

Il y a des moyens propres à concilier à un Prince l'estime & l'amour de ses Sujets. Le premier & le plus efficace sans doute, est une probité à toute épreuve, une vérité inflexible dans les mœurs & dans toute la conduite. Dans ces dispositions, son regne sera le regne de l'équité & de la droiture. Le second consiste à se proposer toujours pour modeles les plus grands hommes, à les étudier, à distinguer leurs vertus de leurs défauts, à les égaler dans les premieres, & à les surpasser s'il se peut. Un Prince n'aura jamais plus d'ardeur pour mériter l'amour de ses Sujets, que lorsqu'il aura bien pénétré toute l'infamie attachée à leur haine.

SUR LES INTÉRETS DES PRINCES.

Réflexions sur le Livre des Intérêts présens des Puissances de l'Europe.

Il est très-difficile d'écrire sur les intérêts des Princes, & d'annoncer les événemens politiques. En effet, si l'art de gouverner les hommes suppose, dans ceux qui l'exercent, des talens extraordinaires, celui de fixer les intentions des Souverains, & de statuer sur les véritables intérêts des Nations, demande dans l'Ecrivain qui s'y livre une étude pénible, & une confiance peut-être encore plus grande. On compareroit volontiers cette derniere profession à l'Astrologie. Dans l'une & dans l'autre, rarement les calculs sont exacts; on est dans la nécessité de recommencer les opérations plus d'une fois, & communément elles se font toutes avec la même inutilité. Les volontés des Princes ou de leurs Ministres ne sont pas sujettes à moins de variations que les observations des Astres dans leur cours. Les vapeurs qui embarrassent l'athmosphere, la foi-

bleſſé, ou l'imperfection des inſtrumens dont on ſe ſert, mille incidens que nous ignorons dans la nature, dérangent les ſupputations les plus longues & les plus réfléchies, en ſuppoſant même certains les principes ſur leſquels ſe fonde cette ſcience d'ailleurs ſi frivole. Ceci a ſon application dans la Morale, & encore plus dans la Politique. La même affaire ſe préſente ſous cent faces différentes, & l'on n'enviſage preſque toujours que celle qui s'aſſortit à notre caractere, à l'eſpece de notre eſprit, à nos inclinations : tous conviennent du principe, très-peu ſont d'accord ſur les conſéquences : on tend au même but, on prend pour y arriver des routes ſouvent contradictoires. Le labyrinthe de la Fable n'eſt qu'une légere ébauche de celui où l'on ſe jette, quand on veut ſe mêler de pénétrer dans les intentions des hommes, & de découvrir ce qu'ils feront ; c'eſt-à-dire, ce qu'ils ignorent ſouvent eux-mêmes. Les hommes publics ont pourtant en cela un grand avantage ſur les particuliers.

Les Princes, & ceux qu'ils honorent de leur confiance, maîtres de leur ſecret, & ſouvent de ceux des Etran-

gers, instruits de leurs forces, de leurs ressources, & de la nature des obstacles qu'on leur opposera, ont pour se conduire des regles presque sûres. L'avenir en quelque façon se dévoile à leurs yeux, ou du moins son obscurité diminue. Ils font plutôt qu'ils n'annoncent les événemens. Mais un particulier n'a pour se guider, dans ce chemin mystérieux, que des comparaisons presque toujours sujettes à l'erreur par des oppositions délicates, que les temps, les circonstances, les caracteres mettent entre des actions qui paroissent les mêmes. Il faut des raisonnemens solides, si l'on veut, mais qui malheureusement portent sur un fondement qui n'exista jamais, ou ce qui n'est guere différent, qui n'est pas avoué par ceux qui sont en place. Il consulte les divers Traités: mais ces monumens publics, bien loin de diminuer son embarras ne peuvent pour l'ordinaire que l'augmenter: la nécessité dicta les uns, un intérêt présent forma les autres. Ces réflexions devroient modérer l'ardeur des Politiques spéculatifs, ou déconcerter cet air de confiance avec lequel ils se flatent de maîtriser le sort & d'en régler les mouvemens. S'il n'étoit

n'étoit question que de bien établir en quoi consistent les forces de chaque Puissance, & d'indiquer les moyens les plus naturels d'affermir entr'elles cet heureux repos qui doit être le but de tout bon gouvernement, le dessein seroit plus raisonnable ; & quelque grandes que fussent encore les difficultés, on conçoit qu'avec de la sagesse, de l'élévation, de la droiture, on pourroit y réussir, ou du moins faire un ouvrage solide & durable. Mais écrire d'après des dispositions qui sont abandonnées à présent par les parties contractantes, ou détruites par des arrangemens postérieurs, prouver que ce qui feroit le bonheur des uns, est essentiellement la ruine des autres, tomber par une suite nécessaire dans des contradictions continuelles, ouvrir indiscrétement les yeux à la multitude, toujours aussi bisarre dans ses idées qu'emportée dans ses jugemens, & la constituer en quelque façon arbitre de la conduite de ses Maitres, non, ce n'est point composer un *cours entier de saine Politique qui ait pour base le droit, la justice, & le bien public* ; c'est graver sur le sable & réaliser un fantôme.

SUR LA LIBERTÉ DES PEUPLES,

QUELLE ÉTENDUE ELLE DOIT AVOIR.

Maximes & Réflexions, traduites de l'Anglois.

» UNE demi-liberté dans un Etat, dit » un Ecrivain Anglois, en cause la » ruine tôt ou tard. Les Peuples pour » être heureux doivent être ou tota- » lement libres, ou totalement sou- » mis ». Peut-être qu'à bien examiner la chose, la premiere partie de la maxime détruit la seconde. En effet cette demi-liberté n'est dangereuse que parce qu'elle affoiblit l'observation des loix, qu'elle en diminue le respect, qu'elle dispose enfin & conduit à la licence. Il est donc faux que les hommes puissent être heureux, si on les suppose totalement libres. Cette liberté totale est une chimere qui renverse tous les principes que nous connoissons en matiere de gouvernement. Ignore-t-on à quel excès est capable de se porter la multitude qui n'a ni frein, ni regle? D'abord, c'est une anarchie

affreuse, & bientôt après la tyrannie lui succede. Le plus violent s'empare de l'autorité; & communément le crime qui fonde l'élévation en fait la sûreté. Il ne faut être que médiocrement versé dans la lecture de l'Histoire pour en convenir. Est-il plus vrai que les Peuples pour être heureux doivent être totalement soumis? Oui, sans doute, si cette soumission totale n'exclut point dans ceux qui gouvernent, l'équité, la bonté, l'humanité. On détruit par-là, dans les Sujets, ce germe d'inquiétude si naturel à l'homme, qui produit les révolutions les plus funestes, pour peu qu'on lui donne la facilité de se développer. Mais on auroit tort de confondre cette soumission respectable avec l'esclavage, par exemple, des Peuples de l'Orient. Quel état plus malheureux que celui des Ottomans! Aujourd'hui rampans jusqu'à l'idolatrie, & demain audacieux jusqu'à la frénésie. Combien de fois les avons-nous vus abandonner la frontiere à un ennemi victorieux, pour venir jusques dans la Capitale insulter, détrôner, & quelquefois massacrer leur Maître, & en répandre le sang le plus précieux? De la servitude au désespoir, du dé-

ſeſpoir aux entrepriſes les plus horribles, le paſſage eſt imperceptible : ce ſont les extrémités qui ſe joignent.

SUR LA LIBERTÉ SANS BORNES

QU'ONT LES CITOYENS DE CHANGER LEURS PROFESSIONS.

C'EST un abus qui devroit être réprimé par la légiſlation, que cette liberté ſans bornes qu'ont aujourd'hui tous les Citoyens de changer leurs profeſſions, & d'aſpirer à celles qui ſont ſupérieures. Cette liberté fait naître & fomente une ambition démeſurée dans les conditions ſubalternes; liberté qui détruit peu à peu les plus néceſſaires de tous les états, ceux des Cultivateurs & des Artiſans; liberté, qui porte un nombre infini d'hommes avides dans les emplois où l'on peut s'enrichir promptement, frauduleuſement, & impunément ; liberté encore, qui communique aux Petits le luxe & les vices des Grands, qui abolit les égards & les bienſéances, qui prodigue la conſidération attachée aux rangs & aux dignités, qui inſpire enfin beaucoup

d'orgueil & très-peu de vertus. Il faudroit donc un milieu en cette matiere, ou plutôt, il ne faudroit que de l'encouragement pour les conditions chargées de nourrir l'Etat, & de la vigilance sur les professions destinées à l'illustrer : encouragement qui feroit que les Petits seroient bien aise de persévérer & de se perfectionner dans leurs travaux : vigilance qui empêcheroit les classes des Grands de se multiplier sans mesure, sans raison, sans utilité ; qui ôteroit, sur-tout à l'argent, le privilege de confondre tout, les vertus & les vices, la noblesse & la roture, les services réels & l'adulation basse, la valeur du brave Militaire & la forfanterie du Petit-Maître.

SUR LA FAUSSE POSSIBILITÉ D'UNE PAIX GÉNÉRALE.

L'Homme désintéressé. Paris 1760.

On sçait les éloges que nos Beaux-Esprits, la plupart frondeurs, ont prodigué depuis quelque temps parmi nous au systême de gouvernement établi en Angleterre. L'Auteur de l'Ou-

vrage intitulé, l'*Homme désintéressé*,
qui voit tout sans être enthousiasmé,
n'admet point ces éloges. Selon lui,
ce systême si préconisé « n'est point
» analogue au génie des Peuples ou
» propre à la Nation...., Le Peuple
» qui a part au Gouvernement par ses
» Députés, croit être instruit des in-
» térêts de l'Etat, en parle sans cesse,
» réforme les prétendus abus. Cette
» liberté donne de l'audace aux génies
» entreprenans, & des esprits foibles
» fait des fanatiques, dont ces pre-
» miers savent tirer parti suivant les
» circonstances ». Si ces réflexions sont
vraies, comme l'Auteur le prétend d'a-
près l'histoire d'Angleterre, il en faut
conclure avec lui, qu'il y a un vice ra-
dical dans la constitution Angloise, &
que ce mêlange heureux de liberté &
de dépendance, qu'on nous donne
comme le chef-d'œuvre de la Politi-
que, est un principe sourd de destruc-
tion, qui peut avec le temps boule-
verser l'Etat, & le mettre à deux doigts
de sa perte.

On distingue trois sortes de Puissan-
ces en Europe; celles qui sont pure-
ment militaires, comme la Prusse;
celles qui sont purement commerçan-

tes, comme la Hollande; celles qui sont à la fois militaires & commerçantes, comme la France & l'Espagne. D'après cette distinction, l'Auteur examine, si le projet d'une Diete générale pour le maintien d'une paix générale en Europe, pourroit avoir lieu. Ce projet, dont nous trouvons un plan tout dressé dans les Mémoires de M. *de Sully*, sur lequel le fameux *Abbé de Saint-Pierre* a travaillé depuis, est regardé ici comme impraticable. Toutes les Puissances n'ont pas un égal intérêt à la paix. Une Puissance militaire ne se soutient que par la guerre: la Politique d'une Puissance commerçante, est de susciter des affaires à la Puissance dont elle a plus à redouter la concurrence pour le commerce. Il résulte de ces considérations, que les intérêts particuliers des Etats l'emporteront toujours sur l'intérêt général de l'Europe, & qu'il faut renoncer à la douce chimere d'une paix universelle & constamment entretenue. D'ailleurs, comme le remarque très-bien l'Auteur, une Diete qu'on établiroit pour décider des différends, seroit-elle assez respectée de la puissance qui se croiroit lézée par la décision? Cette Puis-

ſance n'auroit-elle pas recours à la voie des armes pour ſoutenir ſes droits vrais ou prétendus ? Ne ſe ménageroit-elle pas des alliances capables de ſeconder ſes entrepriſes militaires ?

Si l'Etat floriſſant du commerce en Angleterre & en Hollande, a dequoi éblouir des Auteurs ſuperficiels, ces deux Puiſſances, ſelon l'Auteur, touchent au moment d'une révolution (1760) ; elles ſont même dans un état de décadence, au lieu que la France a encore un point de perfection à acquérir, & qu'elle peut aiſément ſe procurer. « L'Angleterre & la Hollande » ont paſſé les bornes naturelles que » leur puiſſance pouvoit comporter ; » & l'eſpece de puiſſance qu'elles ont » acquiſe eſt artificielle & précaire. » Elle eſt artificielle en ce qu'elle n'eſt » pas fondée ſur un commerce de pro» ductions que leur ſol ſeul peut pro» duire, mais ſur le commerce de cel» les que tous les terreins peuvent rap» porter, & ſur l'induſtrie. Elle eſt » précaire, en ce que l'induſtrie ap» partient à toutes les Nations ; & à » meſure que les différens Etats éta» bliront des Manufactures, & encou» rageront les Arts, l'Induſtrie & l'A-

» griculture, l'Angleterre & la Hol-
» lande décherront jusqu'à leur état
» naturel ». On ne peut nier que tout ceci ne soit fort sensé : ce que l'Auteur ajoute ne l'est pas moins. « Elles
» ne resteront pas même dans ce de-
» gré. Le commerce, à la vérité, a
» procuré à ces deux Etats des riches-
» ses : elles occasionnent le luxe & les
» besoins qui deviennent des nécessi-
» tés par gradation : ces nécessités res-
» tent, mais les richesses s'évanouis-
» sent, & le luxe est toujours la ruine
» des Etats, lorsqu'il n'est pas fondé
» sur les productions du Pays ».

L'Auteur regarde le luxe comme l'*usage des commodités de la vie*; loin de voir dans le luxe le fléau des Etats, il y apperçoit pour notre France, une branche de commerce d'autant plus précieuse, qu'elle nous appartient en propre. Paris est en possession de donner le ton à toute l'Europe pour la nature & la façon des ajustemens. Nos étoffes de Lyon, nos modes, nos desseins sont recherchés avec empressement par l'Etranger, qui se moque de la légéreté Françoise, & qui s'assujettit cependant à lui payer le tribut de son or & de son argent. Il dé-

clare néanmoins, que si l'on entend par le mot de luxe l'intempérance, la mollesse & toute sorte d'excès, il convient de ses dangers, aussi réels pour un Etat que pour de simples particuliers. Cette déclaration est à sa place. Car bien des Lecteurs auroient pu interprêter autrement sa façon de penser.

SUR LES COLONIES.

Les Colonies sont des portions de Sujets qu'un Etat transporte dans un autre Pays, & qu'il y fixe, sans rien perdre des droits qu'il a sur leurs personnes. L'esprit de commerce a été le fondateur des Colonies. Les unes se bornent au commerce, les autres y joignent l'Agriculture. Les premieres sont des entrepôts, tels que nous en avons aux Indes Orientales ; les secondes s'établissent par les armes : on ne s'approprie un terrein que par la force, & ce n'est qu'en se fortifiant qu'on affermit sa domination. Les provisions d'armes & de vivres, les envois fréquens de vaisseaux sont les

moyens de protéger le commerce & d'écarter l'Etranger. Pour ce qui est du Peuple assujetti, on lui doit un bon traitement : si on le lui refuse, jamais on ne sera sûr de sa soumission & de sa fidélité.

Quant aux Colons, leur sûreté tant intérieure qu'extérieure roule sur les mêmes principes que celle de tous les Peuples : leur bonheur, sur un travail plus lucratif que leur procure leur transport ; leur dépendance de la Métropole, sur leur reconnoissance & sur leur subordination constamment entretenue. Ainsi les loix des Colonies doivent se tirer des intérêts de la Métropole, & tendre à favoriser parmi les Colons la Population, l'Agriculture & le Commerce, en assurant dans la Colonie, aux denrées que la Métropole peut lui fournir, une préférence exclusive à celle de tout Etranger, & aux Manufactures de la Métropole quand elle y trouve son avantage, la préférence sur celle de la Colonie même, qui n'en devroit point avoir en concurrence.



SUR LES MOYENS

D'ENTRETENIR UNE PAIX SOLIDE DANS LES COLONIES.

Roman politique. Amsterdam 1757.

SELON le système de l'Auteur du Roman politique, il faudroit interdire les guerres Maritimes à toutes les Puissances : ces guerres dont la sphere & l'action s'étend à toutes les plages & atteint tous les Peuples, malgré l'inégalité des distances; ces guerres dont la forme est essentiellement *barbaresque*, dont le lucre & le pillage sont l'amorce, dont la paix ne peut que suspendre & arrêter le cours sans jamais pouvoir en réparer les pertes & les malheurs, dont l'objet est d'attaquer les hommes dans leurs biens les plus réels & les plus nécessaires, l'industrie & la subsistance. Cette convention de laisser à jamais la mer libre à toutes les Nations, & d'éteindre toute marine militaire, l'Auteur en démontre la possibilité & la justice. Il pense que les Puissances réputées ma-

ritimes sont les plus dangereuses par leur nature & par leur constitution intérieure ; que l'avidité commerçante y répand une influence impure qui corrompt les premiers principes de l'équité ; que cette avidité retient la férocité du despotisme, lorsque l'ambition l'abandonne.

La Terre n'est qu'un seul Etat : la Providence en égale tous les climats ; en unissant tous les Habitans par le commerce : les uns portent aux autres ce qui leur manque : l'abondance devient commune, tous les besoins sont remplis. Ainsi rompre le commerce, c'est rompre la chaîne qui lie toutes les Nations : c'est leur laisser leurs besoins & leur ôter leurs ressources ; c'est violer le droit naturel, & attenter à un genre de liberté, que le Créateur jaloux du bien public a prétendu rendre inviolable.

On sent que ces grands principes réduisent la force à l'impossibilité de faire le mal, & délivrent la foiblesse des occasions de la craindre. Cependant l'Auteur ne se prévaut point de ces principes si vrais en eux-mêmes : il s'attache à un autre principe qui est plus sensible & plus intéressant,

qui ſeul peut légitimer la guerre, qui en exclut toute idée de vengeance, qui la renferme dans ſon droit réel; ſçavoir, la néceſſité de rétablir la paix: ce principe ne permet à la guerre que les moyens d'en éteindre le feu: tels ſont l'enlévement d'une frontiere pour découvrir le centre d'un Etat ennemi de la paix, & la ſouſtraction des tributs qui ravit à cet Etat l'aliment de ſa force militaire. Mais les dévaſtations, les incendies, les pillages des Villes, ne ſont pas les opérations d'une juſte guerre: ce ſont les excès atroces d'une Puiſſance qui aſpire à un deſpotiſme funeſte: ſe permettre cet horreur; c'eſt faire la guerre en Europe comme en Aſie. Or les priſes des vaiſſeaux ne ſont-elles pas des procédés de la même eſpece? Ne ſont-ce pas pour les Colonies d'horribles dévaſtations qui les appauvriſſent ſubitement, & qui font des troupes de mer un corps de corſaires?

Une défenſe d'attaquer & de prendre les vaiſſeaux de commerce, ſeroit un frein qu'on voudroit donner aux Puiſſances belligérentes. C'eſt ici un paradoxe qui paroîtra étrange: l'Auteur le ſent & n'a pas moins le cou-

rage de le ſoutenir par ce dilemme : La Nation qu'on attaque, ou n'a de puiſſance que par le commerce, ou a une puiſſance indépendante du commerce. Si ſa force eſt fondée ſur le commerce, le ruiner, c'eſt anéantir cette puiſſance, & paſſer par conſéquent le but d'une juſte guerre, qui ſe borne au deſir d'une réparation, ou au vœu de la paix. L'humanité ne permet point à la guerre de détruire aucune Nation : il y a toujours d'autres moyens de la réduire à la raiſon & à la juſtice. Si cette Nation a une puiſſance indépendante de ſon commerce, en le ruinant, on ruinera ſon luxe ; on concentrera, on animera ſes forces intérieures. Son gouvernement enchaînera d'autres Puiſſances à ſes intérêts ; bientôt elle ſera en état de ſoutenir la guerre maritime avec avantage. La puiſſance belliqueuſe de Rome ne fut pas long-temps à dompter & à ſubjuguer la puiſſance commerçante de Carthage. Ce n'eſt pas à des Marchands, mais à des Soldats qu'on doit faire la guerre. Si l'on veut mettre la priſe des vaiſſeaux au rang des contributions, il faut la ſoumettre aux mêmes regles. Si on la laiſſe libre ſans lui fixer

aucunes bornes, elle devient pour les Villes de commerce & pour les Colonies une dévaſtation qui monte à un excès où il ne fut jamais permis de porter les contributions en pays ennemi, &c. On regardera ſans doute ce ſyſtême comme celui de la République de Platon; cependant les principes en ſont ſi ſimples & ſi purs, qu'on n'oſeroit les combattre ſans les réclamer: car dans l'ordre politique il enfanteroit la plus heureuſe harmonie.



SUR LA POPULATION.

L'Ami des Hommes. Paris 1757.

L'AMI des hommes nous a développé la force, l'étendue, les rapports du terme de Population, & de la choſe qu'il ſignifie. Il conſidere d'abord la *richeſſe* dans la théorie. En ce ſens, elle comprend le néceſſaire, l'abondance & le ſuperflu, trois degrés en quelque ſorte qu'il ne faut pas perdre de vue: car de là, comme de ſa ſource, découle la notion de la richeſſe conſidérée relativement aux uſages phyſi-

ques, & au gouvernement des Etats. Que renferme-t-on en effet ſous cette idée ? ſinon les productions de la terre, qui fourniſſent le *néceſſaire ;* les produits de la circulation, qui forment l'*abondance ;* les tréſors de l'Etranger, qui donnent & conſtituent le *ſuperflu.* Mais les moyens ſimples & naturels de rendre la terre féconde conſiſtent dans l'Agriculture ; les moyens d'établir une circulation bienfaiſante, ſont dans le commerce intérieur, c'eſt-à-dire, entre les Citoyens ; les moyens d'attirer les tréſors de l'Etranger, ſe rapportent au commerce de Nation à Nation.

Voilà le plan de l'Auteur dans ſes trois parties : elles ſont, ſuivant ſa propre expreſſion, comme une pyramide. La premiere eſt la baſe & l'eſſentiel, parce qu'elle porte ſur le néceſſaire & ſur l'Agriculture : le commerce intérieur eſt le progrès de l'édifice ; le commerce étranger en eſt le ſommet. Que cette idée eſt grande, juſte & abondante !

Mais outre les principes qu'on vient d'expliquer, il en exiſte encore un plus profond, ou, ſi l'on veut, plus ultérieur. Et quel eſt-il ? Le principe

même qui lie tous les individus de l'eſpece humaine, la *ſociabilité :* c'eſt ce qui forme les familles, les Etats, les Empires, & c'eſt du concert des hommes ſociables que naît la richeſſe; parce que c'eſt ce concert qui déploie les moyens d'où la richeſſe dérive, qui ſont, comme on l'a dit, l'Agriculture & le Commerce.

On vient d'aſſigner les principes & les moyens qui conduiſent à la richeſſe & à la proſpérité; mais on ne fera rien ſans l'inſtrument général, efficace, puiſſant. Et quel eſt-il cet inſtrument? Rien autre choſe que la multitude des hommes, dont la ſource eſt dans la Population.

Ainſi la Population eſt le premier bien de la ſociété, puiſque ſans elle, il eſt impoſſible d'acquérir les autres biens.

1°. Par rapport à l'Agriculture, la meſure de la ſubſiſtance eſt la meſure de la Population; c'eſt-à-dire, que par-tout où la ſubſiſtance abonde, l'eſpece humaine abonde auſſi. Mais comment la ſubſiſtance abondera-t-elle, ſi l'Agriculture eſt négligée. « Un ancien Romain, toujours prêt à retourner & à labourer ſon champ, vivoit

» lui & sa famille du produiti d'un » arpent de terre. Un Sauvage qui ne » seme ni ne laboure, consomme seul le » gibier que cinquante arpens de terre » peuvent nourrir : conséquemment, » Tullus Hostilius avec mille arpens » de terre pouvoit avoir cinq mille » Sujets, tandis qu'un chef de Sau- » vages, tels que je les ai représentés, » borné à un tel territoire, auroit à » peine vingt hommes. Telle est la » disproportion immense que l'Agri- » culture peut établir dans la Popula- » tion ».

S'il est vrai que la subsistance, soit la mesure de la Population, & si la Population est le plus grand bien des Etats, il faut donc que l'Art qui donne la subsistance soit le premier des Arts : telle est l'Agriculture, si peu honorée néanmoins, & si peu protégée, dans cette décadence des siecles. Cependant la France est singuliérement propre à l'Agriculture, tout semble la favoriser; la fécondité du terrein, l'industrie des habitans, la facilité du commerce, &c. Pourquoi cet Art si précieux est-il donc si traversé parmi nous? Outre les raisons générales, c'est qu'en France les grosses fortunes absorbent

les petites; c'eſt que les Emplois de Finance ouvrent mille moyens rapides de s'enrichir, indépendamment du travail & de la culture des campagnes; c'eſt qu'on tend toujours à ce qui procure la conſidération & l'éclat; c'eſt que les habitans des Provinces viſent au ſéjour de la Capitale; c'eſt que les Seigneurs qui poſſedent de grandes Terres, ne réſident point dans leurs Seigneuries; la culture de ces poſſeſſions eſt abandonnée à des hommes qui n'ont pas autant d'intérêt qu'eux à les faire valoir; c'eſt que le haut prix de l'intérêt de l'argent fomente la pareſſe, & retire les hommes du travail; c'eſt enfin, que la multitude des décorations, des embelliſſemens de pure fantaiſie rend inutile une partie des terres. Il s'agiroit donc de rétablir & d'encourager l'Agriculture dans ce beau Royaume ſi privilégié de la Nature. Mais quels moyens l'Auteur ſuggere-t-il pour cela? Un entr'autres, c'eſt d'*honorer les petits*, ſur-tout ceux qui exercent l'Agriculture. *Honorez les petits* : ce mot ranime tous les ſentimens de cet Ecrivain trop affectueux & trop compatiſſant pour n'être qu'un Philoſophe.

2°. A l'égard du commerce étranger, l'Auteur fait voir par la simplicité de ses principes, qu'il s'étend, s'arrange, se conserve à peu près comme le commerce de l'intérieur. De même que dans la France, Paris est le cœur de l'Etat, & que de cette Capitale dépend la vie & le mouvement des Provinces qui sont les membres, ainsi l'Ami des Hommes, voudroit que la France fût le centre des autres Royaumes; & que les richesses de nos voisins prissent leur cours vers nous.

On croiroit qu'il y a de l'orgueil dans ce projet; c'est tout le contraire: l'Auteur ne pense ici qu'à une circulation qui anime tout, qui vivifie les autres Royaumes en proportion de ce qu'ils aideront la France, qui ne répande que des bienfaits sur les Peuples étrangers, & qui les invite par leurs propres intérêts, à faveriser les nôtres. Il a même l'équité de laisser à chaque Nation le droit de se faire centre, si elle peut: les moyens qu'il suggere pour cela sont généreux; mais il n'est pas possible de se dissimuler, que la France par sa position, par son étendue, par sa fécondité, par son industrie, est comme destinée à don-

ner le ton aux grandes affaires, à mouvoir les reſſorts eſſentiels de la Politique & du Commerce.

Cependant par quels moyens les Etrangers deviendroient-ils nos tributaires? & comment ce joug, bien loin de les accabler, fera-t-il leur opulence & leur bonheur? Le ſyſtême eſt fort ſimple & fort aiſé à concevoir, quand on eſt rempli des principes de l'Auteur. En nous reſſouvenant bien, que l'unique richeſſe eſt la Population, & que celle-ci s'étend en raiſon des ſubſiſtances, il s'enſuit de là que le plus grand de nos intérêts eſt de multiplier les ſubſiſtances par tous les moyens poſſibles. Si celles de notre cru ſont portées auſſi loin qu'elles peuvent aller, ſans néanmoins pouvoir remplir tous nos beſoins, il faudra nous pourvoir du ſurplus chez l'Etranger; mais en multipliant nos ſubſiſtances, nous acquérerons une Population ſupérieure; notre induſtrie croîtra dans la même proportion, nos Manufactures en tout genre pourront fournir à l'Etranger des fabriques de toute eſpece: ce ſera notre ſolde pour les ſubſiſtances que nous tirerons de lui; & s'il ne conſentoit pas à cet échange, il ſeroit

encore avantageux pour nous de ſolder en argent. Bientôt cette diminution momentanée d'eſpeces, ſe répareroit par la force de notre Agriculture, de notre Population, de notre Induſtrie, trois choſes qui attirent toujours tôt ou tard, les métaux, qui les font circuler dans la Nation favoriſée de ces trois avantages.

D'ailleurs, pour que l'Etranger nous fourniſſe des ſubſiſtances, ſoit en grains, ſoit en toutes autres denrées comeſtibles, il eſt néceſſaire qu'il prenne ſoin lui-même de ſa Culture & de ſa Population; & dans ce cas, il doit ſe procurer des richeſſes. Or, dans cet état, il ne peut manquer de deſirs par rapport aux aiſances de la vie, & il aura toujours recours au Peuple qui pourra lui fournir plus abondamment, & au meilleur compte, toute ſorte de matiere manœuvrées. Ainſi ce ſera une néceſſité qu'il s'adreſſe à nous, dont on ſuppoſe que l'induſtrie ſera portée au plus haut degré.

On conçoit que dans ce ſyſtême, la proſpérité de nos voiſins eſt indiſſolublement liée à la nôtre. L'Auteur prétend même que le commerce du produit de notre induſtrie croîtra en

même raiſon, que celui de nos voiſins ſera plus floriſſant. Ceci eſt une ſorte de paradoxe, mais l'expérience en juſtifie la vérité. *Les Nations chez leſquelles on fabrique, conſomment plus, proportion gardée, du produit de nos Manufactures, que celles qui n'en ont aucune chez elles* : toujours par cette raiſon, que le peuple qui travaille plus en tout genre ſe procure plus d'aiſances, parce qu'il acquiert plus de moyens de s'en procurer.

Dans le projet de diſtribuer notre induſtrie à nos voiſins, il eſt néceſſaire de leur ouvrir des chemins & des communications. C'eſt toujours le ſyſtême intérieur qui s'applique ici, & qui ſe réaliſe en grand. Mais qu'il eſt beau de voir diſparoître par-là de chez nos voiſins, ainſi que de chez nous, cette *Politique barbare & imaginaire, qui n'a d'autre objet que d'envahir, de détruire, de partager le bien d'autrui!* Politique qui, plus d'une fois, a fait concevoir le deſſein chimérique d'uſurper l'empire de la mer. C'eſt comme ſi on avoit voulu jouir du privilege excluſif de reſpirer l'air qui nous environne. La mer eſt ouverte à tout le monde : on peut y acquérir le droit

de

de protection, en la purgeant des Forbans & des Pirates. Ainsi Hercule & Thésée délivrerent-ils la terre des monstres & des tyrans qui la dévastoient. Mais ces bienfaits procurent de la gloire & nulle jurisdiction. Le commerce maritime est comme celui de la terre, enfant de l'industrie & de la liberté. Les Rois doivent le protéger & le laisser faire : protection des Rois, qui doit s'étendre en général à la Population & à la police des mœurs : protection des Rois, qui, par rapport au commerce de mer, doit avoir pour objet, la multiplication des ports, & l'entretien d'une marine militaire.

Si nous n'avons pas une marine proportionnée au rang que la France *doit tenir en Europe, plus notre industrie est vive, plus aussi les usurpateurs du commerce, quels qu'ils puissent être, seront attentifs à l'étouffer, à l'éteindre, & à nous ôter toutes les ressources que la plus attentive manutention intérieure nous a préparées.* Ainsi nous ne pouvons nous priver des avantages d'une marine militaire. A l'égard des qualités que doit avoir cette marine, d'abord, selon l'Auteur, il ne doit point y avoir de

distinction entre ce qu'on appelle *militaire* & *plume*. Il vaudroit mieux faire rouler tous les emplois entre ces deux corps, confier alternativement l'inspection & l'action aux mêmes sujets, ne pas borner une partie à contrôler l'autre, ni décourager celui qui paie de sa personne, par la crainte de déplaire à celui qui est chargé de tenir les comptes. Ensuite point de mêlange entre la marine militaire & la marine marchande : le systême Anglois à cet égard est abandonné par l'Ami des Hommes.

Un grand principe d'encouragement pour la marine militaire, seroit d'y favoriser davantage le mérite, de le récompenser sans suivre la *constante hiérarchie* des grades, de considérer les forces de mer, non comme une affaire d'éclat, car c'étoit l'idée qu'on en avoit au siecle dernier ; mais comme un des appuis fondamentaux de l'Etat.

A l'égard des prohibitions, l'Auteur n'en veut pas plus pour le commerce extérieur que pour le commerce du dedans de l'Etat. Tous les hommes sont freres : ce principe heurte diamétralement les prohibitions : mais de plus, les hommes sont attentifs à leurs

intérêts : si vous prohibez les marchandises de vos voisins, ceux-ci prohibent les vôtres. Si vous imposez sur ces denrées étrangeres des droits accablans, on vous rend la pareille ailleurs : l'industrie y perd donc de toutes parts : la circulation se gêne en toutes manieres : les défiances mutuelles augmentent : l'art des fripons & des fraudeurs se subtilise ; les Nations limitrophes s'aigrissent, se brouillent, se combattent. Le monde entier n'a plus guere à craindre l'inondation des barbares, mais le malheureux systême d'intérêt exclusif, dont on fait la base du commerce, est une source éternelle de dévastation pour l'Univers.

Le grand moyen d'animer nos Colonies d'Amérique, seroit d'y avancer la Population, non en y faisant passer des brigands, comme on imagina pour le Mississipi. De telles gens ne peuvent que faire perdre à tout honnête homme l'envie de tourner les yeux de ce côté-là. Il ne seroit question, pour remplir ces contrées de bons Cultivateurs, que de ne point gêner l'importation & l'exportation, & d'établir pour les Colons un gouvernement affranchi de toute violence : si vous leur

donnez des chefs d'une probité reconnue, sçachant estimer les hommes & cultiver les talens; fermant l'oreille aux plaintes & aux cabales des vauriens toujours soutenus dans les Cours; si vous payez bien ces chefs, & les mettez à même de tenir un grand état, sans percevoir aucuns droits onéreux sur le commerce; si vous leur donnez une autorité entiere, vos Colonies se peupleront avec une rapidité dont les progrès vous étonneront.

SUR L'AGRICULTURE,

ET LES AUTRES BRANCHES DE LA POPULATION.

Extrait des Intérêts de la France mal entendus dans les branches de la Population, de l'Agriculture, des Finances, du Commerce. Paris 1757.

QUAND un Ecrivain veut traiter des parties importantes de l'administration de l'Etat, il doit craindre de s'expliquer avec trop de liberté; les projets d'amélioration ou de réformation, ne doivent jamais être publiés

quand ils ſont conçus & propoſés d'une façon qui tourne au décri des gens en place. Le zele de l'économie politique ceſſe, dès qu'il ſe permet des éclats qui retombent ſur le gouvernement actuel : il faut le ſeconder ſans l'attaquer : le mal fût-il auſſi grand qu'on l'imagine, en travaillant à le guérir il faudroit prendre garde de l'irriter, en bleſſant ceux qui le font, & en aigriſſant ceux qui le ſouffrent.

De tous les Etats politiques, le plus puiſſant ſera toujours celui dont les domaines ſeront plus fertiles. La grandeur des Nations eſt un *édifice* dont *les premiers matériaux* ſe tirent *du cru de leurs terres*. Pour avoir la puiſſance d'un Royaume, il ne faut donc que calculer les hommes que ſon terrein nourrit ; & pour avoir le degré où cette Puiſſance peut s'élever, il ne faut que compter le nombre d'habitans que ce terrein pourroit nourrir s'il étoit mis en valeur. Sur ce principe, l'Auteur trouve que la France pourroit entretenir vingt-cinq millions d'hommes, quoique ſes récoltes actuelles ne ſuffiſent pas pour donner du pain à tous ſes habitans, dont il réduit le nombre à dix-ſept millions à peu

près. Le produit de notre Agriculture est donc près d'un tiers au-dessous du dégré où il pourroit monter. « Il s'en » faut donc huit millions d'hommes » que notre puissance ne soit au degré » de force où notre gouvernement po- » litique pourroit la porter ». Notre Ministere, continue l'Auteur, en perfectionnant toutes les parties de l'administration, a trop négligé l'Agriculture : au lieu d'augmenter la valeur de nos terres & nos richesses réelles, on n'a songé qu'à augmenter notre continent & nos richesses fictices. Le pain est la premiere subsistance, rien n'y peut suppléer : il fait le corps de la puissance ; le reste n'en est que l'ombre : point de pain, point de politique. Toute puissance est dans un état précaire dès qu'elle tire d'un autre continent que le sien les moyens de subsister : sans Soldats, sans Armée, on la détruit ; on n'a qu'à lui refuser la subsistance, elle est perdue sans ressource.

Depuis 1715, jusqu'en 1755, l'Angleterre seule a tiré de la France *deux cens millions de nos livres tournois*, en échange du froment qu'elle nous a fourni. En vain dira-t-on que notre in-

dustrie fait la balance : l'ouvrage des Manufactures est plus lent & plus pénible que le travail de l'Agriculture. La Nature est toujours plus prompte que l'Art. D'ailleurs, le produit du sol est toujours préférable à celui de l'industrie : dans ses échanges avec l'Etranger, l'Etat qui *donne le moins pour completter ses besoins, reste toujours le plus riche*. Pendant la guerre, nos conquêtes n'ont presque jamais été arrêtées que par le défaut de subsistances, qui nous a rendu la paix nécessaire. *Qu'on lise*, dit l'Auteur dans une note, *l'histoire de nos traités de paix depuis soixante ans, on trouvera que la famine les a presque toutes dictés.*

De plus, l'entrée des grains étrangers en France, empêche d'autant le défrichemement de nos terres incultes, & par conséquent l'accroissement de notre population. Notre Agriculture a donc perdu tout ce qu'ont coûté ces denrées exotiques : sa perte égale exactement le gain qu'a fait l'Etranger, & notre puissance politique en a souffert une diminution égale au dommage économique.

L'Auteur prétend que les privileges accordés à nos Manufactures ont

dérobé une infinité de bras à la culture; qu'en élevant les arts superflus au-dessus des professions nécessaires, nous avons préféré l'accessoire au principal : de-là, dit-il, on ne remplit le Royaume que de richesses mobiles, qui peuvent en un instant devenir la proie d'une invasion inattendue, & qui sont un appas, une amorce pour en inspirer la tentation. En un mot, les Arts ne sont qu'un fonds commun, l'Etranger en peut toujours partager le profit; & aucun systême de puissance n'est ferme & stable, qu'autant qu'il porte, comme l'Agriculture, sur des forces & sur des richesses fixes & permanentes.

La ruine de notre culture vient encore de plusieurs autres causes, qui n'ont pas échappé aux lumieres de l'Auteur : ce sont,

1°. La mauvaise économie des Peuples. C'est-à-dire, certaines contrées du Royaume sont très-peuplées, d'autres sont presque désertes.... « Une » Ville immense s'est élevée; elle a » englouti le Royaume.... Bientôt il » n'y aura plus d'Etat. Paris sera le » Royaume. Chaque Province a sa Ca- » pitale qui dépeuple ses campagnes,

» De dix-sept millions d'hommes dont » la France est peuplée, douze millions » qui habitent les Villes, occupent un » enclos de terrein, qui, eu égard au » reste de la Monarchie, n'est qu'un » point imperceptible.... Tant d'hom- » mes occupant un si petit terrein, » le moyen que le terrein ne manque » point d'hommes. » Voilà dans notre Agriculture un vuide dont les Arts ne sçauroient réparer les suites.

2°. La mauvaise *distribution des terres* : plus la distribution des terres est divisée, plus la culture est animée. *Cent particuliers qui auront dix arpens de terre, les feront mieux valoir qu'un particulier qui en aura mille à lui seul.* Ici le zele de l'Auteur s'enflamme contre les grands Propriétaires : il les accuse de ne point craindre d'accélérer la famine, étant sûrs d'avoir toujours du pain; de remplir la France de Bois, de Parcs, de Pays en friche réservés pour leur chasse; de s'appliquer plus à embellir la Nature qu'à la rendre utile.

3°. Le système des successions adopté en France : l'Auteur y improuve les substitutions.

4°. Les droits seigneuriaux & de directe, qui font qu'un Propriétaire

particulier n'est guere que le Fermier de ses terres, & qui par les lods & ventes empêchent des mutations favorables à l'Agriculture.

5°. Les taxes, qui, en France, ne tombent guere que sur le Laboureur, égalent sa condition à celle d'un Esclave : de sorte que sans avoir espérance de devenir plus riche, son intérêt est de se montrer pauvre.

6°. L'inégale distribution des richesses, qui rend les Villes, sur-tout Paris, un centre, ou plutôt un gouffre où l'intérêt & le luxe attirent & absorbent tout l'or & tout l'argent du Royaume; il en reflue dans les campagnes une misere qui revient dans les Villes chercher des ressources, ou mendier des secours : c'est, dit-il, de la somme du travail général que dépend la richesse de la République.

7°. La forme d'administration, qui, aux dépens de la classe des Laboureurs, a créé une classe nombreuse d'Officiers subalternes pour lever les droits de la Couronne.

8°. Le luxe, le plus mortel fléau de nos campagnes; car il leur enleve une infinité de sujets; il occupe, il gage des millions d'ouvriers & de do-

mestiques superflus, qui étoient nés pour être des Laboureurs.

Pour rémédier à tant de désordres, l'Auteur propose des moyens dont plusieurs sont trop singuliers, comme de forcer une partie des Artisans à devenir Laboureurs : cette entreprise seroit impossible, & peut-être même dangereuse. Ainsi, le mienx où vise l'Auteur seroit souvent ennemi du bien qu'il cherche. Il est dommage qu'avec tant de lumieres, & des sentimens si patriotiques il n'ait pas sçu s'éloigner des extrêmes & garder un juste milieu d'où on ne doit jamais s'écarter dans l'économie politique comme dans tout le reste.

Ce seroit beaucoup de connoître seulement les terres incultes du Royaume, de prendre de justes mesures pour les mettre en valeur, d'allumer par-là l'émulation dans la culture, & de faciliter le transport & le commerce des denrées, pour étendre, par une circulation commode, l'aisance qui est la source unique d'une prompte Population.

Ensuite l'Auteur traite de la Population ; & voici la substance de ses raisonnemens sur cette matiere. Un Etat

n'atteint le degré où sa puissance peut s'élever, qu'au moment où il compte autant de Sujets qu'il en peut nourrir. Sur ce principe universellement reconnu, la Législation politique ne sauroit trop favoriser la Population; mais son progrès dépend moins des *Loix politiques*, que des *Loix morales*. Dans cet important objet, l'intérêt de la Providence & le bien de l'Etat s'unissent inséparablement. Les sources de la fécondité ne sont abondantes, qu'autant qu'elles sont pures & légitimes; l'innocence des mœurs soutient l'attrait qui multiplie les liens honnêtes, & attirent une bénédiction qui les rend plus utiles à la Patrie. Ainsi, un Législateur, un Monarque qui connoît le prix de la Population, ne sçauroit trop veiller à la pureté des mœurs, retrancher les abus qui la souillent, & punir les désordres qui l'infectent. L'administration doit donc porter ses attentions aux plus petits détails : tout ce qui regarde cette police ne doit lui paroître indifférent.

Il n'y a point de point fixe chez les hommes, dit l'Auteur, *ils empirent, ou deviennent meilleurs* : il applique cette observation à la population : rien n'y

est plus contraire que l'*esprit de galanterie* : notre Législation ne s'en est jamais inquiétée, cependant il *éteint presque le flambeau de l'Hymen. On dira sans doute que c'est ici une affaire de climat*. Mais, reprend l'Auteur, la Législation n'a-t-elle aucun moyen pour corriger cette mauvaise influence....

Outre les vices des mœurs & d'usages, qui empêchent tant d'enfans de naître, il y a un autre source de pertes que fait la Population ; c'est la diminution des mariages ; une paresse délicate, une molle indolence en éloigne, & en fuit les peines & les embarras ; un faste, un luxe établi y fait renoncer, par le défaut d'un certain superflu, qui est devenu le premier nécessaire de cet Etat. Que de Citoyens, dit l'Auteur, ce luxe retient *dans le néant* par les mariages qu'il fait reculer, selon la maxime qu'il faut avoir fait sa fortune avant de s'engager dans le mariage ; par les superfluités qu'il ne prodigue au mariage des *aînés* qu'en forçant plusieurs cadets au célibat, par l'obligation qu'il impose à la plupart des domestiques de ne contracter aucun engagement ; ce qui, selon le calcul de l'Auteur, anéantit la quatre-

vingtieme partie de notre Population.

Une nouvelle cauſe qui diminue tous les jours notre Population, c'eſt, dit notre Citoyen, *l'eſprit philoſophique*, mais non de Philoſophie. « Preſ-» que toujours chez nous un Philoſo-» phe eſt un mauvais Citoyen. Ce » nom... qui annonçoit autrefois les » devoirs des hommes, indique au-» jourd'hui les vices, &c. »

Enfin le dernier obſtacle à notre Population vient de la débauche qui regne, ſur-tout dans les grandes Villes, qui ſe perpétue par elle-même ou par ſes effets dans les plus grandes familles.

Mais ſans nous étendre davantage ſur les cauſes qui précipitent la dépopulation, recueillons ici trois principes inconteſtables d'où la Politique tirera toutes ſes regles quand elle entreprendra ſérieuſement de réparer les pertes que ſouffre notre Population.

» 1°. C'eſt du degré général de ſub-» ſiſtance que dépend toujours le nom-» bre des hommes. 2°. La Population » d'un Etat ne ſera jamais conſidéra-» ble, quand celle des Laboureurs ne » ſera point floriſſante. 3°. C'eſt de » l'aiſance de celle-ci, que dépend tout » l'édifice de la Population générale ».

On n'eſt guere flaté de ſe voir à la tête d'un grand nombre d'enfans, quand cette famille doit partager l'infortune du pere & l'augmenter.

L'Auteur convient que parmi les Laboureurs & les pauvres, il naît encore beaucoup d'enfans, mais il ſoutient avec fondement qu'un très-grand nombre périſſent ordinairement en bas âge, faute d'une ſuffiſante nourriture.. De-là vient que la Population des Payſans Anglois, comparée à celle des Payſans François, eſt dans la raiſon directe de leur aiſance nationale, ou dans la proportion de trois à deux.

Tout ce que nous avons remarqué de mieux dans ces ſpéculations économiques, c'eſt la néceſſité d'encourager l'Agriculture pour augmenter nos ſubſiſtances, de répandre plus d'aiſance parmi nos Laboureurs pour animer leur Population, de diſtribuer les Manufactures dans nos Provinces, d'ôter aux François la liberté de s'expatrier ſi communément, d'oppoſer des barrieres au luxe, à la corruption, de proſcrire l'eſprit d'irréligion qui ſe couvre du nom de philoſophique, & dont le progrès, en relâchant tous les principes des mœurs, affoiblit dans le

Royaume tous les ressorts de la puissance. Nos Ecrivains économiques, en raisonnant sur les intérêts de la Patrie, ne devroient jamais perdre de vue ceux de la Religion; ils devroient au contraire honorer ses pratiques & ses usages, bien loin de les censurer comme font la plupart.

SUR LA CULTURE DES TERRES.

Essai sur l'administration des terres. Paris 1749.

De même que la Population fait la force de l'Etat, de même la culture des terres fait la force de la Population. Dans un Royaume peuplé, plus les terres sont divisées, plus elles sont en valeur; les denrées de consommation, l'exportation, si l'on ne la gêne pas, croissent dans la même proportion que le nombre des cultivateurs. A mesure que l'argent devient commun, le prix des denrées hausse, & le revenu des terres augmente. De-là vient que les Propriétaires des fonds ont toujours sur les Rentiers un avantage considérable. Les rentes sont su-

jettes à des révolutions, & la valeur en est fixe. Les fonds de terre sont à l'abri de tous les événemens : le profit qui en revient, grossit à mesure que la consommation devient plus forte, & le Rentier dont la recette ne peut jamais augmenter, s'appauvrit dans la même proportion que les denrées renchérissent.

L'Auteur considere ensuite les avantages & les désavantages des baux généraux des terres. Ces baux son fort commodes pour le Propriétaire : il connoît le revenu qu'il espere ; il est sûr d'être payé à l'échéance : malgré ces avantages les *baux généraux*, dit-il, *n'en sont pas moins la ruine des terres, & la source d'une infinité de procès*; parce que les grands Fermiers ne cherchent qu'à s'assurer des profits, en faisant des déductions sourdes pour baisser le prix de la ferme, & qu'à s'épargner, dans la poursuite des droits seigneuriaux, des fatigues & des frais, qui ne vont qu'au bien de la Seigneurie, sans revenir au gain du Fermier: ainsi le Seigneur ignore toujours la véritable valeur de ses domaines.

Ces observations sur les pratiques des Fermiers avides sont décisives en fa-

veur de la régie : mais il faut être bien attentif au choix d'un Receveur, & qu'il entende parfaitement ce genre d'administration. Il y a des domaines qu'il convient de régir. Il est à propos d'affermer les terres labourables, en *observant de ne donner à chaque Fermier* que ce qu'il peut exploiter de sa main. Dans les domaines trop étendus, un Fermier ne sçauroit labourer les terres éloignées, quelque bonnes qu'elles soient ; il lui en coûteroit trop. Il les met donc en paturage, & n'en paie la jouissance que sur le pied des mauvaises terres. Il faut donc diviser ces vastes domaines en plusieurs fermes : la multitude des petites fermes est un autre écueil ; les réparations qu'elles exigent en diminuent notablement le revenu. D'ailleurs dans les petites fermes, les Colons sont affaissés sous le faix de la misere : ils ont peu d'industrie : ils n'ont pas les facultés pour peupler en bestiaux, & pour faire les frais nécessaires pour bien exploiter.

Dans les mauvaises terres, on doit diminuer, autant qu'il est possible, l'exploitation du Colon, d'en sequestrer le plus mauvais terrein, de le

planter en bois, ou d'y semer des luzernes, des trefles, des vesces, des pois.

Pour améliorer les terres, le grand secret du Propriétaire, est de procurer à ses Fermiers tous les moyens de s'enrichir, de les bien monter en chevaux, en bestiaux, &c. par-là on accrédite les fermes, on leur procure un engrais fertile. On tire des prés la nourriture des bestiaux & l'engrais des terres; on ne sçauroit prendre trop de soin pour les suppléer par-tout où ils manquent.

A l'égard des vignes, un Seigneur ne doit jamais les affermer, c'est autant de perdu : le Fermier, lorsqu'il est à la fin de son bail, les néglige : il les pousse en bois & les fait périr; quelque précaution qu'on prenne, on y est toujours trompé : le profit des vignes dépend de la connoissance & des soins du Propriétaire, afin que le Vigneron travaille dans les saisons convenables. Pour ce qui concerne les bois, l'Auteur recommande fort le choix des Marchands : il veut qu'ils soient accrédités & bien famés. Les Marchands du Pays, dit-il, emploient ordinairement toute sorte de ruses pour

éloigner les Forains. Ils publient que le marché eſt conclu, tandis qu'il n'en eſt pas même queſtion. Au reſte dans tous les marchés on doit pouſſer la probité juſqu'à la délicateſſe avec le Marchand, ne jamais faire des traités avant l'adjudication, ni ne jamais conſentir à aucune paction pour le tiercement.

En parlant des *dixmes & des champarts*, l'Auteur obſerve que depuis que les Seigneurs ont quitté leurs châteaux pour aller diſputer de luxe dans les grandes villes, les terres ont dégénéré ſucceſſivement. On ne peut préparer bien un champ, ni le ſarcler, qu'autant qu'on a beaucoup de monde. Or l'abſence des Seigneurs a entraîné à leur ſuite des domeſtiques élevés à la campagne. Les fumiers que fourniſſoient leurs chevaux, ont ceſſé d'engraiſſer la Province.

A l'égard de la protection qu'un Seigneur doit à ſes Cenſitaires, l'Auteur en fait un point de religion & d'humanité. L'intérêt du Seigneur s'y trouve, dit-il, mais il réprouve une bonté qui dégénere en indolence, & qui laiſſant les crimes impunis, fait d'une Paroiſſe *un repaire de voleurs*, ou

les terres restent bientôt sans culture & le Seigneur sans autorité. Secourir les Paysans dans leurs vrais besoins & dans leurs maladies ; leur prêter dans leurs pertes de quoi vivre & resemer ; exiger qu'ils rendent le prêt, leur en faciliter les moyens ; presser les Fermiers d'acquitter leur bail à son terme ; acheter leurs denrées, quand ils n'en ont pas le débit : ce sont-là des devoirs & des services qui animent les Colons au travail & qui les attachent à un Seigneur. Les avances que celui-ci fait, sont des fonds qu'il acquiert pour la postérité : il éleve au travail une multitude d'hommes qui périroient par le découragement : il les accoutume à connoître, que tôt ou tard la terre fait la fortune de ceux qui la cultivent. Le Paysan est timide, ses facultés sont trop petites pour qu'il puisse donner au hasard, ses lumieres trop foibles pour analyser l'avantage d'une méthode sur une autre. Elevé par son pere dans une façon de travailler, il croiroit changer sa religion s'il changeoit sa culture : il nourrit deux vaches : il ne croit pas qu'il puisse en avoir quatre.

Pour améliorer les cultures des bon-

nes terres, & pour tirer parti des plus ingrates, l'Auteur exige des soins suivis & des essais multipliés, qui seroient, il est vrai, un surcroit de travail pour les Colons; mais il prétend qu'il seroit aisé aux Seigneurs de les y engager, en décernant des récompenses qui seroient le prix des succès les plus avérés, & qui exciteroient l'émulation entre les Laboureurs. Plus il s'intéresse à leur bonheur, plus son zele s'enflamme contre ces rapides & insultantes fortunes, qui s'opposent à l'aisance générale des campagnes. Les grandes fortunes, dit-il, sont dans un État comme un gros chêne au milieu d'un taillis, il ôte la nourriture à tout ce qui reçoit son ombre. Otez le gros arbre, tout le taillis croît ensemble. Retranchez de la société, avec du temps & de la patience, ces fortunes opulentes qui anéantissent par leur éclat les Maisons les plus anciennes, vous ôtez plus de la moitié de la misere. L'égalité des habitans ne laisse point appercevoir à ce Paysan la distance immense qu'il y a entre lui & le riche: il n'envie que la fortune de son voisin; il a les mêmes ressources pour y parvenir, cette espérance le

ſoutient; il n'eſt point pauvre, parce qu'il ne voit pas de riches; tout lui donne l'exemple du travail; il fait le ſien ſans murmurer.

L'Auteur inſiſte ſur le prix & le mérite de nos Laboureurs. C'eſt parmi eux, dit-il, qu'on trouve des hommes propres à être Soldats. Accoutumés aux travaux des champs, ils ſupportent facilement les fatigues d'une campagne. Cherchez ces hommes dans vos Manufactures, vous ne trouverez que des tempéramens foibles, que la moindre pluie, ou un ſoleil un peu ardent confine dans un Hôpital; gens accoutumés à faire débauche, & prêts à déſerter ſur la frontiere: ils ne tiennent à rien; ils ne ſont point liés à la Patrie; ils n'y poſſedent rien. Cherchez vos Soldats parmi ces Arts que le luxe nourrit; bordez-en vos remparts: examinez-les au premier coup de canon, & jugez quels ſont ceux que l'Etat a intérêt de conſerver.

Pour attacher davantage à l'Etat le corps des Laboureurs, l'Auteur ſouhaiteroit que la plupart d'entr'eux euſſent en propre quelque petit fonds de terre. Un Payſan, dit-il, ſe marie, parce qu'il poſſede quelques arpens de

terre : s'il n'a rien, il va chercher fortune ailleurs : l'Etat se dépeuple ; ceux qui restent ne sont point intéressés à sa défense ; ils ne combattent plus pour leurs Lares ; ils ne voient plus que les foyers d'autrui. Esclaves pour esclaves, ils trouveront toujours des chaînes ailleurs, & ils peuvent gagner au changement. Heureux l'Etat dont chaque membre est libre, & intéressé à la conservation du luxe : heureux l'Etat où le Soldat dit : nous avons gagné une bataille !

Dans les mœurs de notre siecle, l'administration des terres est devenue un objet presqu'étranger à la plupart des Seigneurs, qui possedent de grands domaines : ils s'en reposent sur des Régisseurs : c'est donc à ceux-ci qu'il convient spécialement de mettre en pratique les leçons de cet ouvrage. L'Auteur voudroit que ce fussent tous des hommes fideles, integres, doux, modérés, humains, charitables, actifs, vigilans, intelligens, exempts des passions d'intérêt & d'ambition. Si les vœux du vertueux Anonyme étoient exaucés, on ne verroit plus de ces Receveurs dont les manieres insolentes, les mœurs licentieuses & la dureté avide, vexent

&

& désolent de pauvres vassaux, d'autant plus à plaindre, que leurs cris & leurs gémissemens ne peuvent se faire entendre aux oreilles de leurs maîtres, presque toujours prévenus en faveur du tyran qui les opprime.

AUTRES OBSERVATIONS

SUR L'AGRICULTURE.

Recueil de Mémoires concernant l'économie rurale. Zurich 1760.

L'AGRICULTURE commence à reprendre parmi nous ce haut degré de considération que n'auroit jamais dû perdre l'Art le plus nécessaire & le plus utile. La Nation revient enfin de ses préjugés injustes & gothiques, qui abandonnoient la culture des terres à des Esclaves, ou qui ne témoignoient que du mépris pour une profession *si liée à la sagesse*, comme dit Columelle, (*de re rust. l.* 1.) Nous avons des Sociétés d'Agriculture, des Philosophes qui les éclairent, des Grands qui favorisent leurs recherches, des hommes d'Etat qui les encouragent; & le Sou-

verain lui-même daigne jetter des regards de protection sur leurs expériences. Quels fruits ne peut-on pas se promettre de ces précieuses dispositions, chez un Peuple qui n'a qu'à vouloir pour réussir ? Ce qui se passe chez nos voisins assure & garantit nos espérances. L'Irlande doit le doublement de ses produits à l'Académie d'Agriculture de Dublin. C'est la Province de Bretagne qui, la premiere, a recueilli, dit l'*Ami des Hommes*, un rayon de cette lumiere propice, en formant chez elle une pareille Académie. Plusieurs autres Sociétés établies sur le même plan dans les autres Provinces du Royaume, annoncent la régénération de l'Agriculture en France.

On trouve dans l'Auteur du Recueil que nous citons, d'excellentes réflexions sur ce sujet. Il examine d'abord le vrai degré de considération qu'il faut accorder à la culture des terres. Ce n'est point un enthousiaste, ni un de ces hommes à préventions, qui, possédés de la manie du goût exclusif, déclament contre toutes les autres professions, & voudroient proscrire les Lettres, les Beaux-Arts, les Manufactures, le Commerce, pour tourner tous les ef-

prits, tous les talens, & tous les bras vers l'Agriculture. Le bonheur du Peuple ne demande point que toutes les classes des Citoyens embrassent cette profession: on n'a qu'à éclairer & protéger celle qui y est destinée.

C'est aux Anglois que nous devons les premiers progrès de la bonne Agriculture. Ils creusoient dans cette riche mine, & en tiroient des trésors immenses, sans que les autres Nations pensassent à les imiter. La derniere guerre, pour la succession de la Maison d'Autriche, paroît avoir éveillé l'attention de l'Europe sur un objet qui est le véritable fondement de la grandeur & de la puissance des Etats. La paix d'Aix-la-Chapelle, fut l'époque d'une fermentation générale. L'Auteur, après avoir présenté dans un très-beau détail les efforts réunis de tous les Peuples de l'Europe pour perfectionner l'Agriculture, demande ensuite si ces efforts redoublés seront couronnés par le succès qu'on en espere.

» Swift, dit-il, fait exposer par Gul-» liver, à un des Rois de ses Pays ima-» ginaires, toutes les finesses du sys-» tême politique de l'Europe. Le Roi » lui répond froidement: Si j'avois un

» homme qui sçût faire venir deux
» épis, où jusqu'ici il n'en vient qu'un
» seul, je ferois plus de cas de cet
» homme que de tous vos grands Po-
» litiques. Cette connoissance seroit
» admirable en effet, mais seroit-elle
» possible? ne surpasseroit-elle pas nos
» forces »? Pour répondre à ces questions, & pour juger si l'on peut se flatter, avec quelque vraisemblance, de parvenir à perfectionner l'Agriculture, il est nécessaire d'examiner d'abord quelle est la cause de la fertilité de la terre, & comment on peut détruire les obstacles qui empêchent l'activité de cette cause. Voici une petite partie des détails où l'Auteur entre.

On sçait qu'une terre forte, dure, compacte, ne peut être pénétrée ni par l'eau, ni par les influences de l'air: les racines des plantes ne sçauroient s'étendre assez pour chercher leur nourriture: une terre trop meuble ne retient ni l'eau, ni les sels nécessaires: une terre trop humide noie les végétaux; une terre aigre les détruit par l'abondance des acides. L'Auteur indique, d'après les expériences les plus certaines, les moyens qu'on peut mettre en usage, soit pour vaincre les

obstacles qu'opposent à la culture les différentes propriétés de chacune de ces terres, soit pour améliorer le sol, & le rendre aussi fertile qu'il peut l'être par l'emploi des différentes sortes d'engrais, & sur-tout des especes de bleds & de graines adaptées à la nature même du sol.

Mais ce n'est pas assez d'avoir facilité la destruction de ces obstacles qui empêchent la perfection de l'Agriculture, & tous ces moyens resteront sans effet en grande partie, si le Gouvernement ne seconde, & les découvertes du Philosophe, & les travaux du Cultivateur. Les expériences d'Agriculture sont lentes & coûteuses. Il faudroit, dit l'Auteur, destiner un fonds suffisant pour la dépense, & un terrein assez vaste & assez varié pour multiplier les essais. Pour porter l'Agriculture à sa perfection, il seroit bon d'ajouter des récompenses aux loix qui la dirigent. Il ne s'agit pas toujours de récompenses pécuniaires. Le Souverain possede un riche fonds dans les honneurs qu'il peut distribuer; & la plupart des possesseurs des terres seront plus sensibles aux distinctions qu'à l'argent. A la Chine, le Laboureur

d'une Province, qui a le mieux cultivé sa terre, est déclaré Mandarin de la quatrieme classe. Qu'on ne croie pas, dit l'Auteur, que chez nous ces hommes grossiers soient inaccessibles au desir de la gloire : la Nature n'est pas si avare de ses dons, qu'elle n'accorde souvent une grande ame à l'habitant d'une cabane.

SUR LES MOYENS

DE SOUTENIR L'AGRICULTURE.

Observations sur divers moyens de soutenir l'Agriculture, principalement dans la Guienne. 1756.

Il est démontré que l'Agriculture a de grands avantages au-dessus du Commerce. C'est une vérité, que le Peuple cultivateur aura toujours la supériorité sur le Peuple qui n'est que commerçant. Carthage fut vaincue, même sur mer, par les Romains; & ce qui s'est passé entre la France & l'Angleterre fait voir, qu'il ne suffit pas d'avoir des sterlings & des Colonies pour être redoutable. Quelles louanges les An-

ciens n'ont-ils point données à l'Agriculture ! Ce langage subsiste peut-être encore ; mais dans la pratique & sous nos yeux, un Cultivateur est un misérable pour qui il n'existe ni priviléges, ni distinctions, ni ménagemens, ni égards ; aussi cette profession est-elle abandonnée de quiconque acquiert le talent, ou saisit l'occasion de faire autre chose. « Tous les enfans » des Laboureurs, Vignerons, Jour- » naliers, vont à l'école, il n'en reste » plus pour garder le bétail : dès qu'ils » sçavent lire & écrire, ils gagnent » les grandes Villes.... Là, frappés » de l'aisance & des commodités » qu'une occupation douce, plutôt » qu'un travail pénible, procure au » Marchand & à l'Artisan, les uns ap- » prennent un métier, les autres se » louent pour domestiques. Les Finan- » ces & les Colonies, par l'amorce » d'un gain plus facile, plus prompt » & plus considérable, en attirent » beaucoup ; mais le plus grand nom- » bre fuit les désagrémens de sa con- » dition, les taxes, les corvées, les » milices, &c. »

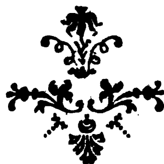
Tout cela est vrai, & l'accroissement des grandes Villes est la cause

principalement de ce désordre. L'Auteur se plaint de Bordeaux qui s'est extrêmement accru, embelli & peuplé; mais il vaudroit mieux encore qu'il y eût dix Bordeaux dans le Royaume qu'un Paris; parce qu'au moins dix grosses Villes comme Bordeaux, réparties dans les Provinces, y serviroient de centre, y feroient circuler l'argent par la consommation des denrées; au lieu qu'un gouffre comme Paris reçoit tout & ne renvoie pas de même: il n'y a que quelques Provinces qui jouissent du bienfait de la circulation, les extrémités du tourbillon languissent. Il n'en est pas de même de Londres par rapport à l'Angleterre: outre que la circulation se fait mieux dans un Royaume plus petit, l'usage est « que » les Seigneurs Anglois habitent leurs » châteaux; qu'ils ne résident à Lon» dres que pendant la séance du Par» lement; que le reste de la noblesse » & les gens riches vivent à la cam» pagne neuf ou dix mois de l'année.... D'ailleurs, Londres est un port de » mer, un entrepôt pour le commerce » des denrées & des manufactures: on » les y amene par mer de toutes les » distances; il s'y en fait une prodi-

» gieuse consommation ». Mais les retours des vaisseaux (qui sont l'ame de ce commerce) servent à remplacer l'argent des tributs que paient les Provinces.

C'est un préjugé ancien, mais fort dangereux, de croire que le Peuple ne travaille que quand il est pauvre. Henri IV étoit bien éloigné de penser ainsi. « Je veux, disoit-il, qu'il n'y
» ait aucun Paysan dans mon Royau-
» me qui ne soit en état de mettre
» tous les Dimanches une poule dans
» le pot. Ce grand Roi sçavoit com-
» bien l'aisance anime le Paysan au
» travail, & combien la misere le dé-
» courage & le rend paresseux ». Cela peut se justifier par des exemples. Qu'on jette les yeux sur toutes les Provinces du Royaume : on verra que celles qui sont les plus misérables sont aussi celles qu'on accuse d'être peuplées de fainéans ; & qu'on ne dise pas que la fainéantise est la cause de cette misere ; car dans les cantons de ces mêmes Provinces, où le Paysan peut acquérir un peu plus d'aisance, on le voit se ranimer sur le champ & prendre le travail à cœur. Il en est peut-être de cela comme de l'éduca-

tion & des entreprises littéraires : l'encouragement dépend presque toujours des premiers succès, & cet encouragement est la cause d'une suite de bonnes opérations qui aboutissent quelquefois à des chefs-d'œuvre. On a établi dans les grandes Villes les Manufactures de luxe, les Compagnies de Commerce ; on leur a prodigué des privileges : c'est ce qui a fait refluer le Peuple des campagnes dans ces villes, ce qui a diminué le nombre des Cultivateurs. Mais il falloit ne se borner à privilégier que les entreprises utiles, que les opérations capables d'occuper & de faire vivre les Citoyens, &c. &c.



SUR LES MOYENS

DE MAINTENIR EN TOUT TEMPS LA VALEUR DES GRAINS A UN PRIX CONVENABLE.

Extrait d'un Mémoire sur les Bleds, en 1748.

Il y a deux sortes de revenus dans l'Etat: les fruits de la terre, & l'argent qui les représente: revenus d'une telle nature, qu'il doit y avoir entr'eux une juste proportion de valeur: car si le possesseur du bled venoit à ruiner le possesseur de l'argent, ou si le possesseur de l'argent venoit à ruiner le possesseur du bled, ce seroient les membres du corps politique, qui se déclareroient mutuellement la guerre; & qu'en pourroit-il résulter autre chose que la destruction même, du moins l'extrême affoiblissement de ce corps qui est l'Etat.

Le possesseur du bled ruine le possesseur de l'argent, lorsque le bled est trop cher; & le possesseur de l'argent

ruine le poſſeſſeur du bled, lorſque le bled eſt à trop vil prix. Voilà deux écueils également dangereux. La cherté des grains fait que le Peuple tombe dans l'abattement & dans les murmures, qu'il périt de langueur, ou qu'il s'expatrie ; deux extrémités qui privent l'Etat de toute ſa force, en leur faiſant perdre les Citoyens & l'eſpérance de leur poſtérité. D'un autre côté, l'aviliſſement des grains eſt pernicieux à tous les membres de la ſociété, & par conſéquent au Souverain. Le riche n'a pas de quoi faire travailler le pauvre. Le Laboureur ne peut payer ſon Maître & les impôts : il ceſſe de cultiver les terres difficiles, & fournit à peine les engrais aux bonnes.

Pour remédier à ces inconvéniens, le moyen eſſentiel, c'eſt la liberté du commerce. Si le commerce des grains eſt conſtamment libre, ils ne manqueront jamais. Pluſieurs Négocians en feront leur principal objet ; ils achèteront & porteront au-dehors ceux du cru, quand ils ſeront à bon compte ; ils en ameneront de l'Etranger, quand ils ſeront chers. Mais il ne faudroit pas accorder cette faculté excluſive-

ment à quelques particuliers : c'eſt une occaſion de monopole, ou d'infidélité, à laquelle il ſera toujours difficile de réſiſter : il ne faudroit pas non plus favoriſer certains Marchands, en leur permettant d'expoſer leurs bleds en vente, pendant que l'on empêche les bâtimens des autres d'approcher, juſqu'à ce que les premiers ſoient vuides. Le commerce doit être libre, ſans égards, ſans conſidération, ſans préférence, & à la plus grande utilité publique.

Cette liberté, au reſte, l'Auteur l'étend à l'intérieur du Royaume & au Pays étranger. Quant à l'intérieur du Royaume, on ne conçoit pas comment le tranſport des grains d'une Province à l'autre, a été ſi ſouvent défendu, gêné, moleſté parmi nous. Tous les Sujets d'un Etat ne ſont-ils donc pas une même famille ? Pourquoi refuſer à l'un des enfans le ſuperflu de l'autre ? Mais conſidérons la pratique des autres Nations, nos voiſines & nos rivales. En eſt-il une ſeule qui ne favoriſe cette liberté par toute ſorte de moyens, & ne devons-nous pas reconnoître que nous ſommes peut-être le ſeul corps de République où il

ſe forme une diviſion & une ſciſſion générale d'intérêts, préciſément dans les circonſtances où tous les membres devroient ſe réunir & ſe donner des ſecours mutuels. L'Angleterre peut nous ſervir d'exemple.

MÊME SUJET.

Eſſai ſur la Police des Grains. Paris 1754.

GÊNER le commerce des grains, c'eſt mettre dans l'Etat une ſource de diſette & de monopole : au contraire, laiſſer la liberté de ce commerce, le favoriſer, l'encourager, c'eſt chaſſer pour toujours la diſette, & réprimer les Monopoleurs ſans employer la rigueur des loix.

L'aviliſſement du prix des grains accable le Laboureur, le met hors d'état de payer ſes Maîtres, de ſatisfaire aux impoſitions publiques. Quel remede à cet inconvénient ? Point d'autre que la liberté du commerce. Cette voie ouverte à tout le monde portera les grains dans tous les endroits où il y aura eſpérance de faire des profits,

& cette exportation sera refluer l'argent vers le Cultivateur, qui en sera d'autant mieux encouragé à redoubler ses soins, à ensemencer ses terres, à mettre tout en valeur. Quoi de plus avantageux pour l'Etat, dont la premiere & même l'unique richesse est dans les fruits de la terre : car enfin tout ce que l'Art sçait ajouter à la Nature, ne produit que des richesses de convention, sujettes à la vicissitude des temps & aux caprices des usages. L'Agriculture seule ne peut éprouver ces révolutions.

La trop grande cherté des grains répand la misere par tout : c'est ce qui ruine les familles, & dépeuple les Provinces : c'est un fléau plus terrible que le fer des Conquérans, une tempête qui ébranle les colonnes de l'Etat, une disgrace qui amene toutes les autres calamités. Quel remede encore à ce désastre ? La liberté du commerce : c'est ce qui excitera l'émulation, ce qui animera l'industrie. Comme on est toujours alerte sur ses propres intérêts, on portera des grains dans tous les lieux où ils pourront se vendre avantageusement : mais de-là, comme d'une cause infaillible, naîtra la con-

currence, ce principe le plus actif & le plus étendu du commerce : concurrence qui empêchera toujours que les profits ne ſoient exhorbitans. Vous multipliez les Marchands de grains : de-là cette denrée ſera maintenue dans un état, & ſur un pied proportionné aux facultés de l'Acheteur, concurrence par conſéquent qui mettra un frein aux monopoles, qui les proſcrira même totalement, étant bien certain que les Monopoleurs ne profitent de la miſere commune, qu'en rappellant le commerce à eux ſeuls comme à un centre unique. Cette concurrence eſt dans l'état politique, comme dans l'empire des Lettres, l'ame des grandes choſes, & le gage de tous les ſuccès. Mettez les hommes en concurrence pour intéreſſer tous leurs ſentimens, vous animez tous les reſſorts de leurs connoiſſances & de leur induſtrie, vous faites de vrais Citoyens.

Si le commerce des bleds étoit toujours libre ; s'il étoit permis à tout le monde d'en acheter ſans aucune formalité ; s'il ne falloit pas de permiſſion particuliere pour les faire paſſer d'une Province à l'autre ; s'il n'y avoit jamais de défenſe d'en faire ſortir que

lorſqu'ils monteroient à un certain prix, il n'eſt pas douteux qu'il ſe formeroit dans le Royaume des magaſins qui ne coûteroient rien à l'Etat. On s'adonneroit à ce négoce ſans crainte & ſans méfiance, parce que la Loi le protégeroit. Ces Marchands veilleroient exactement à la conſervation des grains, qui ſont ſouvent gâtés ou diſſipés chez le Cultivateur. Ils ſuivroient la pratique ordinaire du commerce, d'acheter quand la marchandiſe eſt à bas prix, & de vendre quand elle leur préſente des profits. Plus ces Marchands ſe multiplieroient, plus le Laboureur trouveroit de reſſource dans l'abondance & le Peuple dans la diſette. Ils feroient des avances à ceux qui ne ſeroient point en état de fournir aux frais de la culture : ils profiteroient de la richeſſe de nos moiſſons en les faiſant paſſer à propos chez l'Etranger, & ils ſçauroient, dans les temps de calamité, faire entrer des bleds dans le Royaume aux prix les moins onéreux, parce qu'ils ſeroient au fait de ce commerce. Dans ces temps de diſette, il ſeroit très-bien de laiſſer aux Marchands le ſoin d'acquérir des grains & d'en traiter avec l'Etranger.

Ce commerce fait par des gens de la profeſſion ſeroit bien entendu, ſans appareil, ſans fracas; & ceci tient à un principe de politique univerſellement reconnu. Il n'eſt point à propos que le ſimple peuple connoiſſe les grandes néceſſités de l'Etat, qu'il meſure en quelque ſorte toute l'étendue des calamités publiques, & de l'inquiétude qu'elles cauſent au gouvernement..... D'ailleurs lorſque le bruit ſe répand que l'Etat achete des grains, aucun Commerçant ne ſe haſarde d'en faire venir; il craint avec raiſon de n'y pas trouver ſon compte; il tourne ailleurs ſes fonds, & le Public eſt privé du bénéfice de la concurrence, qui ſeule pourroit établir un prix convenable. Dans ces occurrences où tout ſe paſſe avec précipitation, l'Etat ne peut ſçavoir qu'elles doivent être les bornes de ſes achats. S'il en fait trop peu, ſon objet n'eſt point rempli, & dans l'intervalle d'un achat à l'autre, on court riſque de ſentir toute l'horreur de la diſette. S'il en fait trop, les bleds ſe gâtent, excitent des murmures, ou tombent en pure perte pour l'Etat. En Angleterre on encourage l'exportation du bled, & on la récom-

penſe. Eſt-ce donc que l'Angleterre eſt plus fertile en grains que la France? Non ſans doute, mais parce que cette eſpece de commerce y eſt libre & protégé : les terres y reçoivent plus de culture, l'activité des Négocians y eſt plus vive & plus induſtrieuſe.

Tout ceci ſuppoſé, l'exportation des grains peut devenir une ſource d'opulence pour le Royaume. L'Auteur de l'Eſſai ſur la Police des grains, le prouve par un calcul fondé ſur l'étendue de la France, ſur le nombre de ſes habitans, ſur les conſommations ordinaires de chaque perſonne, ſur l'équation des bonnes & des mauvaiſes années. Le réſultat total fait connoître que nous pouvons vendre tous les ans à l'Etranger ſept cens cinquante mille muids de bled, ſans courir aucun riſque; mais que l'on réduiſe cette quantité à trois cens mille muids ſi l'on veut, le prix de ces grains à 120 liv. le muid ſeulement monte à trente-ſix millions. Suppoſons qu'il n'en revienne que les deux tiers au Cultivateur, le reſte étant pour le Marchand; ce ſont vingt-quatre millions d'augmentation que nous répandons dans nos campagnes : c'eſt le

meilleur engrais que nous puissions j.tter sur nos terres.

Venons au ptix des grains. Les denrées, sur-tout les grains, contribuent si sensiblement à la force physique des Peuples, qu'on ne peut rechercher avec trop d'attention les véritables causes qui décident de leur prix. On croit assez communément que ce prix suit la proportion de l'or & de l'argent qui circule dans l'Etat, c'est-à-dire que plus l'or & l'argent sont communs, plus les denrées sont cheres; mais cette opinion est dénuée de preuves suffisantes. On a même l'expérience du contraire. Aujourd'hui (en 1755) par exemple & depuis quarante ans le bled est communément à meilleur compte qu'il ne l'avoit été durant une grande partie du dernier siecle, temps auquel la quantité d'or & d'argent devoit être beaucoup moindre qu'elle ne l'est actuellement. L'Auteur a transcrit une table du septier de bled mesure de Paris depuis l'an 1202 jusqu'en 1746, avec la valeur du marc d'argent sous chaque regne, & l'évaluation des anciens prix en monnoie actuelle. On est étonné de voir par ce tarif, que le septier de

bled se trouve aujourd'hui sur le même pied qu'il étoit en 1316 & beaucoup moindre qu'en 1350.

A cette preuve de fait & de calcul se joint une foule de témoignages historiques, qui nous apprennent que le bled étoit à très-bas prix dans Rome & dans l'Italie au temps même de la plus grande puissance des Romains; que dans le vaste Empire du Mogol, qui regorge d'or, d'argent & de pierreries, les vivres sont toujours à très-grand marché; qu'à la Chine où toutes les Nations de l'Europe s'empressent depuis long-temps de porter les métaux du nouveau Monde, la vie est presque pour rien, & le travail des ouvriers au taux le plus modique? « Ce n'est point, dit l'Au-» teur, à la multiplicité des métaux » qu'on doit attribuer le renchérisse-» ment arrivé en Espagne depuis la » découverte du nouveau Monde: » c'est à sa politique qui a occasionné » une cessation de travail dans son » peuple & la dépopulation de ses » Etats. Tandis qu'elle méditoit une » domination trop étendue, elle tro-» qua ses hommes contre des lingots: » elle aima mieux moissonner des mé-

» taux que des grains ». Ainsi les peuples doivent se convaincre une bonne fois que la vraie richesse des hommes est la terre, le travail & l'industrie; que les matieres d'or & d'argent ne sont que le signe des échanges, & que quand on n'a chez soi ni agriculture ni arts, eut-on tout l'or du monde entier, bientôt on sera pauvre, parce que cet or s'évacuera par toutes les routes des besoins.

Mais si la multiplication de l'or & de l'argent n'est pas la mesure & la regle du renchérissement des denrées, pourquoi arrive-t-il qu'en certains temps, en certains pays & à l'égard de certaines choses, les prix surpassent si considérablement les taux anciens ? L'Auteur attribue cette espece de phénomene politique ou économique à la diminution du travail des hommes, à la rareté des choses qui sont à vendre, à la forme du gouvernement, à la nature des subsides, &c. Que les bras du Cultivateur soient détournés de l'agriculture par des ouvrages du luxe, ou par des travaux militaires, les denrées nécessaires à la vie seront plus cheres, parce qu'il y aura moins de terres en

état de les produire : il en ſera de même ſi les ſubſides ſont conſidérables & nombreux : car c'eſt toujours l'Acheteur qui les paye en acquérant les effets du Vendeur. Que les ſuperfluités, que les choſes du luxe ſoient rares, les riches voudront les avoir & les payeront au poids de l'or, mais ſi l'abondance ſurvient, ſi l'induſtrie rend l'eſpece commune, les prix tomberont, & le peuple même ſe trouvera au niveau de ces achats.

Il ne faut pas non plus prendre le change ſur les comparaiſons des prix actuels avec les anciens: Il y a quatre ſiecles que le ſetier de bled valoit 17 ſols, & il vaut aujourd'hui au moins 12 livres, mais le marc d'argent étoit il y a quatre ſiecles à 4 livres, & il eſt aujourd'hui à 54 livres; par conſéquent on donnoit il y a quatre ſiecles preſque autant de poids d'argent qu'on en donne pour un ſetier de bled. Tout le changement qui s'eſt fait ne conſiſte que dans la valeur arbitraire du marc d'argent



MÊME SUJET.

Pour prévenir la disette & la cherté des grains, on a presque toujours desiré que le Gouvernement formât des magasins publics : preuve évidente que quand il s'agit d'un grand mal, on ne songe guere aux inconvéniens des moyens qu'on veut mettre en œuvre pour l'éviter. Les magasins sont très-sagement établis, mais ils ont l'inconvénient de coûter beaucoup, d'occasionner une multitude de malversations, d'exposer le Public à faire usage des bleds fort chers & de mauvaise qualité. D'ailleurs cette maniere de soulager l'indigence des Citoyens n'est au fonds qu'un monopole revêtu du beau nom de prévoyance & d'attention. Car le monopole n'est autre chose, que de s'emparer seul d'une marchandise pour la vendre ; & quoique dans le cas présent on n'achete des grains que dans la vue de soulager le peuple, l'effet est cependant le même que si l'on agissoit par d'autres motifs ?

Pourquoi

Pourquoi ſe donner la torture pour trouver un remede efficace à la miſere publique? Qu'on laiſſe une entiere liberté aux Commerçans, & jamais les grains ne nous manqueront; jamais ils ne feront portés à des prix exorbitans : précieuſe liberté qui a fait de Tyr, de Carthage, d'Athenes & de pluſieurs Républiques modernes des Etats ſi reſpectables! Elle n'eſt point incompatible, cette liberté, avec le gouvernement monarchique; mais elle s'y montre quelquefois plus tard que dans les pays Républicains.

La liberté multiplie les Marchands, le grand nombre des Marchands fait naître la concurrence : l'avantage particulier de la concurrence eſt d'entretenir le prix des grains ſur un pied qui n'excede les facultés de perſonne. C'eſt encore à la multitude & à l'induſtrie des Marchands qu'on eſt redevable du tranſport & de la circulation des bleds : ſoulagement néceſſaire pour le Cultivateur ſurchargé de grains dans les années abondantes. Que feroit-il, ſans ce ſecours, d'une denrée dont tous ſes voiſins ſont pourvus; comment retireroit-il ſes frais, payeroit-il ſes Maîtres & les impôts? Plutôt que de

s'exposer à ne sçavoir où loger un trésor onéreux, n'abandonneroit-il pas la culture d'une partie de ses terres, ou n'en dénatureroit-il pas l'usage? Mais si on laisse agir les Marchands, ils viendront décharger le Fermier de son superflu, lui en payer la juste valeur, l'encourager par-là au défrichement des terres incultes, & à l'amélioration de celles qui travaillent déja: tout ceci, parce que l'exportation aura lieu. Rien de plus lumineux que ces principes : ils furent connus jusques dans ces siecles qu'on accuse si volontairement de barbarie, & où le bon sens conservoit quelquefois mieux ses droits que sous le regne de l'élégance & du bel esprit. Il y a plus de soixante ans qu'on s'égare dans des idées toutes contraires au vrai commerce des bleds, & il a fallu qu'une longue suite de fausses démarches, d'épreuves funestes, d'événemens fâcheux, nous ait remis dans la bonne voie. Bien plus, la sortie des grains peut devenir une source d'opulence pour le Royaume. L'Auteur le prouve par un calcul fondé sur l'étendue de la France, sur le nombre des habitans, sur les consommations ordinaires de

chaque personne, sur l'équation des bonnes & des mauvaises années. Le résultat total fait connoître que nous pouvons vendre tous les ans à l'Etranger sept cens cinquante mille muids de bled sans courir aucuns risques : mais que l'on réduise cette quantité à trois cens mille muids si l'on veut, le prix de ces grains, à 120 livres le muid seulement, monte à trente-six millions. Que l'on suppose qu'il n'en reviendra que les deux tiers aux Cultivateurs, le reste étant pour le Marchand, ce sont vingt-neuf millions d'augmentation que nous répandons dans nos campagnes : si le scrupule nous dominoit par rapport aux effets de la sortie des grains, l'exemple de nos voisins, des Anglois, sur-tout, devroit nous rassurer.



SUR LE COMMERCE.

PRESQU'AUCUN climat de la terre ne fournit à ses habitans tous leurs besoins. La Providence semble avoir tellement partagé chaque climat, qu'il

n'y en a aucun qui ne trouve dans le ſuperflu d'un autre le néceſſaire qui lui manque, ni peut-être aucun ſi pauvre, qui n'ait dans quelque ſorte de denrée de quoi ſoulager certains beſoins de quelques-uns des plus riches. Par cette ſage diſpenſation, le Créateur a mis tous les peuples dans une dépendance réciproque qui forme entre eux un lien néceſſaire de ſociété & de commerce.

Les hommes n'ont de beſoins réels que la nourriture & le vêtement : ces beſoins ſeroient bientôt ſatisfaits, ſi l'on s'en tenoit au pur néceſſaire. Mais on veut du commode ; on ne s'en contente pas encore, on deſire le ſuperflu. A peine les bornes du néceſſaire ſont-elles franchies, que dès les premiers degrés du commode, on en vient aux comparaiſons : l'émulation s'allume ; on enchérit ſur les commodités ſuperflues & on pouſſe le luxe au faſte le plus exceſſif.

De-là trois ſortes de beſoins, (beſoins de néceſſité, de commodité, de luxe) dont l'induſtrie des hommes a profité pour multiplier les échanges en multipliant les matieres premieres ou en les perfectionnant, & le com-

merce en eſt devenu d'autant plus étendu, plus actif & plus lucratif.

L'agriculture & l'induſtrie ſont l'eſſence du commerce. Sans l'agriculture les ſources du commerce ſont bientôt taries : ſans l'induſtrie les fruits de la terre ſont ſans valeur. Par-tout où l'une & l'autre ſont avantageuſes à celui qui les exerce, on ne manque jamais d'hommes : ils ſont la force de l'Etat qui fait leur richeſſe : ainſi un Etat riche eſt toujours un Etat puiſſant.

Deux ſortes de *richeſſes poſitives* dans un Etat. L'une réelle, ſe meſure ſur l'indépendance où il eſt des autres Etats pour ſes beſoins, & ſur le ſuperflu qui lui reſte à exporter : l'autre *relative*, répond à l'excès des richeſſes de convention que ſon commerce lui attire de plus qu'aux autres Etats. Dans la combinaiſon de ces deux eſpeces de richeſſes conſiſte l'art & la ſcience de l'adminiſtration du commerce politique : c'eſt ſur ces principes que roule tout l'avantage du commerce.

L'exportation du ſuperflu eſt le gain le plus clair que puiſſe faire un Etat, ſur-tout quand ce ſont des produc-

tions de ses terres mises en œuvre par ses manufactures. Il y a de l'avantage à échanger marchandise contre marchandise, quand cet échange n'est point contraire aux principes précédens. Les marchandises étrangeres sont, ou de nécessité, ou de pur luxe. Pour l'Etat l'importation des premieres n'est pas un mal, quoiqu'elle l'appauvrisse : celle des secondes est une perte. C'est un commerce avantageux que de donner ses vaisseaux à frêt.

La division du commerce en *intérieur* & *exterieur* est fondée sur ces principes. L'intérieur se fait entre les Membres de l'Etat : c'est une circulation qu'opere la consommation des fruits, & l'industrie de ses habitans, & dont la valeur est la somme de leurs dépenses : il faut seulement en déduire les denrées étrangeres qui entrent dans cette dépense. Plus le pays est peuplé, plus son cru abonde en denrées de nécessité, plus aussi cette circulation s'anime. Elle se conserve par le profit que le Propriétaire tire de ses denrées, & par l'encouragement que l'Etat lui donne.

Tandis que la dépense & le luxe ne consomme que les fruits du cru

ou de l'induſtrie nationale, la valeur de ces fruits ne peut trop croître, puiſqu'elle ne ſe répartit qu'entre des Citoyens : il ne faut cependant pas que le peuple donne dans un luxe qui épuiſe ſa richeſſe, bientôt il ſeroit aſſiégé de beſoins réels.

La magnificence d'une Nation, ſon élégance, ſes arts, ouvrent ſouvent de nouveaux canaux par où l'argent étranger coule dans ſes coffres : ſans parler des nouveaux hôtes que ces appas attirent, ils occaſionnent de nouvelles exportations : objet ſi important, qu'on a vu des Princes ſages interdire l'entrée de leurs Etats à des modes étrangeres, dont quelques-unes n'étoient ſouvent que ridicules.

Le *commerce extérieur* eſt celui qu'une ſociété politique fait avec les autres. Son opération conſiſte à fournir aux beſoins des autres peuples, & à en tirer de quoi ſatisfaire aux ſiens. Plus elle y fournit amplement, plus elle eſt parfaite. Ainſi l'abondance & l'exportation en regle la balance. Ainſi plus les pays ſont fertiles, leurs denrées néceſſaires, leurs habitans induſtrieux à ſervir le goût du Conſommateur, plus ces pays ont d'avantage

pour exercer ce commerce & pour tenir l'Etranger dans la dépendance. Les hommes que le commerce intérieur ne peut nourrir, trouvent dans le commerce extérieur une occupation qui les fait subsister avec aisance.

Pour se procurer une grande exportation, il faut qu'un Etat donne ses denrées à aussi bon, & s'il se peut, à meilleur marché que les autres peuples qui possédent les mêmes denrées. On ne sçauroit donc trop favoriser la concurrence, qui est la source de l'abondance, économiser le travail des hommes par celui des machines & des animaux, épargner sur les frais d'exportation, & abaisser l'intérêt de l'argent : ce sont-là les moyens sûrs de diminuer le prix de ses denrées, de disputer & de mériter la préférence chez l'Etranger.

La balance du commerce n'est que la différence qu'il y a entre les importations & les exportations qui pendant un certain temps se font dans un Etat : ainsi tandis qu'elles haussent ou baissent dans la même proportion, la balance est toujours la même : elle se paye ou se reçoit toujours en argent, parce qu'elle est le prix d'un

excédent pour lequel on ne peut rendre aucun équivalent qu'en monnoie.

L'agriculture eſt la baſe néceſſaire du commerce : c'eſt l'art de fertiliſer la terre par une culture dont la perfection dépend de la quantité & de la qualité des matieres qu'on en tire pour fournir aux beſoins que la nature laiſſe, ou que l'opinion introduit. L'intérêt du Négociant eſt étroitement lié à l'intérêt du Laboureur. En effet le plus puiſſant de nos intérêts, celui de notre exiſtence, de notre conſervation, n'eſt en ſûreté qu'à l'abri de l'agriculture : le bonheur eſſentiel de toute la ſociété en dépend. Si le ſol d'un pays ne nourrit ſes habitans, s'il ne les occupe, ils ne ſeront jamais ni robuſtes ni vertueux : l'oiſiveté les affoiblira & les corrompra ; la population en ſouffrira, & par conſéquent tout l'Etat ſe trouvera bientôt dépourvu des forces naturelles dont il a beſoin pour ſe ſoutenir contre ſes voiſins : ainſi on ne ſçauroit trop encourager l'agriculture.

Il y a des moyens pour retenir continuellement le prix des grains autour de ce point juſte, où le Cultivateur trouve un gain qui l'encourage, ſans

que l'Artisan soit forcé d'augmenter son salaire pour se nourrir ou se procurer une meilleure subsistance. Ces moyens sont d'établir entre nos Provinces une communication & d'y favoriser la circulation intérieure de ses grains, de multiplier les magasins de bleds particuliers & publics, & de les construire conformément au plan heureux & aux découvertes utiles de M. Duhamel ; de permettre les exportations dans les années d'abondance, & par conséquent de bien combiner la concurrence intérieure & exterieure pour garantir les grains de tout avilissement. Par ces moyens on rameneroit l'égalité entre nos Provinces, l'équilibre entre les Professions, & l'on préviendroit les troubles que la famine même d'imagination, aussi effrénée que l'autre peut-être, apporte souvent dans l'ordre public.



MÊME SUJET.

Extrait des intérêts de la France mal entendus. Paris 1757.

DANS la politique moderne, les Finances étant devenues le nerf de la Puissance, tous les Etats s'arrachent à l'envi la masse des métaux qui circulent dans le Monde. Le commerce est l'instrument dont ils se servent pour l'attirer de leur côté. De-là vient que la science du commerce fait une partie considérable de la science politique. Après la création de l'Industrie en France par l'établissement des Manufactures, il ne nous reste plus qu'à rendre le Royaume abondant en denrées de premiere nécessité : il en résultera une puissance de population, qui appuyera la puissance de l'industrie, & qui suppléera à ce qu'il y a d'essentiellement précaire dans sa nature. Ce plan suivi nous rendra indépendans des autres Nations dans nos besoins absolus, & ne nous laissera rien à craindre de ce *Machiavellisme*, auquel presque tous les Etats

ſe ſont voués pour ſe faire reſpectivement tout le mal qu'ils peuvent. L'Auteur que nous citons, après avoir expoſé & même exagéré les dangers dont le Royaume eſt menacé par la mauvaiſe adminiſtration du commerce, propoſe les moyens d'y pourvoir, en faiſant de la culture des grains un objet général de commerce, au lieu d'un point particulier de police, en diminuant la fabrication des laines étrangeres, & en augmentant celle du cru du Royaume; en encourageant la culture des ſoies par des voies mieux dirigées; en rendant libre la fabrication des draps pour le Levant, & en ouvrant tous nos ports à ce commerce; en fixant le prix des aſſurances en temps de paix, & en les défendant entiérement en temps de guerre; en ordonnant des peines afflictives contre tous les Banqueroutiers du Royaume ſans exception.

Dans les réformes qu'il ſe propoſe, il y a beaucoup d'excès; mais les éclats de ſon zele n'en ſont pas moins féconds en traits lumineux, qu'un ſage Patriotiſme pourroit ériger en principes d'économie politique.

PRINCIPES SUR LA SCIENCE DU COMMERCE.

Extrait des progrès du Commerce. Amſterdam 1761.

LE commerce tient aujourd'hui plus que jamais au ſyſtême politique des États : il eſt devenu par les richeſſes qu'il procure la ſource de la ſplendeur & de la proſpérité des Peuples, la baſe & le ſoutien des Empires.

C'eſt à la naiſſance de l'agriculture qu'il faut chercher l'origine du commerce. Le premier qui cultiva un champ pour forcer la nature à lui donner les alimens, fut le Fondateur du commerce ; il introduiſit le droit de jouiſſance ; & ce droit, en donnant au Propriétaire le ſuperflu, le porta à faire des échanges. Le commerce eſt donc auſſi ancien que les ſociétés, parce que l'on ne peut ſuppoſer deux hommes vivans enſemble, ſans y joindre l'idée d'une communication réciproque, & même d'un commerce de travail & d'induſtrie. Le

Laboureur échangeoit une partie de ses grains contre de l'huile ou du vin. L'estimation régloit la valeur & le prix des marchandises. Ce n'étoit encore là que l'enfance du commerce. Depuis, pour la commodité du trafic, on convint de différens poids & de différentes mesures, & l'on eut recours à des signes qui représentassent les choses échangées.

Les productions naturelles des terres & des rivieres, comme les plus nécessaires à l'homme ont été les premiers objets de ces échanges. Les Nations que la nature avoit le moins favorisées, travaillerent à rendre la plupart de ces productions plus utiles, en les mettant sous une forme plus commode & plus agréable : origine de l'*Industrie*, qui donna naissance aux Manufactures & aux Arts Libéraux. Le transport qu'il fallut faire de ces différentes marchandises, enfanta l'Art de la *Navigation* : nouveau genre d'Industrie parmi les hommes. Ce transport a ses risques & ses avantages qui furent calculés : des Compagnies de Négocians se chargerent de ces risques moyennant une certaine somme, & l'on obtint cette

nouvelle branche du commerce, appellée *Assurance*. La Boussole parut : l'Afrique dont on ne connoissoit que quelques bords, & l'Amérique, nouveau Monde inconnu à l'ancien, furent découvertes : des Nations commerçantes firent dans ces climats éloignés l'acquisition de nouvelles terres, propres aux denrées qui leur manquoient. Ces nouveaux établissemens furent nommés *Colonies*, parce que chaque Nation envoya de ses Citoyens pour les cultiver. Le négoce des Européens acquit tant d'activité par ces accroissemens, que pour accélérer les échanges, on fut obligé de substituer à l'or & à l'argent des papiers qui les représentassent : ce signe obtint toute sa valeur de la confiance qu'inspiroit celui qui le donnoit. Le troc, ou la négociation de ces papiers de commerce contre de l'argent a donné lieu à une espece de trafic que l'on a nommé commerce d'argent ou de change. C'est à ces diverses époques ou à ces différens âges du commerce que l'on peut rapporter ses accroissemens & ses progrès.

La découverte d'un nouveau Monde mit l'Espagne en possession des riches

mines du Mexique & du Potoſi. L'Amérique lui fourniſſoit de quoi marchander la liberté de l'Europe. Le projet de la Monarchie, ou plutôt de la ſupériorité univerſelle ſembloit devoir ſe réaliſer entre les mains de Charles-Quint & de ſon Succeſſeur Philippe II. Jamais l'Eſpagne n'avoit joui d'une ſi haute conſidération; mais ſa puiſſance devoit diminuer à meſure que les richeſſes qui la ſoutenoient ſeroient partagées; & c'eſt ce que les Eſpagnols ne prévirent point; ils abandonnerent l'agriculture & les Manufactures pour courir après des richeſſes factices, qui, comme ſignes des denrées, appartenoient néceſſairement aux Propriétaires de ces denrées. D'ailleurs ces métaux ſe multipliant ſans ſe conſommer, ne pouvoient manquer de s'avilir, lorſque les productions de l'Agriculture & des Arts hauſſoient de prix. Auſſi a-t-on vu, peu de temps après la découverte des mines de l'Amérique, la valeur des denrées doubler par-tout, & l'Eſpagne devenir la Fermiere des Nations qui lui fourniſſoient ſon néceſſaire phyſique.

Quand la Hollande oſa par quarante ans de guerre contre Philippe II, ache-

ter sa liberté, quelle fut sa ressource? Le commerce & la pêche. Celle du hareng a passé très-long-temps pour la mine d'or de cette République : elle occupoit cent cinquante mille hommes, & jusqu'à trois mille bâtimens. Cette pêche, non-seulement à cause de ses produits, mais parce qu'elle est l'ame de la Marine, a fourni aux Hollandois toutes les ressources dont ils ont eu besoin pour secouer le joug Espagnol, & pour conquérir les Indes.

C'a été presque toujours la destinée des François de n'entrer qu'après la plupart des autres Peuples dans la carriere des Arts, des Sciences, du Commerce & des découvertes; mais par l'ardeur avec laquelle ils s'y sont livrés, ils ont ratrapé ceux qui les avoient devancés, & réparé le temps qu'ils avoient perdu. Colbert, ce Ministre éclairé, dont tous les projets tendoient au bien de l'Etat & à la gloire de son Maître, encouragea les talens, & les récompensa : il établit des Manufactures, il protégea l'industrie; la Navigation devint florissante; le Royaume entier prit une face nouvelle.

Depuis ce temps-là, il s'est ouvert pour nous de nouvelles sources de ri-

chesses; nous avons appris à mieux priser le produit de l'Agriculture & le bénéfice de la Navigation, celui des fabriques, & les avantages qui en résultent pour l'Etat & la Population. Plusieurs Provinces de France s'empressent de correspondre aux intentions du Souverain par des récompenses distribuées à l'industrie, par des établissemens qui éclairent, & qui encouragent le Cultivateur.

Quoique tout ce que dit l'Auteur de cet Ouvrage, doive intéresser toutes les Nations de l'Europe, sa patrie attire les principales attentions de son zele, & il entre avec complaisance dans le détail des moyens qui seroient capables de faire pencher en faveur de la France la balance du commerce.

Parmi ces moyens, le plus sûr & le plus infaillible, est de protéger de plus en plus l'Agriculture, en accordant des distinctions & des récompenses au Cultivateur intelligent. C'est de tous les Arts celui qui contribue plus que tous les autres à établir entre les fortunes cette proportion si desirée & si desirable dans un Etat : il entretient une force toujours active & toujours renaissante, en multipliant les travaux,

les alimens & les hommes. Les biens que produit l'Agriculture sont la vraie richesse des Peuples, & à l'abri de toute révolution : d'où l'on doit conclure que les Etats les plus riches en productions naturelles doivent devenir les plus puissans ; & qu'au contraire un Peuple appuyé uniquement sur le commerce d'industrie, n'a qu'une puissance précaire, & il doit s'affoiblir à mesure qu'il perdra ses relations extérieures.

Le même Auteur prétend, qu'en considérant le progrès que fait l'industrie dans toutes les contrées de l'Europe, il ne seroit pas difficile de prévoir le moment où la Grande-Bretagne se trouvera accablée sous le fardeau des dettes publiques qui pesent continuellement sur elle, & de déterminer l'instant où son trafic, l'unique ressource qui lui reste pour acquitter ses dettes, tombera nécessairement. On doit considérer l'Angleterre comme un Fermier insolvable, forcé par ses projets chimériques à contracter tous les jours de nouveaux engagemens, & qui ne peut offrir pour sûreté réelle à ses Créanciers, que le même fond déja insuffisant par lui-

même, & qui diminue encore tous les jours de valeur, par la concurrence des autres Nations commerçantes. L'immense quantité de papiers circulans, qu'elle a été obligée d'introduire, a produit le même effet qu'une augmentation d'especes, a rompu le rapport qu'il doit y avoir entre la masse des métaux & des denrées, a fait monter tout à un prix excessif, & empêche qu'elle ne puisse soutenir chez l'Etranger le bon marché des autres Peuples commerçants. Les produits de son Agriculture & de son Commerce sont portés aussi loin qu'ils pouvoient aller; loin d'augmenter, ils sont dans le cas de diminuer. M. Hume avoit entrevu tout les dangers de la position critique où se trouve l'Angleterre, lorsqu'il disoit (en 1761) : *Ou la Nation détruira le crédit public, ou le crédit public détruira la Nation.*

La France, au contraire, offre à ses Créanciers un gage bien plus certain & bien plus assuré dans son commerce, qui, suivant l'Auteur, n'est encore porté qu'au quart de sa valeur. La culture de ses terres, sa Navigation, ses Pêches, ses Colonies, n'ont point encore reçu les accroissemens qu'on peut

aisément leur donner. Il faut voir dans l'Ouvrage même les preuves, le détail & le développement de ce parallele, dont le résultat est comme un heureux augure que tout cœur François doit accepter avec transport.

SUR LE PRIX DE L'ARGENT.

Essai politique sur le Commerce, 1736.

DANS les temps malheureux où l'argent augmente de prix, les denrées baissent dans la même proportion, & par conséquent les fonds qui les produisent. Le Propriétaire des terres vit à peine, & paie mal l'imposition. Le Débiteur ne peut plus payer l'intérêt pour la vente de sa denrée avilie. Accablé sous le poids de l'usure, il abandonne sa terre qu'il ne cultiveroit que par son Créancier, & ce Créancier s'en empare à vil prix, après que les formalités l'ont laissée en friche pendant plusieurs années. Or toute la masse d'argent, dans sa valeur ordinaire, ne vaut pas la dixieme partie des terres. Les terres sont des richesses réelles qui

ne peuvent être suppléées qu'en partie & qu'avec peine par un commerce laborieux. Les valeurs de l'argent se suppléent aisément, & dans sa cherté il n'y en a qu'une petite partie en circulation. Soutenir la cherté de l'argent aux dépens de celle des terres, c'est préférer un à mille; c'est préférer l'Usurier au Citoyen, au Laboureur, à l'Ouvrier; c'est s'enrichir aux dépens des autres parties de l'Etat, qui ne sont en valeur qu'autant que l'abondance des circulations les anime; enfin c'est détruire le commerce intérieur, & abandonner le commerce étranger.

SUR LA BALANCE INTÉRIEURE. La Capitale est le centre où aboutissent toutes les richesses. Outre la dépense de la Maison du Roi, les Seigneurs & les Pensionnaires y consomment les revenus de leurs terres, leurs pensions, & les appointemens de leurs Gouvernemens. Les Habitans y reçoivent quarante millions de rentes sur la Ville, six ou sept millions de dividendes d'actions, &c. &c. : les gages des Jurisdictions & les frais des Plaideurs : les Fermiers du Roi, les Receveurs, les Traitans, y font venir tous leurs produits : ce sont les Provinces qui

fournissent à tant de dépenses annuelles. Les impositions sont toujours évaluées & payées en argent, comme mesure commune, mais elles sont toujour réductibles en denrées : sans cela les Provinces épuisées d'argent, dès la premiere année, seroient dans l'impuissance de payer l'année suivante. Ainsi lorsque le Législateur regle l'imposition, il doit déterminer la somme de chaque Province sur l'abondance de ses denrées, & sur ses ressources pour les vendre; ressources qui, de proche en proche, dépendent de la Capitale & des opérations du Gouvernement. C'est principalement des consommations de la Capitale que les Provinces tirent l'argent, qui doit remplacer ce qu'elles paient annuellement de taille, de sel, de dixieme, &c. Plus l'imposition augmente, & plus la consommation devient nécessaire, à cause des profits sur les entreprises, sur les recouvremens, &c. Et voilà comment le luxe peut être avantageux, lorsqu'il y aura tant de moyens de s'enrichir dans la Capitale. Les étoffes d'or de Lyon, les vins de Bourgogne & de Champagne, les volailles de Normandie & du Maine, les perdrix & les

truffes du Périgord, paient les tributs de ces Provinces. Le vulgaire ignorant s'irrite de ces grandes dépenses, & l'homme d'Etat les regarde comme un effet desirable d'une cause qui en devient moins mauvaise.

SUR L'ARITHMÉTIQUE POLITIQUE. Sous ce titre, nous voulons faire entendre que tout est réductible au calcul, & que par le calcul on peut estimer & juger probablement le parti le plus convenable que doit prendre un Législateur, un Ministre, soit pour rejetter ou pour accepter une entreprise. Il y a une grande différence entre les calculs faciles qui sont à la portée de tout le monde, & ces calculs compliqués qui sont d'une recherche fine & profonde: il n'y a point de Marchand de boutique, ni de Commis de finance qui ne fasse aisément les premiers. L'habitude seule les fait faire promptement. Mais dans les objets de Législation, ce n'est qu'avec un grand travail que le plus grand génie peut découvrir toutes les faces de tant d'objets différens qu'il est obligé d'embrasser en même-temps: il doit déterminer son choix sur la pluralité des possibilités où entrent le calcul des hommes,

mes, le nombre des travailleurs, la valeur des travaux, les moyens de les multiplier & de les faire valoir, &c.; & dans ce ſens le meilleur Calculateur devient le meilleur Légiſlateur.

MÊME SUJET.

Extrait du Livre de M. Melon ſur le Commerce, 1735.

TOUT le monde ſçait en général, qu'un commerce floriſſant fait le ſoutient & la ſplendeur d'un Etat; mais ſur quels principes & par quels reſſorts peut-on faire fleurir le commerce même? Voilà ce qu'on peut appeller en termes populaires, la magie noire du gouvernement d'un Etat. Très-peu de gens y ſont initiés : & on ne peut ſçavoir trop de gré à un eſprit judicieux & éclairé qui s'applique à débrouiller une matiere ſi obſcure.

Pour établir quelques principes : ſupposons quatre Iſles, qui d'abord commercent entr'elles avec égalité, & dont l'une prend enſuite la ſupériorité ſur les autres. Si on examine les cauſes de cette ſupériorité, on trouvera, 1°. que

c'est que l'Isle dominante a un terroir qui produit le plus de la denrée la plus nécessaire, qui est le bled: 2°. Que par sa police & son industrie, elle a sçu augmenter le nombre de ses habitans: 3°. Qu'elle a sçu les mettre en état de faire un commerce avantageux, en multipliant dans une juste proportion la quantité de gage ou d'équivalent de changes. Il y a donc trois objets principaux qui doivent attirer toute l'attention du Prince par rapport au commerce; 1°. le bled qui en est la base; 2°. l'augmentation des habitans; 3°. les monnoies & leur représentation: par-là un Etat devient dominant; & quel en sera l'avantage? C'est, 1°. d'attirer, par son industrie, les habitans des Etats appauvris, qui abandonneront leur Pays natal pour venir dans les Pays d'abondance, & cette augmentation d'habitans assure sa domination. 2°. L'Isle riche soutiendra le commerce des Isles dont elle n'aura rien à craindre, & détruira celui des Isles dont le commerce peut l'allarmer.

Ces principes posés, examinons chaque point en détail. Les magasins de bled sont d'une grande importance,

ſoit dans un petit Etat, ſoit dans un grand; il faut enſuite établir la liberté du commerce & le protéger.

1°. A l'égard des Colonies: nous dirons qu'une Nation qui ſe dépeuple pour allèr au loin habiter de nouvelles terres, quelque riches qu'elles ſoient, devient bientôt également foible par-tout: ſa force doit être dans le lieu de ſa domination: pour ſentir cette vérité, que l'on compare la conduite de l'Eſpagne dans l'établiſſement de ſes Colonies, avec celle de la Hollande. L'Eſpagne s'eſt dépeuplée tout d'un coup, dans le temps que l'expulſion des Maures l'avoit déja tant affoiblie. De là, la décadence de la puiſſance Eſpagnole, qui depuis a langui avec les titres pompeux des Pays qui reconnoiſſent ſes Loix: au lieu que la Hollande ne s'eſt point dépeuplée pour peupler les Iſles de Java & de Ceylan: elle n'y a envoyé que la ſurabondance de ſes habitans, & tous ſes établiſſemens n'occupent pas quatre-vingt mille hommes, parce qu'elle ne les emploie qu'à défendre ſes forteresses, ſes magaſins & ſes vaiſſeaux.

2°. A l'égard des Compagnies excluſives & particulieres, il y a deux

cas où ces Compagnies sont nécessaires; 1°. dans tous les commencemens d'établissemens, soit pour récompenser la découverte, soit pour encourager les Entrepreneurs. 2°. Lorsque des particuliers réunis sous l'autorité souveraine, ne sont pas assez forts pour soutenir un grand établissement, & que la concurrence peut le détruire, ou en rendre le commerce nuisible à la Nation. L'exclusif dans un commerce, se présente d'abord sous la face odieuse d'ôter la liberté; mais lorsque la raison & l'expérience apprennent que cette liberté tourne toujours au préjudice de la Nation, alors l'exclusif devient sage.

3°. L'industrie des Habitans du Pays: elle est sans contredit un des plus grands fonds du commerce: c'est travailler à augmenter le commerce que de travailler à perfectionner l'industrie, soit par de nouvelles inventions, soit par la multiplication des ouvriers, ou, ce qui revient au même, par leur diminution, en trouvant le moyen de faire exécuter par un seul homme, la même quantité d'ouvrage qui demandoit le travail de plusieurs. C'est ici le lieu de combat-

tre un préjugé formé par l'ignorance ; & qui empêche quelquefois les plus solides établissemens : si on distribue de l'eau dans tout Paris par des fontaines & des machines, que deviendront, demande-t-on, les Porteurs d'eau ? Si l'on fait des canaux dans les Provinces, que deviendront les Voituriers ? Si le Roi bornoit le nombre des domestiques, que deviendroit cette multitude effroyable de laquais ? La réponse est aisée : ils se feroient Laboureurs, Soldats, Matelots ; ils travailleroient dans les Manufactures & les Magasins : en un mot, ils feroient autre chose à l'avantage du Commerce & au profit de la Nation.

4°. *Le Luxe.* Il est constant que le Législateur en peut retirer utilité pour le bien de la société : car sur le pied où sont aujourd'hui les choses, & où elles ont été de tout temps, il est évident que le luxe n'est pas un objet indifférent pour le commerce & le bien d'un Etat. Que le luxe en général soit contraire à l'esprit du Christianisme ; c'est ce qui est hors de doute. Cependant il peut y avoir de l'équivoque dans ce qu'on appelle *luxe* : car, 1°. ce qui étoit luxe pour nos peres, est à pré-

sent commun; & ce qui l'est pour nous, ne le sera pas pour nos neveux. Des bas de soie étoient luxe du temps de Henri II; & la fayance l'est autant, comparée à la terre commune, que la porcelaine comparée à la fayance. 2°. Le luxe étant une suite nécessaire de toute société, où regne l'abondance & la sécurité, le Législateur peut bien en empêcher l'excès; mais il ne peut pas le supprimer absolument; & ne pouvant le supprimer, il doit le faire tourner au profit de la société. Car, lorsqu'un Etat a des hommes nécessaires pour les terres, pour la guerre, & pour les manufactures, il est utile que le surplus s'emploie aux ouvrages du luxe, puisqu'il ne reste plus que cette occupation, ou l'oisiveté; & qu'il est bien plus avantageux de retenir les Sujets dans le lieu de la domination quand ils y trouvent à vivre, que de les envoyer dans des Colonies où ils ne travaillent que pour le luxe. Le sucre, le caffé, le tabac, ne sont que le luxe nouveau. Mais n'est-il pas décidé que le luxe amollit une Nation? Autre équivoque. Car si par ce mot on entend une paresse oisive, telle qu'est le luxe Asiatique, rien n'est plus

vrai : mais on ne peut pas dire la même chose de la richesse des habits, de l'abondance de la table, & de la somptuosité des meubles. On voit du moins par expérience, qu'il se trouve souvent beaucoup plus de valeur & de courage dans une Nation riche & somptueuse, que dans une Nation indigente. Au contraire, le luxe est en quelque façon le destructeur de la paresse & de l'oisiveté. Lorsque dans les dernieres guerres les Armateurs des Villes maritimes revenoient chargés des dépouilles ennemies, étaler leur opulence par des profusions extraordinaires; c'étoit le lendemain à qui feroit de nouveaux armemens, dans l'espérance de gagner de quoi faire les mêmes dépenses. L'austere Lacédémone n'a été ni plus conquérante, ni mieux gouvernée, ni n'a produit de plus grands hommes, que la voluptueuse Athenes. Cependant ces réflexions politiques doivent souffrir quelque restriction dans les principes de la Religion Chrétienne.

5°. A l'égard des monnoies, il faut observer, 1°. que la valeur numéraire n'a aucune valeur intrinseque que le poids & le titre. 2°. Qu'ayant été

haussée d'un, à plus de soixante, sans avoir altéré ni le Commerce, ni la Finance, elle est indifférente à l'un & à l'autre. 3°. Qu'elle est actuellement dans la proportion des impositions, & que tout changement ne pourroit être que nuisible. Au reste rien n'est plus important que de conserver le crédit public & la confiance sur les rentes de l'Hôtel-de-Ville, sur les plus fameuses Banques de l'Europe & sur celle de Paris.

SUR L'ARGENT ET LES DENRÉES.

Essai sur les Monnoies, & le rapport entre l'Argent & les Denrées, par M. Dupré. Paris 1746.

L'ARGENT est une marchandise, qui hausse ou baisse plus ou moins dans l'estime des hommes, selon qu'elle est plus ou moins abondante, comme le bled, le vin, &c., ainsi les constitutions ne sçauroient être toujours sur le même pied. Cependant il est nécessaire de resserrer dans certaines bornes l'intérêt de l'argent, tant afin que les Cours de Justice puissent régler les

dommages en diverſes rencontres, que pour défendre la jeuneſſe & l'indigence contre la ruſe & l'avidité des Uſuriers.

L'intérêt de l'argent hauſſe, lorſque la quantité des eſpeces d'un Royaume ne ſuffit pas aux dettes que les habitans ont contractées, ou qu'elle n'eſt pas aſſez conſidérable pour l'étendue de leur commerce, quand les eſpeces ne circulent pas, ou qu'elles ſubiſſent une diminution conſidérable de leur *numéraire* : ce même intérêt baiſſe par les raiſons oppoſées : enfin l'intérêt de l'argent eſt relatif à la quantité des eſpèces d'un Royaume, comparée à ſa dépenſe générale.

Le prix de chaque choſe eſt déterminé par la quantité d'argent deſtinée dans un Royaume au particulier de cette eſpece de marchandiſe. La circulation eſt eſſentielle au bien de l'Etat, mais il ne faut pas lui attribuer plus de vertu qu'elle n'en a; & elle ne multiplie point les eſpeces.

Comme les conſtitutions de rente courent de plus grands haſards que les terres, le produit de l'argent eſt un peu plus fort : celui qui emprunte peut faire banqueroute, & devenir inſolvable; au lieu qu'à l'égard des terres,

ſi le revenu manque quelquefois, le fonds demeure. En diminuant l'intérêt de l'argent, on détourne les Etrangers de venir s'établir parmi nous ; ainſi nous faiſons une double perte ; nous manquons à augmenter notre Peuple, dont le nombre eſt la plus grande force d'un Etat ; nous manquons de plus à augmenter notre richeſſe.

L'argent étant devenu beaucoup plus commun qu'auparavant en Europe, depuis la découverte du Nouveau-Monde, il eſt aiſé de comprendre qu'on en donne plus aujourd'hui qu'on n'en donnoit il y a quatre ou cinq ſiecles pour les mêmes choſes. Mais combien en donne-t-on plus qu'on n'en donnoit ?

Pour s'en former une idée, il faut ici développer le principe de M. Locke ſur cette matiere. Ce docte Anglois prétend que le prix des choſes eſt relatif à leur conſommation, & à la quantité d'argent deſtinée dans un Royaume à chaque branche du commerce. Par exemple, le bled augmente ou diminue de prix par l'inégalité des récoltes pendant le cours de dix années, & il monte quelquefois à un prix très-haut, tandis qu'une augmen-

tation considérable de récolte ne le fait pas baisser, à beaucoup près, autant que la diminution de la récolte l'avoit fait monter.

M. de Vauban dit que la France, dans les bonnes années, a de quoi nourrir ses habitans l'espace de dix-huit mois. Quelques-uns, avec moins de vraisemblance, vont jusqu'à trois ans. Que ferions-nous de notre superflu? L'Allemagne, l'Angleterre & la Sicile ont beaucoup plus de bled qu'il ne leur en faut. L'Angleterre donne une récompense à ceux qui font sortir des grains lorsqu'ils n'excedent pas certain prix. L'Afrique & la Sicile nourrissent une partie de la Provence. La Turquie, la Pologne, le Dannemarck & la Suede ont amplement leur provision. L'Italie & l'Espagne n'ont pas par proportion autant de peuple que de grains. La Hollande ne recueille guere que le tiers des bleds qu'elle consomme; mais elle tire de divers Pays le surplus. Il n'y a pas dans les Colonies Françoises, Espagnoles, Angloises, plus de deux millions d'hommes vivant de pain de froment. Nous ne portons point de bled à la Chine, ni au Mogol. Que deviendroient donc nos grains, si nous

recueillions communément du bled pour dix-huit mois ? Y auroit-il jamais aucune cherté ?

Suppoſons l'arpent quarré de dix perches en longueur, ſur dix perches en largeur, chaque perche de vingt-deux pieds. Donnons à la lieue quarrée trois mille ſix cens arpens quarrés. Dans ſon état préſent, la France avec la Lorraine, réduite au quarré, ſur la Carte de M. de Liſle n'a pas en longueur cent ſoixante-quinze lieues, & en largeur cent cinquante lieues, de deux mille cinq cens toiſes chacune : ainſi elle ne contient pas vingt-ſix mille deux cens cinquante de ces mêmes lieues quarrées, ou quatre-vingt-quatorze millions cinq cent mille arpens quarrés. Prenons un tiers pour les rivieres, chemins, villes, villages, jardins, chanvres, prés, & tous les grains qui ne ſervent pas à la nourriture des hommes : un tiers pour les bois, landes, rochers, bruyeres, marécages & terres incultes : il n'y aura plus que trente-deux millions d'arpens de terres labourables. Cependant l'Auteur, pour la commodité du calcul, a ſuppoſé quinze cens mille arpens quarrés plus qu'il n'y a ; & dans la même vue,

il ajoute un million d'arpens quarrés aux trente-deux millions, pour divifer la fomme totale en trois tiers. Un tiers, c'eft-à-dire onze millions d'arpens quarrés, eft en bled; un tiers en avoine; & le dernier tiers repofe. Chaque arpent, l'un dans l'autre, rend en bled quatre feptiers mefure de Paris; ce qui fera quarante-quatre millions de feptiers, d'où il faut retrancher environ fept millions de feptiers pour les femences : il ne refte donc que trente-fept millions de feptiers pour la nourriture des hommes. Affignant à chacun trois feptiers de bled pour fa fubfiftance pendant une année, la France ne pourra nourrir qu'entre douze & treize millions : d'où l'Auteur conclut, que nous n'avons guere en grain que le néceffaire, & que le Peuple n'eft pas auffi nombreux qu'on fe l'imagine. Si la fuppofition eft fautive en quelque chofe, du moins elle ne fçauroit s'éloigner beaucoup de la vérité.

Mais le principal but de l'Auteur, c'eft de déterminer combien plus d'argent on donne aujourd'hui pour acheter telle quantité de telle marchandife, qu'on en donnoit il y a quatre ou cinq fiecles.

Pour exécuter ce projet, il a été nécessaire de rechercher ce que le septier se vendoit en divers temps très-éloignés les uns des autres, & ce que le marc d'argent fin étoit estimé.

En 1523, qui est le terme le plus éloigné que l'Auteur ait pu trouver, la taille montoit, sur la Généralité de Paris, à un million quatre-vingt-neuf mille cent quatre-vingt-dix-neuf livres; & en 1743, elle montoit, sur la même Généralité, à cinq millions sept cens vingt-quatre mille six cens trente-huit livres.

La Capitation qui ne se payoit pas en 1523, produisit en 1743 un million sept cens quarante mille deux cens soixante-onze livres, sans y comprendre celle de Paris : & si l'on considere l'augmentation des Aydes & de la Gabelle, les impositions auront décuplé, quoique la valeur des especes depuis 1523 jusqu'à nous ne soit montée que d'un à trois & demi : car le marc d'argent, qui produisoit environ quinze livres en 1523, ne produiroit aujourd'hui que cinquante livres six sols.

Il suit de cette Observation, 1°. que les subsides augmentant avec les nécessités de l'Etat, peuvent obliger les

particuliers à donner des mêmes choſes trois fois plus de poids d'argent qu'on n'en donnoit en 1523. 2°. Que la plus grande partie des charges de l'Etat, tombe réellement ſur ceux qui ont leurs biens en rentes, quoiqu'ils ne paroiſſent y contribuer en rien, lorſqu'ils demeurent dans des Villes qui ne ſont pas taillables, ou que par quelqu'autre titre ils ſont exempts de ce ſubſide. On n'en doutera pas, ſi l'on conſidere que le Propriétaire & le Fermier ſont à peu près dans le même état (lorſqu'on ſuppoſe les Tailles augmentées juſqu'à cinquante-quatre millions de livres) qu'ils étoient quand elles montoient ſeulement à deux millions cinq cens mille livres; parce que le louage de l'argent eſt monté de ſeize ſols huit deniers à treize livres; & le prix du ſeptier de vingt-cinq ſols, à quinze ou dix-huit livres. Ce ſont donc ceux qui achetent les denrées ſur qui tombe proprement l'augmentation de la Taille, & l'excès du poids d'argent, au-deſſus du poids qu'on les achetoit autrefois.



SUR LA CIRCULATION DE L'ARGENT.

LA CIRCULATION DE L'ARGENT eſt un des grands ſoutiens du commerce. L'or, l'argent & le cuivre ſont des métaux qui doivent à l'opinion leur valeur dans le commerce. Les hommes ſont convenus d'en faire des ſignes qui repréſentent leurs autres richeſſes, & qui en ſont l'équivalent. Ainſi avec ces métaux par voie de change, on ſe procure toutes les denrées dont on manque. Dans ces changes la cupidité peut être tentée d'infidélité. Pour obvier à ces fraudes, les Etats ont marqué leur ſceau ſur les eſpeces mobiles: ce ſceau en marque le poids & le titre; c'eſt-à-dire la quantité & la qualité, ou le degré de fineſſe & la pureté du métal. Le titre n'étant pas par-tout le même, ni les poids ſynonymes, le Légiſlateur eſt obligé d'obſerver la proportion que ſuivent les Etats voiſins, quant au poids & quant au titre, déduction faite de la valeur intrinſeque

de l'alliage, qui déroge à la qualité du poids & du titre. En négligeant cette proportion, un Etat qui donneroit plus de valeur à l'un des métaux, qu'il n'en a dans les Etats voisins, s'appauvriroit réellement, & relativement par l'échange qu'il en feroit avec les métaux qu'il ne prise pas assez. Ainsi l'intérêt de chaque société exige que la monnoie fabriquée avec chaque métal, se trouve en raison exacte, & composée de la proportion unanime des titres, & de la proportion du poids observée par les Etats voisins.

Comme l'argent est l'équivalent des denrées, plus la masse augmente dans un Etat, celle des denrées restant la même, plus la masse des denrées renchérira; ainsi la valeur de l'une est toujours en raison directe de la masse de l'autre. Or la circulation n'étant que l'échange réitéré des denrées contre l'argent, ou de l'argent contre les denrées, elle ne tend qu'à établir entre l'argent & les denrées une concurrence parfaite qui les partage sans cesse entre tous les habitans d'un Pays.

De ces principes il suit. 1°. Que tout amas d'argent qu'on retire du commerce, diminue la masse commu-

ne, & devient nul pour la circulation, c'est un argent oisif dans la société. 2°. Que la soustraction de cet argent diminue la valeur des denrées, car cette valeur ne répond qu'à l'argent qui circule : ainsi tout obstacle à la circulation rompt leur équilibre & précipite la chûte des denrées. 3°. Que l'argent resserré diminue le profit du peuple industrieux, & par conséquent sa consommation; car moins il gagne, moins il consomme. 4°. Que le commerce ressent toute la perte de la circulation, & ne peut réparer le tort qu'il en souffre que par des emprunts. Pour faire sortir l'argent des coffres où il est enfermé, il faut que son maître trouve plus davantage à le prêter, qu'à le commercer. 5°. Que plus l'intérêt de l'argent augmente, plus la valeur des denrées doit diminuer; car c'est sur le prix de la denrée qu'on prend & qu'on paye l'intérêt assigné à l'argent.

Le commerce étranger est la source d'où la circulation tire la plus avantageuse augmentation de sa masse, mais pour en rendre le bienfait plus sensible, il faut que l'argent introduit dans l'Etat par cette voie, soit conti-

nuellement réparti parmi le peuple. En augmentant son aisance, il augmente sa dépense; il échaufe & aiguise son industrie, & par conséquent il donne du mouvement à la circulation; & où le bonheur est si général, la population est toujours abondante.

Enfin tout ce qui nuit au commerce, tant intérieur qu'extérieur, tout ce qui en altere la sureté dans l'Etat, épuise les sources de la circulation & de tout le commerce même. Ainsi on doit proscrire tout changement dans les monnoies, s'il ne tourne au profit du commerce, en conservant l'équilibre convenable, tant entre les anciennes & les nouvelles especes qu'entre les monnoies Etrangeres & les denrées qui doivent toujours mesurer l'argent.

SUR LE CHANGE.

LE CHANGE est le transport ou la cession, qu'un Négociant fait à un autre des fonds qu'il a dans un pays Etranger. Sous ce rapport l'origine du Change se tire de la multiplicité des dettes

réciproques, ainſi ſa nature ne peut conſiſter que dans l'échange de ces dettes ou des débiteurs. Dans cet échange, on épargne le riſque & les frais du tranſport, & les lettres de change ne ſont pas moins efficaces que le métal dont elles repréſentent la valeur.

Le prix du change eſt une compenſation pour l'inégalité intrinſeque qui fait, entre les monnoies des différens Etats, une différence, & pour les autres circonſtances qui le rendent plus ou moins néceſſaire, difficile ou diſpendieux. Ainſi cette compenſation a deux rapports : Dans le premier, on a ce qu'on appelle *le pair du prix du change :* Dans le ſecond, on a *le cours du prix du change*. L'un marque le point d'égalité intrinſeque entre les monnoies qu'on échange ou leur pair réel : l'autre indique combien ce pair réel eſt dérangé par les accidens qui en éloignent le prix du change. Ces accidens ſont l'altération du crédit public, & l'abondance ou la rareté des créances d'un pays ſur un autre. Par exemple, ſi Londres a moins de crédit que Paris, ou ſi Londres doit plus à Paris, que Paris ne lui doit, Paris ne peut faire des avances pour Londres, ou en

payer les dettes, qu'avec des risques sans aucun avantage : Paris ne se chargera donc point d'avancer pour Londres, ou de l'acquitter sans une compensation : Paris déboursera donc moins pour Londres qu'il n'en recevra; & cet accident sera une balance de commerce que Paris gagnera sur Londres. Si cet excédent est de 4 sur 1000, 1000 + 4 de Londres ne vaudront à Paris que 1000, & par la raison inverse 1000 de Paris vaudront à Londres 1000 + 4. Le Change de Londres à Paris sera donc plus bas, c'est-à-dire, plus désavantageux, & celui de Paris à Londres plus haut, ou plus avantageux de 4 sur 1000. Le cours du prix du Change entre ces deux Villes varie, comme les accidens dont il dépend, & dont la nature est de varier sans cesse. Si le Change entre ces deux Villes se fait par le moyen d'une troisieme, où le cours du Change ne soit pas dans la même raison qu'entr'elles, ce circuit altérera les conditions du Change, & les rendra meilleures pour Londres, si Londres a plus de crédit & plus de créance dans cette Ville intermédiaire que dans Paris. On peut remarquer ici que les opérations de ce

commerce sont très-savantes & très-liées aux opérations politiques du Gouvernement.

De toute cette doctrine, il résulte 1°. qu'un Etat peut, sur le cours mitoyen de ses changes avec tous les autres Etats, pendant un certain temps, juger, si durant ce même espace la balance générale du commerce lui a été avantageuse. 2°. Que tout excédent des dettes réciproques de deux nations doit être payé en argent, & par conséquent est une perte pour le trésor de la nation qui le paye. 3°. Que le peuple redevable de cette balance perd, dans le change des Débiteurs, une partie du bénéfice qu'il eût pû faire sur ses ventes, & que le peuple créancier, outre cet excédent qu'il reçoit en argent, gagne une partie de sa dette réciproque dans l'échange qui se fait des Débiteurs. 4°. Que quand les dettes d'une nation sont capables d'opérer une baisse considérable sur ses changes, il lui est plus avantageux de transporter l'argent en nature que d'augmenter sa perte en la faisant ressentir au commerce.

MÊME SUJET.

LE CHANGE regarde l'argent en général : sa valeur courante & usuelle dans un pays est une chose toute arbitraire, & qui se décide uniquement par la volonté du Prince qui le gouverne ; mais le commerce d'un pays ne se borne pas à ce pays, & les valeurs arbitraires étant différentes dans les divers Etats, par la diversité des volontés du Prince, les valeurs respectives des monnoies se trouvent différentes par conséquent, & l'on est obligé, pour avoit une mesure commune, de recourir aux valeurs intrinseques des métaux marchands.

La valeur intrinseque de l'or, de l'argent, ne peut être que l'or, l'argent même, leur réalité, leur vérité en quelque sorte leur personne. S'ils étoient purs partout ou de même aloi, de même titre, le poids décideroit de leur vraie valeur. Mais y ayant toujours de l'alliage, & cet alliage étant compté zéro dans leur valeur absolue, c'est la quantité seule du pur

or, de l'argent pur qui se trouve dans cet alliage qui décide du fin & de la valeur de la piece alliée.

C'est le Prince qui regle & notifie la quantité d'alliage que la monnoie contient, sans quoi on seroit obligé, par le change, de recourir à l'épreuve de l'eau forte ou du feu, comme les Chymistes pour la séparation des métaux alliés.

Cela une fois posé, il y a trois valeurs compliquées, & qu'il est important de bien distinguer dans la valeur de toute monnoie qui court dans un Etat. 1°. La valeur numéraire & arbitraire que le Prince y attache, & qui fait, sans aucune discussion, toute sa valeur dans le commerce intérieur de cet Etat. 2°. Le poids absolu de l'espece numérique auquel l'Etranger regarde nécessairement, parce qu'il est différent de celui de l'espece qui court dans son Pays. 3°. Le poids intrinseque & spécifique de l'or & de l'argent caché sous le poids absolu, & qui est pour cet Etranger le seul titre de valeur de cette espece, & la seule regle qui le dirige dans l'échange qu'il fait de son or & de son argent, contre l'or & l'argent étranger.

Suivant

Suivant cette regle, il faut, par exemple, sans aucun égard aux valeurs numéraires, que le poids absolu de l'espèce qu'il reçoit, soit au poids absolu de celle qu'il donne, comme réciproquement est le poids spécifique du pur or qui est dans celle-ci, au poids spécifique du pur or qui est dans celle-là. Le poids spécifique se nomme le *titre*, ou le *fin*, ou même le karat dans l'or, & le *denier* dans l'argent; c'est ainsi que le pair du Change est en raison réciproque des poids & des titres.

Cela est tout simple : le pair du change & du commerce en général ne peut se trouver que dans la juste compensation des choses échangées : votre monnoie est moins forte que la mienne, vous devez donc m'en donner une plus grande quantité, un poids plus grand à proportion, la quantité devant suppléer à la qualité : c'est-là le pair; mais si la proportion n'est pas juste, le change hausse ou baisse, qui donne ou reçoit plus ou moins en quantité ou en qualité.

Or chacun tirant de son côté, & l'équilibre en toutes choses roulant sur l'indivisible, le pair est rare; & voici ce qui fait pencher la balance d'un ou

d'autre côté : il y en a d'abord une cause générale, & ensuite deux causes particulieres.

La cause générale vient de la nature équivoque de l'argent. De toutes les richesses, c'est la plus prisée ; c'est même chez le peuple la seule richesse, *la richesse tout court.* Dans son origine cependant ce n'étoit que le signe de la chose, c'étoit le gage, c'étoit le prix de la marchandise. Aujourd'hui & depuis longtemps, c'est la marchandise, c'est la chose.

Pour peu que la circulation en soit interrompue, altérée, moins vive, dès ce moment son prix, sa valeur augmente indépendamment & contre la volonté du Législateur, qui le met en honneur, d'autant plus qu'il le met plus au rabais. Alors arrive ce double phénomene qui paroît contradictoire, & qui est bien lié par la nature des choses : c'est que tout le monde cache l'argent, & tout le monde court après l'argent ; il ne circule plus ; on circule en quelque sorte soi-même pour l'entraîner : Et contre toutes les loix de la circulation, qui seule donne le prix aux effets du commerce, c'est la circulation qui rend l'argent plus précieux ; à un

point que pour le faire circuler dans ses mains, exclusivement à tout autre, on donne tout ce qu'il y a de plus précieux, les marchandises les plus cheres, les denrées les plus nécessaires, sa vie : disons plus, on donne l'argent même pour l'argent, c'est-à-dire, on en sacrifie une partie réelle pour se procurer l'apparence du tout : ce qui donne à ce vers d'Horace, *Rem quocumque modo rem*, toute l'expression qu'il peut avoir.

Voilà la cause générale : l'argent devient marchandise, & la plus précieuse des marchandises : on le négocie, on l'agiote, on le change ; & c'est la cause générale de tous les symptômes qui agitent ce change, & le rendent sujet à mille alternatives de haut & de bas. Venons aux causes particulieres de cette espece de réciprocation ou flux & reflux.

1°. Il y a une cause naturelle, qui rend communément le change avantageux à une Nation. Si par la bonté naturelle de son terroir, par la commodité de sa position, par l'intelligence, l'activité & l'industrie de ses habitans, elle fournit à l'Etranger plus de denrées, plus de marchandises qu'elle

n'en reçoit : voilà tout d'un coup une cause du haussement du change : car à raison de cet excédent de marchandises, la Nation qui le fournit en retire un excédent d'argent, en raison doublée, comme disent les Géometres, excedent en quantité & en qualité. En voici le mystere, car c'en est un, mais non pour le Négociant qui le pratique s'il ne l'entend.

Par le commerce en grand, de Nation à Nation, les choses ne se paient point de la main à la main, mais par les détours de la Lettre de change, par le change en un mot : ce sont ces lettres de change qui circulent, qui courent après l'argent, & plus elles courent, plus l'argent va à pas mesurés : Et comme elles abondent dans la Nation qui a reçu l'excédent des marchandises, l'argent devenu marchand, hausse de prix, redouble de valeur : plus la valeur augmente, plus le titre diminue, plus la qualité baisse ; & pour la compenser, il en faut encore, par cette raison, une plus grande quantité. Malheur aux pauvres ! Dieu les a pourtant canonisés, mais c'est dans la morale.

Or, comme la France a tous les avan-

tages de la pofition, du terroir, de l'induftrie qui font hauffer le commerce, elle a auffi communément l'avantage du change, qu'il ne tient peut-être qu'à elle de conferver toujours : car on eft bien fort, lorfqu'on a la nature de fon côté.

Mais 1°. il arrive des mouvemens fubits, extraordinaires & convulfifs dans le change, dans le commerce en général & dans nôtre change, dans notre commerce en particulier; & le changement des monnoies en eft la caufe la plus immanquable & la plus ordinaire : car les variations des monnoies nous ont toujours rendu le change défavantageux; & hors delà le change a communément roulé à notre avantage.

A l'égard des variations du prix de toutes chofes, trois caufes reglent le prix courant des denrées. 1°. Leur activité naturelle, 2°. l'abondance ou la ftérilité des denrées, 3°. la valeur numéraire des monnoies.

La culture de la terre & l'induftrie font l'origine & les principes de toutes les richeffes & les deux feuls objets fur lefquels roulent les finances, Qui dit l'induftrie, dit les Arts, & toute forte d'Arts qui vont à multiplier &

à améliorer les denrées. Il seroit à souhaiter, que, donnant lieu à toute sorte d'industries honnêtes de se développer, on multipliât si fort les denrées & tous les biens de commerce, que l'Etranger en soit comme inondé, & que ne pouvant nous en fournir l'équivalent, il se trouvât en défaut avec nous, & fût forcé de remplir cet équivalent en especes d'or & d'argent. Le parfait de cette maxime (de M. du Tot) seroit qu'en multipliant les besoins de l'Etranger & en secondant son luxe, nous puissions mettre un frein à notre luxe & à nos besoins. Mais qu'il est difficile de réveiller les passions d'autrui sans y participer, sur-tout dans une abondance pécuniaire!

SUR LE COMMERCE

MARITIME EN GÉNÉRAL.

Droit public de l'Europe. La Haye, 1746.

TOUT le monde est persuadé aujourd'hui qu'une Nation ne peut être heureuse & florissante sans le commerce,

& qu'on ne ſçauroit amaſſer trop de tréſors. Platon penſoit bien autrement : il vouloit que les Citoyens, dans cette République qu'il a imaginée, ne fuſſent ni riches, ni pauvres, ni qu'ils habitaſſent trop près de la mer, parce que la miſere, l'opulence, le voiſinage de la mer corrompent les mœurs, & par une ſuite inévitable cauſent la ruine des Loix & des Etats. Voilà une doctrine qui révolteroit les Politiques de notre temps.

Le commerce de l'Europe eſt diviſé en cinq branches : le commerce intérieur de chaque Nation ; le commerce des Européens entr'eux, & celui qu'ils font aux Indes, en Amérique, & ſur les côtes d'Afrique. Le commerce intérieur n'enrichit point par lui-même un Etat, puiſqu'il n'y fait entrer aucun argent ; mais il eſt la baſe du commerce étranger, qui lie toutes les Nations enſemble par le beſoin qu'elles ont les unes des autres. On va chercher dans le Nord des bois de conſtruction, des grains, de la cire, du goudron, &c. La France a ſes vins, ſes eaux-de-vie, ſes ſels. Chaque Etat poſſede quelque richeſſe particuliere, ſoit qu'il la tienne de la nature ſeule,

ſoit qu'il la doive à ſon induſtrie. La Nation qui habite le climat le plus fertile devroit naturellement faire un plus grand commerce. Cependant la Hollande, qui ne nourrit du produit de ſes terres que la huitieme partie de ſes habitans, a des tréſors immenſes qui ſont le fruit du trafic peut-être le plus étendu de l'Europe. Ce qui fait le bonheur des Hollandois, c'eſt que les Peuples aux dépens deſquels ils s'enrichiſſent, vivent dans l'ignorance de leurs intérêts & dans la pareſſe. L'induſtrie de ces Républicains ſeroit bien inutile, ſi toutes les Nations, dont ils ſont comme les Facteurs, imitoient le Parlement d'Angleterre, qui fit en 1660 un réglement où l'on voit tout ce que la politique a pu imaginer pour augmenter & aſſurer les progrès du commerce de l'Angleterre. L'objet principal de tout le réglement, c'eſt l'*interdiction de tous les Ports Britanniques, ſoit en Europe, ſoit ailleurs, à tout vaiſſeau étranger, qui n'eſt pas chargé de marchandiſes crues, ou fabriquées dans ſa Nation.*

Par cette loi inviolablement gardée, les Anglois ont été forcés d'aller chercher eux-mêmes ce que les vaiſ-

ſeaux de leurs voiſins n'avoient pas permiſſion de leur apporter. Voilà ce qui ſoutient la marine d'Angleterre.

La voie la plus sûre & la plus courte d'augmenter le commerce d'un Etat, c'eſt d'y faire fleurir la navigation. Une Nation qui attend pour vendre, qu'on vienne acheter, doit ſouvent ſe trouver ſurchargée de denrées, & par conſéquent négliger un travail dont elle n'eſt pas récompenſée. Jean de Wit, qui connoiſſoit ſi bien ſa patrie, attribue à la pêche des Hollandois, non à cauſe de ſes produits immédiats, mais parce qu'elle eſt l'ame de leur marine, toutes les reſſources qu'ils ont trouvées en eux-mêmes pour s'affranchir de la domination Eſpagnole, & pour acquérir la conſidération dont ils jouiſſent.

L'Auteur, dont nous venons d'expoſer les réflexions, examine enſuite la queſtion de ſçavoir, *ſi la Nation qui ſeroit maitreſſe de la mer, deviendroit auſſi la maitreſſe du Continent* : il y a plus de trois mille ans que cette queſtion fut propoſée pour la premiere fois.

Les Grecs, du temps de Xerxès, étant demeurés les maîtres de la mer

par la victoire de Salamine, conserverent l'empire du Continent, & des Isles qu'ils occupoient. Si les Romains n'avoient pas eu des flottes supérieures à leurs ennemis, comment auroient-ils pu asservir les Isles de la Méditerranée, subjuguer l'Espagne & Carthage, & affermir leur empire dans l'Asie? Mais on concluroit mal de l'exemple des Grecs & des Romains, que l'Etat qu'on laisseroit devenir en Europe le plus puissant sur mer, deviendroit le maître des autres. Depuis plus de trois siecles que la marine est en estime, ce n'est pas la mer qui a décidé du sort des Etats. La prise de quelques places importantes qui ouvroit des Provinces entieres, quelques batailles gagnées à propos, & dont on a sçu profiter, ont terminé la guerre.



OBSERVATIONS

SUR LE COMMERCE D'ANGLETERRE.

Extrait de la Traduction du Négociant Anglois. Paris 1753.

En Angleterre toute la police du commerce est si bien entendue, qu'elle n'aspire jamais qu'à en assurer à la Nation tous les profits, ou du moins à ne se relâcher sur aucun, que pour l'en dédommager avec usure sur un autre. Si une branche du commerce s'éteint, malgré ce qu'on peut faire pour la nourrir, une autre pousse bientôt & la remplace; ou bien on fait circuler, dans quelques-unes de celles qui sont vivantes, les fonds qui devenoient oisifs & stériles : ainsi l'arbre entier est toujours, autant qu'il se peut, également fertile.

Les finances de l'Angleterre sont l'aliment & le soutient de son commerce. Le grandes taxes sont sur les especes qui se consomment : pour augmenter la consommation (d'où l'Etat tire ses revenus, on favorise l'industrie : ainsi

nulle taxe perſonnelle ſur les Laboureurs, Manufacturiers, & Matelots. Les terres ſont taxées ſelon un ancien cadaſtre fort inférieur à leur produit actuel. C'eſt l'Etat qui régit les finances : le produit en eſt peut-être moindre, mais les fonds du commerce en ſont mieux connus. En Angleterre, on ne ſouffre point de Traitant : on eſt perſuadé que ces hommes intéreſſés, n'offrent que des avances, ou des ſecours ruineux ; qu'ils ne s'enrichiſſent qu'en appauvriſſant l'Etat.

Il ne ſort d'Angleterre ni or, ni argent qu'on ne le déclare, & quand ces métaux ſont monnoyés, l'exportation en eſt défendue. Cette police produit deux bons effets : le premier eſt, que l'Etranger porte volontiers ſon or & ſon argent dans un Pays où l'on eſt toujours prêt à le recevoir, & à le vendre poids pour poids, titre pour titre : le ſecond eſt, que le Public eſt toujours à l'abri de ces variations de monnoies qui ruinent le commerce & le crédit d'une Nation.

Lorſque l'Angleterre fit la réduction de l'intérêt de l'argent à trois & demi pour cent, ce fut par un motif qui porte ſur une maxime évidente : c'eſt

qu'entre plusieurs Nations, celle qui aura l'argent à meilleur marché, toutes choses égales d'ailleurs, vaincra les autres dans la concurrence.

Analysons le principe d'où sort cette maxime. 1°. Dans une Nation qui n'est pas conquérante, la masse de son argent ne peut croître que par ses mines, ou par son commerce avec l'Etranger : ce nouvel argent se répand, & bientôt la somme grossit, excede la mesure des denrées dont l'argent est le signe : ainsi le prix des denrées doit hausser dans la même proportion que grossit la masse de l'argent.

2° Que la mine cesse de donner, & le commerce d'aller, la nouvelle masse d'argent se répartit dans la proportion où étoit l'ancienne. Le prix des denrées qui s'étoit élevé, ne baissera pas. Les pauvres que la consommation intérieure n'occupe pas deviennent plus misérables qu'auparavant, puisqu'on ne leur a pas diminué le prix des denrées, en leur diminuant les moyens de se les procurer. Ainsi dans cette Nation, il y aura plus d'emprunteurs que de prêteurs, par conséquent l'intérêt de l'argent se soutiendra.

3°. Que le commerce étranger se

ranime, un grand nombre d'hommes vont s'enrichir par leur induſtrie ; le nombre des emprunteurs diminue, celui des prêteurs augmente; la concurrence des Négocians, réduit leurs profits ; ils ſont obligés de recevoir un moindre intérêt de leur argent ; de-là l'Auteur conclut que le bas prix des intérêts indique la force du commerce, & que le haut prix des uns décele la foibleſſe de l'autre.

Faiſons avec l'Auteur l'application de ces principes aux circonſtances où l'Angleterre a fait ſa derniere réduction d'intérêt ; c'eſt-à-dire à ces derniers temps (1743, 1744.), où dans l'Europe l'induſtrie de tous les Peuples s'anime & produit une très-grande concurrence.

En Angleterre, les richeſſes s'étant plus multipliées qu'ailleurs, les denrées ont dû augmenter de prix dans la même proportion ; leur valeur étant ſi haute dans l'intérieur de l'Etat, on n'a plus les mêmes profits à eſpérer, & on a toujours les mêmes riſques à courir dans l'exportation.

Il eſt vrai que cette réduction de l'intérêt fit monter les fonds de terre à un prix exceſſif : le crédit public en

ſouffrit une atteinte dont le commerce reſſentit les ſecouſſes, mais ce même commerce reprit par la ſuite ſon même équilibre, & les fonds du commerce regagnerent le ſecond rang dans la confiance publique. D'où l'Auteur avance cette maxime, que la baſe du commerce eſt toujours le produit des terres auxquelles il donne une valeur proportionnée à l'activité dont il jouit. Voilà le motif le plus puiſſant pour engager le Gouvernement à encourager l'Agriculture.

Les commerces avantageux d'une Nation conſiſtent, 1°. dans l'exportation des Manufactures & des choſes ſuperflues. 2°. Dans l'importation des matieres étrangeres pour être manufacturées, des marchandiſes qu'on réexporte, & des choſes d'abſolue néceſſité. 3°. Dans l'échange des marchandiſes contre marchandiſes. 4°. A donner ſes vaiſſeaux à fret aux autres Nations. Mais l'Auteur avertit, que l'introduction des denrées de pur luxe, & l'importation des marchandiſes qui empêchent la conſommation de celles du Pays, ſont autant de commerces déſavantageux à l'Etat.

De ces maximes il s'enſuit, 1°. qu'en-

tre les Nations qui commercent ensemble, toutes choses d'ailleurs égales, celle qui vend le plus à proportion de ce qu'elle achete; c'est-à-dire, celle qui consomme le moins de denrées étrangeres, & qui en fait le plus consommer des siennes à l'Etranger; & par conséquent celle qui à le plus de Manufactures & d'Ouvriers, de Terres & de Laboureurs, de Vaisseaux & de Matelots employés pour l'Etranger, est celle de ces Nations, dont le commerce l'emporre dans la balance. 2°. Que la Nation, dont le commerce est le plus avantageux, est celle dont le commerce rend le plus à son trésor à proportion de ce qu'elle en tire. Or plus les Manufactures, les Terres, & la Marine d'une Nation sont employés au service de l'Etranger, plus il entre d'argent dans son trésor à proportion de ce qu'il en sort.

En effet l'industrie & les fonds de cette Nation, sont comme une ferme que l'Etranger loue, & enrichit sans en acquérir la propriété, & sans n'en retirer que les denrées du cru, dont il paie la valeur en bon argent. Il ne sort donc de la Nation que les fruits de son industrie & de son sol; fruits dont

elle possede & conserve la source intarissable. Ces fruits ne sortent point sans faire rentrer leur valeur en argent. Ainsi l'Etranger remplit sans cesse les coffres de cette Nation, comme il en vuide sans cesse les magasins. Cette Nation doit donc entretenir avec beaucoup d'activité la concurrence & la circulation, la balance de son commerce doit donc prévaloir; & cette supériorité sera d'autant plus grande, qu'elle sçaura plus épargner sur la main d'œuvre par la modicité du salaire, & sur l'entretien de ses Sujets par la frugalité de son Peuple : car alors elle peut vendre à plus bas prix, & faire encore de plus grand gain que ses rivales: en baissant le prix de ses marchandises, elle leur assure une préférence qui éleve de plus en plus la balance, qui anime & perfectionne de plus en plus son industrie.

Qu'on applique ces regles avec une précision juste & agréable au commerce que font ensemble différentes Nations, on verra tout d'un coup de quel côté penche la balance, on concevra comment le commerce d'Angleterre & de la Hollande est devenu si florissant. On sçaura l'intérêt qu'une Nation peut

avoir à prohiber dans ses Etats l'introduction & l'usage de certaines marchandises, ou à imposer sur leur entrée des droits considérables.

SUR LE COMMERCE DU NORD.

Paris 1762.

L'ANGLETERRE, & la Hollande surtout, font le commerce dans les Pays du Nord, c'est-à-dire en Russie, en Suede & en Dannemarck : mais la base de ce commerce est en France, puisque ce sont nos denrées qu'on vient prendre pour les porter dans ces Pays Septentrionaux. Les denrées de France sont toutes les marchandises de notre cru ou de notre industrie. Ce dernier objet est inestimable, parce que le François a l'industrie en partage ; c'est-à-dire le talent d'inventer quelquefois, & toujours de perfectionner, d'embellir, de répandre des graces & de l'éclat sur les ouvrages de l'Art.

Il est évident que ce seroit un grand avantage pour le François, s'il faisoit par lui-même le commerce du Nord ; s'il importoit dans les Ports de Russie,

de la Suede, du Dannemarck ses vins, ses eaux-de-vie, ses sucres, ses étoffes, ses bijouteries, ses modes, &c. Sans entrer dans toutes les parties de cet avantage, quand il n'y auroit que le bénéfice immense des marchandises de retour, lequel est tout au profit de ceux qui commercent directement, il faudroit reconnoître que les Hollandois tirent de leurs voyages dans le Nord, & de la distribution qu'ils y font de nos denrées, des richesses bien capables de piquer notre jalousie.

Mais pourquoi la France néglige-t-elle de faire ce commerce qui forme un Capital prodigieux en faveur de la Hollande? L'Auteur de la Dissertation que nous citons, en donne plusieurs raisons. 1°. La France n'a ni assez de ports, ni assez de grands navires pour cette sorte de commerce : elle n'est point assez liée par des traités de commerce avec la Russie, la Suede, le Dannemarck. Ces trois Royaumes auroient un intérêt manifeste à commercer directement avec nous, *puisqu'il n'y a pas de comparaison entre recevoir les marchandises de la premiere main, ou de la seconde;* mais pour établir la confiance mutuelle, il seroit nécessaire

que notre marine fût dans un état si respectable, qu'elle n'eût rien à redouter de celle des Anglois & des Hollandois. 2°. Pour faire le commerce, il faudroit pouvoir armer à aussi bon marché que les Hollandois: & quelles sont les causes de ce bon marché? Accélérer les armemens & les expédier sans beaucoup de frais, manœuvrer sur les vaisseaux avec beaucoup moins d'équipages qu'on ne fait dans la marine de France, dépenser moins pour la nourriture du Matelot, (car le Hollandois est plus sobre que le François) exempter de droits tout ce qui sert à la navigation, avoir dans le Nord quantité de maisons de commerce où l'on tient toujours prêts les chargemens de retour, ce qui économise le temps, l'argent, &c.

L'Auteur de cette Dissertation (M. d'Epremesnil) mérite les éloges du Public par l'abondance de ses vues, & par la maniere forte & animée dont il les propose. Quoiqu'il soit difficile d'admettre tous les projets qu'il énonce ici, on doit toujours lui sçavoir gré du zele patriotique qui les lui inspire.

SUR LE COMMERCE

DE L'EUROPE AVEC LES GRANDES INDES.

Le commerce Européen porte en Amérique les denrées & marchandises d'Europe : c'est le principal débouché du superflu de cette partie du monde ; & les retours de ce commerce peuvent être évalués, année commune, pour toutes les Nations de l'Europe, à 140, ou 150 millions, moitié en matiere d'or & d'argent, & moitié en ce qu'on appelle fruits du Pays.

Outre l'avantage du débit de ce superflu, qui a utilement occupé la main d'œuvre, l'Europe profite encore du bénéfice du commerce, qu'on ne peut évaluer à moins de cent pour cent ; sur lesquels il faut à la vérité prélever tous les frais & droits des embarquations ; mais qui produisent cependant cet effet, que pour 70 ou 75 millions de marchandises portées en Amérique, il en revient en Europe une valeur réelle du double ; c'est-à-dire, 150 millions pour 75.

Des 70 ou 75 millions de matieres d'or & d'argent, faisant la moitié des retours d'Amérique, on estime que la France, l'Angleterre, la Hollande, le Dannemarck & la Suede, qui sont les seules Puissances qui aient des établissemens dans les Indes Orientales, & par conséquent les seules qui y commercent, y portent annuellement autour de 36 à 40 millions en matiere d'argent. Il reste donc annuellement, par le moyen du commerce de l'Amérique, 34 ou 35 millions ; ce qui suffit non-seulement pour remplacer l'or & l'argent qui se détruisent, ou du moins qui disparoissent par le fret & par les fabriques de dorures, mais encore pour augmenter considérablement la masse circulante de ces matieres. Et cette augmentation n'est pas moins sensible que celle de la vaisselle, & l'augmentation successive du prix des denrées : article qui devient une démonstration de l'augmentation des especes, étant reconnu que le prix des denrées se met toujours constamment & à peu près de niveau avec l'abondance ou la rareté des especes.

Et quand on supposeroit qu'on porteroit exactement aux grandes Indes

toutes les matieres d'argent que l'Amérique fournit à l'Europe, ce transport n'épuiseroit pas les especes de l'Europe.

Supposons que les vaisseaux qui commercent d'Europe en Amérique, au lieu de faire leurs retours directement en Europe s'en aillent tout de suite dans les Indes Orientales, porter l'argent qu'ils auront reçu à Carthagene, à Porto-Bello, à Vera-Crux, &c. pour la valeur de leurs cargaisons, & qu'ils échangent cet argent contre des toiles de coton & étoffes de soie, du caffé, &c. N'est-ce pas la même chose que si ces mêmes vaisseaux partoient en droiture des ports d'Europe, pour aller porter dans les grandes Indes les denrées & marchandises d'Europe, & qu'ils les échangeassent contre des denrées & marchandises des Indes pour les apporter en Europe ?

SUR LA NAVIGATION.

LA NAVIGATION est une branche du commerce. Pour qu'un Etat jouisse du profit de la navigation, il faut qu'il

roit du superflu à exporter. Mais en retour, c'est la navigation qui fait valoir le superflu d'un Etat; il n'a de prix que celui qu'elle lui assure. Le Peuple qui n'est que vendeur est toujours à la merci du Peuple navigateur. De-là, 1°. l'avantage de multiplier dans un Etat les bons ports pour faciliter la navigation & en augmenter la concurrence. 2°. La nécessité de restreindre les ports francs à la réexportation des denrées dont l'usage est intérieurement prohibé. 3°. Le retranchement des formalités qui pourroient retarder ou embarrasser le cours de la navigation. 4°. L'obligation d'accorder des gratifications aux Navigateurs, pour les mettre en état de soutenir la concurrence des Etrangers.

Un Etat bien conseillé doit supprimer tous les droits à la sortie de ses productions, & n'en permettre que sur les importations. C'est avec de grandes mises d'argent, que les Négocians amassent leurs richesses : les Etats ne peuvent se soustraire à la loi du commerce, s'ils en veulent éprouver les bénéfices.

La navigation d'un Etat ne devient florissante qu'autant que la concurrence

des

des gens de mer y eſt vive & animée : tout ce qui contribue au bonheur & à la sûreté des Négocians, fortifie la vogue de cette profeſſion. Les Etats ont beaucoup d'intérêt d'entretenir à grands frais des forces navales ; parce qu'elles protegent l'induſtrie, qui eſt l'unique ſoutien de ces forces. Le commerce rend preſque toutes les Nations rivales ; mais la querelle qu'il ſuſcite entr'elles, ne ſe décide que par leurs forces maritimes.

La navigation eſt un point délicat. Tout le monde ſçait que la ſcience des longitudes à la mer, eſt toujours une eſpece de myſtere. On a imaginé beaucoup de méthodes pour lever cette grande difficulté ; c'eſt-à-dire, pour déterminer avec juſteſſe & dans tous les temps le point précis où ſe trouve un vaiſſeau. On a imploré le ſecours de la bouſſole, des pendules, des éclipſes de lune, des ſatellites de Jupiter, du paſſage de la lune par le méridien ; mais tous ces moyens d'inſtruction laiſſent toujours quelque choſe à deſirer, ſoit pour la facilité, ſoit pour l'exactitude.

SUR LES VAISSEAUX DE GUERRE.

L'Art de mesurer sur mer le sillage (a) *des Vaisseaux. Paris* 1750.

La construction & la forme des différentes sortes de vaisseaux de guerre est quelque chose d'admirable, & digne de la curiosité de tous ceux qui n'ont vu la mer ni les vaisseaux qu'en peinture.

Les vaisseaux de guerre tiennent le premier rang : ce sont autant de citadelles plus ou moins fortes, qui se promenent fiérement sur l'Océan & sur la Méditerranée, portant par-tout une artillerie redoutable, & des Guerriers plus intrépides que ces Héros Grecs enfermés dans le cheval de Troye. Ces vaisseaux, par deux Ordonnances de Louis XIV, sont divisés en cinq rangs. Cette distinction est

(a) C'est le chemin que parcourt un vaisseau sous voile.

fondée sur leur longueur, le nombre de leurs ponts, leur port ou capacité, & sur le nombre des canons dont ils sont armés. Les vaisseaux du premier rang, depuis l'estave à l'étambord, (deux pieces de charpente posées à l'extrémité de la quille, l'une à la proue, l'autre à la poupe,) ont environ 163 pieds de longueur, & 44 pieds en largeur. Leur creux est de 24 pieds 4 pouces. Ils ont trois ponts, & portent 1500 tonneaux; c'est-à-dire trois millions de livres: car chaque tonneau, en fait de marine, est du poids de deux mille livres. Tel est le devis ordinaire d'un vaisseau François du premier rang: on en a construit autrefois de plus grands. Les vaisseaux du second rang n'ont jamais plus de six-vingt, ni moins de 105 pieds de quille. Ils ont trois ponts entiers, ou deux ponts & demi; c'est-à-dire, que le troisieme pont ne va pas de la poupe à la proue, mais n'occupe que la moitié de cette longueur depuis la poupe en avant. Le nombre de leurs canons n'est pas au-dessus de 70, ni au-dessous de 56. Nous omettons les vaisseaux des trois rangs inférieurs. On appelle vaisseaux de ligne, ceux qui sont assez

forts pour combattre en ligne dans une armée navale rangée en bataille. On les appelle auſſi vaiſſeaux de haut-bord, pour les diſtinguer des galeres & des vaiſſeaux plats.

Les mâts ne ſont point perpendiculaires à la quille : ils ſont un peu inclinés vers l'arriere, pour mieux réſiſter à la pouſſée de la voile qui reçoit le vent du côté de la poupe. Il n'y a que les conſtructeurs ; ou plutôt, chaque conſtructeur ſçait les proportions qu'il obſerve dans la conſtruction des mats. C'eſt un ſecret qu'il ne communique qu'à ſes enfans. Perſonne n'ignore que la largeur du vaiſſeau doit décider de la longueur des mâts : le reſte eſt encore de pure expérience, & qui n'eſt pas uniforme. L'Auteur de l'Ouvrage cité, propoſe une méthode qui peut être regardée comme le fondement de toutes les autres.

Si la largeur du vaiſſeau n'excede pas 25 pieds, la longueur du grand mât ſera triple de cette largeur. On ajoute un pied de hauteur au mât pour chaque pied de largeur dont le navire excédera la largeur de 25 pieds. Quant à l'épaiſſeur du mât, elle ſera d'autant de pouces, qu'il y a de pieds dans

les trois quarts de la largeur du vaisseau. Les autres mâts sont réglés sur le grand mât.

Les voiles sont attachées aux mâts par des vergues, qui sont des pieces de bois arrondies dans toute leur longueur, & qui, dans le milieu, sont deux foix plus grosses qu'aux extrémités. Il est évident que les vergues aussi-bien que les voiles, doivent être proportionnées à la grandeur du navire. Aux vaisseaux qui ont 180 pieds de long & 45 de large, la grande vergue est de 98 pieds.

Les ancres, qui servent à retenir le vaisseau dans les mouillages, sont faites d'un alliage de fer de Suede & d'Espagne. La grande ancre d'un vaisseau, qui a 45 pieds de largeur, est longue de 18 pieds, & pese 5832 livres. Ce que nous venons de dire est l'extrait d'un abregé très-court sur un sujet fort étendu. Nous ne nous sommes proposés ici que de donner une idée de cette partie de la Marine.



SUR LE SYSTÊME PROPOSÉ,

QUE LA NOBLESSE PAUVRE DE NOS PROVINCES DEVROIT S'ADONNER AU COMMERCE.

Noblesse commerçante, 1756.

CET objet est digne de l'estime de la Noblesse & de ses travaux. Il en résulteroit plusieurs avantages.

1°. Une Noblesse commerçante seroit occupée. Qu'il y ait paix ou guerre, le très-grand nombre des Gentilshommes parmi nous est désœuvré. Or le désœuvrement est un vice essentiel pour l'Etat, une source de corruption pour les Sujets qui le composent, un principe de misere toujours subsistant. Le Citoyen totalement désoccupé est un homme nul dans la République: tels sont une infinité de Nobles.

2°. La culture des terres seroit plus étendue. La France quoique mieux cultivée qu'un assez grand nombre d'autres Pays, l'est beaucoup moins qu'elle ne pourroit l'être. La plus grande partie des terres en friche ne man-

que de culture que par l'indigence des possesseurs. Une portion considérable de ces terres abandonnées à elles-mêmes ou mal cultivées, est entre les mains de la pauvre Noblesse. Enrichissez-là cette Noblesse par les ressources du commerce, elle mettra tout en valeur. La terre pour se couvrir de richesses ouvre son sein à la culture : le Commerçant, dont l'objet est de s'enrichir, ne laisse rien d'inculte. La terre ne produit abondamment que sous les travaux multipliés des hommes & des bêtes : le Commerçant ne fait attendre ni au Cultivateur son salaire, ni au bœuf sa nourriture. Il est des terreins avares qu'on doit forcer à donner par des avances considérables : le Commerçant est en état d'y répondre : il supporte des non-valeurs de plusieurs années, dans l'espérance de se dédommager un jour. Voilà les opérations que notre pauvre Noblesse feroit sur ses terres, si elle devenoit commerçante ; & par cette culture, elle vengeroit l'Etat du tort que lui font, en cette partie, les Grands & les Financiers. Ces hommes qu'après les Rois nous appellons les Dieux de la Terre, ne la traitent pas comme elle

doit l'être pour le bien public : ils l'amusent dans de vastes jardins, comme si elle n'avoit point d'habitans à nourrir : ici, ils la couvrent de sable : là, ils lui demandent des fleurs, & non des fruits : plus loin, un ombrage agréable. Ce ne seroit rien. Ils l'enferment dans des parcs aussi grands que des forêts ; ils en ont chassé le bœuf & le mouton pour y loger la bête fauve, & ils en ont banni la charrue pour y rouler des équipages. On y voyoit autrefois des hameaux, des familles de Cultivateurs, des moissons, des paturages & des troupeaux. Les plaisirs de nos Lucullus ont envahi les plaines de Cérès.

3°. La population seroit plus nombreuse. Le libertinage & l'indigence, sont deux causes principales de stérilité dans la Noblesse. Le libertinage détruit peu à peu les Maisons illustres : l'indigence détourne la Noblesse subalterne de former des établissemens. Le commerce ne remédiera pas au libertinage des Grands ; mais en soulageant l'indigence des pauvres Gentilshommes, il fera éclorre des milliers de Citoyens dans cette classe si précieuse à l'Etat. Et non-seulement le commerce aug-

mentera la population parmi la Nobleſſe, il multipliera les Cultivateurs, les Artiſans, les Matelots, en raiſon du travail que cette Nobleſſe, devenue opulente ou aiſée fournira dans ſes Terres, dans ſes Manufactures, dans ſes entrepriſes de mer.

4°. La conſommation des denrées ſeroit plus forte. Car ſi la Nobleſſe devient commerçante, elle ſera plus riche, & l'accroiſſement de ſes richeſſes augmentera ſa conſommation; c'eſt-à-dire, qu'elle dépenſera plus en vivres, en meubles, en équipages. Supposons que trente mille Gentilshommes, enrichis par le commerce, dépenſent trois livres de plus chaque jour, voilà une conſommation pour cent neuf millions cinq cens mille livres par an; & de cette conſommation, quel accroiſſement de ſubſiſtance, pour un Peuple de Cultivateurs & d'Artiſans.

5°. La navigation ſera plus floriſſante parmi nous. Jettons les yeux ſur le ſyſtême actuel de l'Europe (1756): tous les eſprits y acquierrent de jour en jour des lumieres ſur l'importance du commerce extérieur; ſur la nature des forces capables d'en aſſurer le ſuc-

cès ; sur les moyens de rendre les Colonies respectables ; sur les especes diverses de productions qu'il faut en exiger, ou leur interdire. Dans cette activité générale d'idées, de sentimens, d'intérêts, imaginons que notre Noblesse Françoise prenne aussi des inclinations de commerce, bientôt la France tiendroit à tout l'Univers par une navigation supérieure à toute autre.

Nous avons un besoin extrême d'une marine marchande pour l'exportation de notre superflu, pour l'importation des matieres premieres qui nous manquent, pour l'assurance de nos Colonies, pour contrebalancer les projets infinis de nos rivaux. Mais comme en pareille matiere il est plus facile de prouver que de convaincre, on nous objectera sans doute les préjugés, & sur-tout celui-ci : *Le commerce ne blesseroit-il point la gloire de la Noblesse ?* Car dans l'ame d'un Gentilhomme, il y a deux desirs, celui d'éviter les déshonneur, & celui d'acquérir de la gloire. Le commerce peut-il donc remplir ce dernier objet ? *Y a-t-il de la gloire dans le commerce ?* C'est comme si l'on disoit : y a-t-il de la gloire à tirer parti des avantages de son Pays, à mettre

les hommes en action, & les terres en valeur, à défendre la patrie, à lui procurer des alliés, à faire des conquêtes, à rendre un Etat respectable dans l'ancien & dans le nouveau Monde, &c. Tout ceci est l'effet de l'opulence, des ressources du commerce par conséquent : que d'exemples viennent ici à l'appui des raisons ? Athenes, Carthage, la Hollande, l'Angleterre, doivent leur gloire au commerce, parce que sans les avantages que donne le commerce, elles n'auroient pu développer leur valeur, leur constance, leur politique.

Et aujourd'hui que le commerce est non-seulement la vie des Peuples, mais encore la santé de l'Etat, on demande s'il y a de la gloire dans le commerce, & si la Noblesse peut s'en acquitter décemment ? Mais vous qui parlez ainsi; vous sur-tout Noble d'épée, pourquoi faites-vous tant de cas de votre noblesse ? C'est apparemment parce qu'elle est le prix des travaux, des dangers & du sang. Il est beau sans doute de souffrir & de mourir pour la patrie; mais pensez-vous que le commerce n'ait pas ses travaux, ses dangers, ses combats ? Si celui qui s'exerce

paisiblement dans le sein de nos Villes, n'offre rien à votre courage, jettez-vous dans le commerce maritime, c'est le plus intéressant pour la Nation. Vous y trouverez dès écueils, des tempêtes, des pirates; & en guerre ouverte, un sang plus noble à répandre. La terre ne vous en offrira jamais tant. Combien d'épées ne sont pas encore sorties, & ne sortiront pas du fourreau? Un Marin, un Négociant Armateur est l'homme de toutes les saisons, de tous les climats & de tous les hasards, toujours en prise avec les fatigues & la mort.

Cette loi qui porte, que parmi nous *le Commerce déroge à la Noblesse*, doit son origine à la barbarie de nos Ancêtres les Francs, & ne peut produire que de mauvais effets. *Le Commerce déroge à la Noblesse!* Quelle idée? Le Financier qui fait un commerce d'argent, conserve sa Noblesse; & le Négociant qui fait un commetce de tout ce qui s'acquiert à prix d'argent tombe dans la roture. Un Gentilhomme peut faire & vendre du verre, & il ne pourra pas nous ouvrir un magasin de draps; il aura la liberté de faire des tableaux & des statues pour de l'argent,

& il lui sera défendu de trafiquer en couleurs ou en marbre ? Il est sensible qu'on a donné trop d'étendue à cette loi singuliere & gothique de dérogeance ; & il seroit à souhaiter qu'elle fût abolie, & qu'on imaginât des distinctions pour encourager la Noblesse commerçante. Nous en avons non-seulement pour tous les Grands de l'Etat, & pour les militaires qui les obtiennent par le service, mais encore pour tous les talens dont on veut animer les travaux. Pourquoi n'y auroit-il pas un Cordon distingué pour un homme qui auroit mis en mer un grand nombre de vaisseaux, & qui auroit doublé notre commerce sur la Côte de Guinée, ou dans les Isles ? &c. &c.

Nous disons aujourd'hui des merveilles de la nécessité, de la beauté, de la facilité du commerce ; & le commerce n'en va pas d'un meilleur train parmi nous. Chez les Grecs, au contraire, les Gens de Lettres décrioient le commerce ; & le Public ne se laissoit point duper par ces discours. L'Artisan, le Matelot, le Manufacturier, tous les suppôts du commerce, en un mot, suivoient leur pointe, & mettoient en défaut toute la Philosophie

du Portique. Peut-être aussi que par esprit de contradiction, si nos Littérateurs se mettoient à faire des sophismes contre le commerce, tous les Ordres de l'Etat courroient à cette utile profession. En ce cas, les mauvais Ouvrages publiés par les ennemis du commerce, ne seroient pas absolument du papier perdu; au lieu que les bons Livres, faits pour encourager le commerce, sont souvent comme les Oracles de la Sybille, *rapidis ludibria ventis.*



SUR LES FINANCES.

Extrait des Intérêts de la France mal entendus dans la branche des Finances. Paris 1757.

ANCIENNEMENT les Etats les moins riches étoient les plus puiſſans. L'or des Perſes ne put réſiſter au fer des Grecs : aujourd'hui le ſyſtême eſt changé. *Les Finances ſont le nerf de la puiſſance.* Pour élever les nôtres au niveau de celles de nos voiſins & de nos rivaux, il ne ſuffit pas que la ſomme de nos monnoies égale celle des leurs; il faut qu'elle la ſurpaſſe dans la même proportion, que notre Royaume ſurpaſſe ces Etats en étendue & en population; de ſorte qu'en France les canaux ſoient toujours auſſi pleins, & la circulation auſſi active que dans les Etats plus bornés. En un mot, il faut que le capital de nos finances, étant diſtribué à tous les François, & celui de ces Etats étant pareillement diviſé entre tous leurs Sujets, les portions,

qui, de cette divifion, reviendront aux différens particuliers de chaque Nation, foient égales. Dans le calcul de comparaifon, on ne doit pas oublier les *billets*; ils font la même fonction que les efpeces; tandis que celles-ci *jouent un rôle*, ils en jouent un autre; ils ouvrent une infinité de branches d'induftrie & de commerce. L'Auteur que nous citons, entre ici dans des calculs, d'où il réfulte qu'il manque à nos finances, refpectivement à celles d'Angleterre, une fomme de neuf cens millions en efpeces; & une autre, relativement à notre grandeur, de fix milliards en papier.

Pour atteindre un équilibre, dont nos finances font fi éloignées, il ne fuffit pas, felon cet Auteur, d'en réformer le fyftême, il faut le refondre tout entier. Comme le plan qu'il trace, exécuté à la rigueur, bouleverferoit infailliblement tous les Ordres de l'Etat, nous nous bornerons à quelques principes, dont l'application falutaire remédieroit fans violence à la plupart des vices qu'on remarque dans notre adminiftration.

En matiere de finances, tout dépend de l'emploi qu'on en fait; c'eft-

à-dire, d'une ſage économie, qui les diſpenſe dans tous les canaux de la circulation, ſelon la proportion qui leur convient, qui n'étende jamais ſes faveurs au-delà des beſoins de l'induſtrie, & qui accommode ſes graces à la valeur & à la nature des ſervices. De-là, la néceſſité d'empêcher tout ce qui fait pencher d'un côté les finances de l'Etat, comme l'acquêt de Provinces entieres en biens-fonds par de riches Tenanciers; les privileges excluſifs de certaines Compagnies, qui attirent les tréſors de l'Etat dans les coffres de leurs Actionnaires, le ſyſtême de *Régie*, qui rend poſſeſſeurs de nos finances ceux qui n'en devroient être que les régiſſeurs; les Villes trop grandes, qui ſont des gouffres où ſe précipitent les richeſſes publiques; la multiplication des penſions qui multiplie les tributs; les récompenſes pécuniaires, qui, prodiguées à la bravoure, s'affoibliſſent, ou qui, trop déplacées ſur certains Artiſtes, excitent moins l'induſtrie qu'elles ne la font languir; l'intérêt de l'argent à un trop haut prix, qui fait couler chez l'Etranger les revenus du Royaume; la conſommation des matieres d'or & d'argent, qui ap-

pauvrit toutes les veines de la circulation ; les abus introduits parmi les Munitionnaires de nos Troupes, *qui font plus de mal à la Monarchie que les plus formidables armées de nos ennemis ;* la continuation de ces Campagnes, *dont une seule coûte plus à l'Etat, que la perte d'une Province, &c. &c.* Ces objets sont d'autant plus importans, qu'il en est des Etats comme des particuliers ; *ceux qui peuvent le plus en finances, font toujours la loi à ceux qui peuvent le moins.* » Les désordres des finances d'un Peu» ple sont connus aujourd'hui de tous » les autres. C'est sur l'état de ses ri» chesses que ses voisins fondent tou» tes leurs vues.... Ce ne sont point les » batailles qui décident, c'est le temps » qu'on emploie à les gagner ; parce » que c'est toujours le temps qui épui» se les finances.... Par-là, chaque » victoire approche toujours l'Etat de » plus près de sa ruine », lorsque devant ses ennemis ses finances s'abaissent, autant que ses armes s'élevent.



NOUVEAU SYSTÊME

PROPOSÉ POUR L'ADMINISTRATION DES FINANCES.

Le Financier Citoyen. Paris 1757.

TOUT le ſyſtême de M. de Sully portoit ſur des principes invariables. Le Financier Citoyen les réduit à deux points qu'il adopte comme la baſe eſſentielle de toute bonne adminiſtration. Le premier eſt de porter le fort des impoſitions ſur les gens riches, pour diminuer autant qu'il eſt poſſible le fardeau des gens de la campagne & des artiſans : le ſecond eſt d'économiſer tous les revenus du Roi, pour avoir toujours en réſerve un fonds qui puiſſe ſatisfaire aux dépenſes extraordinaires, ſans mettre de nouveaux impôts ſur le Peuple.

Dans les principes de M. le Cardinal de Richelieu, on n'augmente le revenu du Roi qu'en augmentant l'impôt ſur toute ſorte de denrées : l'impôt augmenté, augmente preſqu'autant la dépenſe du Roi qu'il augmente

ſa recette : la cherté des denrées qui en réſulte en diminue le débit, & par conſéquent décourage le Peuple & l'Artiſan, qui, ne recevant point par la vente le fruit de leur travail, aiment mieux demeurer oiſifs. Il eſt vrai que l'impôt augmente les denrées en raiſon de la maſſe, mais il faut remarquer, que, quand cette maſſe eſt légere, quand la plupart des denrées qui la portent ne ſont pas de premiere néceſſité, il en réſulte deux avantages : le premier eſt que tous les Conſommateurs contribuent au paiement de l'impôt : le ſecond, que la plus forte contribution tombe ſur les Conſommateurs les plus aiſés, ce qui eſt conforme au premier principe de M. de Sully : ainſi dans un cas forcé cet impôt peut s'établir, & doit toujours ſubſiſter, quand même l'économie du Roi permettroit de le ſupprimer, parce qu'alors il vaudroit mieux diminuer les Tailles, toujours ruineuſes pour les gens de la campagne, par les injuſtices qui en vicient la répartition, & par les violences qui en procurent la perception. Une expérience de cent ſoixante ans confirme cette obſervation. Depuis cette époque les Fermes

ont haussé prodigieusement, sans fouler, ni décourager le Peuple : il s'en faut beaucoup que les Tailles n'aient augmenté dans la même proportion, & cependant elles sont toujours infiniment onéreuses au Peuple : c'est que le progrès des Fermes s'éleve dans la même proportion que le progrès du Commerce, & de la plus grande aisance des Peuples.

Au reste, l'Auteur déclare, qu'il y a assez d'impôts créés pour satisfaire en tout temps à tous les besoins de l'Etat, & qu'on ne peut avoir aucune nécessité d'en créer de nouveaux, pourvu que l'économie regne dans la dépense. Les nouveaux impôts accablent les Peuples, énervent l'industrie, éteignent l'émulation : ils sont meurtriers à l'Agriculture, au Commerce & à la Population, parce qu'ils en attaquent les principes. C'est une violence dont le crédit n'est que passager; elle grossit toujours moins le revenu du Roi, pour l'année présente, qu'elle ne le diminue pour les années suivantes : ce n'est pas en chargeant trop le Peuple qu'on le rend laborieux, c'est en attachant l'aisance au travail.

Pour trouver de l'argent dans de

certains besoins, l'expédient du Cardinal de Richelieu, étoit *la voie des partis*. L'Auteur réprouve cette voie, comme la ruine du Roi & du Peuple; il regarde les Partisans comme des hommes habitués à se repaître du sang des Sujets, & à s'engraisser de leur substance. Selon le système de M. Colbert, la ressource du Roi devoit être dans le crédit des Gens d'Affaires plutôt que dans sa propre économie. M. de Sully étoit dans un sentiment tout contraire : il visoit par son économie à rendre le Roi indépendant des Gens d'affaires, & à entretenir en tout temps une circulation égale entre le Roi & le Peuple. « Lorsque le Roi, » dit notre Auteur, dépense ses revenus à mesure qu'il les reçoit, le Peuple a payé & le Roi n'a rien : s'il » survient une guerre, le Peuple paie » plus qu'à l'ordinaire, & il gagne » moins par l'interruption du commerce. Si les nouveaux impôts sont » mis en parti, il en coûte beaucoup » au Peuple, & il en revient peu au » Roi. A mesure que les besoins du » Roi augmentent, les ressources diminuent; le Traitant rend sa condition meilleure, & le Peuple s'é-

» puise sans que l'Etat soit soulagé.
» Enfin les choses viennent à un tel
» point, que le Roi est obéré, & le
» Peuple dans la derniere misere. On
» ne voit plus d'argent; on se demande
» où a passé l'argent du Royaume, si
» c'est à l'Etranger? Non; c'est dans
» les mains des Gens d'affaires qui
» ne le mettent point dans le com-
» merce, & qui le gardent bien pré-
» cieusement pour les besoins du Roi,
» à qui ils sont assurés de le prêter à
» un gros intérêt, d'où il résulte un
» défaut de circulation, ruineux pour
» l'Etat & pour les particuliers; des
» engagemens immenses que le Roi
» prend, & dont le Peuple est cau-
» tion; & enfin, de nouveaux impôts,
» des réductions de rentes, & souvent
» des créations de charges toujours oné-
» reuses au Peuple & à l'Etat ».

Le Mémoire que M. Desmarets fournit pendant la Régence, est, au jugement de l'Auteur, un chef-d'œuvre: ce ne fut aussi que par le talent supérieur de ce Ministre, pour arranger & pour économiser les finances, qu'il soutint le crédit dans un temps, où tout autre eût désespéré d'y réussir. Quelqu'habile néanmoins que fût M. Des-

marets, il ne ſoutint l'Etat *que par la ſubſtitution d'un papier à un autre.* Or cette ſubſtitution de nouveaux effets à la place des anciens, ne s'opere jamais que « par des anticipations & » des aliénations qui tendent à la ré» duction des revenus à venir, & mê» me à l'extinction des revenus qui les » produiſent ». La plénitude des coffres & l'aiſance des Peuples, donnent des moyens plus puiſſans, & des commodités plus libres d'agir pour le bien général. On ne doit jamais oublier cet axiome de l'Auteur : *Le Roi emprunte, c'eſt le Peuple qui paie.*

Pour calculer le réſultat *des affaires extraordinaires & des voies de parti*, l'Auteur prend, à cent millions d'emprunt par an, un eſpace de trente ans, depuis 1685, juſqu'en 1715. Il démontre que dans le ſyſtême des Traitans, le Peuple aura payé trois milliards quatre cens cinquante millions, & que le Roi n'aura reçu que deux milliards cinq cens millions : ainſi dans ce ſyſtême, le Roi & le Peuple ont réellement perdu neuf cens cinquante millions. Deux milliards cinq cens millions n'ont pu ſuffire pour les guerres que la France a ſoutenues pendant

cet espace de temps. Les Trésoriers, les Entrepreneurs ont donc fait des avances. En portant les dépenses à trois milliards cinq cens millions, & le bénéfice de l'entreprise à trente pour cent, y compris l'intérêt des avances & des fausses dépenses, ce bénéfice sera d'un milliard quatre-vingt millions, qu'il faut ajouter aux neuf cens cinquante millions qu'il en a coûté pour le recouvrement des impôts extraordinaires. Ainsi, par ce système d'opérations, l'Etat a dû s'endetter de deux milliards cent trente millions. Est-il donc étonnant qu'à la mort de Louis XIV, la chûte du crédit ait été si subite ? De ces calculs, notre Financier tire une conclusion : c'est la nécessité d'économiser pendant la paix, & de mettre les ressources de l'Etat entre les mains du Roi & du Peuple, & non dans des mains tierces, qui ne travaillent qu'à faire leur fortune aux dépens de l'un & de l'autre.

Le système de M. Law roule sur ce principe : par son crédit, un Banquier *décuple* sa fortune ; [illegible] propre de cent mille livres lui procure un crédit de onze cens mille livres : ainsi les Prêteurs qui lui avancent un million, ont

une hypotheque de onze cens mille livres. L'Etat obéré n'a qu'à ouvrir une Banque ſemblable, il décuplera ſes finances, & ſe libérera par un gain annuel, qui ſera comme celui du Banquier, le fruit de ſon intelligence & de ſa conduite.

Selon notre Financier Citoyen, ce ſyſtême qui enrichit un particulier par les opérations d'une Banque bien gouvernée, ne ſçauroit s'appliquer ni ſe tranſporter à un Etat obéré : le papier de cet Etat n'eſt point le ſigne d'une circulation ou d'un commerce : il n'eſt le ſigne que d'une dette à payer. Il augmente la dette de l'Etat, ſans augmenter ſes revenus dans la même proportion : ce papier n'a point d'hypotheque ſûre, comme l'eſt le fonds & le crédit du Banquier. Les fonds de l'Etat appartiennent aux particuliers de l'Etat; c'eſt-à-dire, aux Créanciers de la Banque : ils prêtent à l'Etat ſur ſon papier, & ce papier ne leur aſſigne aucun autre hypotheque qui garantiſſe le prêt. L'Etat n'ayant point de fonds qui n'appartienne aux Prêteurs, ces Prêteurs deviennent en même-temps les Créanciers de l'Etat & les cautions de la créance. Avec leur

prêt, l'Etat ne se libere de ses anciens Créanciers, qu'en substituant des Créanciers nouveaux à leur place : ces Créanciers nouveaux s'embarrassent donc sans débarrasser l'Etat, qui ne peut devenir libre qu'en se déclarant insolvable, & qu'en frustrant ses Créanciers de ce qu'il leur doit, ou plutôt qu'en les ruinant sans s'enrichir. Alors, dans sa Banqueroute, l'Etat laisse la bourse de ses Sujets, qui devoit faire sa ressource presque aussi vuide que ses coffres, & le systême aboutit à une ruine plus absolue que celle qu'il devoit réparer.

Ajoutons qu'un Souverain obéré est bien plus exposé qu'un particulier à *mésuser* de son crédit : il est rarement susceptible des mêmes attentions dans la conduite de ses affaires, & moins encore des motifs qui en préviennent ou en empêchent le dérangement. D'ailleurs un Monarque est sujet *à des besoins de Prince, à des besoins publics* qui le tentent, l'autorisent, en quelque sorte, à *mésuser* de son crédit, ou même à sacrifier à la raison d'Etat la fidélité qu'il doit à sa Banque. Un commerce devient ruineux quand on y met plus de fonds qu'il n'en peut porter :

à plus forte raiſon une Banque quand elle prodigue ſon crédit en papier, au-delà de ſes reſſources en eſpeces.

Obſervons encore, avec l'Auteur, que le Royaume de France ne doit point commercer ſes fonds, mais ſeulement les revenus de ſon cru & de ſes fabriques. Comment donc M. Law s'eſt-il imaginé que le décuple des richeſſes de ce Royaume pouvoit être mis en papier, & fonder un crédit? Ce papier n'eſt bon que pour épargner le tranſport de l'argent : le tranſport qu'on en fait hors du Royaume eſt-il aſſez conſidérable pour juſtifier une ſi exceſſive multiplication de papier? La circulation intérieure du Royaume en avoit-elle beſoin? Cette réflexion en démontre l'inutilité; l'expérience n'en a que trop prouvé le danger & l'abus. Un crédit qu'on outre, & qu'on appuie ſur des chimeres, n'annonce que des entrepriſes funeſtes aux Sujets d'un Etat. C'eſt la richeſſe du Prince, c'eſt la fertilité de ſes domaines qui donne de la confiance au papier public. Que l'argent ſoit dans les mains des particuliers, la confiance s'établit entr'eux par les ſûretés réciproques, & ſans le ſecours des papiers royaux. Dans un

Royaume, on ne doit point restreindre à une Compagnie générale un commerce que les Nations voisines laissent faire aux particuliers. La caisse d'une pareille Compagnie est un gouffre où se précipite la masse des richesses publiques, & où celle du commerce s'appauvrit. Sous l'empire de ces Sociétés, l'industrie & l'émulation sont trop captives pour ne pas s'éteindre; les portes de la fortune sont fermées à la plupart des Citoyens; le Peuple négligé reste sans ressource & gémit dans l'indigence. Au contraire, le commerce des particuliers enrichit un Etat parce qu'il enrichit les particuliers; mais le commerce d'une Nation en corps ruine l'Etat, parce qu'il ruine les particuliers, en baissant le prix des marchandises à un degré qui fait tomber le commerce de ces particuliers, ou en le haussant à un taux qui ruine la Nation. En effet ses Sujets, non plus que l'Etranger, n'achetent & ne consomment jamais qu'en proportion de leurs facultés : ainsi la vente diminue toujours autant que le taux s'éleve. De-là vient que l'Auteur ne croit ces Compagnies avantageuses à l'Etat, que dans un commerce où il s'agit de sou-

tenir la concurrence contre les Compagnies également nationales de l'Etranger.

Les billets de banque ne pouvoient sans injustice servir au remboursement des rentes constituées : la valeur de ces billets égaloit d'autant moins un fonds constitué, que leur multiplication excédoit davantage la masse des fonds qu'ils devoient représenter. Pourquoi donc, sous l'appas trompeur d'un commerce national, créer des billets qu'on devoit sitôt réduire & supprimer. Ne valoit-il pas mieux réduire les rentes elles-mêmes, économiser pour en payer l'intérêt sur le pied de la réduction, & enfin sur le même pied rembourser tous les papiers royaux & éteindre les capitaux.

Après avoir porté son jugement sur les principes & les opérations de nos plus célebres Ministres, & en avoit montré les vices, l'Auteur conclut : 1°. que les hommes sont le premier bien du Souverain, & celui qui lui doit être le plus cher. 2°. Qu'il faut que les hommes soient d'autant plus libres, que l'Etat exige d'eux un plus grand service. 3°. Que les tributs doivent être réglés *par les besoins de l'Etat*,

& par les facultés constantes des Sujets. 4°. Qu'ils doivent porter sur les revenus & sur les consommations, à cause de la proportion & de la liberté qui résultent de ces deux manieres d'imposer. 5°. Qu'en conséquence, on ne sçauroit trop favoriser l'Agriculture & le Commerce. 6°. Que l'Etat doit économiser sur les revenus ordinaires pour se libérer & se faire un fonds d'épargne qui mette le Roi en état de soulager les Peuples qui seront dans le besoin, & de faire face à tous les événemens fâcheux. 7°. Que ce fonds d'épargne ne doit pas excéder trois cens millions de livres, afin que la circulation soit toujours également animée, cette réserve ne pouvant le rallentir dans un Etat qui possede quinze cens millions de livres, & qui en temps de paix n'en a jamais plus de cinq cens dans le commerce. 8°. Qu'il faut regarder les affaires extraordinaires comme la ruine de l'Etat, & les partisans comme le fléau du Peuple. 9°. Qu'il faut réduire les gains des Fermiers-Généraux à un taux honnête, qui ne soit point onéreux pour le Roi, funeste pour les Peuples, 10°. & ne jamais toucher à la valeur numéraire des especes.

Ensuite l'Auteur propose son plan d'économie. Son zele attaque les vices de l'administration sans aigreur, & sa capacité y remédie sans violence. Le but de ce systême est d'enrichir le Roi, l'Etat & le Peuple. Pour atteindre ce but, l'unique demande que fait notre Financier Citoyen, *c'est d'arrêter & de fixer à demeure les dépenses annuelles des temps ordinaires*. Le taux qu'il veut mettre à ces dépenses, il le regle sur une année de paix, sur l'année 1749. La distance de cette année à celle de 1757, n'a point apporté dans le prix des denrées aucun changement dont on puisse se prévaloir pour donner plus d'étendue à ces dépenses. Sans une regle inviolable qui les borne, il n'y a aucun systême d'économie dont on puisse se promettre un succès assuré. Ce point une fois établi & convenu, il s'agit de poser des principes sur l'estimation des différens objets qui font le bien d'un Etat ; de sorte que dans les occasions où ces objets ne peuvent se concilier ensemble, on sçache préférer les uns aux autres selon le degré de leur utilité & de leur importance, relativement au bien général de leur Etat. Voici les principes de cet Auteur :

1°. Les hommes ſont le bien le plus précieux de l'Etat : ainſi dans la balance, on doit leur ſacrifier tous les autres biens, puiſque ſans les hommes ces biens n'ont aucune valeur dans l'ordre politique.

2°. Le meilleur emploi des hommes eſt celui qui rend le plus à l'Etat, & par conſéquent celui qui les entretient dans la force & dans l'activité néceſſaires pour engendrer & élever des Laboureurs, des Soldats & des Matelots forts & robuſtes.

3°. De deux branches de commerce, qui ſont en concurrence, on doit préférer celle qui nous apporte le plus d'argent de l'Etranger.

4°. Les impôts de leur nature doivent être ſubordonnés à la Population, à l'Agriculture, au Commerce, à la Navigation, comme l'effet à ſa cauſe.

5°. La Police, en veillant à la garde *des choſes & du droit, doit leur être également ſubordonnée : une trop grande rectitude de principes généraux* nuiroit à l'harmonie que l'Auteur ſe propoſe d'établir.

Il deſire, que de ces principes, le Conſeil faſſe la baſe de tous ſes réglemens, la regle de toute régie & de toute perception, & le frein de toute vexation,

soit dans l'imposition, soit dans le recouvrement. Mais pourra-t-on tenir à ces principes sans troubler l'ordre du gouvernement actuel. L'Auteur le démontre, en prouvant que le produit des impôts présens (*a*) suffit à toutes les dépenses nécessaires, & qu'avec la continuation de ces impôts (1757.), le Roi pourra se libérer & faire des épargnes, qui le mettront en état de soulager tous les besoins de ses Peuples, & de récompenser tous les services de ses meilleurs Sujets; que les fonds de cette épargne, portés à trois cens millions de livres, *si les temps le permettent*, suffiront pour que le Roi tienne son crédit de lui-même, & non de ses Financiers, ni des droits, ou affaires nouvelles, qui ne donnent au Roi qu'un crédit ruineux à tout son Etat; qu'enfin cette épargne n'altérera nullement la circulation, & qu'elle est d'une nécessité indispensable. Ce sont-là autant d'assertions dont les preuves se présenteront presque d'elles-mêmes dans cet extrait.

(*a*) Le second Vingtieme n'étoit point établi lorsque l'Auteur écrivoit ceci.

Pour favoriser la population, il ne s'agit que de procurer aux plus malheureux Paysans un degré d'aisance & de liberté qui leur manque. Quoique très-mal logé, plus mal meublé, misérablement vêtu, s'il prend du tabac; sous ce prétexte, ou sous quelqu'autre encore plus odieux, on augmente sa taille: désespéré, il quitte sa Paroisse, & va mendier. Or un homme si misérable pourra-t-il se résoudre à donner des enfans à l'Etat: s'il en donne, pourra-t-il leur procurer une nourriture qui en fasse des Laboureurs & des Soldats & des Matelots robustes? Qu'on les épargne, qu'on les protege, ces malheureux Cultivateurs, qu'on les mette en état de pouvoir nourrir leurs enfans; loin de déserter leurs Paroisses ils les peupleront de sujets bien constitués, dont la vigueur & le génie se signaleront à l'envi dans la carriere du travail & de l'industrie. L'attention du Ministere à déterrer les talens, allumera une émulation générale qui les fera éclorre. *Pour faire des hommes de mérite, il ne faut presque que les chercher.* Un homme élevé par son mérite, répand la chaleur & la lumiere parmi les subalternes soumis à ses or-

dres : l'espece humaine dégénere, quand les aspirans parviennent moins par le talent que par la protection.

Selon l'Auteur, le calcul & le commerce de luxe & de nécessité, prouvent qu'aujourd'hui le Royaume possede au moins vingt millions d'hommes, & qu'en étendant la culture & en l'améliorant, aussi-bien que l'engrais des bestiaux, les Arts & les Manufactures, la France pourroit entretenir trente millions d'hommes. Des vingt millions qui existent, il y en a deux d'un ordre supérieur, qui est composé des Gens d'Epée, de Loi, d'Eglise, de Finance, & de Particuliers *simples Propriétaires*. Les dix-huit millions qui restent sont destinés à la Culture, au Commerce, aux Arts, & aux Manufactures. De ces deux ordres de Citoyens, l'un attaque sans cesse l'autre, & en tire des hommes, ou qui remplissent ses vuides, ou qui se vouent à son service. Moins ou plus le Royaume sera peuplé, plus ou moins la perte du second ordre sera sensible. Si le Royaume possédoit trente millions d'habitans, il en resteroit toujours vingt-huit millions au second ordre, & le premier n'auroit pas beau-

coup plus de ſes deux millions. Pour rendre inſenſible, autant qu'il peut & qu'il doit l'être, ce conflit des deux ordres, il n'y a donc qu'à favoriſer la population ; elle tournera toujours au profit du ſecond qui peut croître, plutôt qu'au profit du premier, qui eſt comme eſſentiellement borné dans ſon progrès & beaucoup plus encore dans ſon déchet. Or, la population étant montée à trente millions d'hommes, le Royaume n'aura pas plus en proviſions pour nos Colonies, ce qui éleveroit la balance de notre change ſur l'Etranger, au moins de ſix à ſept millions au-deſſus de la hauteur actuelle.

Ces utiles projets, dira-t-on, exigent de grandes dépenſes. L'Auteur y a pourvu, & dans le ſyſtême d'économie qu'il propoſe, les fonds en ſeroient bientôt préparés. La population, la culture, la conſommation ne ſçauroient croître dans un Etat auſſi propre au commerce que l'eſt la France par ſa ſituation & par les lumieres qu'il a acquiſes en cette matiere, ſans que ſon commerce s'éleve dans la même proportion, pourvu que le Miniſtere faſſe certaines avances, dont le com-

merce peut avoir besoin dans des opérations qu'on ne doit pas attendre des Négocians particuliers, quelque riches qu'ils puissent être.

Les revenus de la France étant de deux milliards, & les impôts de trois cens millions, le François ne paie que quinze pour cent de sa consommation, tandis que l'Anglois paie trente-un pour cent. L'aisance du Peuple croissant d'un quart par le travail & l'industrie, la consommation qui répond toujours à l'aisance, seroit de deux milliards cinq cens millions. Quelle augmentation de revenus ne produiroit donc pas au Roi cette augmentation de bien être dans ses Sujets!

Il y a dans le Royaume quinze cens millions d'especes. L'Auteur démontre dans un tableau, où sont calculées toutes les opérations du commerce & de la finance, qu'en temps de paix, on peut le faire avec quatre cens cinquante millions : il y ajoute cent cinquante millions pour entretenir une circulation toujours égale : ainsi, dans les temps les plus difficiles, on fera face à tout avec six cens millions : par conséquent il restera encore neuf cens millions qui ne circuleront point :

le Roi pourra donc épargner & mettre dans ſes coffres trois cens millions ſans nuire à la circulation. Pour procurer au Roi ce fonds, l'Auteur propoſe une économie annuelle de cinquante millions de livres. Il ſuppoſe même que les revenus du Roi ſont ſeulement de deux cens cinquante millions : il en laiſſe deux cens pour la dépenſe ordinaire ; ce ſont dix-ſept millions de plus que la ſomme où ſe monta la dépenſe de l'année 1724. On aura donc cinquante millions de réſerve : l'Auteur en emploie quarante par an à libérer l'Etat des ſeize cens millions qu'il peut devoir. En moins de vingt-deux ans, le Roi ne devra plus rien ; & l'acquit de cette dette, lui rendra annuellement un fonds libre de cent vingt millions. Avec ce fonds, il ſera en état d'accorder des remiſes à ſon gré ſur les Tailles, de faire dans ſon Royaume & dans ſes Colonies tous les établiſſemens qu'on jugeroit à propos, de récompenſer tous les ſervices, d'augmenter la ſolde de ſes troupes, de ſe donner une marine puiſſante, de ſe mettre au-deſſus de tous les événemens, & de bannir de tous les ordres de ſon Royaume la miſére & l'indigence.

Ce ſyſtême, d'un côté, éleve l'Etat à un degré ſupérieur de puiſſance par la voie de l'aiſance & de la proſpérité; de l'autre, il groſſit les revenus du Roi par l'augmentation du bail des Fermes, ſuite néceſſaire d'une population & d'une conſommation plus abondante. A la faveur de ces épargnes annuelles & d'une bonne adminiſtration, le crédit de l'Etat deviendroit d'autant plus immenſe qu'il ſeroit plus inutile : le Royaume ne pouvant plus être débiteur, puiſque les paiemens ſeroient toujours ſurs à l'échéance. Jamais le Roi, ni le Royaume ne retomberoit ſous le joug des Gens d'Affaires : on réduiroit même le bénéfice des Financiers à un taux honnête. Si quelques-uns mécontens ſe retiroient, on les remplaceroit ſans peine par d'habiles travailleurs, dont le ſervice ſeroit moins cher & plus fructueux. Ainſi, ſous le poids de ſon crédit, le Roi écraſeroit le crédit des Financiers; c'eſt-à-dire, un crédit qui ne ſubſiſte qu'à ſes dépens & aux dépens du Peuple.

Si les Peuples épuiſés ſe trouvoient hors d'état de payer les impoſitions ordinaires, le Roi ſeroit toujours en état de les ſoulager, ſelon cette admirable

maxime de l'Auteur, qu'*un défaut de recouvrement qui procede de l'insolvabilité des contribuables ne permet plus aucun projet que celui du soulagement.* On ne seroit donc plus réduit à créer des rentes ou des offices pour avoir de l'argent ; c'est-à-dire, à suppléer à l'insuffisance des revenus, en ajoutant de nouvelles charges aux anciennes, supplément qui augmente à perpétuité cette insuffisance qu'il ne soulage qu'en passant.

Dans un Etat, les Négocians & les Financiers forment deux corps essentiellement rivaux, pour ne pas dire ennemis, par la nature de leurs intérêts, & par le choc de leurs opérations. Le crédit de la finance, comme l'observe l'Auteur, ne sera plus de six, mais seulement de deux millions; ainsi le Roi gagnera quatre millions, & qui ne coûteront pas un sol à son Peuple.

En faisant le profit du Roi, le systême de l'Auteur assure encore aux Fermiers un sort digne d'envie, quoiqu'il rétablisse les Sous-Fermes, & qu'il augmente le bénéfice des Croupiers. Ces calculs qu'on peut voir dans l'Auteur, ne seront peut-être pas du goût de la finance actuelle ; mais il n'en résulte

pas moins pour les Financiers un état ſi avantageux, qu'ils ſeront toujours *plus* tentés de ſe ſoumettre à cette révolution que de renoncer à leur profeſſion. Notre Financier purge les Sous-Fermes de *Repréſentans*, comme n'étant que des membres inutiles : il arrange tellement l'ordre des profits & des emplois, que la ſubordination, l'émulation & l'ambition même y entretiennent la plus parfaite harmonie : elle ne peut être troublée que par les gens de *protection* : pour prévenir cet inconvénient, on les exclut des emplois, comme la peſte des finances, le poiſon du corps financier, & la ſource de ſes déſordres.

Les profits des Fermes & Sous-Fermes, ont été juſqu'à préſent couverts d'un voile impénétrable : c'eſt un labyrinthe dont le fil ne paſſe jamais à des mains étrangeres : il ſeroit cependant très-important de connoître l'intérieur de ce dédale, pour ſçavoir au juſte le produit des différentes Fermes, & pour régler le prix des baux. Afin de vérifier toutes les opérations des Fermes, notre Financier propoſe d'établir à Paris un Bureau à qui on communiqueroit toutes les expéditions.

Dans chaque Généralité il nomme trois Inſpecteurs correſpondans de ce Bureau, & ſubordonnés directement à Meſſieurs les Intendans.

Un autre projet de notre Auteur, ſeroit de régir le tabac en *Finance-Commerce*; d'en établir les plantations & la culture dans nos Colonies; de mettre en tout temps quatre ou cinq Négocians diſtingués dans la Ferme-Générale pour ſuivre les opérations de cette culture. Ce projet nous affranchiroit de cinq millions de livres que nous payons à l'Etranger tous les ans; il fourniroit la ſubſiſtance à cinquante mille perſonnes dans le Royaume, & à dix mille dans nos Colonies, ouvriroit à la France une nouvelle branche de commerce avec les autres Etats de l'Europe, & donneroit une rude atteinte au commerce des plus grands ennemis du nôtre.

Ce qu'il y a de plus ſingulier & de plus louable dans tout ce ſyſtême, c'eſt que le bien du Roi & de l'Etat y eſt toujours attaché au bonheur & à l'aiſance des Peuples; & ce bonheur & cette aiſance, à l'activité & au travail de ce même Peuple: c'eſt qu'on y laiſſe à toutes les Provinces, & à tous les

Ordres du Royaume, la jouissance entiere de leurs privileges. Le Clergé n'y est décrié, ni dépouillé, ni dépeuplé : la Noblesse y est maintenue dans toute la faveur & dans tous les honneurs qui conviennent à son rang : la Magistrature y conserve toute l'autorité & toute la considération qu'exigent ses importantes fonctions : la Finance y est réduite à un bénéfice honnête : le Commerce y est soutenu & protégé : le Peuple y est affranchi de toute servitude qui fait dégénérer l'espece, & soulagé dans tous les besoins qui lui surviennent, sans que les secours qu'on donne à la misere de l'un, soient jamais, ni pris, ni empruntés sur l'aisance de l'autre. Avec tous ces ménagemens si sages, il fortifie les liens de la subordination & de la dépendance nécessaires dans la Monarchie & dans la Police publique. Ces chaînes précieuses ne sont entre ses mains que des nœuds aussi doux que puissans : d'un côté ce sont des gages inviolables qu'on nous donne d'une sûreté, d'une liberté & d'une aisance générale : de l'autre, ce sont des barrieres sacrées, que la licence & les autres désordres politiques ne sçauroient franchir impunément.

SUR L'ABUS DES ÉCRITS

CONTRE L'ADMINISTRATION DES FINANCES.

L'Ami de la Paix. Paris 1761.

IL s'eſt établi depuis quelques années une ſorte de goût philoſophique pour les diſcuſſions en matiere de Finances, de Commerce, d'Adminiſtration, &c. On a prétendu éclairer tous les Citoyens ſur les impoſitions, ſur la perception des tributs, ſur l'état & les pratiques des Financiers, &c. On a imaginé des ſyſtêmes, ſous prétexte d'améliorer la partie du gouvernement qui tient à la circulation de l'argent. On a multiplié les obſervations fortes, énergiques & très-voiſines de la ſatyre. En rendant juſtice aux talens de ces Auteurs, bien des gens ſenſés ont cependant déſapprouvé ce ton général d'attention & de plaintes ſur des choſes qui tiennent à la paix publique. On ne peut diſconvenir que parmi les Obſervateurs, même critiques, il ne s'en ſoit trouvé que l'amour du bien public

a inſpirées. Tel eſt ſur-tout l'*Ami des Hommes*. Mais il faut ici diſtinguer les Ouvrages de leurs Auteurs ; il faut même conſidérer les Ouvrages relativement au Public & aux diſpoſitions de la multitude : en ce ſens, quantité de choſes utiles peuvent paroître déplacées. Quand un bon Citoyen donne un Livre plein de diſcuſſions ſur la conduite de ſes Maîtres ou de leurs délégués, il ne communique pas en même-temps ſa tête, ſa volonté, ſes égards, ſes vertus : les Lecteurs s'en tiennent au Livre, & en abuſent : ce ſont des armes de bonne trempe, mais entre les mains d'hommes paſſionnés ou mal-adroits.

L'Auteur du Livre que nous citons, développe parfaitement cette vérité. Son objet capital eſt l'apologie des opérations du Gouvernement ſur la Finance. Sa diviſion générale eſt celle-ci : 1°. *Sans la pratique, il eſt impoſſible d'être inſtruit des matieres de finance & d'adminiſtration* : 2°. *Il eſt dangereux de faire imprimer, ſur cette matiere, des Livres théoriques, & il eſt néceſſaire de ſe ſoumettre aux Loix.* Sur l'une & l'autre propoſition, les preuves du raiſonnement ſe joignent aux preuves de fait,

& celles-ci naissent de l'examen des principaux Ouvrages qui ont paru sur la matiere dont il s'agit. Il fait voir ensuite que les particuliers jugent souvent en aveugles, des ressources d'un grand Royaume; qu'ils en raisonnent comme d'une administration particuliere ; que leurs systêmes entraînent une multitude d'erreurs, de faux calculs, de critiques déplacées, &c.

Il faut le dire, puisque c'est un fait évident : nos discussions modernes sur le Gouvernement ont pris leur source dans le Livre de l'*Esprit des Loix*. C'est cet Ouvrage, qui, avec son laconisme plein de hardiesse, & avec ses axiomes dépourvus de preuves, a monté nos imaginations à l'Anglicisme. L'Auteur a pris le moment où notre curiosité, notre malignité, notre indifférence pour les bons principes étoient dans une sorte de fermentation. Son Livre, énigmatique en plusieurs endroits, épigrammatique en d'autres, tranchant par-tout, & superficiel dans ses détails, nous a entraînés, déterminés, fixés dans des théories de législation, dans un cercle d'observations sur tout ce qui est au-dessus de notre sphere & de notre compétence. Le succès de ce

recueil a été prodigieux, & il y a eu un temps où il n'étoit presque pas permis de ne le point admirer. La postérité, dont nous sommes le commencement, revendique pourtant ses droits, & l'Ami de la Paix exerce déja une critique assez juste contre l'*Esprit des Loix* : il dit que selon beaucoup de gens de lettres, avant dix ans, ce Livre *ne sera plus lu*. Ce jugement paroît un peu extrême. Seroit-il possible que cette prédiction s'accomplît?

Quoiqu'il en soit, il est constant que M. de M.... n'a pas fait un bon Ouvrage, mais il étoit homme de génie, & les traits de cette puissante & rare qualité le feront vivre dans la mémoire des hommes : il sera parlé de lui comme d'un Ecrivain singulier, mais qui n'avoit ni assez d'érudition, ni assez de Logique pour élever l'édifice des Loix : semblable à ces Décorateurs en architecture qui sçavent orner toute la façade & tous les appartemens d'un Palais, tandis que le dessein peche dans toutes ses parties : on regarde les enjolivemens de cette construction, & l'on se moque de la masse totale.

Le même Auteur critique très-à-propos

pos l'*Esprit des Loix* ſur l'article des impoſitions : c'eſt peut-être en cette matiere que M. de M.... a eu le plus de ſuccès, & qu'il a le plus mal raiſonné. Il lui ſuffiſoit d'aiguiſer des Epigrammes contre la Finance : ſes Lecteurs crioient auſſi-tôt : *Bellè, divinè*. L'*Ami de la Paix* fait voir que l'Auteur de l'*Esprit des Loix* n'a rien conçu aux opérations de finance, qu'il a jugé de cette fonction, & de ceux qui l'exercent, en homme qui avoit plus d'envie de plaire que de zele pour la vérité. Sans la pratique, ajoute-t-il, point d'Ecrits raiſonnables ſur la finance & ſur l'adminiſtration : les hommes ſages condamnent les Ecrits ſur ces matieres. Ces Ecrits ne peuvent que troubler la paix intérieure ſi néceſſaire au bien de l'Etat.





SUR LE LUXE.

Ce terme exprime communément un abus des biens dont la Providence nous laiſſe l'uſage. L'abondance & l'aiſance des Citoyens ne dégénere en luxe, que quand elle devient l'amorce de l'intempérance, l'aliment de la ſenſualité & la proie du faſte; en un mot, que quand elle enchérit ſur les commodités & les bienſéances honnêtes par des excès groſſiers, ou des rafinemens étudiés. Alors le *luxe* eſt funeſte aux familles qu'il appauvrit, à la population qu'il diminue, à l'Etat qu'il affoiblit, aux mœurs qu'il corrompt, &c.

Pour que le luxe ſoit tolérable, il ne ſuffit pas que l'ordre public n'en ſoit point troublé, il faut de plus que ce luxe ne ſoit animé par aucun de ces mauvais principes qui rendent des Citoyens inutiles à la Patrie, & qui dérangent les familles. Tous ces inconvéniens ne ſçauroient être inſenſibles à l'Etat: les paſſions en favoriſent trop

naturellement le progrès pour qu'il ne soit pas contagieux.

Il y a un *luxe* qui humanise les hommes, polit leurs manieres, adoucit leurs humeurs, aiguise leur imagination, perfectionne leurs connoissances : c'est un *luxe* de goût & de génie, & non un *luxe* de vices & de passions ; une émulation d'industrie, & non une contagion de licence : il faut qu'il soit fondé sur le commerce, autrement il ne jouiroit que d'une durée passagere, les effets utiles n'en seroient ressentis que par une petite partie du Peuple, & de grands maux pourroient naître avec lui. Car quand le luxe est restreint à un petit nombre de Villes, ou peut-être à une seule, l'ordre de la circulation est renversé, l'équilibre entre les classes du Peuple est détruit : les moins heureuses sont abandonnées : les occupations inutiles se multiplient à l'excès : un petit nombre d'hommes introduit des usages très-dispendieux que tous les autres imitent par orgueil, sans avoir les mêmes ressources pour le soutenir. Les besoins croissant chez les imitateurs du luxe, sans que leurs facultés puissent augmenter, le mariage devient une charge effrayante.

L'ambition & la vanité, souvent les liens d'un nœud mal assorti, tiennent lieu chez les époux de tendresse & de confiance. L'éducation des enfans est fastueuse & mauvaise : leur entretien n'est plus qu'un soin fâcheux & importun pour des parens sans cesse occupés d'eux-mêmes. Le ridicule est attaché à la pauvreté, & la rend plus affligeante que la honte. La débauche marche le front levé, & multiplie chaque jour les causes de la dépopulation. En peu de temps celle-ci devient sensible, si pour comble de malheur les préjugés nationaux, & ceux d'une éducation frivole, privoient inhumainement une partie considérable des Citoyens de la ressource du travail.

OBSERVATIONS

SUR LE MÊME SUJET.

C'EST un préjugé parmi bien des hommes à systême, & des gens d'esprit, de regarder le luxe & le faste, comme le grand pivot de la félicité des Etats & du bonheur des membres

qui les composent. Cette matiere, pour être discutée, demanderoit un Ouvrage entier. Bornons-nous à deux observations aisées à vérifier : nous mettrons à part la morale de l'Evangile & nous nous contenterons de parler en Philosophes.

Le luxe amollit, & le faste épuise. Par luxe, nous entendons ici cet art délicat de rafiner sur les plaisirs, d'en multiplier le nombre, d'en varier les especes, d'y répandre l'élégance, d'y intéresser en quelque sorte autant l'esprit que les sens, d'en réveiller le goût, de les rendre en un mot plus séduisans, plus enchanteurs, plus propres à captiver des cœurs, que le seul penchant ne prépare déja que trop à en être les esclaves.

Par le faste ; nous entendons l'art de s'annoncer avec avantage, & d'éblouir le Public par l'éclat & l'artifice des parures, des équipages, des palais, des ameublemens, d'une suite leste & nombreuse ; en un mot, par tout cet appareil imaginé pour flater l'orgueil des mortels, surprendre l'admiration, attirer les hommages du vulgaire, cacher à ses yeux les foiblesses de l'humanité, & remplacer par

les apparences le défaut de la vraie grandeur.

Or le goût des plaisirs, les plus simples mêmes & les moins recherchés, amollit le cœur, l'esprit, le corps, & réduit bientôt un *Hercule* à filer paisiblement aux pieds d'une *Omphale*.

Mais le son des trompettes, dira-t-on, réveille nos Guerriers, les tire de l'assoupissement, & les fait voler avec ardeur aux périls & aux triomphes. Mais ce raisonnement, pour être souvent répété, n'en devient pas plus décisif. Oui, il faut en convenir, on a vu plus d'une fois nos Guerriers voler du bal à la victoire. Mais sont-ce les fougues passageres qui décident du sort d'une guerre? L'art de la faire avec succès ne consiste-t-il pas plus encore dans les manœuvres qui précedent, qui suivent une bataille, que dans la valeur qui la fait gagner, & qui aide presque toujours à l'art quand elle est seule? N'est-ce point la vigilance, l'activité, l'application, la sage prévoyance qui décident de tout dans les opérations d'une Campagne, comme dans celles du Cabinet? Un esprit dominé par le goût du plaisir est-il fait pour se plier à cette gênante &

continuelle sujétion ? Un corps énervé par les délices, & dégradé par une molle éducation, est-il bien propre à résister aux fatigues continuelles, à la disette, à la rigueur des saisons, à la diversité des climats ? Si un heureux tempérament se sauve de ces rudes épreuves, son cœur n'en trouvera-t-il point d'autres qui seront l'écueil de son courage ? Sur les bords du Pô, du Rhin, ou du Danube, au milieu de cette désolation & de ces ravages qui suivent par-tout ses pas, couvert de poussiere & de sueur, épuisé de forces, dénué de tout, ne tournera-t-il point ses tristes regards vers les bords rians de la Seine ou de la Loire ? ne soupirera-t-il point après les délices qu'il y a laissées & qui l'y attendent encore ? Ces fêtes, ces soupers, ces spectacles, ces douces liaisons, ces sociétés charmantes, où l'on ne connoît d'autre agitation que celle qui amene, ou qui releve le goût des plaisirs ; ne le rappelleront-elles point à chaque instant ? Cet intérêt si cher ne l'emportera-t-il point chez lui sur celui du Public, & ne sacrifiera-t-il point ce dernier à son goût dominant, dès le moment où il croira pouvoir le faire

ſans expoſer ouvertement ſon honneur? Ou ſi l'exemple & les circonſtances le retiennent encore quelque temps malgré lui, n'épuiſera-t-il point en une campagne les revenus de dix années, pour métamorphoſer un fourrage en partie de plaiſir, & faire triompher la volupté à la tête d'une tranchée? Le ſoin des plaiſirs n'éteindra-t-il point chez lui le ſoin des devoirs, & ne le rendra-t-il point le jouet d'un ennemi attentif à profiter de ſes fautes?

Les inconvéniens du luxe ne ſont pas moindres pour l'homme d'Egliſe, le Magiſtrat, le Juriſconſulte, le Négociant, que pour le Militaire. Point de fonction utile au Public, où il ne tende à mettre ceux qui en ſont chargés, hors d'état d'en remplir les engagemens. Cette vérité n'a pas beſoin de développement pour être ſenſible. D'un autre côté, point de ſociété où le luxe ſe borne aux Grands tout ſeuls. La contagion gagne proportionnellement toutes les conditions, & prend ſur les ſervices dont elles ſont redevables à la ſociété.

LE FASTE ſemble d'abord moins dangereux : il fait, dit-on, circuler

l'argent, il fait travailler le Peuple. Ces préjugés ont servi de base à plus d'un Ecrit, où, dans ces derniers temps, on a relevé les avantages, ou donné l'apologie du faste : Ecrits dont les calculs & les raisonnemens spécieux s'étendoient beaucoup plus sur ce qui fait, dans cette matiere, l'objet du Philosophe & du Politique. Mais si le faste fait circuler l'argent, ne réveille-t-il point aussi dans le cœur des mortels cette soif insatiable des richesses qui fait tout oser, & pour qui rien n'est sacré ? Mais en circulant avec trop de rapidité, n'épuise-t-il point trop les fonds de ceux pour qui l'habitude personnelle, ou l'usage du Public, a rendu le faste nécessaire, & ne les expose-t-il point aux plus infamantes bassesses, peut-être même aux infidélités, aux noirceurs, pour remplacer leurs dissipations, & se mettre en état d'en faire de nouvelles ? Il fait travailler le Peuple, mais en le faisant travailler aux objets du faste, ne le dérobe-t-il point souvent à un travail plus nécessaire ? En faisant travailler les uns, n'en condamne-t-il point un plus grand nombre d'autres à une pernicieuse indolence ? N'est-ce point le faste qui

fait languir nonchalamment dans une antichambre, ou dans les divers réduits des grandes Maisons, cette foule oisive de domestiques, l'élite de ces hommes que leurs forces & leurs conditions préparoient à soutenir les plus pesans & les plus nécessaires fardeaux de l'Etat, à défricher des terres incultes, à peupler les campagnes désertes, à donner en un mot, dans leurs personnes, à la société, des Laboureurs, des Manœuvres, des Soldats, des Matelots robustes, & à en perpétuer l'espece dans une nombreuse postérité, semblable à ses peres? N'est-ce point le faste qui surcharge nos armées de ces immenses équipages formés pour en troubler les opérations, & consumer dans huit jours ce qui suffiroit aux troupes pour un mois? N'est-ce point lui qui dégoûte du service tant de braves, d'un caractere à ne point croupir dans les derniers rangs, & dont la fortune n'est pas assez forte pour soutenir les dépenses devenues inévitables dans un poste plus élevé? N'est-ce point le mêlange du faste & du luxe qui ont anéanti les plus puissans Empires, les Assyriens, les Perses, les Romains, qui, depuis près de deux

ſiecles, lient les mains aux fiers Sultans & les condamnent à couler indolemment leurs jours, en butte aux ſoulevemens & aux révolutions dans les ſuperbes délices de leur Serrail? Si nous ne ſommes point encore, comme tant d'autres Monarchies, devenues la victime de notre faſte & de notre luxe, c'eſt qu'au lieu de donner des Loix à l'Europe, nous lui avons donné nos Mœurs; & ſi le faſte & le luxe ont fait de la *Hollande* un puiſſant Etat, c'eſt qu'en travaillant pour le faſte & le luxe d'autrui, elle ne ſe réſervoit pour elle que la frugalité & l'économie. Encore ſi en affoibliſſant l'Etat, ils faiſoient le bonheur des particuliers, mais le faſte & le luxe ne ſervent qu'à multiplier nos deſirs. La Nature n'en inſpire que trop: l'Art qui en ajoute de nouveaux, de quelque dehors qu'on le pare, n'eſt au fonds que l'art de nous tourmenter.





DE LA GUERRE.

Traité de l'Art de la Guerre de M. de Puyſegur, par le Baron de Traverſe.

Il eſt triſte pour l'humanité, que la guerre ſoit un mal ſouvent néceſſaire, & que l'art funeſte de dépeupler la terre ſoit devenu une ſcience, qui a ſes regles & ſes principes. Il faut pourtant convenir que l'eſpece humaine gagne à meſure que l'art de la guerre ſe perfectionne, parce que les Généraux habiles ſe reſpectent mutuellement, n'expoſent point témérairement leurs Soldats, & n'engagent point d'action en pure perte & mal à propos.

La ſcience de la guerre embraſſe tant d'objets, qu'il n'eſt peut-être pas poſſible, même au génie le plus heureux, de poſſéder dans toute leur étendue les principes & les regles de cet art ſi varié. *Les plus grands hommes de guerre ſe ſont trompés quelquefois*, diſoit M. de Turenne, *& le meilleur Général n'eſt pas celui qui ne fait point de fautes, c'eſt celui qui en fait le moins.*

Ainſi que tous les autres arts, la guerre a ſes ſyſtêmes : c'eſt à l'expérience qu'il appartient de juſtifier la préférence que l'on peut donner aux uns ſur les autres. L'art de la guerre, de même que toutes les autres connoiſſances utiles, n'a point été négligé : nous avons, ſur toutes les parties qu'il renferme, des Livres excellens : & ſi nos Officiers ne ſont pas inſtruits, c'eſt qu'ils ne veulent point faire uſage des ſecours abondans qu'ils ont à leur portée. Il n'en eſt pas du métier de la guerre, comme de la plupart des autres profeſſions : dans celles-ci, quand on ne s'eſt pas mis en état d'acquérir les connoiſſances qu'elles exigent, on en eſt quitte pour quelques momens d'humiliation ; les fautes ſont, pour ainſi dire, perſonnelles, & le Public eſt vengé de votre ignorance par le mépris dans lequel vous tombez. Mais, dans la profeſſion des armes, outre le deshonneur qui flétrit un Officier ignorant, de combien de malheurs ſon ignorance ne le rend-elle pas auteur ? Il eſt comptable à l'Etat du ſang des Citoyens qu'il prodigue témérairement : aux yeux de la Religion & de la raiſon, il eſt l'aſſaſſin des Soldats qui périſ-

ſent, victimes de ſes fautes & de ſon impéritie. Une pareille conſidération, jointe aux motifs de bienſéance & d'honneur, fait de l'étude & de l'application un devoir d'Etat pour un Militaire; & ce ſeroit remplir imparfaitement cette obligation rigoureuſe que de ſe borner aux connoiſſances que peuvent fournir les occaſions & l'expérience : elle eſt ſans doute néceſſaire cette expérience, mais elle ne ſuffit pas ſeule. Il n'eſt donné qu'à la théorie & à la pratique réunies, de former un grand homme de guerre. Condé, Turenne, Montécuculli, n'ont été les premiers Généraux de leur ſiecle, que parce qu'ils ont joint l'étude la plus profonde à l'expérience la plus ſuivie & aux talens les plus diſtingués.

1°. La connoiſſance parfaite des évolutions eſt une partie des plus eſſentielles pour un Général d'Armée, puiſqu'elle lui eſt néceſſaire pour ſçavoir faire prendre à une armée toutes les différentes poſitions qui peuvent lui convenir. C'eſt ſur cette baſe que porte tout l'édifice de la ſcience militaire.

2°. Une des choſes les plus utiles pour former de bons Soldats, c'eſt de leur inſpirer l'eſprit du corps. Cet eſ-

prit est une espece de patriotisme qui met en mouvement tous les ressorts de l'ame, & lui donne cette activité qui fait triompher de tous les obstacles : sous l'impression de cet intérêt général, les intérêts particuliers sont comptés pour rien. Chaque Soldat se croit solidairement chargé du soin de soutenir & d'augmenter la réputation du corps de troupes dans lequel il est entré : cet esprit du corps n'est, si l'on veut, qu'un être d'imagination ; mais quand on sçait en faire usage, cet être d'imagination produit les actions les plus éclatantes. Il y a divers moyens d'inspirer aux troupes ce bon esprit : on peut mettre de ce nombre l'établissement de quelques legeres distinctions. Les hommes deviennent tout ce qu'on veut qu'ils soient, quand on sçait intéresser leur amour-propre. Personne n'ignore l'effet que la distinction produit sur les Grenadiers, qui même ayant été mauvais Soldats, deviennent bons Grenadiers dès qu'ils sont admis à l'être : cette seule gradation leur releve le courage.

3°. La guerre défensive demande peut-être plus de ressources de génie que la guerre offensive ; & l'on ne s'en

tient ordinairement à celle-là, que lorſque l'ennemi infiniment ſupérieur par ſes forces, eſt en état d'entreprendre ſur nous. C'eſt donc alors un parti forcé : cette poſition critique décide des talens d'un Général. Céder toujours du terrein pour éviter un engagement, ce n'eſt point entendre la guerre : couvrir un certain Pays qu'il nous eſt important de conſerver, & abandonner l'autre qui nous l'eſt moins, c'eſt beaucoup contre des forces bien ſupérieures. Un Général habile ira plus loin : il conſerve tout, il couvre ſes Places; il empêche que l'ennemi n'attente ſur aucune ; il le tient en haleine, le fatigue par de cruelles allarmes, déconcerte tous ſes projets, lui enleve des Quartiers, ruine ſon armée en détail, & finit par demeurer le maître de la Campagne. C'eſt-là ce qui caractériſe le grand homme de guerre, & c'étoit le talent admirable de M. de Turenne.

4°. Le coup-d'œil eſt très-néceſſaire à la guerre, & on peut l'appeller la Logique du Général. Ce coup-d'œil militaire, conſiſte dans l'art de connoître la nature & les différentes ſituations du Pays où l'on fait la guerre, les avantages & les déſavantages des

poſtes que l'on peut occuper. C'eſt par cette connoiſſance qu'un grand Capitaine peut prévoir les événemens de toute une Campagne, & s'en rendre en quelque ſorte l'arbitre. Mais on n'acquiert ce coup-d'œil qu'à force d'une grande pratique. Lorſqu'on eſt en voyage, on examine en marchant tout le Pays qui ſe trouve à portée de la vue : on campe par imagination une armée ſur le terrein qui ſe découvre le plus devant nous : on en conſidere les avantages & les défauts ; on voit ce qui peut être favorable à la cavalerie, ce qui eſt propre à l'infanterie.

5°. Les ſçavans Militaires condamnent les lignes qui préſentent un front trop étendu. En général les lignes, à moins qu'elles ne ſoient très-fortifiées, peuvent tout au plus couvrir les quartiers d'une armée diſperſée, & les mettre à l'abri d'une ſurpriſe, mais elles ſont rarement avantageuſes. D'ailleurs, elles réduiſent l'action purement à la défenſive & privent de l'avantage du choc & de l'impulſion.

6°. Lorſqu'une place eſt aſſiégée, pour empêcher qu'elle ne ſoit priſe, il ne ſuffit pas d'y jetter quelques ſecours; ce n'eſt-là qu'en reculer la priſe de

quelques jours ; quand l'ennemi eſt opiniâtre, il faut tâcher d'engager une affaire générale. C'eſt ainſi qu'en uſa M. de Villars, en 1711, lorſqu'il emporta Denain.

7°. De toutes les opérations de la guerre la plus importante & la plus brillante, c'eſt la bataille. La valeur des troupes ne ſuffit pas pour en aſſurer le ſuccès, ſi elles ſont commandées par des Chefs ſans expérience & ſans talens. C'eſt du bon ordre & de la bonne diſpoſition des troupes, c'eſt de l'intelligence & de la préſence d'eſprit du Général que dépend la victoire. Il ne ſuffit pas de connoître les ordres de batailles qui ont réuſſi ; il faut être en état par ſoi-même d'en imaginer de nouveaux ſuivant la ſituation des lieux, la qualité & la quantité de ſes forces, & de celles de l'ennemi : la différence des terreins exige différens plans.

8°. Quand on connoît bien toutes les qualités qui forment un bon Général, on a ſoi-même tout ce qu'il faut pour le devenir. Un des premiers ſoins du Général, c'eſt d'étudier le génie du Chef qui lui eſt oppoſé.

PRINCIPES SUR LA SCIENCE DE LA GUERRE.

Histoire générale des Guerres. Paris, 1756.

LA guerre est l'effet d'une discussion survenue entre deux ou plusieurs Peuples, que l'orgueil ou l'intérêt de ces Peuples, ou de leur Souverain, empêche de pouvoir être terminée par la négociation, & qui se décide par les armes. La guerre est *offensive* ou *défensive*. La premiere est beaucoup plus aisée que la seconde, & cependant plus glorieuse à un Général. Le Public juge d'après des marches dans le Pays ennemi, d'après des sieges & des prises de Places, d'après des contributions, des exécutions de terreur : tout cela est brillant & coûte assez peu au Général qui est en forces. Mais pour soutenir la guerre défensive, il faut avoir non-seulement les qualités du Général, mais encore celles du Patriote, & pour tout dire, celles du grand homme. Un Général, chargé de cette guerre, doit

oser se mettre au-dessus de l'humeur qu'elle donne toujours au Souverain, des épigrammes des femmes & des courtisans, de la rivalité, ainsi que de l'envie. Il doit sçavoir se passer des choses nécessaires que le Ministre se trouve souvent forcé de lui refuser. Il doit être sourd à tous les murmures pour ne s'occuper que de l'intérêt public : il doit sçavoir abandonner de petites choses pour n'en pas perdre de plus importantes, se contenter de petits avantages, & ne rien laisser au hasard. Il doit paroître téméraire, sans cesser d'être prudent. Il doit relever le courage & s'acquérir la confiance de ses troupes, maintenir la discipline ou la rétablir, se montrer à l'ennemi toujours prêt à combattre ; mais se poster de maniere que l'ennemi même se refuse au combat ; lui enlever des convois, des postes, des gardes, battre ses détachemens, l'attirer dans des embuscades, lui dérober des marches, l'attaquer dans les siennes, & lui donner de fréquentes alertes, profiter des ténebres de la nuit, ou, pendant le jour, du temps où il fourrage pour attaquer son camp & le forcer, s'il est possible; pourvoir les Places considérables d'as-

ſez de troupes & de munitions, pour ſoutenir un long ſiege, & couvrir les petites que l'ennemi emporteroit en peu de temps.

Long-temps, & juſqu'à nos jours, quantité de Militaires ont exalté l'expérience comme l'unique choſe qui fût néceſſaire à la guerre. Envain Montécuculli, Turenne, & quelques autres, tâcherent de vaincre le préjugé: on prit leur habileté pour le produit de l'expérience qu'ils avoient acquiſe. On demande même encore ſi la guerre a des principes? Queſtion que l'Auteur réſout par des exemples.

» Penſe-t-on qu'Epaminondas, que » Scipion, que Sertorius, que Céſar » fiſſent la guerre ſans principes, & » que la ſeule expérience les condui- » sît » ? Si la guerre a des principes & des regles comme les autres ſciences, il faut convenir qu'avec l'expérience ſeule on ne peut y réuſſir. Un Général qui voudroit opérer toujours conformément à ſa propre expérience, s'exposeroit à des bévues. Tout change ſelon les temps, les lieux, l'eſpece d'ennemis qu'on a en tête, la qualité des troupes qu'on commande, &c. C'eſt donc la théorie qui doit appré-

cier ces différences. Cette théorie s'apprend par la réflexion & par la lecture. Les meilleurs Livres sont sans contredit César, Polybe, & son Commentateur le Chevalier Follard, qui a néanmoins quelques défauts, parce qu'il avoit trop d'imagination. Cependant la théorie de la guerre est si étendue, qu'il n'est ni Livre, ni Histoire particuliere, qui puisse donner toutes les instructions convenables en ce genre. Malgré cela, l'Auteur ne laisse pas d'indiquer quelques axiomes qui se rapportent au même but. Axiomes d'abord pour la discipline : les principaux sont, bien choisir les troupes, entretenir parmi elles la subordination, les former par l'exercice, ce qui comprend les évolutions & le maniement des armes, enfin les accoutumer à la fatigue, sur-tout à remuer les terres selon les regles du Génie, à porter des fardeaux, à courir, à sauter, à nager, à tendre & détendre un camp. Axiomes ensuite pour les opérations dont les plus essentielles sont, marcher, camper, subsister & combattre : quatre choses qui entraînent des détails fort instructifs.

AUTRES OBSERVATIONS

SUR LA GUERRE.

De l'Essai sur la Science de la Guerre. La Haye, 1751.

L'ART de la guerre est un mal nécessaire, un mal qu'on ne peut pas toujours éviter. Il y a des occasions, dit l'excellent Auteur de l'Anti-Machiavel, où « il faut protéger par les armes la liberté des Peuples qu'on voit » opprimés par l'injustice, où il faut » obtenir par la force ce que l'iniquité » refuse à la douceur, & où les Souverains peuvent commettre la cause » des Nations au sort des batailles ».

L'art de la guerre se divise comme en deux branches, la tactique & la méchanique : celle-ci est la composition & le jeu des machines de guerre. La tactique est l'ordre ou la disposition ; & l'évolution est le mouvement qui conduit à l'ordre. Envain le Général aura-t-il formé des projets magnifiques, si le terrein lui manque, si dans les mouvemens généraux les corps par-

ticuliers de ſon armée s'embarraſſe s'ils s'entrechoquent ou ſe ſéparent la lenteur de la manœuvre donne temps à l'ennemi d'en faire une p prompte. C'eſt à quoi un Général d pourvoir ; & c'eſt ce qui s'appelle p ſéder la ſcience de la tactique.

C'eſt une louange que Végece donne aux Romains d'avoir emprunté de leurs ennemis & de leurs voiſins tou- tes les armes, diſpoſitions, manœu- vres, &c. qu'ils avoient jugé ſupérieu- res à celles dont eux-mêmes s'étoient ſervis, & que c'eſt ainſi qu'ils s'inſ- truiſoient à l'école de leurs ennemis. C'eſt à nous à les imiter en ce point comme en tant d'autres : loin de nous la ſotte vanité qui nous flateroit d'a- voir atteint la perfection. Il eſt plus que probable qu'en cent ans d'ici, on aura réformé bien des choſes qui nous ſemblent aujourd'hui parfaites.

Végece deſire que les Soldats qu'on enrôle, aient les yeux vifs, le cou droit, la poitrine large, les épaules garnies de bons muſcles, les doigts bien tournés, les bras longs, le ventre petit, les jambes déliées & les pieds plus nerveux que charnus. Il paroît qu'aujourd'hui nos Officiers ne ſont pas

pas si séveres dans leur choix, & que
ourvu qu'un homme soit jeune & ro-
uste, ils regardent le reste comme
es qualités de surérogation.

Ici, se présentent quelques ques-
, par exemple : *Lequel est le plus*
e à la guerre, d'un grand homme
'un petit ?... Nous avons vu de
jours un grand Prince ne vouloir
des hommes d'une grandeur ex-
ordinaire : il avoit donné jusqu'à
oo livres pour un Soldat nommé
tit-Jean, apparemment par contra-
été : il me semble, dit l'Auteur,
'un homme bien ramassé, de la taille
e cinq pieds quatre à six pouces, fait
n très-bon Fantassin ; & que pour un
Cavalier il faut un homme robuste,
mais de cinq pieds quatre à six pouces :
le Dragon doit être de cinq pieds trois
à six pouces, mais il lui faut de plus
un air leste & dégagé.

Lequel vaut mieux du Bourgeois ou du Paysan ? Végece répond : « Je ne
» crois pas qu'on ait jamais pu douter
» que les gens de la campagne ne soient
» les plus propres à porter les armes.
» Ils sçavent suporter les ardeurs du
» soleil ... Endurcis aux travaux les
» plus pénibles, il sont dans l'habi-

» tude de manier le fer, de creuser » des fossés, & de porter des fardeaux ». Il ne reste que la crainte de dépeupler les campagnes, & de manquer de pain, à force de gens qui la défendent.

Est-il expédient pour un Etat d'avoir des troupes étrangeres à son service? La méthode d'avoir des troupes étrangeres à sa solde, ne peut être que très-avantageuse à un Souverain qui a beaucoup de troupes sur pied. La seule attention qu'il doit avoir, c'est que les troupes étrangeres n'excedent jamais le tiers des troupes nationales, & qu'il ne leur soit jamais permis de se recruter des Sujets du Prince qu'elle servent, sans quoi cette dépense seroit abusive & l'objet du Souverain ne seroit point rempli.

Quant aux qualités des Officiers subalternes, l'Auteur se plaint que les Officiers ne veulent rien apprendre, sous prétexte du peu de fruit qu'ils en retireront; & il soutient, que si d'ordinaire on n'avance pas au service, c'est qu'on n'a voulu rien apprendre; & quant aux passe-droits, vraiment capables de dégoûter un brave homme, il donne un excellent conseil, c'est d'acquérir des connoissances & de faire

son devoir avec exactitude ; & que pour peu que la guerre dure, on aura besoin de vous.

Il recommande l'étude des Langues : le Latin sert en bien des rencontres. L'Allemand, l'Italien & l'Anglois sont aussi d'un grand usage. « Vous Messieurs, qui avez le moyen, dit le » Maréchal de Monluc, & qui voulez pousser vos enfans, croyez que » c'est une bonne chose de leur faire » apprendre, s'il est possible, les Langues étrangeres : cela sert fort, soit » pour parler, soit pour se sauver, soit » pour négocier, & pour lui gagner le » cœur ». Un Officier doit aimer la guerre, comme tout honnête homme aime son métier, & en conséquence il doit l'apprendre. A cette occasion l'Auteur fait la critique de ces Officiers dont M. de Feuquieres a dit qu'il y en a toujours trop pour les logemens & pour les fourages, & fort peu dans une affaire. Il remarque que le caractere des Officiers Petits-Maîtres, nous a rendus odieux ou méprisables à nos voisins.

On prétend sçavoir tout, & être capable de tout. Brantôme parlant de l'ancien temps, dit, qu'autrefois les

jeunes gens vouloient apprendre le métier de la guerre, & restoient longtemps subalternes. Mais aujourd'hui, ajoute-t-il, du premier coup, que le jeune homme commence à porter des armes, il faut qu'il commande ou en Cavalerie légere, ou en Gendarmerie, ou en Infanterie, sans avoir jamais appris à obéir. On allegue l'ennui des garnisons. L'Auteur donne une recette sûre contre ce mal, en assignant les occupations propres de ce temps. La pratique, dit-on, suffit toute seule. M. de Puysegur répond à cette objection. « Avec la seule pratique sans » théorie qui soit fondée sur des prin» cipes, on aura beau monter des tran» chées ; on ne sçaura pas pour cela » conduire une attaque devant une » Place, non plus que se perfection» ner contre des sorties : on se sera » trouvé dans beaucoup de circonval» lations, & on ne les sçaura pas faire ; » on aura de même été dans des ar» mées d'observations, & vu faire tous » les mouvemens pour couvrir un siege, » on ne saura pas pour cela les diri» ger ». Enfin un Officier vaillant, tant qu'il vous plaira, s'il est sans lettres & sans culture sera méprisé en temps de paix.

Venons à l'exercice des troupes. Le principal objet de cet exercice doit être de bien régler la forme du bataillon & de l'escadron, de déterminer la place de chaque Officier, d'apprendre au Soldat à connoître ses armes, qu'elle en est la propriété & la force, de l'accoutumer à tirer vîte, mais avec justesse, soit de pied ferme, soit en marchant, de l'instruire à se mouvoir en tout sens avec facilité, & à marcher sans se désordonner, de façon qu'il puisse sur le champ & sans se tromper, former toutes les évolutions qu'on lui demandera. On trouve sur cette matiere, dans les Mémoires de Montécuculli, les divisions les plus nettes & les plus précises de l'exercice militaire; & les connoisseurs en ce genre assurent que les Mémoires de ce Capitaine intelligent sont ce qu'il y a de mieux pour celui qui veut apprendre l'art de la guerre par méthode.

Le mérite de l'exercice Prussien est connu: celui des Autrichiens doit aussi être loué quant au bon ordre & à l'exactitude: cependant en cette matiere, on ne doit emprunter de l'Etranger, que ce qui peut contribuer à simplifier & à abréger les opérations.

Quant à la marche du Soldat, qui fait une partie considérable de l'exercice, il en est une sorte qu'on pourroit appeller *cadence* ; c'est la meilleure, parce qu'elle est plus propre à mettre l'uniformité dans les mouvemens.

On demande lequel vaut mieux d'un feu méthodique, ou de ce qu'on appelle un *feu roulant* ; c'est-à-dire, sans interruption ? Plusieurs pensent que plus il se tire de coups, plus l'effet est grand ; l'expérience décide le contraire, & les décharges réglées font bien une autre impression. Par exemple, à la bataille de Parme, le feu des Allemands fut plus vif, le nôtre mieux réglé & fut supérieur.

On propose un autre problême, sçavoir, si les Officiers doivent être tous placés au premier rang, ou en avant des Soldats, ou répartis dans les premiers rangs & dans les derniers : c'est la méthode que nous suivons & qui est aussi la meilleure.

En un mot, l'exercice produit le bon ordre, & le bon ordre est communément ce qui décide du sort des batailles: » En voyant marcher deux armées l'une » à l'autre, dit M. le Maréchal de » Puysegur, il est aisé de juger, sui-

» vant l'ordre & l'exactitude avec la-
» quelle l'une ou l'autre marche, qu'elle
» est celle qui battra l'autre ».

ANALYSE

DE L'INSTRUCTION MILITAIRE DU ROI DE PRUSSE POUR SES GÉNÉRAUX,

Traduite de l'Allemand, vol. in-12. Paris 1761.

En tout Art & en toute Science, il est naturel de préférer les instructions de ceux qui ont le plus d'expérience & de réputation. Apelle avoit écrit sur la Peinture : si nous avions ses Ouvrages, tous les Peintres & tous les Amateurs voudroient les lire. On dit qu'Alexandre écrivit le Journal de ses Campagnes ; & Amyot fait dire à Plutarque, que dans ses momens de loisir, ce Prince guerrier composoit quelque chose. Si ces Ecrits subsistoient, ce seroit le Code des Militaires & des Politiques.

Dès qu'on annonce une Instruction du Roi de Prusse sur la guerre, il ne s'agit pas de prouver que l'Ouvrage

eſt bon & utile, qu'on n'y trouvera rien qui ne ſoit le réſultat de beaucoup de réflexions & de pratique; que tout y tend à la conſervation du Soldat, à l'économie des finances, au maintien de la diſcipline, à la célérité de l'exécution; que tout y eſt intelligence, action, précaution, ſcience de détail, &c. En voici une courte Analyſe.

Le Roi de Pruſſe commence par un point de très-grande importance, qui eſt d'empêcher, autant qu'il eſt poſſible, les déſertions des Soldats, & il en donne les moyens. Ce mot de quelques Généraux imprudens, *un homme n'eſt qu'un homme*, choque beaucoup le Monarque : un Soldat tout dreſſé eſt un Sujet précieux, on ne le remplace pas aiſément; & puis la maxime ſuſdite tend à laiſſer la porte ouverte aux déſertions : ce qui n'a point de bornes, quand on n'y tient pas la main.

L'article des ſubſiſtances commence par cette expreſſion qui a un grand ſens : *Pour bien établir le corps d'une armée*, il faut d'abord avoir ſoin du *ventre*. C'eſt la baſe & le fondement de toutes les opérations. La poſition des magaſins, la maniere de voiturer les

convois & de les escorter, la protection dûe aux Vivandiers, l'attention à procurer de la biere & de l'eau-de-vie aux troupes, les troupes qu'il faut garder dans les fourrages : voilà des choses toutes de pratique. Chez le Roi de Prusse, sçavoir & faire, recevoir l'ordre & l'accomplir, commander & être obéi : tel est le ressort de la machine militaire.

Il faut connoître parfaitement le Pays où l'on fait la guerre. Le célebre Maréchal de Saxe sçavoit jusqu'aux buissons qui bordoient un champ. Le Roi de Prusse veut qu'on ne néglige rien en ce genre, & il demande de plus, le *coup d'œil*, qui consiste à sçavoir juger combien de troupes un terrein peut contenir, & à sçavoir distinguer tous les avantages qu'on peut tirer d'un terrein : on voit bien que ces deux choses dépendent entiérement de la pratique & de l'habitude; mais la seconde est sur-tout l'heureux effet du génie. *Dans l'espace d'un quarré de deux lieues, on peut prendre deux cens positions. Un Général, à la premiere vue, sçaura choisir la plus avantageuse.* Nous disons que le génie seul peut opérer ce choix. Mais il y a bien des

préliminaires d'étude & d'obſervation qui développent les vues naturelles.

Le Roi de Pruſſe indique tout, & appuie fort ſur l'art de diſtribuer les troupes. Il ne donne pas moins d'attention aux campemens; ce qui comprend le choix du terrein, la conſtruction des retranchemens, la garde des camps, les cantonnemens, &c. Il parle enſuite des ſtratagêmes ou ruſes de guerre. Ce que les anciens avoient imaginé en ce genre eſt trop uſé; peu de Généraux s'y laiſſeroient prendre. *Liſez*, dit le Monarque, *les deux dernieres Campagnes de Turenne, & étudiez-les ſouvent : ce ſont des chef-d'œuvres de ſtratagêmes de notre temps.*

Le ſervice qu'on tire des Eſpions eſt bien détaillé. Ce mauvais métier ſe fait quelquefois par des gens qui n'auroient pas beſoin de cela pour vivre. » Le Prince Eugène paya long-temps » une penſion au Maître de Poſte de » Verſailles ». Avec de pareilles manœuvres les meilleurs Généraux ſeroient battus. Que doit-il arriver aux mauvais ou aux médiocres ? Les Eſpions de guerre ſont des miſérables qui font ce métier, ou qu'on oblige de le faire. « Il faut du moins être géné-

» reux, ou même prodigue à leur égard.
» Un homme qui pour votre ſervice
» riſque la corde, mérite bien d'en
» être récompenſé ».

En Allemagne plus qu'ailleurs, on fait uſage de troupes légeres. Les Huſſards & les Pandoures ſont les plus redoutables à ceux qui ne les connoiſſent pas. » Ils ne ſont braves que quand
» l'eſpoir du butin les anime, ou lorſ-
» qu'ils peuvent nuire ſans s'expoſer.
» Il y a des moyens de ſe mettre en
» garde contre leurs inſultes. Il faut
» envoyer contre eux des Dragons qui
» les attaquent ſerrés & le ſabre à la
» main; ils ne peuvent ſoutenir ces
» ſortes d'attaques; auſſi les a-t-on tou-
» jours battus en ſuivant cette mé-
» thode ». On doit l'étudier avec ſoin quand on a les Autrichiens pour ennemis; car il y a toujours beaucoup de Pandoures dans les armées Autrichiennes; & cette milice eſt fort incommode dans les marches & dans les retraites.

La grande opération de la guerre eſt la bataille. Auſſi le Roi de Pruſſe traite-t-il ce ſujet fort au long. Il parle de la maniere de ranger les troupes, d'aller au combat, de ſoutenir les diffé-

rens corps, de servir le canon, de se remettre en cas d'échec, de bien profiter de la victoire, si l'on a le bonheur de vaincre, &c.

Il explique sur-tout les raisons de donner bataille : « Les meilleures ba» tailles, *dit-il*, sont celles qu'on force » l'ennemi de recevoir : car c'est une » regle constatée, qu'il faut obliger » l'ennemi à faire ce qu'il n'avoit pas » envie de faire ». Comme c'est un Roi qui parle & qui instruit, il ne faut attendre de lui que la vérité. Sa maxime ne peut être celle de quelques Généraux qui ont leurs raisons pour faire durer la guerre. « Nos guerres, » dit ce Prince, doivent être courtes » & vives, puisqu'il n'est pas de no» tre intérêt de traîner l'affaire ; qu'une » longue guerre rallentit insensible» ment la discipline, & ne laisse pas » de dépeupler notre Pays & d'épuiser » nos ressources ».

L'Article XXV est singulier, en ce que le Prince n'est point du tout d'avis qu'un Général tienne Conseil de Guerre. Le Prince Eugène disoit, que si l'on ne vouloit rien entreprendre, il n'y avoit qu'à tenir ce Conseil. C'est qu'on y conclut d'ordinaire pour la

négative. Il faut donc d'ordinaire que le Général faſſe tout d'après ſes lumieres. Cette maxime ne peut être bien sûre, que par rapport à un Roi qui ne doit compte à perſonne de ſes actions. Un ſimple Général n'a pas le même avantage. S'il ne réuſſit pas, on lui impute d'imaginer & d'exécuter ſeul ce qui ne devroit être entrepris qu'après la délibération commune des Officiers-Généraux. Mais quoiqu'il en ſoit, on ne peut douter que le Général, qui a la confiance de ſon Souverain, ne doive être une tête capable d'agir ſeule & de répondre des événemens.

Il s'agit enſuite *des quartiers d'hiver*, où l'on voit un plan admirable d'économie pour l'entretien des troupes durant ce temps-là, & l'on finit par les Campagnes d'hiver : article très-important, parce que depuis quelques années on fait la guerre dans toutes les ſaiſons. « Ces Campagnes abyment » les troupes, & la meilleure armée » du monde ne ſoutiendra pas long- » temps un pareil ſervice ». Cependant il y a des occaſions où l'on ne peut s'en défendre ; & c'eſt alors que l'Inſtruction du Monarque doit être

suivie. Tout le Livre, au reste, est appuyé des exemples qu'il a donnés lui-même : il avoue sans façon ses pertes & ses fautes; mais il ne dissimule pas non plus celles de ses ennemis, communément plus nombreuses & plus sensibles que les siennes.

OBSERVATIONS MILITAIRES

SUR L'HISTOIRE DE POLYBE,

Par M. le Chevalier de Follard.

On doit entretenir une bonne Infanterie en temps de paix, comme en temps de guerre. Pour la Cavalerie, elle épuise l'Etat, & l'on peut en retrancher sans conséquence; cependant on doit éviter la plaine à la vue d'un ennemi supérieur en Cavalerie.

Un Prince doit avoir le plus grand soin des troupes, même en temps de paix, les payer exactement, mais maintenir la discipline, retenir & s'attacher les vieux Officiers, distinguer le mérite & le récompenser, obliger les jeunes Seigneurs à quitter les délices de la Cour, à sortir de la mollesse,

pour passer six mois de l'année chacun à son Régiment, & dans les exercices propres de son Régiment. Si l'on ne prend ces précautions, les armées n'auront plus, après une longue paix, que des Officiers & des Généraux sans bravoure & sans capacité.

Une jeunesse voluptueuse n'est point faite pour être à la tête d'un corps fort de Cavalerie ou d'Infanterie. La volupté fait négliger la science des armes, énerve, les forces & le courage. Les Petits-Maîtres amollis dans les plaisirs & dans l'oisiveté, deviendront-ils tout d'un coup vigilans, assez habiles, assez laborieux pour remplir les pénibles fonctions de la milice & donner l'exemple? Il faudroit des Chevaliers *Bayards*. La tempérance fut une des vertus de la plupart des grands Capitaines tant anciens que modernes. *Cyrus, Philopœmen, Scipion l'Africain, Epaminondas; Charles XII, le Maréchal de Gassion, le Comte de Tilly, &c.* en furent des modeles.

Un bon Général doit être non-seulement ennemi des plaisirs qui amollissent, vigilant & courageux, mais encore profond dans l'Histoire; d'un mérite extraordinaire, libéral, géné-

reux, auſſi habile à profiter des occaſions qu'à les faire naître, adroit à tendre des pieges, encore plus à s'en dégager s'il y tombe, ſçachant ménager les événemens, jamais plus ferme que dans les affaires où la victoire paroît incertaine : ſes projets ſont toujours raiſonnables, utiles, glorieux. Sur-tout il s'applique à connoître les Officiers de ſon armée, les inclinations, l'humeur, le caractere de ſon Antagoniſte. Il étudie la nature du Pays ennemi. Les Chaſſeurs & les Bergers ſont ceux qui peuvent l'inſtruire le mieux : ils ſçavent les détours, les chemins, les revers des montagnes; il range ſouvent les armées en bataille: il dreſſe ſes troupes à marcher de front & ſur une même ligne : il les exerce à tous les mouvemens, à toutes les évolutions. C'étoit la méthode de Philopœmen, un des plus grands Capitaines de l'antiquité, ſous qui Polybe apprit l'art de la guerre.

L'art des marches de l'armée eſt important. Comment s'y prendre pour lui faire traverſer des marais, des défilés, des montagnes? Il faut d'abord eſſayer de connoître le terrein. Répandez l'argent à plaines mains, promettez en-

core plus, & gardez votre parole. Les habitans du voisinage vous donneront des lumieres. Faites examiner & sonder les marais pour voir si le fonds est ferme ou non. Les passages difficiles & dangereux, on les marque avec des branches d'arbre pour les éviter, ou les combler de claies ou de fascinages. Y a-t-il des ruisseaux & des fossés, on remplit les fossés, on établit des ponts sur les ruisseaux. On regle l'ordre & la distribution des troupes, sur la nature des marais, & sur celle de l'endroit où l'on doit aboutir en sortant des marais, les Soldats portant, s'il le faut, une fascine chacun, les Cavaliers deux. Il paroît que le plus sûr est de marcher, les colonnes d'Infanterie, de Cavalerie, & des équipages mêlées alternativement, afin d'être prêt à tout événement, & pour être en état de combattre en arrivant. Pour prévenir l'ennemi, l'on peut détacher un corps de Dragons & des compagnies de Grenadiers qui se saisiront vîte du terrein qui se trouve sur le bord & à la sortie du marais. Ce sont à peu près les mesures que prit Annibal pour passer les marais de *Clusium*.

S'agit-il de passer des défilés entre

des hauteurs & des rivieres? Un détachement s'emparera des iſſues & des hauteurs qui dominent le plus ſur la marche. On ouvrira des routes ſur les hauteurs, s'il ſe peut, ou l'on tâchera d'applanir & d'élargir également partout les chemins ordinaires; on mettra en rampe les ravines, & l'on conſtruira des ponts ſur les ruiſſeaux.

Si l'armée doit traverſer un Pays de hautes montagnes, le ſecret, la diligence & le bon ordre ſont néceſſaires. Qu'une bonne avant-garde, compoſée de Dragons & de Grenadiers, précede avec de bons guides, des vivres, des munitions, des outils, qu'elle ſe partage en trois corps pour gagner les poſtes & les paſſages, & s'y retrancher avec des détachemens, avec les trois avant-gardes, pour ſçavoir plus vîte ce qui ſe paſſe entr'elles. Quant au gros de l'armée, le meilleur expédient c'eſt de marcher un bataillon & un eſcadron mêlés alternativement, les équipages de chaque corps enſemble, l'Infanterie autant qu'il ſe peut ſur la croupe des montagnes, ceux d'en haut ſe réglant ſur le corps d'en bas avec une forte arriere-garde.

Les montagnes favoriſent les em-

buſcades & les ruſes. Au reſte, on en a fait uſage dans tous les Pays.

Le paſſage des grandes rivieres par la ruſe ou de vive force, paroît auſſi difficile que celui des montagnes. On paſſe néanmoins les grandes rivieres, & rarement échoue-t-on dans ces ſortes d'entrepriſes. Les paſſages de l'Hydaſpe par Alexandre, du Rhône par Annibal, du Rhin, en 1702, par le Maréchal de Villars, ſont célebres & aſſez ſemblables. Le Prince Eugène s'eſt ſignalé dans cette partie de la guerre.

Une armée peut paſſer ſur des radeaux ou ſur des barques. Si les barques ſe trouvent trop petites pour les chevaux, les Cavaliers peuvent ſe mettre dans les barques, tenant par la bride leurs chevaux qui ſuivront à la nage, comme il arriva dans le paſſage du Rhin par le Duc de Longueville, en 1639. Charles XII, Roi de Suede, qui excelloit dans le paſſage des rivieres, ne les paſſa que ſur des radeaux. Ces radeaux étoient compoſés de pluſieurs lits de poutres en long & en travers.

Mais comment paſſer à la vue d'un ennemi qui vous attend? Le jour, par de fréquentes, mais fauſſes tentatives

en divers endroits, à trois ou quatre lieues les unes des autres, faisant mine de négliger l'endroit où l'on doit passer; on obligera l'ennemi de partager, & par conséquent d'affoiblir ses forces. La nuit l'armée se rendra dans l'endroit où l'on aura résolu de passer. Les premiers batteaux ou radeaux seront remplis de Grenadiers pour braver, la bayonnette au bout du fusil, un effort de Cavalerie. Le gros qui suivra, se rangera sur deux colonnes en arrivant. Les deux colonnes s'éloigneront à un certain espace l'une de l'autre, & laissant un terrein pour la Cavalerie qui se mettra entre deux. Dans le second passage, il viendra de l'Infanterie qui formera deux colonnes dans le centre. Ensuite la Cavalerie d'élite & des compagnies de Grenadiers se placeront entre les colonnes. Tout ce qui passera se rangera dans cet ordre, tout se soutiendra: l'on attaquera brusquement pour gagner du terrein, & s'il se peut, on se couvrira par des arbres coupés. Une fumée de paille mouillée peut vous dérober aux yeux de l'ennemi, l'offusquer & rallentir sa vigueur, & une armée est surprise de se voir au-delà de la riviere.

Après les marches différentes & les passages des rivieres, il faut enfin camper. Avant cela, il est à propos d'examiner le terrein qui nous environne, & sur-tout celui qui se trouve entre nous & l'ennemi, de peur qu'il ne s'empare avant nous d'un terrein avantageux pour couvrir son camp ou pour nous resserrer dans le nôtre.

Est-on sur le point de manquer de fourrages dans le camp ? Un Général attentif envoie secrettement reconnoître le pays, les fourrages, les chemins, les postes, les endroits propres pour former la chaîne, les routes qu'on peut ouvrir pour le passage des files des Fourrageurs : puis, on détache plusieurs petits partis, les Houssards pour s'embusquer & arrêter tout ce qui pourroit donner quelqu'avis à l'ennemi. A l'entrée de la nuit les escortes iront occuper les postes : on jettera de l'Infanterie dans les villages, châteaux, bois, moulins, haies, ruisseaux. On postera la Cavalerie & l'Infanterie d'espace en espace pour courir au secours : il y aura des batteurs d'estrade.

Si les forces de l'ennemi sont redoutables, essayez de ménager quelque diversion. Les diversions divisent les

ſorces & les diminuent. Quand les Romains virent Annibal entrer en Italie, ils penſerent à une diverſion en Eſpagne. Les plus efficaces ſont celles qui ſe font au commencement de la guerre.

La meilleure diſpoſition d'une armée n'eſt pas tant celle qui nous met en état de battre l'ennemi, que celle qui l'affame & le ruine à la longue, mais il eſt des circonſtances où l'on ne peut éviter d'en venir aux mains.

La véritable tactique, ou l'art de bien ranger une armée en bataille, eſt d'inſérer entre les eſcadrons de Cavalerie des pelotons d'Infanterie de vingt Fuſiliers chacun, ſur cinq de front, & quatre de rang, pour paſſer au moment du choc entre les eſcadrons des ennemis & les tirer en flanc. M. de Turenne, le Duc de Veymar, le Marquis de Montroſe, Henri IV, les Eſpagnols à la bataille de Pavie, les Grecs, les Anciens & les Modernes, ſe ſont ſervis de cette méthode avec ſuccès. Il faut varier ſelon la ſituation des lieux, la diſpoſition de l'armée ennemie, le nombre & la qualité des troupes; par exemple, ſi l'on eſt plus foible en Cavalerie, il faut éviter la plaine

ou fortifier sa Cavalerie de son Infanterie. L'ordre peut suppléer au nombre. Le plus avantageux est celui-ci : l'armée est sur deux lignes, la cavalerie sur les ailes, les escadrons entrelassés de colonnes & de deux pelotons de vingt à vingt-cinq Grenadiers. A la seconde, les ailes fermées de colonnes de deux sections chacune, refusent autant qu'il est possible le centre à l'ennemi, fortifiant néanmoins le centre de deux colonnes & d'une seconde ligne. Le centre ne bouge point. Les ailes attaquent la Cavalerie ennemie. Les escadrons & les colonnes de la seconde ligne passent par les intervalles de la premiere, renversent la seconde des ennemis. Quelques escadrons poursuivent les fuyards. Le gros se repliant prend le reste en flanc. Le centre s'ébranle enfin. Il tombe sur l'Infanterie ennemie. Attaquée de front & du côté des ailes victorieuses, elle succombe, & voilà la bataille gagnée.

La Cavalerie triomphante doit sans doute une partie de sa gloire aux pelotons entrelassés, mais il faut avouer aussi que ceux-ci ont bien de l'obligation à la Cavalerie; car si elle avoit

plié, ils eussent été mal menés par la Cavalerie ennemie.

On a vu des Généraux ôter avec succès à leurs troupes toute espérance de retraite pour les forcer à vaincre.

La guerre des montagnes est épineuse, soit qu'il s'agisse d'attaquer ou de se défendre. Sertorius & Scanderbeg s'y sont distingués. La meilleure façon de se ranger & de combattre dans les vallées & les détroits des montagnes, c'est l'ordre des colonnes avec des intervalles, la Cavalerie à la queue des lignes des colonnes. Si l'ennemi se range à l'ordinaire sur plus de front que de hauteur, formez des colonnes perpendiculaires à ses lignes avec des intervalles par où les colonnes suivantes puissent passer, la Cavalerie à la queue des lignes des colonnes, les compagnies de Grenadiers insérées à la queue des escadrons derriere les colonnes, pour servir comme de réserve. Le choc des premieres colonnes renversera la premiere ligne des ennemis: les secondes colonnes passant par les intervalles des premieres, renversera la seconde ligne ennemie; les fuyards mettront la confusion dans les lignes suivantes, & une petite armée triom-

phera

phera d'une grande. S'il s'agit présentement de se défendre dans les montagnes, les mesures les plus prudentes sont de diviser en plusieurs petits corps-de-gardes les gorges, les pas, les défilés, les endroits par où l'ennemi peut pénétrer, jusqu'à ce qu'on ait une route fixe & un passage en vue. Alors on réunit promptement en un corps les troupes répandues en plusieurs postes; on se saisit des endroits par où l'ennemi peut gagner le haut. On se retranche derriere des arbres abbatus avec leurs branches. On emploie la ruse, on dresse des embuscades, on profite des défilés, des détours.

Nous excellons dans l'attaque des Places, sur-tout depuis le Maréchal *de Vauban*; mais pour la défense, les anciens l'entendoient beaucoup mieux. Nous ignorons quel étoit là-dessus le sçavoir de M. de Vauban même. Cependant il sçavoit l'art des fortifications, & nos fortifications sans doute sont beaucoup plus parfaites que celles des anciens. Ils n'avoient que le corps de la Place & le fossé. Nous avons des ouvrages de dehors. Ces ouvrages sont forts par eux-mêmes, se flanquent réciproquement, & tirent leur

défenſe les uns des autres. Ils offrent mille chicanes pour diſputer le terrein, & l'on ne peut ſans les ruiner, venir au corps de la place qui les domine tous. Or, entendre l'art des fortifications, n'eſt-ce pas entendre du moins quelque choſe dans l'art de la défenſe ?

Quoiqu'il en ſoit, il y a des moyens généraux qui préparent de loin les deſſeins, comme il s'en trouve qui les écartent. Un Gouverneur, un homme qui doit défendre une Place a des devoirs propres, il a des meſures à prendre. Un bon Gouverneur de Place eſt affable, bienfaiſant, généreux ; ſa table eſt abondante, ſans être trop délicate ; les ſimples Officiers n'en ſont pas exclus : il y étudie les caracteres : il s'applique à connoître ſa Garniſon : il careſſe les Soldats qui ſe diſtinguent par leur valeur, il les renvoie avec quelque gratification. Il voit ſouvent ſa Garniſon ſous les armes ; il la pique d'honneur : il eſt ſévere dans l'exécution des loix militaires ; exact à récompenſer, juſte & ſcrupuleux dans le bien qu'il fait, comme dans le mal qu'il eſt obligé de faire. Sa Place eſt-elle attaquée, il ne s'épargne point,

il donne l'exemple, paſſe les nuits ſur lès remparts, viſite les poſtes, ſans s'expoſer trop, ſi ce n'eſt dans un extrême néceſſité, pour ranimer le courage. Il ſoulage les Soldats & les Officiers malades ou bleſſés; il veille à leurs beſoins & les conſole. Il ménage & conſerve ſon monde pour les grands coups. La vigilance, la politeſſe, la généroſité, la juſtice, font naître l'eſtime, le reſpect, l'attachement & la confiance; de-là, l'Officier & le Soldat, tout concourt à une vigoureuſe défenſe.

Les Anciens, dans leurs défenſes, faiſoient de grandes ſorties : à préſent on n'en fait guere que de petites : ils ſortoient ſerrés, unis, en colonne; on ſort ſur un grand front. Auſſi, nos ſorties ſont moins efficaces. Lès Anciens alloient droit aux batteries, beliers, aux tours, & autres machines; rarement ont pouſſe juſqu'au canon : & comment le faire, quand on eſt en ſi petit nombre!



SUR LES OPÉRATIONS DE LA GUERRE.

Extr. de l'Essai sur les grandes Opérations de la Guerre, par M. le Baron d'Espagnac, Paris 1757.

Le principe le plus étendu de l'Art Militaire; c'est que les ressorts en doivent être assez souples, assez flexibles pour se plier à une innombrable variété de besoins que le hasard & l'occasion fait naître : il faut donc à la guerre encore plus de ressources que de prévoyance : souvent il faut sur le champ parer à des inconvéniens qu'on ne craignoit pas, ou saisir des avantages qu'on n'auroit osé se promettre : par conséquent, on doit toujours être en état de faire face à des événemens qu'on n'étoit pas obligé de prévoir.

Sur les projets de Guerre. Il faut une capacité supérieure pour tracer le plan d'une guerre : c'est un systême d'opérations suivies; une chaîne d'événemens concertés, dont de

vastes Frontieres, de grandes Provinces sont quelquefois le théâtre. Dans le terrein où les deux armées ennemies doivent manœuvrer, il n'y a ni ville, ni village, ni fort, ni château, ni riviere, ni ruisseau, ni fossés, ni ravin, ni plaine, ni montagne, ni gué, ni marais, ni bois, ni forêt, ni haie, ni buisson, ni pont, ni défilé dont il soit indifférent de sçavoir la position & la nature. C'est sur cette connoissance qu'on choisit un camp, qu'on tire une ligne, qu'on regle une marche, qu'on place une embuscade, qu'on tente un passage, qu'on établit les communications nécessaires entre les quartiers, les divisions, les détachemens d'une grande armée, & qu'on lie tous les membres d'un grand corps Une guerre est un défi que se donnen des Nations, résolues de mesurer la puissance de leur génie & la force de leurs bras pour se ruiner réciproquement. Ainsi avant que de s'y engager, il faut calculer les moyens & les ressources, les avantages & les désavantages respectifs, prévoir les succès pour les pousser, comme les échecs pour les réparer. Les vues doivent s'étendre encore sur les munitions d'armes & de bouche, ba-

gages, voitures, convois, fourrages, &c. Un projet de Campagne bien dressé, est donc, comme dit M. le Chevalier Folard, l'ouvrage d'un grand homme. Je ne connois, ajoute-t-il, parmi les grands Capitaines de l'antiquité qu'Amilcar, Annibal, Scipion, Fabius Maximus, Sertorius, & César, & chez les modernes, Henri IV, Gustave Adolphe, M. de Turenne, & Montécuculli, qu'on puisse dire avoir excellé dans cette partie de l'Art.

Dans un projet de guerre, ce qui paroît le plus important c'est le secret, la diligence & la communication libre avec les endroits où l'on doit se retirer en cas de malheur, & avec ceux d'où l'on doit tirer ses secours, soit d'hommes, soit de vivres. Le meilleur début dans une guerre offensive, c'est de se porter le plus secrétement & le plus promptement chez l'ennemi, de s'y établir & de le combattre. En ouvrant la Campagne par une victoire, on ne manque guere de la fermer par un triomphe. C'étoit la méthode de Louis XIV.

La guerre défensive demande plus de sçavoir & de précautions que la guerre offensive. *La moindre faute y*

est mortelle, dit Montécuculli, & *les disgraces sont exagérées par la crainte, qui est le vrai miscroscope des maux.* On fait plus pour l'Etat, on le sert mieux en empêchant l'ennemi d'exécuter ses entreprises, sur-tout lorsqu'on n'est pas le plus fort, & lorsqu'avec des dépenses médiocres on l'oblige à en faire d'infiniment plus considérables, qui l'épuisent & le forcent à se désister de ses prétentions.

Les détails d'une armée en sont les principes vivifians: ses munitions & sa police en sont les principaux objets: ainsi le corps & l'ame d'une armée en tirent leur subsistance, leur force & leur vie. Une armée est une Nation ambulante: dans ses courses & dans ses fatigues, il est plus difficile de la défendre contre la faim que contre l'ennemi. Les subsides & les contributions ne sont pas la moindre partie des détails d'une armée: ces tributs sont un frein qui soumet le Peuple à son vainqueur.

LES CAMPS. Le succès d'une Campagne dépend presque toujours du choix des camps & des postes. Rien n'est si important que de camper dans un terrein sain, commode, à portée

des bonnes eaux & des autres ſubſiſtances néceſſaires.

Il faut qu'un camp ſoit approprié à l'eſpece de guerre qu'on doit faire, offenſive ou défenſive. Il n'appartient qu'à de grands Généraux de préférer quelquefois un camp haſardeux, & d'en tirer avantage pour ſurprendre l'ennemi.

Aſſurer ſes convois, en faciliter le tranſport, ſurprendre ceux de l'ennemi, les couper, &c.; ordonner un fourrage, le conduire, ou bien le troubler, l'empêcher, l'enlever, ce ſont des opérations où le génie, la ruſe, la bravoure & l'intelligence ſe montrent avec le plus grand éclat. Quelquefois un convoi, un fourrage enlevés, équivalent à une victoire par les avantages qu'on en peut tirer.

LES PARTIS. La principale fonction des partis de guerre, conſiſte à découvrir ce qui ſe paſſe chez l'ennemi, & à lui cacher ce qu'on fait & ce qu'on projette dans l'autre armée. C'eſt ſur-tout à l'école des habiles partiſans, qu'on apprend l'art des ſtratagêmes & des embuſcades, & qu'on s'exerce à ces coups de hardieſſe, où le ſang-froid & l'intrépidité ſont d'un

égal uſage ; mais il faut avoir attention d'empêcher que l'avidité du butin ne tourne au détriment du ſervice commun.

LES ESCARMOUCHES. Ce ſont des combats particuliers qu'on ne doit engager qu'à propos, à deſſein par exemple, de reconnoître un terrein, de cacher un travail, de dérober un mouvement, d'arrêter un ennemi dans ſa marche pour donner le temps aux troupes d'arriver. On engage ces combats avec peu de troupes ; on les ſoutient avec beaucoup de monde. C'eſt le terrein qui décide de la nature des troupes qu'on choiſit pour eſcarmoucher.

LES DÉTACHEMENS. La guerre qui ſe fait par détachemens eſt la meilleure école pour les jeunes Officiers. Dans les opérations dont on eſt chargé à la tête de ces corps, on a autant de beſoin que d'occaſions de mettre en œuvre toutes les reſſources de l'art & du génie. Il s'agit toujours d'arranger une marche, de diſpoſer une troupe, d'aſſurer une retraite, de choiſir un poſte, d'engager ou d'éviter un combat, d'échauffer ou de modérer l'ardeur des troupes, de découvrir ou de cacher une embuſcade, de ſurprendre

& d'étonner l'ennemi, de fuir en bon ordre & de se rallier, de charger & d'enfoncer, de suppléer au nombre par l'industrie dans les dispositions ou dans les évolutions, de se procurer le premier choc, d'en appésantir l'impression, &c. C'est en commandant des détachemens que les grands Généraux jettent les fondemens de leur réputation.

LES MARCHES D'ARMÉES. Dans sa marche, une armée peut avoir l'ennemi en tête, ou en flanc, ou en arriere. Toutes ces dispositions demandent des combinaisons différentes, & même dans les plus grandes opérations, il faut mesurer les distances & compter les minutes, afin que les colonnes puissent se cotoyer, s'entresecourir. Les marches les plus périlleuses sont celles où il faut passer devant l'ennemi, ou des défilés, ou des rivieres. Si cet ennemi a en tête un habile Général, il n'est guere possible de lui échapper sans perte, à moins qu'on n'ait sur lui une grande supériorité de forces. Dans tous ces cas, on ne sçauroit être trop instruit des précautions que l'expérience fournit, & des ressources que l'art & le génie ont imaginées.

Le passage des Rivieres est une des opérations militaires qui demande le plus de précautions & de capacité, sur-tout quand une riviere est défendue par un ennemi vigilant. Là, ce sont peut-être des gués rompus ou embarrassés qu'il faut sonder & purger pour les rendre praticables : ici, ce sont des ponts qu'il faut construire sur des rivieres ou des batteaux qu'il faut se procurer, ou des radeaux au défaut de ces derniers. La rapidité des rivieres, leurs rivages, le voisinage de l'ennemi, &c. Que d'obstacles à combattre ! On en seroit effrayé, si on ne sçavoit qu'en mille occasions tous ces mêmes obstacles n'ont pu arrêter de grands Généraux, & n'ont fait qu'augmenter leur gloire.

Les surprises d'Armées. Ces sortes de projets exigent une connoissance exacte des forces de l'ennemi, de sa situation, de ses mouvemens, du Pays, &c. De plus un secret, une célérité, qui trompe également l'armée qu'on conduit, & celle qu'on veut surprendre. L'Auteur enseigne la méthode qu'il faut suivre pour masquer tellement l'armée ennemie, qu'aucun avis ne puisse pénétrer à ses Généraux. On

change les signaux après en avoir averti. La retraite tient lieu de Générale. En arivant en présence de l'ennemi on se met en bataille, on profite de son désordre & on l'attaque.

LES POSTES RETRANCHÉS. Pour se défendre avec plus d'avantage on est obligé quelquefois de se retrancher à l'entrée d'un défilé, d'une gorge, sur une hauteur, dans un village, dans un cimetiere, dans un château & selon la nature de ces postes, selon le temps & les moyens qu'on en a, on se fortifie, on forme son plan de défense : le grand art est de sçavoir disposer sa troupe & ménager son feu.

LES CAMPS RETRANCHÉS. Ces sortes de camps qui sont d'une invention moderne, étant placés sous une ville frontiere, en rendent le siege très-difficile & souvent impossible. Ils sont un asyle où les magasins, les équipages & tous les Paysans des environs se peuvent mettre à l'abri. La fonction de l'Ingénieur est de choisir pour ces camps un terrein qui ne soit pas dominé par l'armée ennemie : il doit en mesurer l'espace, & l'étendre autant que la manœuvre l'exige ; il doit avoir attention que le camp ne soit

point enfilé en aucun endroit par l'artillerie ennemie; que l'entrée & la sortie en ſoient commodes & libres & que les débouchés en ſoient aiſés pour les charriots des convois; enfin il doit être tellement conſtruit qu'il ſe couvre lui-même, & qu'il couvre tout ce qu'on s'eſt propoſé de garder. La conſtruction d'un tel camp doit ſe régler ſur la nature du terrein; c'eſt-à-dire, que dans un pays de plaine on doit accommoder le terrein aux manœuvres, & dans un pays de montagnes adopter les manœuvres au terrein.

LES ORDRES DE BATAILLES. Une armée rangée en bataille, eſt comme une fortification mouvante: ſes différentes parties ſont autant de corps de troupes; leur diſpoſition, ſur le terrein où on les diſtribue, doit former une fortification réguliere dont les parties doivent ſe flanquer, ſe ſoutenir & ſe communiquer dans leurs dimenſions & dans leurs rapports: on doit donc ſuivre les regles de la fortification.

En plaine, l'ordre de bataille demande un front qui ait plus d'étendue que de profondeur: ailleurs on donne au front plus de profondeur que d'éten-

due. Par-tout on doit chercher à déborder l'ennemi : ce sont-là des regles inviolables.

Pour arranger une armée en bataille, il y a bien des systêmes différens. En général cet arrangement dépend souvent plus de la disposition de l'ennemi que de toute autre chose : dans l'action, il faut attaquer l'ennemi par sa partie foible. Quant à la disposition des troupes, le lieu où l'on est, dit M. de Puysegur, la nécessité où l'on se trouve, & le génie du Soldat que l'on conduit, sont ce qui doit déterminer.

LES LIGNES POUR COUVRIR UN PAYS. Elles doivent être courtes, & n'en couvrir pas moins une étendue de pays, & doivent être soutenues ou appuyées par des Places & des postes assez fortifiés pour réduire l'ennemi qui la veut forcer à des points d'attaques. La raison, c'est qu'on affoiblit la défense en l'étendant sur des lignes trop longues; & qu'il est impossible de les garder. Il paroît que nos grands Militaires n'ont point mis trop de confiance dans ces sortes d'ouvrages.

LES BATAILLES ET LES COMBATS. Les batailles sont ce qu'il y a de plus

brillant dans les opérations militaires: le ſort des Etats en dépend quelquefois autant que la réputation des Généraux : mais le ſuccès dépend preſque toujours de la diſpoſition des troupes. La ſupériorité dans l'art de ranger une armée en bataille, eſt un gage comme certain de la victoire : ce qui en décide, ce n'eſt pas la ſomme des forces qu'on aſſemble, c'eſt l'emploi qu'on en ſçait faire. Il faut donc moins compter ſur le nombre des bras qui ſont armés, que ſur le génie du Chef qui les dirige & les anime. Parmi les coups qu'on tire, il n'y a que ceux qui portent qui ne ſoient pas perdus. Le feu le plus fort n'eſt pas le plus grand, mais le mieux ménagé. De ces principes il s'enſuit, qu'en vertu de la diſpoſition des troupes, elles doivent ſe ſoutenir les unes les autres ſans confuſion; que celle qui eſt renverſée ne doit pas rompre l'autre; qu'elles doivent combattre ſur le plus grand front poſſible, ſans néanmoins s'étendre de maniere qu'une troupe rompue n'en ait point d'autre à portée de la ſecourir, & qu'on riſque d'être percé dans de trop grands intervalles. L'Auteur confirme la vérité de ces maximes par

ce qui eſt arrivé dans les plus fameuſes journées que nous préſentent les Annales des ſiecles guerriers, ſur-tout celles du regne de Louis XIV & du regne de Louis XV.

Les batailles ſont les grandes opérations de la guerre. Ces actions d'éclat, quand elles ſont ſuivies de la victoire, mettent le ſceau à la réputation d'un Commandant d'armée. C'eſt-là ce qui décide des talens, & ce qui conſtitue l'homme ſupérieur. Le Maréchal de Villars diſoit d'un autre Maréchal de France, qui avoit par devers lui pluſieurs belles actions : *C'eſt un Officier d'un mérite diſtingué, mais il n'a ni donné, ni gagné des batailles : on peut donc juſqu'ici douter qu'il ait la partie la plus eſſentielle du grand Général.* Quelles reſſources, & quelle étendue de génie ne demande point cette opération dont le ſuccès dépend de tant de combinaiſons & de manœuvres ? Que de ſoins, de vigilance & d'attention pour ne rien abandonner au haſard de ce qu'on peut lui ravir, pour préparer, amener & déterminer le lieu, le temps où l'on veut donner ou recevoir la bataille. Ce n'eſt pas tout. Quelle prévoyance,

quelle ſagacité, quel ſang-froid ne lui faut-il pas pour embraſſer d'un coup-d'œil tout le champ de bataille, pour réparer le déſordre qu'un événement inattendu peut quelquefois occaſionner dans une armée, pour y porter le remede à propos, pour ranimer par des renforts une troupe qui s'épuiſe ou qui cede, &c.

Les Retraites. Ce ſont des mouvemens en arriere que peut faire une armée en préſence de ſon ennemi, ſoit pour changer de camp, ſoit pour former un ſiege, &c. Ici, ſoit que la retraite ſoit forcée ou libre, on ne ſçauroit apporter trop de ſoins pour aſſurer ſa marche, pour couvrir ſes bagages, pour bien conduire ſon artillerie. En tout cela il faut ſe régler ſelon que l'on eſt plus ou moins foible, l'ennemi plus ou moins éloigné, les chemins plus ou moins praticables. La maxime la plus générale eſt de ne point ſe retirer en bataille, mais de marcher ſur le plus de colonnes qu'on peut, excepté l'arriere garde qu'il faut faire retirer en bataille, & qui doit être compoſée des meilleures troupes. L'obſervation du ſecret du jour & de l'heure de la retraite, le ſoin de faire

accommoder les chemins, élargir les passages, la diligence dans la marche, le bon ordre, les embuſcades, & la ruſe dans les combats qu'on eſt obligé de ſoutenir, ſont les principaux moyens qu'on doit employer. Les retraites ſont une des actions les plus importantes de la guerre, & peuvent acquérir une grande réputation à un Général.

SUR LE CAMPEMENT DES ARMÉES.

Eſſai ſur la Caſtrametation, &c. Paris 1748.

DEPUIS le renouvellement de la guerre, l'Europe s'en eſt tenue & s'en tient aujourd'hui à la ſeconde façon des Romains en quarré long, en lignes, en ordre de batailles. En effet, toutes nos armées reſpectives campent en ligne. Point d'autre campement que des tentes qui couvrent un long terrein, avec une ſorte d'allignement & de diſtribution de rues, qui ſéparent des quartiers que la néceſſité même de la choſe force de bien eſpacer.

Point de retranchement de reste, point de fossés, point de parapet, mais seulement des gardes, des piquets, des avant-gardes, ou gardes en avant & fort en avant; ce qui tient réellement les troupes fort alertes, mais les ruine en détail, en ne les laissant jamais jouir, si ce n'est d'un demi-repos. Voilà notre esprit de toujours batailler. Celui des Romains étoit de regarder les batailles comme une derniere ressource, & n'en donner que leur corps défendant. Sommes-nous plus braves qu'eux? C'est un fait: les Romains craignoient les batailles; ils en avoient pourtant assez gagné. C'est un fait: nous les aimons; nous en avons pourtant assez perdu.

La façon de camper aujourd'hui est serrée, alignée, continuée en ordre de bataille: c'est l'ordre de bataille lui-même. Les troupes n'ont qu'à sortir & à s'aligner en front de bandiere, chacune à la tête de son camp, pour se trouver, après avoir pris leurs armes aux faisceaux, en état de défense devant l'ennemi qui survient. Or elles ont le temps de faire cette évolution & toutes les opérations nécessaires, parce que les gardes avancées, en don-

nant sur le champ avis de l'approche de l'ennemi, lui disputent pas à pas les avenues du camp en s'y repliant lentement. Mais les gardes avancées qui occupent beaucoup de troupes au *qui vive*, sont elles-mêmes un inconvénient, auquel des retranchemens réguliers, à la façon des Romains, suppléeroient en bonne partie.

Il s'agit d'expliquer maintenant ce que c'est qu'un ordre de bataille, & d'en donner toute la formation. Pour cet effet il faut avoir une idée de la *castramétation*. La castramétation est l'art de mesurer & de tracer les camps. Un nombre d'hommes à côté les uns des autres dans une même ligne, s'appelle à la guerre un *rang*. Des hommes mis un à un, derriere les uns des autres, s'appellent une *file*. Plusieurs rangs mis les uns derriere les autres forment les files. Plusieurs files à côté les unes des autres, forment des rangs, qu'on distingue par les noms de premier, de second & de dernier rang.

Tout est distinct, tout est précis à la guerre, art naturellement mathématique. On ne le croiroit pas : chaque homme, chaque Soldat a son nom de guerre. Dans une file de quatre

hommes mis en lignes l'un derriere l'autre, le premier s'appelle *chef de file*, le dernier *ferre file* : il n'y a rien d'indifférent dans ces noms : ils désignent les fonctions. Les chefs de file, les ferre files sont des Soldats d'élite : les uns forment le *front*, la tête d'une troupe, les autres la *queue*. Les Romains nommoient *acies* (tranchant), le front, le premier rang fait pour *percer*, disons-nous, pour *couper*, disoient-ils, le front, la tête opposée de l'ennemi. Les côtés d'une troupe s'appellent les *ailes*, les *flancs*, soigneusement distingués en *aile droite*, *aile gauche*. Le milieu s'appelle le *centre*.

Un petit nombre d'hommes s'appelle *escouade* ; un plus grand nombre *compagnie* : plusieurs compagnies font le *bataillon* : encore le bataillon a-t-il des divisions articulées & précises formées de plusieurs compagnies, dont chacune a aussi les siennes formées de plusieurs escouades : & toute division a son Chef, *Commandant*, *Capitaine*, *Lieutenant*, *Sous-Lieutenant*, *Sergent*, *Caporal*, *Chef de file*, *&c.* sans parler des *Majors*, *Aide-Majors*, *&c.*

L'esprit de la guerre qui paroît de soi un esprit de tumulte & d'horreur,

eſt un eſprit d'ordre & d'arrangement. Le nom ſeul de bataillon fait ſentir que c'eſt un corps complet & une armée en petit. Auſſi eſt-ce la partie intégrante dont la réunion à d'autres pareilles, forme immédiatement la plus grande armée, au moins en Infanterie, car en Cavalerie cela s'appelle un eſcadron. Nos bataillons ſont communément de ſix à ſept cens hommes; nos eſcadrons de cent cinquante à cent ſoixante. On a égard au volume. Celui d'un Cavalier vaut celui de trois ou quatre, ou cinq Fantaſſins.

On y a ſi bien égard, qu'on évalue au plus juſte le terrein qu'occupe un Fantaſſin, un Cavalier, ſoit pour marcher, ſoit pour s'arrêter, ſoit pour faire ſes évolutions, ſoit pour camper, ſoit pour combattre, élargiſſant, ſerrant les files, les rangs, ſelon le beſoin. Tout eſt à la guerre, plus que par-tout ailleurs, compté, peſé, meſuré. Un Fantaſſin eſt cenſé occuper trois pieds de terrein en quarré; c'eſt le plus ſerré, le plus juſte. Une choſe bien comptée eſt le nombre des rangs qu'on met les uns devant les autres pour s'appuyer, ſe ſoutenir. Nous imitons les Romains qui n'en mettoient

que quatre. Nos files font donc de quatre hommes. Cela s'appelle la profondeur, ou la hauteur d'une armée, d'un bataillon, d'une troupe en bataille.

Le commun des Non-Militaires, ne peuvent s'accoutumer à cette idée d'une armée d'une ligne, laquelle n'a que quatre hommes de profondeur, ensorte que ce n'eſt que l'épaiſſeur de quatre hommes à percer, pour percer enſuite une armée d'outre en outre, la couper & la mettre en pieces : il n'y en a pas cependant davantage dans une ligne. Il eſt vrai qu'à quelque diſtance de cette ligne & en arriere, il y en a une ſeconde, & quelquefois une troiſieme en réſerve. Mais quand la premiere ligne eſt renverſée, il eſt aſſez rare que la ſeconde ne prenne pas l'épouvante & ſoutienne le choc violent d'un ennemi déja victorieux de l'élite d'une armée. Il faut penſer cependant que ſi notre ligne n'a que quatre hommes de profondeur, celle de l'ennemi n'en a pas davantage, & qu'un tranchant long & effilé peut couper une longueur plus facilement que la percer ; ce qui s'appelle percer en pénétrant par une pointe.

La ſurpriſe eſt toujours victorieuſe

à la guerre. Une armée de cent mille hommes, qui ne s'attendroit pas à cette évolution subite, pourroit être défaite par une armée beaucoup moindre qui prendroit ce parti, après s'y être long-temps exercée. Hors de-là on opposeroit colonne à colonne, ou, sans rien opposer, & en s'ouvrant volontairement au centre ou ailleurs, pour laisser passer cette premiere furie, on pourroit encore fort bien repousser un ennemi qui se croiroit victorieux, comme nous le fîmes à Fontenoy, s'il est vrai que l'armée Angloise formât contre notre centre une colonne. Au reste la colonne ne paroît pas pouvoir être une évolution ordinaire d'une grande armée entiere.

Venons au campement : c'est l'ordre de bataille qui en décide absolument, comme il décide de la marche & du tout. Car une armée doit marcher, camper & combattre dans le même ordre, parce qu'elle doit être toujours prête à combattre, à se défendre, au moins si elle est attaquée. L'étendue d'un camp est donc décidée par celle de l'armée en bataille. Il y a des exceptions à tout, peu cependant à cela. Les gens non-Militaires ont aussi de

la

la peine à comprendre, qu'un camp, ou une armée en bataille, occupe une ou deux lieues de front.

SUR LES ARMÉES.

Elémens de Tactique, par M. le Blond. Paris 1758.

Tous les Maîtres de l'Art préferent une armée bien disciplinée, à une armée qui n'est que nombreuse. La plupart même des grands Généraux ont donné l'avantage aux armées médiocres, sur les grandes armées. Le Duc de Rohan prétend que, quand une armée passe quarante ou cinquante mille hommes, le surplus ne sert qu'à la faire mourir de faim. M. de Turenne disoit qu'une armée qui passoit cinquante mille hommes, devenoit incommode au Général qui la commandoit & aux Soldats qui la composoient. M. le Maréchal de Saxe, si habile d'ailleurs à conduire de grandes armées, pensoit néanmoins qu'une armée de quarante-six mille hommes devoit toujours en arrêter une de cent,

& c'est ce qu'il exécuta lui-même en 1744, dans son camp de Courtrai. Nous trouvons dans Végece que les grandes armées ont été plus souvent détruites par leur propre nombre, que par le fer des ennemis; que les difficultés des marches & des vivres croissent en raison de la multitude qu'on traîne à la guerre; que les Romains, qui ont combattu si long-temps, & contre tant de différens Peuples, ne faisoient nul cas d'une grande armée, en comparaison d'un corps de troupes bien exercé & bien discipliné.

Que ne pouvoit point dire aussi Végece du luxe, qui suit presque toujours une grande armée? Il y auroit à parier que dans la multitude immense traînée par Darius aux champs d'Arbelles, il y avoit des Patissiers, des Confiseurs, des Orfevres, des Parfumeurs, des Poëtes, des Histrions, sans compter peut-être plus de cinquante mille Esclaves; bouches inutiles, lâches spectateurs des combats, gens toujours prêts à laisser leurs Maîtres dans la mêlée, ou à le trahir dans l'espoir de la plus légere récompense. Or, supposons qu'Alexandre eût voulu faire la petite guerre avec Darius, le harceler,

le bloquer dans un camp, lui enlever ses convois & ses quartiers; en très-peu de temps ce Peuple immense d'Asiatiques eût été sans vivres, sans habits, sans asyle, sans force, ni valeur.

L'Auteur du Livre cité ajoute deux bons articles, l'un sur les vivres & l'autre sur les Hôpitaux. Dans le premier il dit, d'après Montécuculli, que celui qui a le secret de vivre sans manger, peut être à la guerre sans provisions; que la famine est plus cruelle que le fer; que la disette a ruiné plus d'armées que les batailles; qu'on peut trouver du remede pour tous les autres accidens, mais qu'il n'y en a point pour le manque de vivres. Dans le second, il releve, d'après M. de Feuquieres, les abus énormes qui regnent dans les Hôpitaux par l'avidité & les friponneries des Entrepreneurs. Tout concourt, ajoute M. de Feuquieres, à tromper le Prince dans les Hôpitaux, & comme le gain est journalier, il devient prodigieux à la longue. En général, le grand secret de faire la guerre avec succès, & même de procurer le bon gouvernement de tout l'Etat, seroit d'empêcher que le Prince ne fût ni trompé, ni volé, & de punir bien sé-

vérement tous ceux qui oseroient commettre quelqu'un de ces attentats.

SUR LES CONVOIS.

Manuel Militaire. Copenhague 1761.

Tout le monde sçait qu'on nomme convoi à la guerre, un secours plus ou moins considérable de provisions, qu'on se propose de faire conduire dans un camp où dans une forteresse, sous la protection d'un corps de troupes qui l'escorte. Comme il n'y a rien de plus nécessaire à la guerre que les convois, le grand objet d'un Général est de faire ensorte qu'ils arrivent heureusement au terme ; & l'ennemi de son côté ne doit rien négliger pour susciter des embarras à l'escorte. Ainsi tout se réduit dans cette partie de l'Art Militaire, à sçavoir bien défendre & bien attaquer. En ces occasions, c'est la vigilance, les précautions & la vigueur qui décident de tout. Défendre un convoi est probablement quelque chose de plus difficile que de l'attaquer : mais l'attaque même a ses regles, & il n'est

point indifférent de les suivre ou de les négliger.

Il faut proportionner les escortes à la grandeur des convois : si l'on a des bois & des montagnes à passer, il faut plus d'Infanterie, de Hussards & de Dragons que de Cavalerie : si l'on fait route par un pays plat, toute espece de corps militaire peut escorter ; mais l'Infanterie doit dominer par-tout, & la Cavalerie n'est destinée qu'à l'appuyer. Pour les Hussards & les autres troupes légeres, on les envoie à la découverte. Les Dragons ont l'avantage de mettre pied à terre dans les défilés, & de servir comme la Cavalerie dans les plaines. De-là il s'ensuit que l'Officier chargé d'escorter un convoi, doit connoître parfaitement le pays : ce point est d'une conséquence extrême.

Quand il est question d'un convoi, on doit toujours prévoir l'attaque, la défense & la retraite ; c'est-à-dire qu'il faut compter qu'on sera attaqué, & qu'il faut songer aux moyens de se défendre, ou de se retirer en bon ordre si l'on est inférieur en forces : il est de la prudence d'éviter les marches nocturnes.

C'est sur-tout dans la défense d'un convoi qu'il faut faire bonne contenance. La plupart des convois ne sont enlevés, que parce que le désordre se met dans une partie, tandis qu'une autre est attaquée, ou parce que les escortes se négligent ou se laissent surprendre.

Quand un convoi est de grande importance, il faut non-seulement lui donner une escorte plus forte & plus nombreuse; mais encore faire partir des détachemens, qui, sans avoir ordre d'attaquer, marchent entre l'ennemi & le chemin que tient le convoi, afin de traverser le projet qu'il auroit pu former. L'Auteur cite un exemple dans la guerre de 1748. Au commencement de cette Campagne, le Maréchal de Saxe ayant dessein de faire le siege de Mastricht, par conséquent ayant besoin de toutes ses troupes, voulut ravitailler auparavant Berg-op-zoon, dont il s'éloignoit, & qu'il n'alloit pas être à même de secourir. Pour cela il ordonna un convoi considérable, qui partit d'Anvers pour cette Ville, sous une bonne escorte; mais pour empêcher qu'il ne fût attaqué, il détacha M. le Comte d'Etrées, Lieu-

tenant-Général, avec un corps considérable de Cavalerie, pour marcher du côté de Breda, avec ordre de prolonger des détachemens jusqu'auprès de Voude (où étoient les ennemis). Cette opération avoit deux objets; l'un étoit la sûreté du convoi, l'autre de tenir les ennemis en suspens sur le siege qu'il méditoit; & de les arrêter près de Breda. Le gros corps de Cavalerie du Comte d'Etrées contint les ennemis qui étoient près de cette Ville; & pendant ce temps-là, le Maréchal marcha sur Mastricht. Les ennemis n'oserent pas attaquer le convoi, pour ne se pas mettre entre l'escorte & les troupes du Comte d'Etrées: le convoi entra dans Berg-op-zoom, & Mastricht fut investi.

Pour ce qui concerne l'attaque des convois, il faut de la ruse & de l'intrépidité: on profite de tout, du silence de la nuit, de la difficulté des chemins, du passage des rivieres, de la circonstance des défilés: on met en œuvre les embuscades, les fausses attaques, les sentinelles placées sur les hauteurs: on ménage l'action selon le terrein. Un corps ennemi qui tombe sur une foule de charriots, de caiss-

ſons, de chevaux, de mulets chargés, de Soldats plus occupés du ſoin de conduire que de vaincre, a des avantages infinis : il inquiete tantôt la tête du convoi, tantôt le centre, tantôt l'arriere-garde. Le plus difficile eſt de réuſſir vis-à-vis d'un convoi *parqué*; c'eſt-à-dire, tellement diſpoſé que les charriots forment une eſpece de retranchement bien gardé par de l'Infanterie. On a beſoin dans cette circonſtance d'être fort ſupérieur en nombre, & de montrer la plus grande audace.

SUR LA SCIENCE

DES FORTIFICATIONS.

Elémens de Fortification, par M. le Blond. Paris 1752.

UNE Place de guerre eſt un Polygone dont on fortifie tous les côtés par où on peut l'attaquer : tous les ouvrages qu'on éleve ſur un de ſes côtés doivent ſe défendre réciproquement; cette défenſe doit être, autant qu'il ſe peut, directe, & elle ne doit pas s'étendre

au-delà de la portée du fusil. Un bastion doit pouvoir contenir autant de Soldats qu'en exige l'assaut qu'il peut essuyer : aujourd'hui ce nombre ne peut être moindre de quatre ou cinq cens hommes. L'étendue des flancs d'un bastion ne doit embrasser ni moins de vingt, ni plus de trente toises : sa demi-gorge doit au moins égaler son flanc : ses faces ne doivent pas avoir moins de trente-cinq, ni plus de soixante toises de longueur : l'angle du flanc doit être un peu obtus ; l'angle saillant ou flanqué doit atteindre soixante degrés, & ne pas excéder cent dix : par-delà, l'angle de l'épaule est déterminé à être obtus, & la longueur doit être fixée communément entre soixante-dix ou quatre-vingt toises.

Quand on a bien conçu tous ces principes, dont les élémens des fortifications donnent des raisons palpables, on trouve sans peine la démonstration de tous les autres préceptes élémentaires. En effet qu'on étudie alors le plan de fortification que M. le Blond dans sa dix-neuvieme Planche a tracé pour un Polygone très-irrégulier, on verra tout d'un coup que les deux bastions construits aux angles d'un côté,

dont la longueur eſt de plus de cent cinquante toiſes, ne ſçauroient ſe défendre réciproquement, la diſtance de l'un à l'autre paſſant la portée du fuſil, & que pour remédier à ce défaut il a fallu élever un baſtion *plat* au milieu de la courtine. C'eſt en examinant le tracé qu'on pourra ſe rendre compte du progrès qu'on aura fait en liſant tout l'Ouvrage, & ſur-tout dans les angles de ce Polygone, ſoit ſaillans, ſoit rentrans, il y a tant de biſarrerie, qu'il a fallu tout l'art du génie pour y joindre & diſpoſer des ouvrages, qui, au milieu de tant de régularités, forment un plan de fortification, d'où réſulte une défenſe réguliere & bien entendue.

» On emploie actuellement, dit M. » le Blond, à l'occaſion de la maniere » dont on fait aujourd'hui la guerre, » une ſi grande quantité d'artillerie » dans les ſieges, que les remparts » & les parapets les plus ſolides ſont » ruinés en très-peu de temps. Les » dehors ne ſervent qu'à reculer de » quelques jours la priſe de la Place: » mais ce petit avantage ſe trouve » payé fort cher: car outre la grande » dépenſe de leur conſtruction, il faut

» pour ainſi dire, une armée dans
» une Place pour en diſputer le ter-
» rein pied à pied à l'ennemi : de-là
» vient qu'il s'y fait une conſomma-
» tion conſidérable de munitions de
» toute eſpece. Si la Place n'en eſt pas
» abondamment pourvue, on ſe trouve
» obligé de la rendre, lorſque ſes prin-
» cipales fortifications ſont encore en-
» tieres.

» Le but de la fortification eſt de
» mettre peu de troupes enfermées
» dans une Place en état de ſe défen-
» dre contre un bien plus grand nom-
» bre qui veut s'emparer de la Ville ».
Or s'il faut des armées pour défendre les Places, la fortification ne répond pas à ſon objet. Mais la ſcience des mines y répond parfaitement : car avec une garniſon ſuffiſante pour garnir les portes & réſiſter à un coup de main, & une Compagnie de ſoixante ou quatre-vingt Mineurs dans une Ville où on ſe ſera rendu maître du deſſous du terrein par des contre-mines, & où le terrein ſera favorable aux mines, on peut arrêter l'ennemi fort long-temps, & lui fermer pour ainſi dire les avenues de la Place.

Il faut remarquer que l'art de for-

tifier les Places, se reforme, se perfectionne & se rafine, à mesure que l'artillerie se perfectionnant elle-même imagine de nouveaux genres d'attaque.

SUR LES POSTES,

OU LES FORTIFICATIONS DE CAMPAGNE.

Paris 1759.

QUAND on est détaché pour un poste en rase campagne, il faut se fortifier promptement; & c'est la redoute, ou petit fort, qui doit mettre à couvert le corps de troupes qu'on commande. D'ordinaire la redoute est moins défendue si l'on la fait à angles saillans & aigus, comme dans un triangle ou un quarré, que si son enceinte est circulaire. La raison en est sensible. Dans le premier cas, il y a vis-à-vis des angles, de grands espaces presque sans défense, le Soldat ne tirant jamais que devant lui, & n'imaginant point de protéger les parties collatérales: au lieu que dans les redoutes circulaires, la défense est égale par-tout, une figure

rend la chose à l'œil le moins géometre.

La redoute n'est pas le seul ouvrage qu'on oppose à l'ennemi dans les retranchemens de campagne : cent autres moyens de défenses sont mis en œuvre. Détourner des rivieres, ou des étangs, rompre les chemins, semer des chausse-trapes, faire des abatis d'arbres, creuser des fossés ; voilà pour les dehors du poste.

Il y a des précautions particulieres pour les dedans ; sur-tout si l'on occupe un endroit déja retranché par lui-même, comme seroit une Eglise, un Château, une Métairie. Il faut profiter de tous ces avantages, prévenir les inconvéniens, préparer des chicanes de toute espece. Le jeune Militaire, pour qui tout est nouveauté & instruction, doit bien retenir toutes ces particularités, & conserver son sang-froid si l'occasion se présente de passer de la théorie à la pratique.

Quand on doit aller en détachement, il faut bien visiter la troupe, voir si rien ne lui manque, soit en munitions de guerre ou de bouche, soit en outils propres à se retrancher. M. de Vauban déploroit la négligence

des Officiers à ſe munir de tous les outils néceſſaires pour les expéditions de cette nature.

Dans la marche même du détachement, il faut s'aſſurer du terrein, & pour cela envoyer des gens à la découverte, viſiter les ravins & les foſſés, fouiller les métairies, les moulins, & tous les autres endroits où l'ennemi pourroit s'embuſquer. Faute de ces précautions on ſe trouve ſurpris.

S'il faut éviter les embuſcades & les pieges pour les marches, on doit bien plus prendre garde encore à ne ſe laiſſer pas enlever dans le poſte où l'on aura été placé. Il y a mille exemples de ſurpriſes, & il y en aura toujours, parce qu'il ne ſe trouve que trop d'Officiers négligens, de Patrouilles qui ſe font mal, de Sentinelles hors de leurs poſtes, d'Eſpions mal payés par avarice. Enfin, on indiſpoſe les habitans des lieux qu'on occupe, on les maltraite, on les vole, & ces gens-là ſaiſiſſent toutes les occaſions de favoriſer l'ennemi. L'Auteur de l'Ouvrage que nous citons inſiſte beaucoup ſur ce dernier article. Il cite l'aventure de Genes, en 1746, & les ſuites du coup de canne donné à ce Génois qu'on vou-

lui faire travailler au transport d'un mortier.

La défense des postes est la partie essentielle dans cette petite guerre : il faut plus que de l'adresse, de la précaution, de la vigilance pour y réussir. C'est la valeur & l'intrépidité qui décident en cette matiere. Il faut défendre tout jusqu'à une maison, ou une chaumiere de Paysans. L'Auteur met sous les yeux le combat d'un détachement attaqué par l'ennemi, & disputant le terrein d'étage en étage, de chambre en chambre. Si des Soldats placés dans le rez-de-chaussée en étoient chassés, il ne faudroit pas s'imaginer pour cela, que l'ennemi fût maître du poste : ces hommes forcés en bas, monteroient au premier étage avec des échelles si l'on avoit rompu l'escalier, ils retireroient leurs échelles après eux & se placeroient aux trous qu'on auroit faits dans le plancher : si ce plancher étoit si bas qu'on pût atteindre l'ennemi avec la bayonnette, un seul homme suffira à chaque ouverture ; autrement il s'y en placera deux qui tireront à bout touchant : si l'ennemi pénétroit dans une chambre, il ne faudroit pas lui donner le temps de

s'y former & de s'y renforcer, mais il faudroit tomber brusquement sur lui l'épée à la main, ou à coups de bayonnettes, & le dégoûter de continuer la partie. Au reste, pour qu'on ne croie pas que ces documens ne sont bons que pour un Livre, on ajoute l'exemple de sept Grenadiers, qui, durant la guerre d'Italie en 1705, se défendirent si bien dans un colombier, qu'ils obligerent l'ennemi à se retirer. C'étoit le Chevalier Folard qui commandoit dans la Cassine où se trouvoit ce colombier, & c'est lui qui raconte le fait au cinquieme Tome de son Polybe.

L'attaque des postes a pour le moins autant de difficulté que la défense: il faut bien reconnoître le poste qu'on veut attaquer; bien choisir les Soldats dont on a besoin pour une opération de cette espece, bien disposer son monde, bien s'assurer des guides, & ne rien craindre dans l'attaque même, ce qui est le plus difficile.



SUR L'ARTILLERIE.

Extrait du Traité de l'Artillerie, par M. le Blond.

L'ARTILLERIE, depuis l'invention de la poudre, est devenue un Art fort intéressant pour la sûreté, la gloire & la splendeur d'un Etat. Des trois grandes parties, le *génie*, la *valeur* & la *force*, qui composent la science, l'art & le métier de la guerre, l'artillerie constitue presque seule aujourd'hui la troisieme : l'épée qui pourroit partager la force d'une armée avec la poudre, étant le propre instrument de la valeur, & tenant presque de plus près au cœur qu'au bras, qui n'est lui-même ici que l'instrument du cœur.

Ce n'est pas qu'il ne faille du génie & de la tête, de la science & de l'esprit pour la partie de l'artillerie : il en faut par-tout, & nulle part l'esprit n'est de reste. Mais le nom de Génie est spécialement affecté à la construction des Places, & à la maniere d'en conduire l'attaque & la défense

par les regles de la Géométrie; & l'Artillerie appartient plus en propre à cette autre partie des Mathématiques qu'on nomme la *Méchanique*. Or la Géométrie tient de plus près à la théorie de l'esprit, & la Méchanique à la pratique des mains, quoiqu'il faille toujours des mains pour l'application de la Géométrie, & du Génie pour l'invention & la direction de la Méchanique. C'est le plus ou le moins de tout cela & le préjugé commun qui décident du mérite & de la valeur respective de toutes ces choses.

Par voie de fait cependant, les choses changent, ou paroissent changer quelquefois de nature. Il ne faut qu'un homme supérieur dans un genre pour donner à ce genre la supériorité sur ceux qui d'eux-mêmes pourroient l'avoir. M. de Vauban avoit porté si haut la partie du Génie, qu'elle avoit pris tout-à-fait le dessus sur celle de l'Artillerie, qui semble l'avoir repris sur elle à son tour, depuis que les Ecoles qu'on a établies en France ont formé un nombre d'Artilleurs sçavans & très-dignes du nom d'Ingénieurs.

L'artillerie a un grand avantage: naturellement la force des armées est dans

ses mains. Outre le bruit & le fracas, par où elle impose aux sens, elle tient la clef des plus fortes places ; & si les murailles & les remparts tombent devant elle, les hommes rangés en bataille lui doivent à plus forte raison l'hommage de leur vie même ou de leur liberté. Et il y a beaucoup de génie & de bonne conduite dans un Général de sçavoir la placer & l'employer à propos pour venir à bout de toute sorte de desseins, sieges ou batailles, peu importe, pourvu qu'on remporte la victoire par les propres mesures qu'on a prises pour la gagner.

Fausse subtilité que celle d'un ennemi vaincu, qui excuse sa défaite par l'artillerie dont on l'a foudroyé, comme si ce n'étoit pas une imprudence à lui de *presser* & surpresser ses bataillons en colonne, par exemple, entre deux flancs ennemis armés de cent pieces de canon, qui lui enlevent dès-lors trente & cinquante hommes de file ou de rang d'un seul coup de revers, & que ce ne fût pas le comble de la prudence, du génie & de la bonne conduite dans celui qui sçait profiter d'une si belle occasion pour écraser, l'épée à la main, ou la bayon-

nette au bout du fusil, la tête de ce bélier, après en avoir ainsi coupé la queue avec plus d'art & de fermeté que de fracas.

C'est l'invention de la poudre, à peu près en 1330, qui, ayant fait disparoître peu à peu toutes les machines de guerre de l'antiquité, excepté l'épée, a été l'époque de la naissance de l'artillerie.

LA POUDRE, sa composition. Le salpêtre en est la base : il n'a point de principe d'inflammation en lui-même : mais il a deux propriétés qui raniment la flamme & la rendent très-efficace. Il l'étend, la dilate, la raréfie, & en même-temps lui donne du corps & de la force. Il n'en est pas la substance : elle réside en propre dans le soufre qu'on lui associe en assez médiocre quantité. Les Philosophes, d'après les Chymistes, appellent soufre tout ce qui a en soi un princicipe d'inflammation : il y a le soufre proprement dit, qu'on connoît : toute matiere combustible, le bois, le charbon sont aussi appellés soufres, parce qu'ils en contiennent beaucoup.

Sur trois parties de salpêtre, on met une partie de soufre ; mais cette par-

tie en a deux, dont l'une eſt de ſoufre proprement dit, & l'autre eſt du charbon, qui eſt un corps fort ſulphureux, mais un peu terreſtre & peſant pour donner plus de corps à la poudre & rendre le ſalpêtre plus efficace, en irritant ſa furie, que ne lui en oppoſe le ſoufre pur. Ces trois matieres, ſalpêtre, ſoufre & charbon ſe mêlent & s'incorporent le plus intimement qu'il eſt poſſible en les battant pendant vingt-quatre heures dans un mortier, où on les tient toujours humectées, pour rendre le mêlange plus intime, autant que pour en empêcher la chaleur. On crible enſuite cette matiere un peu humide pour la former en grains; ce qui acheve de lui donner une derniere façon, qui eſt peut-être la principale quoiqu'elle ſoit ſimple.

Par cette façon, l'air ſe trouve un quatrieme ingrédien qui entre dans la compoſition de la poudre, ſous la forme d'un nombre de petits balons entre-mêlés, qui contribuent à la prompte inflammation, à la grande expanſion & à l'effort violent que produit cette matiere. Car la poudre battue & non grainée n'a pas la force de celle qui eſt en grains: & plus ces grains ſont

petits, plus elle eſt vive, parce qu'elle a plus d'air, & qu'il y eſt mieux mêlé.

La violence de la poudre la fait communément regarder comme une invention infernale, depuis laquelle il périt plus de monde à la guerre & ailleurs qu'auparavant : le bruit de la poudre impoſe beaucoup à l'imagination : aujourd'hui même la plupart des batailles ſe paſſent en coups de canon ; mais l'invention de la bayonnette au bout du fuſil pourroit bien être encore plus meurtriere que celle du canon & du fuſil. C'eſt la poudre même qui a augmenté comme à l'infini, la maniere moderne de fortifier les Places & de les défendre ; & plus la guerre eſt devenue expéditive, moins elle doit être nuiſible de toute façon.

A l'égard de l'épreuve de la poudre, on l'éprouve dans un mortier fait exprès & nommé *éprouvette*, qui doit, ſi la poudre eſt bonne, chaſſer au moins à 50 toiſes, avec trois onces ſeulement de cette poudre, un boulet de *60* livres.

LE CANON. Les parties eſſentielles du canon ſont la *culaſſe* avec ſon bouton ; les *tourillons* qui ſont comme deux bras ſur leſquels il peut ſe balancer

& être en équilibre; l'*ame* qui est la cavité intérieure ; la *lumiere* qu'on connoît assez; les *anses* qui sont près des *tourillons* & servent à mouvoir la piece par des cordages.

Le métail du canon est de *rosette* ou *cuivre rouge*, de *léton* ou *cuivre jaune* & d'*étain*. Le fond est de cuivre en général, & d'un peu d'étain pour l'alliage : c'est ce qu'on appelle la *fonte* en général, à peu près comme pour les cloches, avec cette différence qu'on fait des canons de fonte de fer ; mais on s'en est désabusé à cause de la rouille.

Un canon de 24 livres de balle, ou de 24 tout court, est un canon dont le boulet est de ce poids de 24 livres : c'est le poids du boulet qui donne ces noms de 24, de 16, de 8. On désigne aussi les canons par le calibre ; c'est-à-dire, par le diametre de leur ouverture. On rend le calibre du boulet plus petit de deux lignes que celui du canon, ce qui lui donne le jeu nécessaire.

Les pieces de 24 servent dans les sieges pour battre en breche ; elles ont communément onze pieds de longueur, pesent 5400 livres, & leur

calibre est d'un demi-pied moins quatre lignes : celui de leur boulet est de cinq pouces & demi.

Le canon de 16 livres de balle se nomme *couleuvrine*; son calibre est de cinq pouces moins une ligne : sa longueur est de dix pieds & demi, & son poids est de 4200 livres : elle chasse un boulet de 18 livres.

La piece de 12 chasse des boulets de quatre pouces trois lignes ; sa longueur est d'environ dix pieds & son poids de 3200. La piece de 8, appellée *batarde*, est de huit pieds dix pouces de long. Son poids est de 2100. La piece de 4, appellée *moyenne*, a sept pieds trois pouces de long, & trois pouces deux lignes de calibre, & pese 1150 livres. Les pieces au-dessous, depuis 2 livres de balle jusqu'à un quart, s'appellent *fauconneaux* : leur longueur est de sept pieds : leur poids va de 800 à 850.

Le canon n'est pas de la même épaisseur dans toute sa longueur, on la proportionne à l'effort que chaque partie soutient. A la culasse où cet effort est le plus grand, l'épaisseur est le calibre du boulet : de-là elle va en diminuant jusqu'à la bouche : l'expérience

rience a tout déterminé à peu près, & les ordonnances ont tout constaté.

L'affut est une espece de charriot. La charge du canon est le tiers ou la moitié du poids du boulet : on la bouche avec du foin bien refoulé sur lequel immédiatement on pose le boulet qu'on recouvre aussi de foin bourré.

La poudre en s'enflammant occupe un espace quatre mille fois aussi grand que celui qu'elle occupe dans son repos.

Selon des expériences faites, on a trouvé que les pieces étant tirées à toute volée, c'est-à-dire, à l'angle à peu près de 45 degrés & étant chargées aux deux tiers du poids du boulet, la piece de 24 portoit à 2250 toises; celle de 16, à 2020; celle de 12, à 1870; de 8, à 1668; de 4 à 1520, le tout à peu près.

Le *ricochet* consiste à charger peu le canon, de maniere que le boulet n'aille qu'en roulant & en bondissant, ce qui est très-meurtrier.

Passé le tiers ou la moitié du poids du boulet, la poudre qu'on mettroit de surplus dans le canon ne porteroit pas le boulet plus loin, parce qu'elle n'auroit pas le temps de prendre toute avant que le boulet fût sorti.

Une piece de 24 peut tirer 90 ou 100 coups en 24 heures comme on le fait communément dans les sieges, ce qui fait 5 coups par heure : mais on rafraîchit la piece après 10 ou 12 coups; le rafraîchissement se fait avec l'écouvillon trempé dans l'eau, qu'on promene dans l'ame du canon.

On a observé que les portées de canon sont plus grandes le matin & le soir qu'à midi; & dans le temps frais que dans le chaud.

Lorsque la lumiere du canon est trop élargie à force de tirer, on y met *un grain*; c'est-à-dire, on y fait couler du métail bien chaud, qui la rebouche, & on y perce une nouvelle lumiere, mais auparavant on remplit l'ame du canon, de sable bien refoulé.

L'épreuve du canon se fait pour voir, s'il est d'une résistance suffisante, s'il n'a point de chambres ou de cavités intérieures ou même de fentes. On connoît sa force en le chargeant fortement. On connoît les chambres avec la *patte de chat*, avec laquelle on le ratisse en quelque sorte en dedans pour en tâter les inégalités. Les fentes se découvrent en le remplissant d'eau, laquelle transpire bientôt, s'il

est tant soit peu fêlé. C'est la plus sûre épreuve.

On encloue le canon en faisant entrer dans la lumiere un cloud d'acier à force : on casse le superflu du cloud. Un canon encloué devient inutile ; il faut alors y mettre un *grain*.

LA BOMBE. La théorie de la bombe a quelque chose de plus sçavant que celle du canon : elle forme un Art géométrique ou physico-mathématique qu'on nomme *balistique*, ou la science de jetter les corps à un but. Cette science est fondée sur des principes de fait. Voici ces principes : 1°. Un mortier dirigé verticalement, envoie la bombe verticalement, de maniere que s'il étoit possible d'attrapper la verticale précise, la bombe retomberoit dans le mortier. 2°. En inclinant un peu le mortier, la bombe tombe à quelque distance du mortier. 3°. En l'inclinant un peu plus, la bombe tombe plus loin, & toujours plus loin, jusqu'à une inclinaison moyenne de 45 degrés, qui est la plus grande *amplitude*, comme on dit, de la bombe. 4°. En continuant de pencher de plus en plus le mortier, la bombe se rapproche & tombe moins loin, jusqu'à

tombe tout contre, si le mortier parallele à l'horison avoit sa bouche à fleur de terre.

Ainsi, pour que la bombe aille tomber le plus loin du mortier qu'il lui est possible, il faut qu'elle soit tirée selon la direction d'une ligne également éloignée de la verticale & de l'horisontale. Cette ligne est celle qui coupe en deux parties égales, l'angle formé par la ligne verticale & la ligne horisontale : cet angle est droit ; c'est-à-dire de 90 degrés : donc la bombe ira le plus loin, lorsqu'elle sera tirée suivant l'angle de 45 degrés.

La position du mortier étant donnée, l'amplitude dépend à son tour de la poudre & de sa quantité : elle peut dépendre aussi de la résistance de l'air, selon qu'il est plus échauffé ou plus froid, plus chargé de vapeurs ou plus pur. Quand on dit qu'un Bombardier fait tomber la bombe où il veut, on parle théorie plus que pratique : qu'on en juge par la complication des circonstances que nous indiquons.

Selon l'expérience, la plus forte portée d'un mortier est de 1800 ou 2000 toises au plus. Communément il est préférable de donner au mortier l'in-

clinaiſon ſupérieure ; c'eſt-à-dire, en deſſus de 45 dégrés plutôt qu'en deſſous, parce que la bombe tombant de plus haut a plus de force. Mais lorſqu'on tire ſur le monde, il vaut mieux prendre l'inclinaiſon inférieure, afin que la bombe venant de moins haut ſoit moins prévue, & que s'enterrant moins, ſes éclats ſoient moins perdus.

Tout ceci peut s'appliquer au canon, dont la portée eſt auſſi la plus grande à 45 degrés ; mais il agit ſur d'autres principes, & plus de *but en blanc*.

Le mortier ſe charge en mettant la poudre dans ce qu'on appelle la *chambre*, la couvrant de foin & de terre bien foulée, avec ce qu'on appelle la demoiſelle ; mettant la bombe au-deſſus, & la recouvrant bien ſans couvrir la fuſée.

Le pierrier ſe charge de même en mettant des pierres au lieu de la bombe. Il eſt à peu près fait comme le mortier, mais il ne porte guere qu'à 150 pas.

LES MINES. L'invention des mines eſt de toute antiquité. Anciennement on faiſoit écrouler les murailles & les remparts, en creuſant par-deſ-

sous, en étançonnant à mesure, & mettant ensuite le feu aux étançons. La mine d'aujourd'hui est plus expéditive dans son effet, qui est de faire sauter en l'air tout ce qui est au-dessus.

Pour cet effet, on creuse une galerie souterreine, la plus étroite & la moins haute que l'on peut, jusqu'à s'y tenir à genoux & bien ramassé, en la faisant jusqu'à l'endroit où doit être ce qu'on appelle la chambre : on maçonne le bas & le tour de cette chambre, afin que la poudre dont on la remplit fasse son effet vers le haut. On maçonne aussi l'intérieur de la gallerie en y laissant un canal convenable pour le saucisson de poudre qui doit y porter le feu.

C'est une science en ce genre, de connoître le poids & la résistance des terreins divers qu'on veut faire sauter, afin de proportionner la chambre & la quantité de poudre nécessaire pour chaque quantité de terrein. Le pied cube de tuf pese 124 livres, celui d'argile 135, celui de sable ou de terre remuée 95 : celui de maçonnerie dépend des diverses pierres ou rochers.

On prétend que pour enlever une toise cube de sable, ou de tuf en terre

ferme, il faut environ 11 livres de poudre ; qu'il en faut 15 pour la toise d'argile, que pour le sable ou la terre remuée il faut 9 livres ; & qu'enfin pour une toise de maçonnerie il faut 20 ou 25 livres si la maçonnerie est hors de terre, & 35 ou 40 si elle est en fondation : on a éprouvé tout cela.

On a toujours évalué l'entonnoir de la mine ; c'est-à-dire, la quantité de terrein qu'elle emporte, ou l'excavation qu'elle laisse en forme d'entonnoir sur le pied d'un *cone*. L'entonnoir est renversé, la base est en-haut. On a trouvé que le rayon de cette base qui est circulaire étoit égal à la profondeur, depuis la surface du terrein cavé jusqu'à la chambre ou foyer d'excavation : ce qui peut souffrir des exceptions. On sçait qu'un pied cube de poudre en contient 80 livres, d'où on conclut que deux pieds cubes en contiennent huit fois 80, c'est-à-dire 6400, d'où il est aisé de conclure que les chambres des mines sont toujours assez petites. Comme on y met la poudre dans des sacs, & que pour la conserver on tapisse les chambres de bois, de peaux seches, de paille, afin d'écarter l'humidité des terres, on fait

toujours ces chambres un peu plus grandes que le volume de la poudre ne paroît le demander.

On ne doit pas augmenter le volume de la poudre, ni la capacité des chambres, à proportion de la plus grande quantité de terrein qu'on veut enlever, non-seulement parce que les surfaces des solides n'augmentent pas dans la raison des solidités, mais parce que réellement en soi, & dans son tissu, un grand terrein ne résiste pas à proportion autant qu'un petit, & cela par une raison toute physique; la même que celle qui fait qu'on casse plus facilement un long bâton qu'un bâton court, & par le principe simple du levier.

Des Experts prétendent que l'Art Militaire dégénere de jour en jour, & que la guerre se tourne toute en violence; & que c'est la poudre qui ramene cette barbarie à grands pas. Un Auteur moderne a prétendu que l'attaque & la défense des places étoit plus sçavante chez les Anciens qu'elle ne l'est parmi nous.

Il se plaint qu'on ne connoît plus l'usage des grandes sorties; & il est vrai que M. de Vauban lui-même,

pour des raiſons qu'on doit croire bonnes, puiſqu'elles ſont de lui, n'en veut que de petites de la part des aſſiégés.

Il ſe plaint qu'une place eſt priſe dès que le chemin couvert eſt pris, & que la mine eſt prête à jouer : ce qui a fondé le proverbe que toute Place aſſiégée eſt une Place priſe. D'autres ont obſervé que la bayonnette au bout du fuſil a fait preſque tomber l'uſage de l'épée ; & que les plus grandes batailles ſe décident quelquefois à coups de canon, avec quelques mouſquetades. Que ſçait-on ſi l'art des ſieges ne pourra pas dégénérer quelque jour en un ſimple bombardement des Villes, & aux incendies cauſés par les boulets rouges. A quoi des gens répondent, que pourvu qu'une Ville ſoit priſe, il n'importe comment. La maxime eſt un peu ſauvage, & n'eſt pas encore dans la liſte des ſtratagêmes de guerre des Capitaines les plus vantés.



SUR LES MORTIERS ET LES BOMBES.

Extr. de l'Artillerie raiſonnée, par M. le Blond. Paris 1761.

Le mortier eſt, comme on ſçait, deſtiné à lancer la bombe, eſpece de gros boulet creux qu'on remplit de poudre, & qui cauſe un grand ravage par-tout où il tombe. Son uſage dans nos armées, ne remonte pas au-delà de 1634. On le connut quarante ans plutôt dans les armées Autrichiennes & Hollandoiſes. Louis XIII fit venir de Hollande l'Ingénieur Anglois Mathus, qui employa les bombes avec ſuccès, & qui fut tué au ſiege de Gravelines en 1658.

Dans ces derniers temps on s'eſt beaucoup ſervi des groſſes bombes nommés *cominges*, qui ſont communément du poids de 520 livres toutes chargées. Il n'y a édifice qui tienne contre des machines de ce volume & de cette peſanteur, mais il n'eſt point aiſé de les mettre en exercice. Les

mortiers qui les tirent ſont énormes & ſe tranſportent difficilement. Au reſte, on dit que les groſſes bombes ont pris leur nom de M. de Cominges qui étoit fort grand & fort gros.

L'Auteur que nous citons traite en détail de l'art de pointer les mortiers & de jetter les bombes. On a pouſſé fort loin la théorie en cette matiere; mais il eſt rare que la pratique réponde exactement à la juſteſſe des calculs. La réſiſtance de l'air, & une infinité d'accidens auxquels il eſt difficile de remédier, trompent le Calculateur le plus habile. Cependant il eſt toujours néceſſaire de s'inſtruire ſur ce point.

On tire auſſi les bombes par ricochet, & rien n'eſt plus efficace pour détruire toutes les défenſes d'un chemin couvert. Il eſt évident que pour ce ſervice de la bombe, il ne faut pas pointer le mortier au-deſſus de douze degrés: une plus grande élévation feroit que la bombe en tombant s'enterreroit, ce qui eſt le contre-pied du ricochet: il faut que la bombe roule, s'inſinue dans les travaux de l'ennemi, creve au terme, & que ſes éclats portent le ravage, ſans que la bombe s'enterre.

Venons aux batteries & à leur conſtruction. Dans un combat, le canon ſe tire à découvert; mais dans l'attaque des Places, on le ſert derriere un parapet qu'on nomme *épaulement*. L'Auteur détermine la maniere de le conſtruire : il diſtingue toutes les ſortes de batteries, celles des canons, celles des mortiers, celles des obus, (eſpece de mortiers qui tirent à peu près comme les canons) celles qu'on nomme *enterrées*, *directes*, d'*enfilade*, de *revers*, *croiſées*, *&c*. On conçoit que ces diverſes dénominations ſont priſes des circonſtances, des deſtinations, des effets, des objets de ces batteries.

Il eſt bien affligeant pour l'humanité d'avoir à donner des préceptes ſur un objet auſſi deſtructif des hommes. L'Auteur entraîné par ſon ſujet n'a pu diſſimuler les regles de ſon Art, mais il ajoute enſuite ce morceau plein de raiſon & de bonne politique.

» Si l'on veut bien, dit-il, réfléchir » ſur ce ſujet, on ſentira aiſément que » les Princes mêmes ont le plus grand » intérêt à faire enſorte que la guerre » ſoit moins nuiſible à l'humanité; car » comme leur puiſſance dépend du » nombre de leurs Sujets, tout ce qui

» peut en augmenter la destruction,
» ne peut manquer d'affoiblir leur Etat.
» Or, comme les nouvelles découver-
» tes qu'on peut faire pour rendre la
» guerre encore plus cruelle & plus
» sanglante, ne peuvent être particu-
» lieres à ceux qui en font usage les
» premiers ; parce qu'on est bientôt
» imité par l'ennemi, il ne peut en
» résulter qu'une grande perte de part
» & d'autre dans les combats. Cette
» perte étant réciproque, ne change
» point le rapport des forces respecti-
» ves, d'où il suit qu'on est toujours
» à peu près dans le même état, eu
» égard à l'ennemi, & que la guerre
» est plus coûteuse & plus destructive.
» Cette considération fait penser qu'il
» seroit digne de la bonté, de l'hu-
» manité, & même de l'avantage des
» Souverains de se refuser unanime-
» ment à toutes les nouvelles inven-
» tions dont l'objet est de rendre nos
» armes offensives encore plus funes-
» tes & plus nuisibles, & de proposer
» au contraire des prix ou des récom-
» penses à ceux qui indiqueroient des
» moyens à diminuer la perte des Sol-
» dats ; c'est-à-dire, qui trouveroient
» le secret de faire des armes défen-

» ſives qui puiſſent reſiſter au fuſil, & » dont le poids ne chargeât pas trop » le Soldat ».

En général, il convient que l'artillerie ſoit diſtribuée au centre & aux ailes de l'armée, qu'on en garniſſe les hauteurs, qu'elle n'empêche ni la marche, ni les décharges de la mouſqueterie : en un mot, elle eſt faite pour protéger toute l'armée, pour la ſoutenir, & pour l'aider dans tous ſes mouvemens. Les circonſtances particulieres déterminent le ſervice de ces bouches à feu, & l'habileté d'un Général conſiſte à en tirer le meilleur parti.

PRINCIPES

TOUCHANT LES DROITS DES NATIONS BELLIGÉRENTES SUR LES NAVIRES DES PEUPLES NEUTRES.

La Haye 1759.

LA guerre, cet état de criſe pour tout corps politique, dont il ébranle plus ou moins la conſtitution, n'eſt jamais un fléau univerſel. Tandis que des Peuples rivaux cherchent à ſe vain-

cre, & ne réussissent que trop à s'épuiser, leurs voisins tranquilles sont simples spectateurs des combats. Loin de partager le différend, ils offrent quelquefois leur médiation pour le terminer. Jaloux de conserver les avantages de la paix, ils se renferment dans les bornes d'une neutralité plus ou moins rigoureuse: cette neutralité peut être, ou stipulée par des traités exprès, ou simplement décidée par la convention tacite qui réunit originairement toutes les sociétés. Mais dans l'un & dans l'autre cas, elle impose aux Etats qui l'embrassent une inaction entiere relativement à la guerre, une impartialité exacte & parfaite, manifestée par les faits à l'égard des parties belligérentes: impartialité néanmoins qui n'a essentiellement lieu que pour la guerre, & les moyens directs & immédiats de la faire. Une Puissance remplit-elle ces deux obligations? Elle est censée parfaitement neutre, & les Puissances belligérentes ne peuvent se permettre vis-à-vis d'elle que ce que les loix de la *sociabilité* autorisent. Ainsi la neutralité dont elle fait profession, demande que ses Places soient ménagées, ses Sujets à couvert de toute

insulte, son Pavillon respecté, sa Navigation paisible, son Commerce libre & indépendant.

Il est cependant des circonstances où ce commerce paroît devoir être gêné, en vertu des loix de la guerre. La même justice qui seule me donne le droit de poursuivre un ennemi, m'autorise à lui enlever des ressources qu'il tourneroit contre moi. Ces ressources qu'il ne trouve pas toujours en lui-même ne peut-il pas les emprunter d'un Peuple neutre? Dans le cas où il les emprunteroit, ne suis-je point reçu à intercepter la communication? Une Puissance belligérente a donc le pouvoir moral de saisir les bâtimens neutres? Voilà donc un commerce, dont la neutralité assuroit d'abord l'entiere indépendance, restraint par des modifications que la guerre y oppose essentiellement, & qu'il est obligé de respecter. Mais ce pouvoir de saisie, qu'on ne sçauroit contester aux Puissances belligérentes, sur quoi porte-t-il? L'Auteur n'en découvre le fondement ni dans l'empire de la mer; car à ne consulter que la raison, la pleine mer est un de ces domaines dont la propriété n'appartient à personne; ni dans

l'autorité souveraine d'un Peuple quel qu'il soit : tous les Etats sont des personnes morales indépendantes les unes des autres; ni dans la guerre ou dans ses droits : un Peuple neutre n'est pas un ennemi ; ni dans les bornes de la navigation ou du commerce : tant qu'il n'existe point de convention qui les modifie, les droits de la navigation ou du commerce d'une Nation sont illimités ; ni dans la nature des marchandises comprises sous le nom de *prohibé de guerre :* ce commerce n'est point défendu par lui-même, puisqu'il peut s'exercer librement entre des Peuples neutres. Il ne reste plus que la neutralité même, sur laquelle on puisse fonder le *droit de saisie ;* c'est-à-dire, que toute Puissance belligérente n'est autorisée à s'emparer des navires neutres, que lorsque ces navires s'écartent des loix que la neutralité prescrit. Principe fondamental, qui, en établissant le droit que donne la guerre de limiter le commerce des neutres, fait disparoître la prétendue mésintelligence de ce droit avec les droits toujours respectables de la neutralité.

Le principe une fois reconnu, il s'agit de voir les différentes démarches

que la neutralité interdit comme incompatibles avec l'inaction & l'impartialité qui font son caractere. Assister volontairement un des deux partis dans ses entreprises militaires, s'insinuer dans les rades ou ports ennemis pour servir d'Espions, apporter des munitions soit de guerre, soit de bouche aux Places actuellement assiégées ou bloquées, entretenir avec elles toute communication légitimement suspecte, fournir quelqu'une des Puissances belligérentes de ces marchandises qui sont d'un usage direct & immédiat à la guerre : ce sont-là, suivant l'Auteur, autant de procédés que la neutralité désavoue, qui soumettent conséquemment un navire au droit rigoureux de saisie. Ce droit a lieu vis-à-vis d'un vaisseau de guerre, dès qu'on prouve qu'il a été construit pour le compte ou le service des ennemis. On peut même arrêter tout bâtiment dont les papiers ne font point foi de la neutralité du pavillon.

On peut voir, par ce que nous venons de dire, qu'il y a une *contrebande* de guerre ; & par-là il faut entendre tout effet qui n'est d'usage qu'en temps de guerre. Cela posé, lorsque

le pavillon couvre la cargaiſon, ou pour parler plus clairement, lorſqu'un bâtiment n'eſt actuellement chargé d'aucune contrebande, & que les papiers en atteſtent ſuffiſamment la neutralité, il doit être à l'abri de toute ſaiſie, quoique les effets appartiennent à l'ennemi, ou ſoient chargés pour ſon compte : la raiſon en eſt ſenſible à quiconque n'eſt point prévenu. La neutralité ne défend point à un Peuple de ſe charger du commerce d'un autre : c'eſt un bénéfice que les circonſtances lui préſentent. En l'acceptant, il n'eſt point cenſé ſortir de l'inaction qu'il s'étoit impoſée : il uſe préciſément du droit légitime qu'il a d'exercer ſon induſtrie & d'employer ſes vaiſſeaux.

Du droit de ſaiſir les bâtimens neutres, réſulte celui de les viſiter. Mais ceux qui viſitent doivent ſe borner à examiner ſi les papiers ſont en regle, ſans jamais autoriſer l'effraction ou le pillage : le procédé contraire, dont la force a produit plus d'un exemple, n'eſt point dans l'ordre. De plus, il y a des endroits & des temps où l'exercice de ce droit eſt ſeulement légitime. Il eſt évident, par exemple, qu'il faut une

déclaration de guerre suffisamment reconnue, & actuellement subsistante, pour autoriser un vaisseau de guerre, ou un armateur à visiter les bâtimens neutres qui se rencontrent dans sa croisiere, autrement il agit en pirate. Quand même la confiscation auroit lieu, on doit la faire précéder d'un procès en forme qui se termine par une *déclaration de bonne prise*.

L'Auteur soutient que les commissions qu'on établit ordinairement pour prononcer sur les prises neutres ne sont point compétentes. Voici ses raisons: ces Commissions peuvent bien juger l'armateur, ou le vaisseau de guerre qui a saisi, parce qu'il est soumis aux loix du Prince & de l'Etat qui a autorisé sa course. Mais le bâtiment détenu appartenoit dans le temps de la saisie à un Etat neutre, & ne dépendoit que de lui. L'état passager de contrainte qui est survenu, ne suffit pas pour le soumettre aux loix du Port où on l'a forcé de relâcher: on ne doit donc pas le juger sur ces loix. Il semble donc que pour lui conserver un droit, qu'il seroit si dur de lui disputer, il faudroit un Tribunal miparti, composé de Membres des deux

Nations; précaution dont les Puissances intéressées devroient convenir entr'elles.

Le Tribunal autorisé à juger, doit d'abord examiner si la saisie a été légitime ou non. Que si les papiers ne sont point en regle, il n'y a point à délibérer : le vaisseau méritoit d'être saisi. Ce premier point éclairci, on passe à celui de la confiscation : mais il faut remarquer que ce droit est moins étendu que celui de saisie ; car un bâtiment arrêté parce qu'il n'étoit pas en regle, peut dans le cours du procès faire venir des papiers qui le remettent en regle ; & des Juges intégres doivent y avoir égard, & faire en conséquence restituer les effets saisis. Au reste, l'Auteur appuie toutes ses regles sur les traités de commerce qu'ont fait entr'elles, dans ces derniers temps, les Puissances de l'Europe ; ses décisions sont la substance & le précis des dispositions de ces traités.



SUR L'ÉCONOMIE MILITAIRE,

ET SUR LES COMMISSAIRES DES GUERRES.

Il y a une économie dans le métier de la guerre, comme dans toutes les autres opérations publiques : & de cette économie dépend presque toujours le succès des entreprises militaires. Il n'en est pas de nous comme des Grecs & des Romains, à qui le gain d'une bataille ouvroit un pays immense, & donnoit les moyens de faire subsister les troupes victorieuses.

L'art de faire la guerre, au point de perfection où il est porté aujourd'hui, l'a rendue plus ruineuse & plus difficile, même pour les vainqueurs. Les frontieres sont remplies de Places fortes : il faut faire des sieges, donner des batailles; on n'avance que pied à pied; les dépenses sont prodigieuses. Le Conquérant traite le Peuple vaincu presqu'avec autant de douceur que ses propres Sujets, & ne tire qu'un médiocre secours du peu de terrein qu'il ga-

gne en plusieurs Campagnes & qu'il achete souvent bien cher.

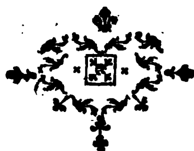
Quoiqu'il en soit, il est toujours certain que la guerre entraîne présentement des dépenses énormes; & c'est ce qui prouve la nécessité des fonctions d'économie. Chez les Romains, cela s'exécutoit par les Questeurs, Officiers distingués, & qui parvenoient au commandement des troupes, après s'être acquittés des devoirs de leur charge. Les Commissaires des Guerres sont chargés parmi nous des détails qui occupoient les anciens Questeurs; mais il y a des différences quant à l'Etat. Nos Commissaires ne sont pas destinés, comme les Questeurs, à partager les honneurs de la guerre: leurs fonctions ne sont pas même regardées comme militaires, & selon l'Auteur, c'est un inconvénient: car si les Commissaires des Guerres pouvoient prétendre aux distinctions que donnent les armes, ils auroient plus d'émulation, plus de zele dans leurs emplois: le corps entier de ces hommes chargés des détails d'une armée, pourroit être composé de meilleurs sujets, & il y a toute apparence que l'Etat en seroit beaucoup mieux servi. L'espérance

de croître en honneur & en dignité; est un aiguillon pour les ames bien nées, & il seroit à propos que dans tout Etat, les récompenses ne fussent point bornées, quand le mérite & les talens se trouvent au-delà des limites ordinaires.

S'il étoit permis d'apprécier les qualités propres à la place d'un Commissaire des Guerres, nous dirions qu'il y faut apporter des sentimens puisés dans une éducation convenable; une fortune assez honnête, pour arrêter le projet & le desir d'acquérir; assez d'esprit pour n'être pas trompé; assez de fermeté pour être craint; assez de complaisance pour être aimé, & toute la probité & la droiture nécessaire pour être estimé.

A toutes ces heureuses dispositions, il faut joindre les connoissances propres de l'Etat. En mille occasions la probité, les lumieres naturelles, la beauté du caractere ne suppléent point le sçavoir & l'étude. Les Commissaires des Guerres doivent sçavoir les articles des Ordonnances qui leur sont nécessaires pour l'exercice de leurs Charges, soit dans les Places, soit à l'armée, soit dans les circonstances d'un

d'un embarquement. Ils doivent avoir des instructions sur le service des Hôpitaux militaires, sur la construction des fours de campagne nécessaires pour un camp, sur les approvisionnemens d'une Place, sur les revues, les étapes, les vivres, les fourrages, la fourniture des lits & du bois de chauffage aux troupes, sur les chariots & chevaux d'ordonnance pour toutes les occasions qui regardent le service du Roi, sur l'armement & l'habillement de l'Infanterie, de la Cavalerie, des Dragons, sur les congés des Officiers, Soldats, Cavaliers & Dragons, sur les enrollemens, les contributions & distributions à l'armée & dans les Places assiégées, &c. Tout cela suppose une abondance d'instruction.



NOUVEAU SYSTÊME MILITAIRE,

SUR LA MANIERE D'ARMER LES TROUPES ET DE LES FORMER POUR LE COMBAT, &c.

Extr. des Rêveries de M. le Maréchal Comte de Saxe. La Haye 1756.

L'ILLUSTRE Guerrier qui a vécu de nos jours, qu'un grand nombre de nos Contemporains ont vu & connu, ce Général célebre qui avoit adopté la France pour sa patrie, & à qui elle doit le succès de ses armes par-tout où il commanda, donna à ses Mémoires sur l'Art de la Guerre, le titre de Rêveries. Tout homme sensé comprend sans peine que ce mot ne doit pas être pris à la lettre, & qu'il n'annonce rien moins que des projets chimériques & des innovations ridicules; mais comme il avoit coutume de dire que toutes les actions de la vie n'étoient que des rêves, il lui plut d'appliquer ce terme à un Ouvrage sérieux & qui suppose un homme bien éloi-

gné d'être endormi. En effet tous les connoiſſeurs dans l'art militaire ont jugé que ces prétendues rêveries du Maréchal Comte de Saxe méritoient d'être placées à côté des Mémoires des Condés, des Turennes, des Montécuculli, des Eugènes.

Quelques ſingulieres que paroiſſent à pluſieurs, certaines idées qu'il propoſe, on doit conſidérer qu'elles nous viennent de la tête d'un homme nourri & élevé dès ſa plus tendre jeuneſſe au milieu des camps & des armées : car enfin, ſi l'art de la guerre eſt celui de tous qui demande le plus de pratique & d'application, il n'appartient qu'à des Guerriers doués d'intelligence, d'eſprit & d'expérience, de nous en donner une ſaine théorie.

Il n'eſt pas facile de faire une analyſe des Mémoires dont il eſt ici queſtion. C'eſt pourquoi nous avons cru devoir nous borner à recueillir un certain nombre de réflexions frappantes, & à rendre compte de quelques méthodes qu'il propoſe ſur l'art de faire la guerre.

SUR LA MANIERE DE LEVER DES TROUPES. Les levées qui ſe font par force, dit M. de Saxe, ſont très-odieu-

ses : c'est une désolation publique dont le bourgeois & l'habitant ne se sauve qu'à force d'argent. Ne vaudroit-il pas mieux établir une loi que tout homme, de quelque condition qu'il fût, seroit obligé de servir son Prince & sa Patrie pendant cinq ans. En le choisissant entre vingt & trente ans, il ne résulteroit aucun inconvénient. Ce sont les années du libertinage où la jeunesse va chercher fortune, & est peu de soulagement à ses parens. Cette méthode seroit un fonds inépuisable de belles & bonnes recrues qui ne seroient pas sujettes à déserter.

SUR L'HABILLEMENT. M. de Saxe prétend que notre Soldat n'est ni chaussé, ni vêtu, ni couvert; que l'amour du coup-d'œil l'emporte sur les égards que l'on doit à la santé. En campagne, dit-il, les cheveux sont un ornement très-sale pour le Soldat. Son habit ne le couvre point. A l'égard des pieds, il n'en est pas question : les bas, les souliers & les pieds pourrissent ensemble, parce que le Soldat n'a pas de quoi changer. Les guêtres blanches ne sont propres que pour les jours de parade. Cette chaussure est incommode, de nulle utilité & très-

coûteuse. Le chapeau perd bientôt sa forme & sa grace, il ne sçauroit résister aux pluies d'une Campagne : il est bientôt percé, & dès que le Soldat est couché il lui tombe de la tête : il s'endort au serein la tête nue & le lendemain il a la fievre. Je voudrois que le Soldat eût les cheveux courts, qu'il eût une petite perruque de peau d'agneau d'Espagne de couleur grisaille, qu'il mettroit lors des mauvais temps. Cette perruque imite la tête naissante & coeffe très-bien quand la coupe en est bien faite; elle coûte vingt sols & on n'en voit pas la fin : elle garantit des rhumes & des fluxions & a bonne grace. Au lieu de chapeau, je leur voudrois des casques à la Romaine, ils ne pesent pas plus, ne sont point du tout incommodes, garantissent du coup de sabre & font un très-bel ornement.

Je voudrois qu'il fût vêtu de maniere qu'il eût une veste un peu ample avec un petit gillet dessous, un manteau à la Turque avec un capuchon. Ces manteaux couvrent bien & ne contiennent que deux aunes & demie de drap, pesent peu & coûtent peu. Ils ne doivent pas passer le haut

du gras de jambe. Le Soldat auroit la tête & le col à couvert de la pluie & du vent, & lorsqu'il est couché, il est conservé & a le corps sec, parce qu'il peût le faire sécher à l'air dès qu'il fait un moment de beau temps. Presque toute la Cavalerie Allemande est habillée de même.

Quant à la chaussure, je voudrois que les Soldats eussent des souliers d'un cuir délié, avec des talons bas: ce qui chausse bien & fait marcher de meilleure grace: il faut qu'ils soient chaussés à nud sur le pied, & graissés avec du suif ou de la graisse. Les damerets trouveront cela bien étrange, mais l'expérience fait voir que tous les vieux Soldats en usent ainsi, parce qu'avec cette précaution ils ne s'écorchent jamais les pieds dans les marches, & l'humidité ne les pénetre pas si aisément, parce qu'elle ne prend pas sur la graisse; le cuir du soulier ne se racornit point, & ne sçauroit blesser. Les Allemands qui font porter à leur Infanterie des bas de laine, ont toujours une quantité d'estropiés, parce qu'il leur vient des ampoules & toutes sortes de maladies aux pieds & aux jambes, la laine étant venimeuse

à la peau : d'ailleurs ces bas se percent par les bouts, & pourrissent avec les pieds.

A ces escarpins il faut ajouter des guêtres d'un cuir délié, chaussées aussi à nud sur la jambe. Les culottes doivent être de peau, lesquelles arrêteront les guêtres avec des boutons au-dessus du genou, moyennant quoi l'on évite les jarretieres, ce qui n'est pas une petite affaire : les Soldats en ont jusqu'à trois l'une sur l'autre, une pour tenir le bas, l'autre pour fermer la culotte, & la troisieme pour arrêter les guêtres ce qui est un vrai martyre & leur gâte le nerf. A cette chaussure il faut ajouter des sandales ou galoches semelées de bois, de l'épaisseur d'un pouce, ce qui empêche les pieds de se mouiller dans les boues, & sur-tout lorsque le Soldat est en faction. Dans les temps secs pour les combats, on les leur feroit quitter. Au premier de Novembre, on leur donneroit de gros bas de laine qu'ils chausseroient par-dessus les souliers & la guêtre, semelés d'un cuir mince qui remontât un peu sur les côtés pour être ensuite chaussés dans les sandales. Voilà comme les plus petites choses influent sur les plus grandes.

SUR L'ENTRETIENT DES TROUPES. Il faut pour la santé faire faire un ordinaire aux troupes, & qu'elles soient bien nourries. Comme je dispose mes troupes en centuries, je voudrois qu'il y eût à chacune un Vivandier avec quatre charriots; qu'il eût une grande marmite pour faire la soupe à toute la centurie, & que l'on donnât à chaque Soldat sa portion à midi en soupe avec du bouilli, & le soir en roti, chacun dans une écuelle de bois. Lorsqu'il y auroit des marches forcées, ou que les équipages ne pourroient pas joindre, on distribueroit des bestiaux aux troupes, & les Soldats feroient des broches de bois pour rôtir leur viande; au reste, cela ne dure que quelques jours.

Il ne faut jamais donner le pain aux Soldats en campagne, mais les accoutumer au biscuit parce qu'il se conserve plusieurs années dans les magasins, & qu'un Soldat en emporte aisément avec lui pour sept à huit jours. Les Pourvoyeurs des vivres font accroire, tant qu'ils peuvent, que le pain vaut mieux pour les Soldats, mais cela est faux; & ce n'est que pour avoir occasion de friponner qu'ils cherchent

à le persuader : ils ne cuisent leur pain qu'à moitié, & mêlent toute sorte de choses mal saines, qui, avec la quantité d'eau qu'il contient, augmente le poids & le volume du double. Outre cela, ils ont un train de boulangers, de valets, de charriots, de chevaux sur quoi ils gagnent beaucoup. Tout ce train est embarrassant dans une armée : il leur faut des quartiers, des moulins & des détachemens pour les garder. Enfin l'on ne sçauroit croire les voleries qui se commettent, l'embarras que toutes ces choses font, les maladies qui résultent du mauvais pain, les fatigues que cela cause aux troupes, dans quel embarras cela jette le meilleur Général, & qu'elles en sont les suites,

Je ne dois pas passer sous silence un usage établi chez les Romains, par lequel ils prévenoient les maladies qui se mettent dans les armèes par le changement des climats : c'est celui du vinaigre : ils le faisoient distribuer par ordre : chaque Soldat avoit sa portion qui lui servoit plusieurs jours, & il en versoit quelques gouttes dans l'eau qu'il buvoit. Un grand tiers des armées Allemandes périt en arrivant en Italie

& en Hongrie. En 1718 nous entrâmes cinquante-cinq mille hommes dans le camp de Belgrade, presqu'en sortant des quartiers : il est sur une hauteur, l'air y est sain, l'eau de source y est bonne, & nous avions abondance de toutes choses. Le 18 Août, jour de la bataille, il ne se trouva que vingt-deux mille combattans sous les armes : tout le reste étoit mort, ou hors d'état d'agir. Je pourrois citer de pareils événemens chez d'autres Nations : c'est le changement de climat qui les produit. L'on ne voit point de ces exemples chez les Romains, tant que le vinaigre ne leur manquoit point.

SUR LA PAIE. Elle doit être forte : il vaut mieux avoir une petit nombre de troupes bien entretenues, que d'en avoir beaucoup qui ne le soient pas. Ce ne sont pas les grandes armées qui gagnent les batailles ; ce sont les bonnes. Si vous ne donnez pas des appointemens honnêtes aux Officiers, vous n'aurez que des misérables dont le courage est abattu. Il faut que le Capitaine soit mieux que le Lieutenant, ainsi de tous les grades. Il faut que le pauvre Gentilhomme regarde comme une fortune, & non comme une charge, d'avoir un Régiment.

Un jeune homme de naiſſance, compte pour un mépris que la Cour fait de lui, ſi elle ne lui confie pas un Régiment à l'âge de dix-huit ou vingt ans. Cela ôte toute émulation au reſte des Officiers qui ſont preſque dans la certitude de ne pouvoir jamais avoir de Régiment.

SUR LA MANIERE DE FORMER LES TROUPES AU COMBAT. Il eſt abſurde de croire que les bruits de guerre ne ſervent uniquement que pour s'étourdir les uns les autres. Les uns veulent que la marche ſoit lente, d'autres qu'elle ſoit rapide. C'eſt un opéra que de voir un bataillon ſe mettre en mouvement, on diroit que c'eſt une machine qui va rompre à tout moment. Avant que la queue ſçache que la tête marche vîte, il ſe fait des intervalles, & pour les regagner il faut que la queue coure à toutes jambes. Le moyen de remédier à ces inconvéniens, (le dirai-je ſans paroître ridicule) *c'eſt de les faire marcher en cadence* : voilà tout le ſecret ; & c'eſt le pas militaire des Romains, qui pourroient bien être nos maîtres. C'eſt la raiſon pour laquelle les marches ſont inſtituées & pourquoi on bat la caiſſe ;

c'eſt ce qu'on appelle tact, d'où eſt venu le mot de tactique. Si on me demande quel air il faut jouer pour faire marcher un homme ? je répondrai, ſans plaiſanterie, que tous les airs à deux ou trois temps y ſont propres, les uns plus, les autres moins ; que tous ces airs ſe jouent ſur le tambour avec le fifre. Cette cadence eſt dans une action d'une plus grande importance qu'on ne penſe pour augmenter la rapidité de la marche, ou pour la diminuer. Bien plus, je puis prouver qu'il eſt impoſſible de charger vigoureuſement l'ennemi ſans cette cadence, & que ſans cela on arrive toujours ſur lui à rangs ouverts.

Examinons maintenant notre maniere de combattre & de former les bataillons. Ceux qui l'entendent le mieux diviſent le bataillon en ſeize parties : l'on met une compagnie de Grenadiers ſur une aile, un piquet ſur l'autre. Voilà la méthode uſitée.* Ce bataillon eſt à quatre de hauteur, & marche en front pour attaquer l'ennemi.

Les bataillons ſe touchent les uns les autres : car l'Infanterie eſt tout enſemble, & la Cavalerie auſſi. Ces ba-

taillons marchent donc en avant, & cela bien lentement parce qu'ils ne peuvent faire autrement. Les Majors crient, *serre*. On serre vers le centre : insensiblement ce centre creve ; on s'y trouve à huit de hauteur, & sur les ailes à quatre, ce qui fait des intervalles entre les bataillons. La tête tourne aux Majors, parce que le Général crie après eux, lorsqu'il voit ces vuides entre les bataillons, qui lui fait craindre d'être pris par les flancs : il est donc obligé de faire alte, ce qui devroit le perdre. Enfin on s'approche, on commence à tirer de part & d'autre. Voilà ce qui s'appelle charger. D'où cela vient-il ? de ce que la mauvaise disposition empêche de faire mieux. Mais je veux supposer une chose impossible à des troupes qui n'auront pas le pas mesuré. Que deux bataillons s'attaquant marchent l'un à l'autre sans flottement, sans se doubler, sans se rompre ; lequel emportera l'avantage de celui qui s'est amusé à tirer, ou celui qui n'aura pas tiré. Les gens habiles me diront, que c'est celui qui aura conservé son feu, & ils auront raison : car outre que celui qui a tiré est décontenancé s'il voit mar-

cher à lui, à travers la fumée, des gens qui ont conservé leur feu, il faut qu'il s'arrête pour recharger, ou du moins qu'il marche bien lentement : or il est perdu, lorsque l'autre marche à lui d'un grand pas & avec célérité. Peu de gens dans les affaires sont tués de bonne guerre & par-devant. J'ai vu des décharges entieres ne pas tuer quatre hommes, & je n'en ai jamais vu qui ait causé un dommage assez considérable pour empêcher l'ennemi d'aller en avant, & de s'en venger à grands coups de bayonnette & de fusils tirés à brûle pourpoint ; c'est-là où il se tue du monde, & c'est le victorieux qui tue.

M. le Comte de Saxe, après avoir fait sentir les défauts, selon lui, qui regnent dans notre maniere de faire la guerre, trace le plan d'un nouveau systême : il établit d'abord une disposition des troupes, analogue en partie à celle des Romains. Comme nous ne sçaurions le suivre dans tout ce détail, nous nous contenterons de toucher les principaux points.

Il forme les corps d'Infanterie en Légions, composées de quatre régimens chacune, & chaque régiment de quatre

centuries d'Infanterie, qui doivent avoir chacune une demi-centurie d'armés à la légere, & une demi-centurie de Cavalerie. Les centuries, tant d'Infanterie que de Cavalerie, doivent être composées de dix compagnies, & chaque compagnie de quinze Soldats. Ces centuries d'Infanterie, il les compose d'un Centurion, d'un Lieutenant, de quatre Sous-Lieutenans, d'un Enseigne, d'un Sergent-d'Affaire, d'un Fourrier, d'un Capitaine-d'Armes, d'un Fifre, de trois Tambours, de dix compagnies de dix-sept hommes chacune, & il donne à chaque compagnie un Sergent & un Caporal. Ces centuries sont ainsi de 184 hommes; chaque régiment est de 876, & chaque légion de 3582. Chaque centurie a une arme qu'il appelle *Amusette*, laquelle est de son invention, & qui porte au-delà de quatre mille pas avec une violence extrême: deux à trois hommes peuvent la mener par-tout: elle tire des balles de plomb d'une demi-livre, & porte mille coups à tirer avec elle. Les armés à la légere doivent être choisis par le Centurion, parmi ce qu'il y a de plus jeune & de plus ingambe: il leur donne

pour toutes armes un fuſil de chaſſe léger avec une bayonnette à manche qui leur ſert d'épée. Ces fuſils ont un dez ou ſecret à la culaſſe, afin qu'on ne ſoit pas dans la néceſſité de bourrer la charge : ils doivent pouvoir tirer quatre coups au moins par minute.

Les peſamment armés doivent avoir chacun un bon fuſil de cinq pieds de long avec un tonnerre du calibre de douze à la livre, & un dez à ſecret : ces fuſils tirent à plus de 1200 pas. Il ajoute à ces fuſils une bayonnette à manche, longue de deux pieds & demi. Il donne auſſi à chaque Soldat un bouclier ou targe de cuir préparé dans le vinaigre : il fait ſentir les avantages de ces boucliers.

Il forme ainſi ſes bataillons : il les met à quatre de hauteur ; les deux premiers rangs avec des fuſils ſeulement ; les deux autres avec des demi-piques ou pilons, & leurs fuſils paſſés en écharpe. Ce pilon eſt une arme qui a 13 pieds de long ſans le fer, qui doit être à 3 quarts de 18 pouces de long, 2 de large, mince & léger ; le bois eſt de ſapin, creux, & couvert d'un parchemin verni ; elles ne peſent

que cinq livres. En chargeant, les troisieme & quatrieme rang baisseront les piques ou pilons, qui déborderont de 6 à 7 pieds le premier rang. Il soutient qu'un homme qui est couvert de ces piques, applique son coup de fusil avec bien plus de confiance que s'il n'avoit rien devant lui, car le troisieme rang peut allonger les coups & défendre le premier, ce qu'il fera bien mieux encore, étant lui-même couvert des deux autres, au lieu que s'ils n'avoient que des fusils, ils ne seroient d'aucune utilité. Le second rang peut tirer à l'aise & défendre le premier, sans que celui-ci soit obligé de se baisser & de mettre un genou en terre, mouvement dangereux, parce qu'il faut toujours s'arrêter pour le faire : au lieu que de la maniere qu'il propose, tous les hommes sont couverts les uns par les autres. Le front est hérissé de pointes qui en imposent à l'ennemi : l'aspect en est redoutable & encourage vos Soldats parce qu'ils en sentent la force.

Les armés à la légere sont, dans le même-temps, c'est-à-dire lorsqu'on va à la charge, dispersés sur le front à cent, ou à cent cinquante pas en avant:

ils commencent à tirer sur l'ennemi à trois cens pas de distance, sans ordre & à leur volonté. On mene avec eux les amusettes, & comme elles portent à 3000 pas, elles ne peuvent que faire un grand dommage à l'ennemi. Leur Capitaine ne doit faire battre la retraite que lorsque l'ennemi est à cinquante pas de lui : alors il revient doucement sur son régiment, jusqu'à ce qu'il soit arrivé dans les intervalles des bataillons, lesquels sont censés être déja en mouvement : & aussi-tôt ces armés à la légere se placent par dix dans les intervalles des bataillons. Il doit y avoir à trente pas, derriere chaque régiment, deux troupes de Cavalerie de trente Maîtres chacune.

En traitant de la Cavalerie, M. le Maréchal de Saxe veut qu'elle soit montée sur des chevaux rendus propres à la fatigue, par des courses & des exercices violens : point de mord à la bride, mais un cuir sur le nez du cheval ; car ainsi, ils peuvent paître sans débrider.

Il distingue ce corps en grosse Cavalerie & en Dragons. De la premiere il en faut peu. Quarante escadrons suffisent pour une armée de 50

milles hommes : elle doit être montée ſur des chevaux forts épais : les Cavaliers doivent avoir 5 pieds 6 à 7 pouces, être armés de toutes pieces : le premier rang doit avoir des lances de 12 pieds de long, le bâton creux & pendues à une courroie au pommeau de la ſelle : ils doivent avoir une bonne épée roide à trois quarts, longue de 4 pieds, la porter en écharpe ; une carabine avec un dez à ſecret, point de piſtolets, des étriers en chapelets, point de ſelle, mais un arçon de fer avec deux battines de cuir rembourrées de bourre ; une peau de mouton, noire par-deſſus, qui ſert de houſſe. Cette Cavalerie ne doit faire d'autre ſervice que celui des grandes gardes, jamais de courſes, ne ſervir que dans les combats.

Pour les Dragons, ils doivent être au double : leur taille de 5 pieds ou 5 pieds 1 pouce : leurs armes ſont le fuſil paſſé en écharpe, l'épée & la lance ; & ces lances doivent leur ſervir de piques lorſqu'ils mettent pied à terre ; même ſelle & harnois que la Cavalerie : ils doivent être remplis de célérité, ſçavoir parfaitement l'exercice de l'Infanterie, ſe former par eſ-

cadron à trois de hauteur ainsi que la Cavalerie : ils doivent faire tout le petit service de l'armée, couvrir les quartiers, faire les escortes, &c.

Il veut que la Cavalerie ait une armure complette : il en propose une dont il a fait faire lui-même un modele : elle est de feuilles de tole mince, appliquées sur un bufle très-fort, & qui est à l'épreuve de l'épée & de la pique : il prétend que cette armure, avec des casques à la Romaine, fait un très-bel effet, qu'elle est d'une grande épargne, & qu'elle met la Cavalerie en état de ne point craindre l'ennemi. Lorsque l'on charge, dit-il, on doit partir au petit trot de la distance de cent pas, l'augmenter à mesure qu'on approche, & ensuite le galop : on ne doit serrer la botte qu'à vingt ou trente pas de l'ennemi, & cela doit se faire par un Officier qui commande, en criant, *à moi*. Il faut exercer la Cavalerie à cette manœuvre, laquelle doit être prompte comme un éclair, & lui apprendre à galopper un train bien allongé sans se rompre. Il n'y a d'autres mouvemens à apprendre à la Cavalerie que le caracol, les à droite, les à gauche par

demi-quart de rangs, & à rangs ouverts. Voilà tout.

Nous omettons les détails où il entre par rapport aux fourrages, aux tentes, aux partis ou détachemens. Mais nous nous arrêterons un moment à sa dissertation sur la grande manœuvre. Il pose en principe que toute troupe qui n'est point soutenue, est troupe battue : qu'ainsi il faut toujours soutenir l'Infanterie avec de la Cavalerie, & celle-ci avec de l'Infanterie. Nous n'en faisons cependant rien, dit-il ; nous mettons toute la Cavalerie sur les ailes qui n'est soutenue que par de la Cavalerie, & toute l'Infanterie dans le centre soutenue par de l'Infanterie. Et comment soutenue ? De cinq à six cens pas de distance : cette position seule intimide vos troupes : car tout homme qui ne voit rien derriere lui pour le soutenir & le secourir, est à demi battu ; & c'est ce qui fait que la seconde ligne lâche le pied, pendant que la premiere combat. Il cite à ce sujet un endroit des Mémoires de Montécuculli. « Dans les armées anciennes, dit cet illustre Général, chaque régiment d'Infanterie contenoit une certaine quantité

» de Cavalerie & d'Artillerie : de ces
» Cavaliers, les uns avoient des cui-
» rasses, & les autres étoient plus lé-
» gérement armés : pourquoi mêler
» ensemble plusieurs sortes d'armes
» dans un même corps, sinon pour
» faire voir l'extrême besoin qu'elles
» ont l'une de l'autre, & les secours
» qu'elles peuvent se donner. Dans les
» ordonnances modernes où toute l'In-
» fanterie se met ordinairement au
» centre de la bataille, & la Cavale-
» rie sur les ailes qui s'étendent à plu-
» sieurs milliers de pas ; en bonne foi,
» quels secours ces deux corps peu-
» vent-ils recevoir l'un de l'autre ? Il
» est clair que les ailes étant battues,
» l'Infanterie qui demeure abandon-
» née est découverte par les flancs, &
» ne peut manquer d'être défaite, si
» ce n'est autrement, au moins à coups
» de canon ».

C'est pourquoi, reprend M. de Saxe, je mets des petites troupes de Cavalerie à trente pas derriere mon Infanterie, & des bataillons quarrés, fraisés de piques entre mes deux ailes de Cavalerie, derriere lesquels elle puisse se rallier au cas qu'elle fût battue ou repoussée. Il est certain que ma Ca-

valerie de la seconde ligne ne s'enfuira pas, tant qu'elle verra ces bataillons quarrés devant elle, & sa contenance rassurera celle de la premiere ligne.

SUR LA MÉTHODE DE TIRER. La maniere de faire tirer par commandement gêne, dit-il, le Soldat, & ôte au feu tout son effet; je veux dire la justesse, & il est dangereux de tirer quand on a affaire à de l'Infanterie où l'on peut s'aborder, parce qu'il faut s'arrêter pour tirer, & qu'ainfailliblement vous vous faites battre, si vous tirez contre des gens qui marchent à vous avec célérité, parce que votre troupe qui se flattoit que ce feu alloit exterminer l'ennemi, voyant le peu d'effet qu'il aura produit, vous abandonnera certainement. Ainsi il ne faut point tirer sur l'ennemi que l'on peut aborder, mais bien derriere des haies; lorsqu'un fossé, une riviere, un ravin vous séparent de lui, alors il faut sçavoir tirer & faire un feu terrible. Je m'y prends ainsi: si j'ai à tirer pour déloger l'ennemi de quelqu'endroit, pour le chasser d'une haie, ou pour d'autres cas où il faut combattre de pied ferme, je mets de deux en deux

files, un Officier qui fera avancer le chef de file un pas, lui montrera où il doit tirer, & celui-ci tirera dès qu'il aura trouvé l'objet au bout de son fusil. Ensuite le Soldat qui est derriere, lui donne le sien, & les autres de la même file font la même chose en passant les fusils de main en main. Ce Soldat ou chef de file, tire donc quatre coups de suite: il y auroit bien du malheur s'il n'atteignoit point dans l'endroit au second ou troisieme coup. Cette file ayant tiré, l'Officier la fait reculer, & fait avancer la seconde à qui il fait faire la même chose; puis il retourne à la premiere qui a eu le temps de recharger: cela peut se répéter plusieurs heures. Ce feu est le plus meurtrier de tous. Je ferai bientôt taire celui des pelotons & des rangs; & fussent-ils tous des Césars, je les défie d'y tenir un quart-d'heure seulement; car l'on tire aisément quatre coups au moins par minute: on aura donc pu tirer soixante coups dans un quart-d'heure, & par conséquent les chefs de files d'un bataillon de cinq cens hommes auront tiré trente mille coups, sans compter les armés à la légere, qui avec ceux-ci tireront dans une heure
environ

environ cinquante mille coups, & bien différemment ajustés que ceux du feu ordinaire.

Nous nous trouvons obligés d'omettre ici tout ce que M. de Saxe dit sur la fortification, l'attaque & la défense des Places. Ces matieres n'ont point de prise pour un Abbréviateur. De plus, le Lecteur auroit besoin de figures qui traçassent aux yeux ce que l'Auteur veut faire entendre, & c'est ce qu'on ne peut trouver que dans son propre Ouvrage.

Terminons cet Extrait par le tableau des qualités qu'il exige d'un Général d'armée. 1°. Il veut qu'il ait de la valeur, de l'esprit & de la santé. 2°. Il doit avoir le talent des promptes & heureuses ressources; sçavoir pénétrer les hommes & leur être impénétrable; se prêter à tout, être actif, intelligent, juste dans le discernement, doux, n'avoir aucune espece d'humeur, ne sçavoir ce que c'est que la haine; jamais ne se fâcher, punir sans miséricorde, sur-tout ceux qu'il pourroit aimer, témoigner son regret d'être dans la nécessité de suivre les regles de la discipline militaire. 3°. Avoir l'art de faire subsister une armée; de la mé-

nager, de se placer de façon qu'il ne puisse être forcé de combattre que lorsqu'il le veut; sçavoir choisir ses postes, ranger ses troupes de différentes manieres, profiter du moment favorable pour donner bataille.

Toutes ces choses sont immenses. Pour les voir il faut qu'un Général d'armée ne soit occupé de rien un jour d'affaire. L'examen des lieux & celui de son arrangement pour ses troupes, doit être prompt comme le vol d'un aigle.

Un jour d'affaire, il doit sçavoir se conserver son jugement entiérement libre, pour profiter des situations où se trouve l'ennemi pendant le combat, pour se porter à toutes jambes dans l'endroit défectueux, faire avancer rapidement les premieres troupes qu'il trouve, & payer de sa personne. C'est ce qui décide des batailles; la variété des lieux & celle des positions que le combat produit, lui montreront comment cela doit se faire. Le tout est de le voir & de sçavoir en profiter. C'est-là la partie la plus sublime du métier, & qui prouve le plus un grand génie; & c'est le talent que possédoit, dans le grand, M. le Prince

Eugène. A quoi M. le Maréchal de Saxe ajoute ces paroles remarquables : *Je me suis fait une application d'étudier ce grand homme, &, sur ce point, j'ose croire que je l'ai pénétré.* Il déclare ensuite qu'il n'est pas cependant pour les batailles, sur-tout au commencement d'une guerre ; & il prétend qu'un habile Général pourroit la faire toute sa vie sans s'y voir obligé. Rien ne réduit tant l'ennemi, dit-il, que cette méthode. Il faut donner de fréquens combats, & fondre, pour ainsi dire, l'ennemi petit à petit. Il convient néanmoins, que lorsque l'on trouve l'occasion d'écraser l'ennemi, on doit l'attaquer & profiter de ses fausses démarches : il veut dire seulement que l'on peut faire la guerre sans rien donner au hasard, & il déclare que c'est le plus haut point de perfection & de l'habileté d'un Général.



SUR LES RÉVOLUTIONS DE LA SCIENCE MILITAIRE.

IL y a eu comme trois époques dans l'éducation militaire. Les Grecs & les Romains, durant les beaux jours de leurs Républiques, allierent les Sciences & les Arts avec la valeur. On vit en Grece Thucydide, Xénophon, Polybe ; à Rome, Scipion, Lucullus, Céſar, partager leur vie entre les opérations guerrieres & l'étude. Philoſophes & Gens de Lettres pendant la paix, ils porterent leurs connoiſſances dans le camp & à la tête des troupes : s'il étoit queſtion d'entrepriſes où l'induſtrie, la réflexion, la théorie des Arts pût être néceſſaire ou utile, ils rappelloient ſans effort leurs ſçavantes obſervations. Et qui peut douter, par exemple, que Céſar ne fît l'application de la ſcience méchanique, où il étoit très-verſé, lorſqu'il falloit conſtruire des ponts ſur le Rhin, où ſur la Saonne ; lorſqu'il étoit à propos de fermer le Port de Brindes par une digue & des radeaux, &c.

L'âge de l'étude & du sçavoir pour les Militaires, s'évanouit avec les beaux siecles, & la barbarie succéda.

Il y eut toujours des braves; mais la bravoure, réduite à elle-même, ne connut que les entreprises de hardiesse & de force : on parvenoit à l'héroisme quand on sçavoit attaquer l'ennemi & ne pas craindre la mort. La guerre n'étoit qu'une affaire d'intrépidité & de vigueur, non un Art sublime qui demande le concours de presque toutes les autres connoissances. Jusques dans le grand jour de la renaissance des Lettres, & tandis que la plupart des autres Professions se paroient des richesses de la Littérature, celle des armes se glorifioit encore de son ignorance. Enfin, vers le milieu du dernier siecle, il se fit une espece de révolution dans les façons de penser. Quelques Militaires distingués sçurent manier le compas & la lance. On vit aux premiers degrés de l'honneur des Héros aussi habiles à fortifier des Places qu'à les attaquer, & il ne fut plus rare de trouver des Eleves de Mars, capables d'écrire l'histoire de leurs Campagnes, ou de faire des observations sur les guerres de leur temps.

Cette révolution a eu les plus heureuses suites. La génération des hommes d'étude s'est perpétuée & multipliée dans la profession des armes : & aujourd'hui les connoissances y sont presque aussi communes que la valeur.

SUR LE DUEL.

Extr. du Traité du Duel, en Latin. A Ingolstad 1751.

C'est dans le Nord que les duels ont pris naissance ; mais il faut que ce fruit étranger & pernicieux ait trouvé en France une terre bien préparée, puisque nulle part il n'a fait tant de progrès & causé tant de ravages. Eût-on pensé qu'une manie, qui porte tous les caracteres de la fureur, de la brutalité, de la barbarie, seroit si bien reçue chez la Nation la plus polie, la plus aimable, la moins vindicative, & qu'elle s'y maintînt fiérement contre le cri de la nature & de la raison, malgré la sévérité des loix & les anathêmes de la Religion ?

Plusieurs propositions démontrent la folie de ces sortes de combats : car,

1°. Le duel ne répare pas l'honneur. C'est une maxime de tous les Sages, que l'honneur est en nous, & qu'il ne peut dépendre des propos, de l'étourderie & de la méchanceté. La considération s'acquiert par une conduite sage & vertueuse, & on ne peut la perdre que par une conduite opposée. Il seroit fort étrange qu'il fût au pouvoir du premier étourdi de détruire en un moment la réputation la mieux établie. Mais cette réputation eût-elle été flétrie, pense-t-on que le duel ait le privilege de lui rendre son éclat? On vous accuse, par exemple, d'avoir trompé au jeu; prouverez-vous, en vous égorgeant avec l'accusateur, que cette accusation est fausse? Ce raisonnement est-il concluant, & la conclusion est-elle renfermée dans le principe?

2°. Le duel n'est pas une preuve de valeur. La valeur, dit le célebre Wolf, est une vertu qui nous fait mépriser le danger lorsqu'il faut remplir notre devoir; mais est-ce remplir un devoir que de violer toutes les loix de l'humanité & de la religion? On ne disconvient pas qu'il faut du courage pour mépriser le sentiment le

plus fort qui soit dans l'homme; c'est-à-dire, l'amour de la vie. Mais on répondra à cela qu'il faut raisonner du duel comme du suicide. Celui qui se tue, comme celui qui risque de se faire tuer, n'est pas un lâche & un poltron, mais il est un furieux, un insensé, un sacrilege. Ce qui suffit pour empêcher un homme de se livrer à une telle passion.

3°. Il seroit aisé de prouver que le duel est injurieux aux Puissances, qu'il est nuisible aux Etats, & qu'il est contraire à la loi Chrétienne.

Le duel est contre les intérêts les plus chers de l'homme, contre les intérêts temporels & les intérêts éternels. La vue seule d'un combat singulier révolte l'imagination, irrite les sens, souleve la raison, contredit les passions, & ébranle tout l'homme. S'il marche au combat d'un pas intrépide, il y marche la rage dans le cœur, & l'amertume dans l'ame: c'est la tyrannie du préjugé qui le conduit à la mort où à l'exil.

C'est donc le préjugé qu'il faudroit combattre; mais il est si difficile de détruire un préjugé, & il se fortifie si souvent par les raisonnemens qui le

combattent! Celui qui va se battre, n'ignore pas qu'il est rebelle à son Dieu & à son Roi; & qu'il court à sa perte; mais le préjugé est plus fort que tous les raisonnemens. Il se communique d'esprit à esprit, comme un mal contagieux qui se communique de corps à corps. La contagion du préjugé est même plus dangereuse: il naît, pour ainsi dire, avec nous, parce que le ton général de la Nation l'insinue dans notre ame dès l'enfance; temps auquel nous sommes susceptibles des plus fortes impressions.

Le moyen le plus sûr, & peut-être l'unique pour détruire un préjugé, seroit de n'en parler qu'avec mépris pour en faire sentir le ridicule & l'extravagance. Si on suivoit cette maxime, & que les peres en parlassent ainsi à leurs enfans, on pourroit assurer, qu'avant la troisieme génération les enfans auroient pitié de l'ancienne folie de leurs peres. Mais pendant qu'on exaltera ceux qui se sont signalés dans ces combats meurtriers; qu'on éloignera de la société, par des airs de mépris très-injustes, ceux qui auront été assez sages pour refuser de violer la loi de Dieu ou du Prince, la voix de la rai-

son, de la conscience, de l'intérêt sera peu écoutée & le préjugé subsistera.

Si cependant il étoit permis de faire des conjectures, on pourroit dire que tout annonce la fin du préjugé des duels. On a observé que les préjugés nationaux, ceux même qui ont régné le plus tyranniquement lorsqu'ils ont commencé de diminuer d'âge en âge, ont enfin disparu sans retour. Comparez la manie de se battre des siecles précédens, avec ce qui en reste depuis le commencement de ce siecle, & vous serez étonné du changement qui s'est fait dans nos mœurs à cet égard. Il y a infiniment moins de chemin à faire pour ne pas se battre du tout, qu'il n'y en avoit de la manie de se battre du siecle précédent à ce qui en reste de nos jours. Les Arts, les Lettres, l'esprit de société ont extrêmement adouci les mœurs, d'où l'on a droit d'espérer l'entiere extinction des combats singuliers.

Les combats singuliers furent fameux sous le regne de Charles VI. Celui de Jean Carrouge, & de Jacques Legris, est le plus extraordinaire, parce qu'il fut ordonné par autorité publique. Il arriva que l'innocent fut tué; & ce

ſeul fait, indépendamment des autres raiſons chétiennes & politiques, auroit dû ſuffire pour faire condamner à jamais cette étrange maniere de réparer les torts particuliers ou publics. Mais les duels qui ſubſiſtent encore, malgré les loix les plus ſolemnelles, prouvent que cet uſage ſanguinaire & gothique eſt extrêmement enraciné dans nos mœurs, & que le faux point d'honneur, qui nous eſt venu des Barbares, eſt un mal dont nôtre politeſſe ne nous guérira jamais, tant qu'on ne trouvera pas le moyen de le rendre ridicule.

SUR LE MÊME SUJET.

L'HONNEUR eſt quelque choſe d'intérieur, d'inhérent, de fort indépendant de l'opinion, & qu'on ne peut nous ravir malgré nous. Le plus grand ennemi de l'honneur c'eſt l'opinion dont il eſt aiſé de faire ſentir la frivolité. Qu'ont de commun, au vrai, l'honneur & l'opinion ? Quel rapport peut-on concevoir entre le fonds de mon cœur & l'idée que les hommes s'en

sont sans le connoître, entre mes dispositions intimes, & le jugement qu'ils en portent? Leur opinion agit-elle sur mes dispositions? touche-t-elle à mes sentimens? y change-t-elle quelque chose? m'ôtera-t-elle les vertus que j'ai? me communiquera-t-elle les vices que je n'ai pas? & parce qu'ils me croient d'une façon, lorsque je suis tout autrement, cesserai-je d'être ce que je suis?

C'est cependant l'opinion qui domine. De-là cette délicatesse si ancienne sur ce fantome d'honneur qui n'existe que dans l'idée d'autrui; & de-là, pour conserver ce faux honneur & pour le réparer, l'usage insensé du duel. Le mot de duel est même barbare, inconnu dans la bonne latinité pour exprimer un combat singulier. Les Grecs & les Romains, qui n'étoient sans doute ni moins braves, ni moins polis que nous, ignoroient jusqu'au nom de cette folie, & il seroit facile de justifier qu'il doit son origine aux Nations féroces qui, du fond du Nord, vinrent inonder les plus belles contrées de l'Europe. Le duel fut non-seulement toléré, mais autorisé pendant plusieurs siecles. Louis XIII porta des coups violens à ce monstre, mais

ils n'eurent pas tout leur effet. Louis XIV, plus févere encore que fon pere contre le duel, le foumit à des peines plus rigoureufes. Il feroit difficile de rien ajouter à la force de fes Edits. Que s'en eft-il fuivi ? Les duels ont été moins fréquens, les *feconds* retranchés, les cartels fupprimés : cela eft certain, mais il ne l'eft pas moins, qu'il s'eft fait depuis ces Edits quantité de duels, & qu'il s'en fait quelquefois à l'armée fur-tout, à la vérité, fous le nom de *rencontre* ; mais comme le nom ne change rien à la chofe, les combats prétendus fortuits, font de vrais duels fous le nom de rencontre, nom frauduleux inventé par les Duelliftes pour éluder le coup de la loi, & fe fouftraire aux peines de la loi.

Il y a deux fortes de Duelliftes, les uns qui vont de bonne foi, perfuadés que le duel eft permis, néceffaire même, gens qui ne penfent, ni ne raifonnent guere ; les autres plus fenfés, qui fentent la folie des duels & cependant s'y livrent, fubjugués par la tyrannie de l'opinion. Mais les uns & les autres penfent & agiffent contre la religion, la raifon, la faine politique, la difcipline militaire. Cet ef-

prit duelliste entretient l'indocilité dans le subalterne, toujours prêt à s'offenser de l'ordre qu'on lui donne, quand cet ordre ne lui plaît pas & à en demander raison, contre le véritable honneur lui-même. Il est bien plus commode à un brutal, à un étourdi, à un libertin, d'acheter le titre d'homme d'honneur au prix de trois ou quatre duels, que de tenir une conduite d'honnête homme, & de gêner ses passions déréglées.

Pour opposer à ce mal des remedes efficaces, il faudroit élever la jeunesse dans les principes du vrai honneur. L'Ecole Militaire est une heureuse occasion pour déraciner cet abus. On peut y élever les jeunes Gentilshommes qu'on y admet, dans un esprit tout différent, les instruire à éviter le défi, à le rejetter hautement. Les vieux Militaires peuvent contribuer beaucoup, par des maximes sensées, à détruire le faux point d'honneur : les bons Livres peuvent avoir part à cette gloire : enfin le respect pour les loix du Prince, &c. & bien d'autres motifs.



SUR LES NÉGOCIATIONS.

Extr. du Discours sur l'Art de négocier. Paris, 1737.

L'ART de négocier est l'art des affaires publiques & de les diriger vers l'objet que l'on se propose. Les uns au-dedans sont chargés des soins pénibles du gouvernement. Les autres exécutent au-dehors, & dans les Pays étrangers, les ordres de leur Maître. Rien n'est plus nécessaire ni si utile que cet art. Le commerce que les hommes ont, les uns avec les autres, exige & suppose des négociations continuelles. C'est l'ame de la société. Mais la gloire principale de la négociation est d'assurer le bien public. L'application de cet art précieux a aujourd'hui plus d'étendue qu'autrefois. Les ambassades n'avoient alors que des objets passagers : un terme fort court décidoit de la paix ou de la guerre. Les Nations voisines engageoient une querelle par des voies fort simples & la terminoient sans le concours d'une

médiation. qu'il faut ménager avec adreſſe. Aujourd'hui tout eſt lié, & la moindre impulſion remue une infinité de reſſorts. Des années entieres ne ſuffiſent pas ſouvent pour ajuſter ce qui n'eſt qu'un incident léger dans la piece principale.

De-là il s'enſuit que le métier de Négociateur demande beaucoup de talens naturels, de grandes connoiſſances, un uſage du monde qui nous faſſe deviner les hommes & pénétrer leurs penſées, ſans paroître y travailler, & ſans les mettre ſur la défiance, par l'inquiétude qui accompagne toujours les recherches, le ſecret enfin ſi merveilleux d'échapper aux regards les plus perçans de ceux qui nous obſervent de plus près, & de mériter pourtant leur eſtime par la candeur & la noble facilité de nos manieres. Envain la nature aura fait en notre faveur les plus grands frais, nous ne ſerons jamais que des Négociateurs médiocres, ſi une application laborieuſe n'a fortifié & mûri ces premieres diſpoſitions.

Il paroît étonnant qu'une profeſſion ſi relevée ſoit totalement oubliée parmi nous, & on ne voit point qu'on la

place au rang des destinations qui se font des Sujets. Nous avons de l'esprit, des graces, de la saillie, une conception vive; un goût naturel nous détermine quelquefois à combiner les intérêts publics : voilà pour l'ordinaire ce qui nous rend propres à les discuter, & ce qui nous fait choisir pour y travailler.

Les Etrangers ont sur cela des idées bien différentes des nôtres. A leurs premieres études plus sérieuses, moins superficielles que celles qui se font parmi nous, succede une étude encore plus réfléchie du droit public, & des grands principes sur lesquels il est fondé. La naissance, bien loin d'être un privilege pour s'en dispenser, en rend l'obligation plus étroite. On est persuadé parmi eux, que les travaux du Gouvernement & de la Magistrature n'illustrent pas moins la grandeur naturelle que les exploits militaires : on voyage ensuite; mais ces voyages ne sont point de simples amusemens : on voit, on examine, on compare, on rapproche, on revient dans sa patrie enrichi des dépouilles des Nations que l'on a vues : l'expérience vient ensuite au secours de la spéculation, & corrige

ce qu'elle a toujours de défectueux ou de trop vague : on entre dans la carriere ; on se met avec modestie à la suite d'un Maître que ses succès auront rendu célebre : on se forme ainsi au maniement des affaires publiques, comme on arrive dans l'art militaire jusqu'au commandement.

Le préjugé a établi parmi nous une méthode toute contraire. Le droit public, les intérêts politiques n'entrent point dans l'arrangement de nos occupations : après la premiere jeunesse, une estime trop outrée de nous-mêmes, nous concentre dans notre patrie. On voyage peu, ou si quelquefois on le fait, ce n'est, à ce que l'on croiroit volontiers, que pour venger les Nations étrangeres de nos mépris par la conduite que nous portons chez elles.

C'est dès l'enfance qu'il faudroit former à la profession importante de Négociateur, les sujets qui y seroient propres dès l'âge le plus tendre. Les études comme les amusemens devroient être relatives à ce point de vue. Des Maîtres habiles devroient être employés à former sur-tout le jugement, à donner sur chaque chose des idées

nettes, à remplir l'esprit de ces maximes invariables, & à en faciliter l'application aux différentes situations où l'on peut se trouver.

L'étude des langues vivantes, si elle n'est pas absolument nécessaire, est du moins une ressource très-marquée pour réussir. Que de difficultés que l'on abrege par-là ! Que de risques dont on se délivre ! On connoît mieux les hommes, on vit avec eux, on est à portée de les gagner plus efficacement. Le secret de l'Etat est moins hasardé.

La lecture de l'Histoire est encore d'un plus grand usage pour quelqu'un qui se destine aux négociations : il n'est pas question simplement de lire par curiosité, ni de charger sa mémoire d'un assemblage de faits qui fatiguent plus qu'ils n'instruisent, lorsque la réflexion n'anime pas notre travail. Un esprit recueilli se transporte dans les temps que l'Histoire lui présente. Il passe en revue ces grandes révolutions : il s'y arrête par préférence en glissant sur les événemens unis : il en démêle les principes, il en développe les suites, il en étudie les acteurs principaux : il met dans la balance leurs bonnes & leurs mauvaises qualités,

diſtingue le haſard & le mérite; & peut-être que dans la comparaiſon, il donne ſouvent ſon admiration à la vertu malheureuſe, en mépriſant le crime couronné. L'Hiſtoire ancienne offre moins de modeles à ſuivre à la politique moderne. Les temps ont changé. Celle des deux derniers ſiecles nous fournit les inſtructions les plus complettes : nous retrouvons les événemens préſens dans ceux qui nous ont précédés immédiatement. Les circonſtances peuvent changer; les principes pour ſe décider ſont les mêmes. Entr'autres Livres ſur cette matiere, on peut lire le Recueil des Ambaſſades de M. du Frêne Canaye, les Ambaſſades du Préſident Jeannin, & du Cardinal du Perron, celle de M. d'Angoulême ſous le regne de Louis XIII, les Mémoires de Monluc, de Sully, de Villeroi, de Baſſompierre; & d'Eſtrades; quelques Ouvrages du Chevalier Temple, Puffendorf, du Droit de la Nature & des Gens, les Lettres du Cardinal d'Oſſat; car on y reconnoît l'homme ſage, profond, meſuré, inſtruit des grands principes, & occupé du bonheur de ſa Patrie & des ſuccès de ſon Maître.

Après ces lectures finies ou très-avancées, on peut avec utilité commencer à voyager dans les Pays étrangers. Le principal objet qu'on doit se proposer alors, c'est de connoître à fond le génie, les mœurs, les loix, les forces de chaque Nation, & rechercher les gens de mérite dans tous les genres. Tel est le chemin qui conduit aux talens & aux connoissances qui constituent le bon Négociateur.

Quant à la maniere de se conduire, lorsqu'on est chargé de cette noble fonction, il est bon sur cela de faire quelques réflexions préliminaires.

En général, chaque Profession demande un espece d'esprit qui y convienne. Difficilement le même homme, sera l'homme de tous emplois. On se décide par ambition pour les postes éclatans, & sans aucun examen de nos dispositions personnelles : l'amour-propre prononce que nous pouvons les remplir, puisqu'ils le sont tous les jours par des sujets auxquels nous nous croyons supérieurs; étrange abus! Il faut donc examiner par rapport à nous la chose à laquelle nous nous destinons. Suivant ce plan, voici les qualités qu'un Négociateur devroit avoir pour être parfait.

1°. Les qualités du cœur sont peut-être plus essentielles dans l'art de négocier, que dans tout autre état. Les hommes ont grand tort de confondre tous les jours les mauvaises finesses & la fausseté même avec la dextérité & la prudence. On peut bien éblouir pendant un temps par des talens séduisans, mais le défaut de probité perce toujours, & un Ministre soupçonné de ce côté-là, devient un instrument inutile, & souvent même dangereux pour les intérêts de son Maître. Mais ne faut-il pas dissimuler dans l'art de négocier? Sans doute, si la dissimulation n'est autre chose qu'un empire sur nous-mêmes, qui ne laisse rien transpirer de ce que nous devons cacher; qu'une réserve sage, modeste, ingénieuse, qui mette une barriere impénétrable entre les curieux & les secrets de notre Maître. Ce n'est pas-là, comme on voit, autoriser la petite supercherie, les malignes confidences, les détours tortueux : une réputation de probité assure le succès d'une négociation, la réputation opposée ne peut que la faire échouer.

2°. Trop de chaleur dans le caractere, nous rend peu propres à manier

les esprits. On aime sans raison, on hait de même. Dès-lors, les objets paroissent différens de ce qu'ils sont en effet.

3°. La modestie personnelle a des attraits puissans pour gagner & prévenir. L'opinion ridicule où l'on est volontiers de la croire incompatible avec le caractere représentatif, doit en faire sentir toute l'utilité à un Ministre éclairé. Il n'est pas commun de la trouver, cette modestie, dans les grandes places. C'est une puérilité que de se confondre avec le Prince que l'on a l'honneur de représenter : l'esprit élevé sçait faire cette différence : son Maître parle toujours chez lui avec la noblesse, la grandeur, la fierté même, lorsqu'il le faut, qui peut lui convenir : mais en même-temps il est, pour ce qui lui est personnel, aussi attentif à plaire, aussi uni, aussi doux dans le commerce, que les particuliers les plus aimables : il n'a point le ton dogmatique : ce qu'il a à proposer s'annonce simplement : il écoute & il pese ce qu'on lui objecte ; & s'il persiste dans son sentiment, ce n'est point l'entêtement qui le guide ; c'est la force des raisons qui le détermine.

4°. Le désintéressement est encore une des qualités absolument nécessaires à un Négociateur. Les tentations dans ce genre sont délicates, & pour y résister, il faut une ame bien éprouvée & bien affermie dans les grands principes de l'amour de la Patrie. Un Négociateur de ce caractere, ne veut de distinction & de fortune que de la main de son Souverain naturel.

5°. L'observation du secret est encore l'ame des plus grandes affaires: on croit que tout est dit sur cet article important; mais non: la science de se taire est peut-être plus étendue & plus profonde, que celle de bien parler: le discernement n'est nulle part plus nécessaire que dans cette matiere. On doit quelquefois se taire pour toujours, quelquefois pour un espace de temps assez borné: on ne se tait qu'à demi pour les uns & pour les autres: c'est un devoir d'être toujours également réservé. Au reste, le plat mystere, sur les choses indifférentes, ou qui ne sont ignorées de personne, n'est point compris dans les vraies maximes sur l'observation du secret. C'est encore un art bien admirable que de sçavoir dérober aux autres la supériorité

riorité que l'on peut avoir ſur eux.

6°. S'il eſt néceſſaire de conſerver le ſecret, il l'eſt conſéquemment d'avoir en partage les vertus de ſobriété & de continence. Les excès de la table ſont plus funeſtes aux affaires qu'au tempérament. Tout engagement de cœur eſt dangereux. Si l'amour & le vin n'ont altéré ni le zele, ni les lumieres d'un petit nombre, on en citeroit un très-grand, que ces deux écueils ont perdu.

7°. Si l'avarice deshonore un Maître, & ne marque qu'une ame ordinaire & ſouvent baſſe, la prodigalité d'un autre côté le rend mépriſable, & donne peu d'idée de la ſolidité de ſon caractere : en ſe précipitant dans des dépenſes qui l'obligent de faire des emprunts conſidérables, elle l'expoſe à avilir ſon rang, & à commettre la gloire de ſon Maître. La libéralité eſt le milieu de ces vices.

Outre les qualités du cœur, celles de l'eſprit ſont encore indiſpenſables. Avec de l'eſprit, on peut preſque tout ignorer. 1°. La pénétration eſt une qualité eſſentielle : elle eſt un don de la Nature, mais l'étude & les réflexions le perfectionnent & l'augmentent in-

finiment. L'habitude du travail développe les idées, & accoutume l'esprit à la facilité & à la multitude des combinaisons. Un Ministre dans une Cour étrangere, est comme renfermé dans un labyrinthe dont il ignore les détours : la seule pénétration peut lui en découvrir les issues : c'est un discours dont il faut sentir toute la finesse : c'est un geste dont l'énergie dit bien des choses : on rapproche les objets les plus éloignés : les conjectures se développent les unes par les autres : on saisit le vrai au milieu de tous les artifices dont les passions l'avoient environné. A cela la vivacité sert sans doute très-souvent ; mais aussi, souvent elle s'égarera, si elle n'est soutenue & guidée par le bon sens & le jugement ; avec ce secours l'imagination modere ses saillies.

La patience contribue beaucoup aussi au succès des négociations : les affaires veulent quelquefois être attendues. Les commencemens les plus simples sont suivis des difficultés les plus épineuses : les incidens font pour un temps disparoître l'objet principal. Avec de l'impatience on fait naître le soupçon ; on déplaît, on indispose. Ajoutez qu'elle

ôte la préſence d'eſprit: On doit donc conſerver le ſang-froid au milieu de tous les obſtacles qui ſe multiplient ; on ſe roidit contre ceux qu'on ne peut empêcher : les événemens fâcheux ne font rien perdre de la dignité qui doit toujours accompagner le caractere : & ſi l'on ſe croit peut-être permis d'être fier, c'eſt ſur-tout dans l'occaſion où nos ennemis voudroient nous trouver abattus & rampans. L'activité, la ſoupleſſe, la fermeté, la facilité de s'exprimer, ſont toutes qualités néceſſaires à un Négociateur.

Aux qualités du cœur & de l'eſprit, il n'eſt pas encore indifférent de joindre les graces perſonnelles & les agrémens extérieurs de la figure : ſans doute qu'avec des défauts de conformation, on peut avoir une belle ame : la meilleure partie du monde ſeroit à plaindre, ſi le viſage décidoit conſtamment des fortunes & des réputations : mais il n'en eſt pas moins vrai que les hommes ſe prennent par l'extérieur. Ayez à traiter avec eux : un viſage ouvert, un regard doux, une taille avantageuſe, un air de nobleſſe & de dignité, des graces dans la maniere de ſe préſenter, de l'agrément dans le

langage, préparent la négociation & en abregent les longueurs. Ce n'eſt pas qu'un homme réuniſſe lui ſeul tous ces talens: le plus parfait eſt celui qui a le moins de défauts.

Le Miniſtre nommé, prend d'abord une connoiſſance parfaite des affaires dont il eſt chargé: il faut ſouvent reprendre les choſes de bien haut pour arriver au temps préſent, & ſaiſir le véritable fil qui doit guider dans les opérations que l'on projette. Il eſt plus aiſé à un Général de connoître le terrein où il va faire la guerre: les poſitions ſont immuables, & les Cartes fixent les yeux. Les Cours ſont un ſable mouvant, dont la légéreté déconcerte les méditations les plus longues: on peut ſe tromper dans l'examen des reſſorts: les plus apparens ne ſont ſouvent que pour la montre. Une main inviſible préſide au mouvement, & il importe de la découvrir. C'eſt-là qu'il eſt néceſſaire de connoître le génie, les mœurs, les penchans, les intérêts, les vices d'une Nation.

L'uſage eſt de donner aux Miniſtres des inſtructions par écrit; c'eſt leur bouſſole, ſi l'on veut: mais combien de fois eſt-on obligé d'y ſuppléer. On

n'a pas tout prévu : un changement ſurvient, un moment unique ſe préſente : il faut prendre ſur ſoi l'événement : que de délicateſſe dans ces ſortes de démarches ! La prudence veut pourtant que le Miniſte avant ſon départ demande les éclairciſſemens qu'il croit néceſſaires, & ſe faſſe autoriſer pour tous les cas qui peuvent ſurvenir.

Le Miniſtre arrivé à ſon terme, doit commencer par remplir les devoirs de politeſſe & de bienſéance. Le cérémonial n'eſt pas par-tout le même. On ſe conforme à ce qui eſt de regle, & on s'en inſtruit avec ſcrupule, ſoit pour ne point s'expoſer à bleſſer la gloire de ſon Maître, ſoit pour ne point engager des querelles, ſouvent funeſtes dans leurs ſuites, par des hauteurs mal entendues : c'eſt au Prince qu'il faut s'attacher à plaire, & à ſes Miniſtres qu'il faut marquer de la confiance, de l'eſtime, du zele pour la paix, ou l'alliance des deux Etats. On peut bien travailler à gagner des ſerviteurs à ſon Maître, mais il ſeroit imprudent de le faire aux dépens de la fidélité qu'ils doivent à leur Souverain. Un Miniſtre doit ignorer les par-

tis qui divisent une Cour, au moins pour se mêler dans leurs intrigues : il perdroit par-là la confiance dont il a besoin pour se rendre utile : ce que les occupations de son ministere, & les devoirs de la représentation lui laisseront de libre, sera plus avantageusement employé à s'instruire de l'état actuel de la Nation, & à dresser sur cela des Mémoires qui puissent éclairer & conduire les desseins du Prince.

Il est d'une conséquence infinie de connoître les faits au moment qu'ils arrivent. Souvent un fait découvert de bonne heure & communiqué à propos à celui à qui l'on doit compte de ses actions, décide du sort de ses plus grands intérêts. L'intelligence seule, l'activité, les combinaisons ne suffisent pas toujours pour se procurer ces sortes de connoissances. On demandera peut-être, si, pour y arriver plus sûrement, il est permis d'avoir des Espions gagés, & de corrompre des gens instruits ? Voici la réponse de l'Auteur à cette question délicate : » On sçait qu'il n'y a presque personne » qui ait du scrupule à employer ce » moyen, & qui n'espere s'en faire un » mérite auprès de son Maître. Le Mi-

» nistre y met ordinairement peu du
» sien : l'or en est le seul instrument,
» & tout ce qui en cela peut dépendre
» de l'intelligence du Ministre, c'est
» de bien choisir les personnes sur les-
» quelles il place ses bienfaits ou sa
» libéralité. On se feroit lapider dans
» le monde politique, si on vouloit
» interdire absolument aux Ministres
» cette ressource pour être instruits ;
» mais qu'il soit permis au moins de
» ne conseiller d'y avoir recours qu'au
» défaut de tous autres moyens. Nous
» avons naturellement du mépris pour
» ceux qui sont capables de céder à la
» séduction, & nous haïssons presque
» autant la voie par laquelle on arrive
» jusqu'à eux, que ceux qui se laissent
» aborder pour trahir leur devoir &
» leur Maître ».

Enfin, le Négociateur doit être instruit des regles & des principes pour toutes les situations diverses où les événemens peuvent le placer. Il s'agit, par exemple, d'entretenir l'intelligence déja établie, de prévenir une mésintelligence prête à éclater, de former une alliance générale, de faire un traité particulier, de gagner un Gouvernement nouveau, de changer, pour s'ac-

commoder au temps, de conduite en apparence, sans cependant renoncer à ses fins; & pour tout dire, de faire craindre, aimer, & rechercher tout à la fois son Maître.



MATIERES DIVERSES.

SUR LA NATION FRANÇOISE.

Lettre sur l'origine de la gaieté Françoise. Lyon 1761.

L'AUTEUR de cette Lettre est un Etranger, qui a assez vécu parmi nous pour avoir appris à nous connoître, & assez exempt de préventions pour ne vouloir pas nous défigurer. Il dit que ce qui le touche davantage dans nos mœurs, c'est ce fond de gaieté qu'il regarde comme le caractere marqué de la Nation Françoise: elle l'a réellement si frappé qu'il n'a pu s'empêcher de faire là-dessus quelques réflexions.

Si notre gaieté lui paroît aimable, il ne la trouve pas moins utile. C'est

un ornement, c'eſt une reſſource; un ornement dans les biens, une reſſource dans les maux. « Les eſprits qu'on » nomme graves, & que je nomme » triſtes, dit l'Auteur, ſentent fort peu » les bons ſuccès & infiniment les » mauvais; leur imagination chargée » d'idées noires, en admet difficile- » ment d'autres; ils aggravent le poids » de leurs malheurs, en y joignant celui » de leurs craintes; ils troublent le » cours de leurs plaiſirs en y mêlant le » poiſon de leurs inquiétudes : ſi la » ſcene du préſent déploie à leurs » yeux de riants ſpectacles, ils ſe » tranſportent ſur la ſcene de l'avenir, » & s'y préparent de loin les ſpecta- » cles les plus déſolans. Parlez-moi » d'un caractere naturellement gai : il » ſe joue de tout, des peines, des dif- » ficultés, des revers mêmes; il éclaire » d'une lumiere douce & aimable tout » ce qui l'environne; il donne une » teinte de joie à tout ce qu'il touche; » il ſe conſole du paſſé par le préſent, » du préſent par l'avenir : en tout il » ne ſaiſit que les côtés qui lui ſont » analogues, & gliſſant avec rapidité » ſur ce qu'il pourroit y avoir de triſte » & de fâcheux, il court ſe repoſer

» avec transport sur ce qu'il y a d'heu-
» reux & d'agréable ».

La gaieté semble être l'élément des François. Ils la portent ou la cherchent en tous lieux : elle préside à tous les repas, à toutes les fêtes, à tous les cercles. Ailleurs, dit l'Auteur, on s'assemble, ou pour raisonner, ou pour s'enivrer, ou pour tramer des complots : en France, on ne s'assemble que pour s'égayer. Aussi n'est-il rien de si insupportable, qu'un François ne supporte sans peine, dès qu'il peut en plaisanter sans crainte.

Notre gaieté, *dit l'Ami des hommes*, nous tient lieu de patience. Un couplet ingénieux, un trait de raillerie, font oublier aux François de vraies calamités. Tout nous réveille, tout nous ranime. Quand M. de Louvois apprenoit que la désertion se mettoit parmi les troupes d'une forte garnison, il l'arrêtoit soudain, en envoyant Tabarin vendre son orviétan sur la place.

L'Auteur, après avoir développé les avantages que produit la gaieté, veut en démêler les causes. Ce ne sera guere dans un Etat républicain, dit-il, qu'on trouvera une certaine gaieté. Le bonheur y est, mais non pas l'enjouement.

Rien de plus opposé que cet enjouement, aux objets importans dont chaque Citoyen doit s'occuper.

La gaieté se trouvera-t-elle dans un Etat despotique ? Non : elle ne peut être dans un Despote, trop révéré pour n'être point haï : elle ne se communique pas non plus à ses infortunés Sujets. La raison en est toute simple. Les troupeaux bondissent dans la prairie au sein de la liberté ; en entrant dans l'étable, ils s'attristent ; ils mugissent d'horreur en entrant dans la boucherie.

Il n'y a qu'un Etat monarchique, & monarchique comme celui des François, où la gaieté puisse se montrer avec succès, & régner sans contrainte. Assez de liberté, sans les prétentions de l'indépendance ; ni trop, ni trop peu d'occupations ; des Maîtres puissans & affables qui gouvernent par amour, des Sujets obéissans par honneur : mille routes ouvertes à la gloire, à la fortune, nulle qui le soit à l'ambition ; tout cela laisse un champ libre à l'esprit vif & enjoué des François.

Une autre cause de cette gaieté particuliere à notre Nation, c'est, selon l'Auteur, le point d'honneur qu'on

nous inspire dès la plus tendre *jeunesse*. Ce point d'honneur consiste à ne rien oublier pour faire mieux *que* les autres ce que l'on fait. Le François est sans cesse occupé à se comparer, & pour l'ordinaire à se préférer à tout ce qui l'environne. C'est ce qui lui donne cette confiance, l'aliment de son courage, & cet air ouvert qui annonce quelqu'un qui est bien, ou du moins qui croit l'être. Il entre-là une teinte de fatuité & de ridicule qui rembrunit fort le tableau de notre gaieté.

Enfin la plus efficace de toutes les causes qui contribuent à nous rendre gais & aimables, c'est le goût que nous avons pour la société. Si l'homme est un Etre sociable, *dit M. de Montesquieu, cité par l'Auteur*, le François est l'homme par excellence : on diroit qu'il ne peut exister en lui-même, & qu'il ne se soucie d'exister que dans ses semblables : toute sa conduite se rapporte à cet unique point. Etre & paroître, *ajoute l'Auteur*, agir & représenter, vivre & plaire, sont deux choses presqu'égales pour le François. Mais pour plaire à quelqu'un il faut s'humaniser, s'adoucir avec lui, le flatter, l'amuser, faire en un mot qu'il

ſe plaiſe avec nous.... On trouve chez les autres Peuples, le feu du génie, l'audace de Mars, les talens de Minerve : on ne trouve que chez le François le ſourire des Graces.

SUR LES MŒURS

DU SIECLE.

Un Ecrivain a eu la témérité d'avancer que les vices produiſoient la gloire & l'abondance des grandes ſociétés. Il ſeroit aiſé de démontrer la fauſſeté de cette opinion par les événemens de l'Hiſtoire & par le raiſonnement, & on prouveroit que l'époque de la décadence des plus floriſſans Etats, doit ſe rapporter aux temps où ces Etats ſe relâcherent de ces vertus rigides qui furent le principe de leur grandeur. Le luxe commença le mal; les déſordres, fruits naturels du luxe, le conſommerent. Les beſoins des hommes firent naître les Arts : mais bientôt les Arts multiplierent nos beſoins. Aujourd'hui l'on ne peut ſatisfaire à ces beſoins, la plupart chimériques,

qu'aux dépens du bon ordre & de l'auftérité des mœurs.

L'efprit s'obfcurcit infenfiblement & perd fa droiture naturelle, quand on ne préfente à fes réflexions que des maximes erronées : le cœur s'amollit au milieu des plaifirs dont on lui fait une occupation férieufe. Un Etat où ne regne plus ni la raifon, ni le courage, doit-il s'attendre à autre chofe qu'à des malheurs ?

Sera-t-il toujours vrai que les fpectacles, les cercles, les délices de la table, ne prennent rien fur la valeur naturelle des François. Deux fortes paffions ne peuvent fubfifter long-temps dans un égal empire : la douce habitude qu'on fe fait de fuivre l'une, éteint l'autre peu à peu.

Envain, pour juftifier le luxe, exagere-t-on le nombre des ouvriers dont il exerce les talens, & affure la fubfiftance. Il eft des travaux plus dignes de l'homme que ceux que les modes ont imaginé : ces travaux font auffi capables de fournir aux befoins de l'artifan, font plus honorables à la Patrie, & plus utiles aux Citoyens. Que l'inventeur d'une nouvelle mode eft un petit homme en comparaifon du

plus vil Manœuvre qui contribue à la facilité des voyages, en plaçant seulement une pierre dans une route publique !

SUR L'ÉDUCATION

DES ENFANS NAISSANS.

Traité de l'Education corporelle des Enfans en bas âge, par M. des Essarts. Paris 1762.

LA méthode d'emmaillotter les enfans est pernicieuse : l'Auteur de l'Ouvrage cité en interdit l'usage ; du moins ne le permet-il, qu'en le réduisant à quelques jours, plutôt pour assurer que pour gêner la situation de l'enfant. Il proscrit la plupart de ces langes dont on le garrote. Il borne tout cet attirail à ce qui est nécessaire pour envelopper le corps & le garantir des injures de l'air, sans lui laisser aucune entrave qui puisse incommoder ou contraindre les membres. La force réelle de l'enfant dépend, dit-il, de son accroissement dans toutes les parties de son

corps : toute ligature s'oppose à cette fin, gêne la circulation dans les membres qu'elle comprime, produit des difformités, des infirmités.

Le lait est la meilleure nourriture qu'on puisse donner à un enfant, & le lait de sa mere est préférable à tout autre. On ne peut que blâmer l'indolence & le luxe qui ont fait imaginer de confier les enfans à des Nourrices étrangeres. La Nature ne manque guere de s'en venger par les maux dont cette pratique est la source ou l'occasion : la mere & l'enfant perdent souvent la santé & quelquefois la vie, parce qu'on cesse de suivre la route qui est indiquée par la Nature.

L'Auteur défend la bouillie aux enfans, jusqu'à l'âge de sept ou huit mois. Pendant tout ce temps, le lait de la Nourrice leur suffit : en ne prenant que cette nourriture, ils seront moins sujets aux vers & à d'autres maladies : il désapprouve la bouillie ordinaire, il en détaille les défauts, aussi-bien que la maniere dont on la donne. » Que l'enfant ait faim ou non, qu'il » en veuille, ou qu'il n'en veuille pas, » il faut malgré lui qu'il l'avale. En » vain il la rejette, sa Nourrice la lui

» repousse impitoyablement avec le » doigt ou avec la cuillère, & profite de l'instant où ses cris lui font » ouvrir la bouche, pour la lui pousser jusques dans le gosier, de sorte » qu'elle ne le croit nourri que quand » il est presque suffoqué ».

On doit, selon lui, faire usage du moins d'une bouillie plus simple : elle se fait avec la mie d'un pain où il n'entre que de la fleur de froment : on écrase cette mie dans un linge blanc : on la délaie peu à peu avec le lait froid, jusqu'à ce qu'il ne reste aucun grumeau ; & avant que de donner ce mélange à l'enfant, on le chauffe un peu en l'exposant à un feu très-doux. Il seroit encore mieux de dissoudre de la mie de pain dans de l'eau bien chaude, & d'y verser ensuite le lait, qu'on ne devroit employer qu'au sortir de la vache. Dans les commencemens, il suffiroit de donner cette nourriture une fois le jour, avant le coucher de l'enfant. Quand on est sûr qu'il la digere bien, on pourroit la lui donner une seconde fois vers les dix ou onze heures du matin, mais jamais au-delà.

On ne doit jamais sevrer les enfans

avant douze ou quinze mois, & rarement avant huit. Leur délicatesse oblige quelquefois d'attendre qu'ils aient vingt mois ou même deux ans.

Il s'étend sur la pousse des dents : il enseigne les moyens d'adoucir les douleurs de la dentition, d'amollir les gencives, de les ouvrir quand elles résistent aux efforts de la dent : car l'état où se trouve l'enfant, dans une dentition bien difficile, est une maladie très-dangereuse, & malheureusement très-négligée. On abandonne ce soin à des Nourrices ignorantes, & il en résulte des accidens terribles, des convulsions, des coliques, des fievres violentes, & la mort même.

Dans l'habillement des enfans, il ne permet rien qui serre le col, les reins, les jarrets, les pieds. Ce qu'il interdit le plus sévérement, c'est l'usage des corps de baleine : ils dérangent, dit-il, la structure de la poitrine ; ils empêchent le mouvement de la colonne vertébrale, du diaphragme, & des organes de la digestion, aussi-bien que l'élévation des côtes : ils troublent la circulation du sang ; ils nuisent à la nutrition, ils gênent la respiration, & causent des squirrhes, des

cancers, &c. De-là vient qu'il ne conseille pas plus pour les adultes que pour les petits enfans l'usage de ces corps. On sçait que le célebre M. Winslow, publia autrefois un Mémoire très-instructif contre cette inflexible & pernicieuse machine. L'Auteur analyse cet Ouvrage, & y ajoute ses réflexions particulieres. Il finit par un article sur les *exercices* : il blâme fortement l'indolence où l'on entretient aujourd'hui la jeunesse; il se plaint que nos faux principes du bon air nous ont portés jusqu'à mépriser toutes sortes d'exercices corporels, comme de jouer à la paume, faire des armes, monter à cheval, &c.

SUR LA POLITESSE
ET LA CIVILITÉ.

On confond souvent la politesse avec la civilité ou la flatterie. La civilité n'est qu'un assemblage arbitraire de certains termes & de certaines cérémonies : on diroit volontiers que c'est un assortiment de grimaces, dont

on est convenu dans la société, pour plaire ou paroître avec décence. La flatterie est une bassesse de l'ame : les passions la produisent & ne l'emploient que pour leur intérêt. La politesse au contraire est dans l'ame une inclination douce & bienfaisante, qui rend l'esprit attentif, & lui fait découvrir avec délicatesse tout ce qui a rapport à cette inclination : c'est donc dans l'ame qu'est principalement le siege de la politesse : l'usage du monde ne lui fournit que les dehors, & les agrémens extérieurs. L'homme véritablement poli est dans le commerce de la vie, aussi aimable qu'estimable : les graces embellissent chez lui la vertu, & la vertu à son tour leur donne une solidité, qui seule peut les rendre utiles, & sans laquelle elles ne sont que méprisables ou pernicieuses.



SUR LA NÉCESSITÉ ET LES MOYENS DE PLAIRE.

PLAIRE, c'eſt faire une impreſſion agréable ſur l'eſprit des autres hommes qui les diſpoſe, ou même les détermine à nous aimer. D'où il réſulte qu'il n'eſt rien qui influe ſur notre bonheur, & qui mérite davantage notre étude & nos réflexions.

Tous les jours on eſt honnête homme & l'on n'eſt point aimable. Bien plus, pour faire valoir les qualités de l'eſprit, on a beſoin de plaire : ſans cette attention : on eſt dur, on eſt pédant, on humilie les autres, on leur fait ſentir le poids de la médiocrité. La haute naiſſance, l'éclat du rang n'affranchiſſent point de la néceſſité de plaire. Les inférieurs, avec un reſpect bien attentif & bien ſérieux, ſont quittes de tout ce qu'ils doivent aux Grands, & combien la ſupériorité de ceux-ci eſt peu digne d'envie quand elle ne leur rapporte que ce tribut ! On rend hommage à leur deſtinée, on met à part leur perſonne.

La ſeule ambition de ſe concilier les cœurs, preſcrit & dicte le véritable uſage de l'autorité : on ſe montre ſans répugnance, on ſe laiſſe aborder : on eſt importuné ſans le paroître, on refuſe ſans bleſſer, on accorde ſans faire attendre : à tel homme en place, on pardonne d'être puiſſant; on fait plus, on l'aime.

L'amitié même, le bien le plus précieux de la vie chez les ames ſenſibles, ne ſe ſoutient pas. Si le deſir de plaire lui manque, elle reſte en léthargie. Le deſir de plaire eſt un ſentiment que nous inſpire la raiſon, & qui tient le milieu entre l'indifférence & l'amitié, un mobile qui nous porte à remplir avec complaiſance les devoirs de la ſociété ; une attention naturelle à démêler le mérite d'autrui, & à lui donner lieu de paroître; une facilité judicieuſe à négliger les ſuccès qui n'intéreſſent que notre eſprit & nos talens.

On s'égare communément dans les moyens que l'on choiſit pour plaire : par exemple, on ne ſonge qu'à briller, qu'à faire valoir ſon mérite ſans aucun égard à celui des autres. Dès-lors on ramene tout à ſoi; on veut parler ſur tout, on s'attribue le droit

de donner le ton, on décide avec empire, on diſtribue les rangs, on juge les perſonnes : avec de pareilles diſpoſitions on ne pourra jamais plaire. L'envie de briller conduit preſque toujours à l'affectation, & l'affectation eſt d'ordinaire une ſource de petits ridicules qui indiſpoſent : on affecte un langage particulier, & juſqu'aux lieux les plus communs, tout ne ſe rend qu'en termes recherchés.

L'eſprit cauſtique nous rend haïſſables dans la ſociété : la fade complaiſance & la flatterie nous font encore plus mépriſer.

On peut dire en général, à l'égard des moyens de plaire, qu'il y a des qualités qui ſemblent plaire par elles-mêmes. Ainſi on ne peut nier que ce ne ſoit ſouvent un grand mérite que celui de la figure. Une phyſionomie ouverte, riante, noble & modeſte, vive & douce ſurprend les cœurs, & les diſpoſe à vous aimer : les graces extérieures, le geſte, la voix, le maintien annoncent avec avantage, & accréditent par avance les autres qualités dont nous pouvons être ornés, mais leur effet ne nous eſt bien ſenſible que la premiere fois que nous l'éprouvons.

Bientôt l'habitude nous les rend indifférentes, à moins qu'une certaine ame, que le ſentiment ſeul peut donner, ne les ſoutienne : & quelle eſt cette ame ? C'eſt l'application que nous faiſons de ces mêmes qualités pour plaire aux autres & pour mériter leur eſtime. Sans fadeur, ſans fierté, ſans vains retours ſur nous-mêmes, étudiant tous les caracteres, & nous conformant à leurs goûts, quoique différens.

Il y a encore quelques moyens de plaire qui réuſſiront toujours. Les honneurs, les grandes places, renverſent les têtes les plus fortes. On eſtimera quelqu'un qui, dans un état médiocre, ne rampera point devant la grandeur, & qui reſpectera l'autorité ſans la craindre & ſans la rechercher, mais on adorera, s'il eſt permis de s'exprimer de la ſorte, celui qui, au milieu d'une fortune brillante, conſervera toute la modeſtie & l'humanité des conditions médiocres ; & voilà le miracle que peut produire le deſir de plaire : il préſerve ceux qui en ſont pénétrés, de cette ivreſſe fatale à laquelle ſi peu réſiſtent.

Le deſir de plaire nous corrige encore de pluſieurs défauts ; & il en adoucit quelques autres. L'air dédaigneux, le

le ton imposant, les manieres brutes, le caprice & l'inconstance dans l'humeur se roidissent & disparoissent.

La conversation est le champ où les qualités aimables se montrent avec le plus d'éclat : elles font beaucoup à l'esprit de conversation. Pour avoir cet esprit dans le degré de perfection, il faut en avoir beaucoup par soi-même & n'être pas moins aimable : sçavoir parler de tout, & sçavoir n'en parler qu'autant qu'il convient aux autres ; trouver le même plaisir à parler de bagatelles avec ceux qui s'en amusent, qu'à raisonner des sciences avec ceux qui s'en occupent ; donner de l'esprit à ceux qui en ont peu, sans s'en ôter à soi-même ; faire agréer que nous ayons raison, lorsque la raison est pour nous ; & en conservant à la vertu tous ses droits, s'accommoder à tous les goûts & à toutes les inclination : mais qui peut prétendre à ce point de perfection.

L'art de plaire, renferme des principes qu'il seroit à souhaiter qu'on eût puisé dès la jeunesse & dans le cours de l'éducation. Les premieres idées s'impriment fort avant dans le cerveau des enfans. Nous en jugeons par l'em-

pire que les préjugés de cet âge conservent sur nous, lors même que la réflexion nous en découvre l'illusion. Lorsque les premieres ténebres de l'enfance sont dissipées, lorsque l'âge commence à rendre plus propre aux réflexions, c'est alors qu'il faudroit inspirer aux enfans le goût des vertus aimables, & ces principes qui déterminent & qui dirigent le caractere. Il est utile de captiver l'esprit & de le plier au travail, mais il l'est infiniment plus de captiver le cœur & de le remplir des sentimens qui font les ames supérieures. On a vingt façons différentes de leur présenter, sous la forme même du plaisir, les vérités les plus utiles. On leur fait mépriser le Riche orgueilleux, & le Grand hautain & fier : on leur fait aimer la vertu jusques dans les conditions les plus ordinaires. A ces préceptes on joint les exemples.

Outre les connoissances qui doivent entrer dans l'éducation, parmi lesquelles on doit mettre l'histoire des Nations présentes de l'Europe, & surtout la nôtre, un jeune homme de qualité peut se donner ces talens extérieurs qui contribuent à l'amusement de la

vie : tel est l'art du chant, de la danse, des instrumens : on ne vous fait point un crime de n'y être que médiocre : on n'en exige la perfection que dans ceux dont la profession est d'y parvenir. Y excellez-vous, on le voit sans envie : la vanité de ceux avec qui vous vivez n'en est point allarmée. Il n'en est pas tout-à-fait de même des talens qui appartiennent purement à l'esprit. Combien d'écueils les environnent !

Mais on devroit s'attacher principalement à donner aux jeunes gens l'esprit, le mérite, le caractere de leur Etat, lorsque leur destination est fixée. Il y a des principes pour toutes les conditions : il y en a de particuliers pour chaque situation. On ne peut plaire qu'autant que l'on vit & que l'on pense, conformément au rang que l'on tient dans la société. En entrant dans le monde, il faut y rechercher la bonne compagnie ; y apprendre à parler, & presqu'autant à se taire ; à écrire & à penser ; y paroître touché du mérite & sensible aux éloges ; les donner à la vertu, les refuser aux excès ; aimer les Arts & les Sciences, chercher à s'instruire, s'empresser à connoître les bons Livres & à les lire ; se faire enfin une

étude continuelle de cette sagesse aimable, attentive & circonspecte qui seule forme l'art de plaire.

SUR CE QU'ON APPELLE LE BON TON ET LA BONNE COMPAGNIE.

Le *bon ton*, cette expression depuis quelque temps à la mode, exerce une espece de Monarchie universelle, elle domine dans tous les entretiens; & quand on a dit d'un homme ou d'un ouvrage qu'*il est sur le bon ton*, on croit en avoir fait l'éloge le plus complet & le plus achevé. Il s'est même trouvé des hommes si partisans de cette expression, qu'ils l'ont appliquée aux événemens célebres. Qu'est-ce donc que le bon ton, & comment le caractériser? On nous dit bien ce qu'il n'est pas, mais on ne dit point ce qu'il est. Mais ne pourroit-on pas dire, qu'il en est du bon ton comme de la sympathie? L'un & l'autre est plutôt du ressort du sentiment que de la réflexion; ou tous les deux, peut-être, ne sont que la même chose sous deux noms différens, puisqu'il est certain qu'il est

des ſympathies pour l'eſprit comme pour le cœur. Le bon ton eſt ſujet aux changemens : rien n'eſt plus vrai ; & l'hiſtoire des variations, des modes, & du bon ton en France, feroit peut-être une hiſtoire intéreſſante, du moins ſeroit-elle fort étendue. Il y a le ton de la Cour, le ton de la Ville & le ton des Gens de Lettres. Qui ſçauroit extraire ce qu'il y a de noble & de dégagé dans le premier, de ſimple & de ſage dans le ſecond, de pur & d'exact dans le dernier, ſeroit un modele à propoſer aux uns & aux autres. Il y a encore le ton des états & des conditions, même celui des différens âges ; car ce qui ſeroit le bon ton dans un jeune homme, ſeroit un fort mauvais ton dans un vieillard, ou même dans un homme d'un âge mûr.

Les grandes vues, la nobleſſe des ſentimens, une éducation priſe dans le grand, donnent aux gens de la Cour de précieux avantages. Ils ſont les modeles de la vraie politeſſe, qui a pour baſe la modeſtie, la bonne opinion des autres, & le deſir de plaire. Chaque paſſion a ſon ton particulier comme ſon langage. Il faut donc que la délicateſſe & la fineſſe aient auſſi le

leur. Or ce ne ſçauroit être le ton fort élevé, parce qu'il ſemble qu'on ne ſçauroit prononcer à voix forte les choſes de ſentiment : rarement les hommes qui, par habitude, ont le ton bruyant ſont-ils diſpoſés à dire des choſes fines, ou à les entendre comme elles doivent être entendues? Un autre fléau non moins redoutable, c'eſt la manie de ces gens, qui, pleins d'eux-mêmes, veulent toujours ſe mettre à la place des objets dans les entretiens. Ainſi que dire de ces hommes qui, par une volubilité monotone, s'emparent de la converſation ; qui ne permettent pas aux autres de mettre quelque choſe du leur dans ce commerce aimable. L'amour-propre ne pardonne point ces défauts.

Mais où chercher des modeles de ce bon ton, qui donne du prix & de l'ame aux talens? Où peut-on eſpérer de perfectionner ſon goût, cet inſtinct de l'eſprit, qui ne s'acquiert pas plus que le génie? ſeroit-ce dans la bonne compagnie? La voix publique nous y renvoie. Mais qu'eſt-ce que la bonne compagnie, & où eſt-elle? Si nous conſultons les Sçavans, elle eſt où ils ſont. Les gens d'eſprit ne la reconnoiſſent

que parmi eux. Les grands & les femmes du monde ne souffrent pas que cela soit mis en question. Toutes ces prétentions exclusives, ne tendroient-elles pas à nous persuader que la bonne compagnie n'est qu'une belle chimere, qu'un de ces songes ingénieux & brillans, propres à figurer dans la République de Platon? Non, la bonne compagnie n'est pas une chimere : elle est de tous les états. Que dans une assemblée on trouve de l'esprit, des lumieres, du goût, des mœurs, de la probité avec de la douceur, de l'agrément dans le commerce, on a trouvé la bonne compagnie. Mais pour y être admis, il faut déposer la prévention, les préjugés en sa faveur, ou en faveur de l'emploi qu'on exerce; dépouiller sur-tout les airs d'empire & de domination, également préparé à soutenir l'attention des autres, ou à leur donner la sienne. Tous ceux qui composent la bonne compagnie, doivent laisser à la porte leurs lauriers, leurs faisceaux, leur fourrure & leur amour-propre.

Le bon ton sera donc le précieux résultat, l'accord heureux de la science & de la politesse, de la dignité & de

l'affabilité, du respect inaltérable pour les bonnes mœurs, & de la condescendance pour les usages établis, du sérieux qui est l'expression des égards & le maintien de la raison, avec une gaieté décente, qui caractérise la liberté de l'esprit, & l'estime qu'on sent pour ceux avec qui l'on converse.

SUR LES ANTIPATHIES
ET LES SYMPATHIES.

Recueil de différens Traités de Physique. Paris 1748.

Il y auroit de quoi nous étonner des exemples qu'on nous rapporte des antipathies, si l'on n'en étoit pas souvent témoin, & qu'on n'éprouvât soi-même de pareilles foiblesses. Ces foiblesses surprènnent moins dans des ames ordinaires. Il est de leur destinée d'être le jouet des préjugés & d'une imagination ou foible, ou trop allumée. Mais que dire de ces ames fortes, de ces génies supérieurs, de ces Philosophes qui éprouvent les mêmes bisar-

teries? L'odeur du poisson donnoit la fievre à Erasme : la vue du cresson faisoit frémir de tout le corps Jules-César & Scaliger : la renconrre d'un lievre & d'un renard faisoït pâmer Thico-Brahé : les éclipses de lune causoient une défaillance universelle au Chancelier Bacon : le bruit que fait l'eau en sortant par un robinet faisoit tomber en convulsion le Chevalier Boyle. Si ces hommes célebres, ces réformateurs de la raison ont été sujets à de pareilles antipathies, il en faut conclure qu'elles ne sont pas libres qu'elles ne dépendent pas de notre volonté, & qu'il faut épargner les personnes qui les éprouvent.

Il est bien difficile d'expliquer le jeu & la bisarrerie de la Nature. Un Philosophe de nos jours l'a entrepris : & si ce qu'il dit ne persuade pas, au moins doit-il plaire à un esprit Philosophe. On sçait que les sentimens de l'ame sont causés par le mouvement des organes : le corps est composé d'un grand nombre de muscles & de nerfs, pleins d'une matiere fluide & très-atténuée, qu'on appelle, à cause de sa subtilité, esprits animaux : une des extrémités de ces nerfs se répand dans toutes les par-

ties extérieures du corps; l'autre va se réunir dans une partie du cerveau. L'extrémité extérieure de ces nerfs est-elle ébranlée, le mouvement se communique à l'instant à l'extrémité intérieure : l'ame en est avertie, & c'est une sensation : la sensation est différente, selon la différence des nerfs qui sont ébranlés, & chaque sensation a ses organes propres. Mais on rencontre certains hommes privilégiés qui ont, pour ainsi dire, un sixieme sens, lequel est répandu par-tout le corps, & supplée à ce qui peut manquer aux autres. Ce sens est plus exquis, plus délicat que tous les cinq ensemble : il est souvent flatteur, & plus souvent incommode. Il suppose, non un mouvement régulier, mais l'irritation des filets nerveux confusément remués; ce qui forme une sensation générale, ou plusieurs qui se mêlent ensemble, & s'animent l'une l'autre. On est alors plus surpris que touché, plus entraîné qu'attiré : on ignore ce qu'on sent, parce qu'on sent trop. De-là naissent les sympathies & les antipathies, & en général, tout ces je ne sçai quoi dont l'ame est piquée sans en pouvoir rendre raison, qui l'agitent & l'ébranlent

sans qu'elle puissent y résister. Telle est l'opinion de ce Philosophe.

La Philosophie corpusculaire, qui n'emploie pour expliquer les phénomenes de la Nature, que corps, figure, mouvement, expliquoit les sympathies par écoulemens réciproques, qui sollicitent certains corps à s'approcher, d'autres à s'éloigner les uns des autres. Ces idées plaisent à l'imagination, & à l'aide de certaines expériences fort équivoques, elles étoient assez généralement adoptées : mais on les a rejettées, sur-tout depuis que Newton a renversé la matiere subtile, & qu'il a cru trouver le vrai systême de la Nature dans la pesanteur universelle : mais ce n'est encore qu'un systême.

SUR LES FEMMES.

Il est étrange qu'on ne pardonne point aux femmes l'amour des Lettres. On les a, pour ainsi dire, condamnées à une ignorance perpétuelle. Il leur est défendu d'orner leur esprit & de perfectionner leur raison. Notre orgueil a sans doute imaginé ces Loix insen-

ſécs. Comme les femmes nous effacent déja par les charmes de la figure, nous avons craint qu'elles n'euſſent encore ſur nous la ſupériorité des lumieres & des talens. Que nous entendons bien mal nos propres intérêts en les livrant dès leur enfance à la molleſſe, au monde & aux préjugés ! Nous exigeons qu'elles ſoient raiſonnables & vertueuſes; mais le moyen qu'elles le deviennent, ſi, de bonne heure, on ne leur imprime des maximes de force & de ſageſſe. Se peut-il qu'on éleve ſi mal la plus belle moitié de l'Univers? Ce ſexe charmant n'eſt-il donc fait que pour être l'objet de l'admiration paſſagere de nos yeux ? Une pareille éducation nous prive des ſeuls vrais plaiſirs, des plaiſirs de l'eſprit qu'on goûteroit dans leur commerce. Leurs maiſons deviendroient autant d'Ecoles, où les Muſes ſeroient en liaiſon avec les graces, où l'on prendroit des leçons de délicateſſe & d'urbanité.

Elles puiſeroient d'ailleurs dans la lecture des bons Livres, des principes ſolides, qui préſerveroient peut-être les amans & les maris des inconvéniens dont ils ſe plaignent tous les jours. A quels dangers la vie bruyante fri-

vole & diſſipée, qu'on mene dans le monde, n'expoſe-t-elle pas les objets de leur jalouſe tendreſſe ?

Quand il ne s'agiroit que du bonheur des femmes ſeules, ne devroit-on pas, par humanité, leur ménager un avenir agréable, & des reſſources pour un âge où il ne leur eſt plus permis de plaire ? Rien n'eſt ſi triſte que leur ſort, quand elles n'ont ſçu que ſe faire adorer.

Comme on les a accoutumées à n'eſtimer que les graces extérieures, dès qu'elles les perdent, elles tombent dans un abandon qui les déſeſpere. Leur chagrin rejaillit ſur tout ce qui les environne. Si, dans leur jeuneſſe, elles avoient pris le goût de la lecture, la privation des plaiſirs ne leur laiſſeroit ni vuide, ni beſoin : elles recueilleroient le fruit de leurs études & de leurs réflexions, en ſe procurant des amuſemens d'un autre eſpece, plus réels & plus durables. Les charmes de leur raiſon cultivée ſubjugueroient les eſprits de ceux dont les attraits de leur figure auroient dompté les cœurs. Je ne parle point ici des femmes qui, par la médiocrité de leur état, ſont obligées de ſe concentrer dans leur domeſ-

tique; mais je parle de celles que leur naissance ou leur fortune met en état de suivre leur inclination pour les Sciences & les Beaux-Arts : car elles ne sçauroient se distinguer par un goût plus raisonnable.

Moliere, dans sa Comédie des Femmes Sçavantes, ne blâme pas le sçavoir dans les femmes; il en condamne seulement l'étalage. L'affectation du bel esprit est pitoyable dans un homme même.

Il seroit donc à souhaiter que tous les peres, qui sont en état de donner de l'éducation à leurs filles, leur fissent du moins apprendre à bien parler leur langue, à l'écrire purement. Quel mal y auroit-il de les mettre au fait de l'Histoire & de la Géographie, & de leur faire lire les meilleurs Livres de Morale, de Philosophie & de Poésie? Eh pourquoi ne leur pas apprendre même le Latin? c'est la clef de toutes les Sciences. En France les femmes peuvent montrer de l'esprit plus que par-tout ailleurs. L'usage du monde qu'elles voient de bonne heure, la liberté dont elles jouissent, le commerce qui regne entr'elles & les hommes, la nécessité où elles sont de

plaire, tout les anime, & met dans leurs discours cette vivacité qui nous charme.

SUR CERTAINS GRANDS HOMMMES MALTRAITÉS DANS LEUR PATRIE.

Il est souvent arrivé que des grands Hommes, maltraités dans leur patrie, ont formé contr'elle des projets de vengeance. L'Ostracisme des Grecs fournit en ce genre une multitude d'exemples très-connus. On vit, après des Jugemens iniques ou précipités, de très-bons Citoyens prendre le parti de la révolte, & des défenseurs zélés de l'Etat, devenir ses ennemis implacables. C'est que l'oubli d'une injure suppose beaucoup plus de grandeur d'ame qu'il n'en faut, pour soutenir le poids du Gouvernement, ou même pour sacrifier sa vie aux intérêts du Public: c'est qu'avec une trempe d'esprit, capable des plus hautes connoissances & des entreprises les plus hasardeuses, on n'a cependant pas la force de distinguer dans une querelle politique le Tribunal de quelques Adversaires puis-

ſans & paſſionnés, d'avec le gros d'une Nation qui n'eſt point conſultée pour la déciſion du procès. On ſe prévient ainſi contre tout un Peuple, à cauſe d'un petit nombre d'hommes violens & injuſtes; on ceſſe d'entendre la voix de la patrie, parce qu'elle porte dans ſon ſein des ambitieux & des calomniateurs. Telle eſt la conduite ordinaire des Citoyens perſécutés, conduite dont on ne ſent bien le foible, que quand on la conſidere de ſang-froid & ſans intérêt particulier.

SUR LA VIE HUMAINE,

ET LES PROBABILITÉS DE SA DURÉE.

Eſſai ſur la probabilité de la durée de la vie humaine, par M. de Parcieux.

On dit communément que pour vivre long-temps, il faut ſe faire une rente viagere, ou mettre à la tontine: ce ſont les Payeurs ſur-tout, qui tiennent ce langage: ils ſentent mieux que perſonne les conſéquences d'un bon tempérament qui a fait ſa rente de

bonne heure, & qui se conserve pour en jouir long-temps. Cependant est-ce une pure idée du Payeur que les Rentiers & les Tontiniers vivent plus que les autres hommes. L'Auteur se déclare pour le même sentiment, & il s'exprime ainsi : Un nombre quelconque de Rentiers viagers, doit en général mourir moins vîte qu'un pareil nombre d'autres personnes prises indistinctement. Les raisons qu'il en donne sont prises de ce qui se pratique communément par rapport à la constitution des rentes viageres. 1°. Les parens qui mettent sur la tête de leurs enfans, ne mettent que sur ceux qui sont d'une bonne constitution : on y est trompé quelquefois, mais en général, ceux qui ont la santé plus délicate, vivent moins que les autres. 2°. Ceux qui auroient envie de constituer sur leur propre tête ne le font pas, s'ils craignent d'être attaqués de quelque maladie. 3°. Ceux qui se font des rentes, sont de bons Bourgeois qui tiennent un milieu entre toutes ces extrémités ; & ce sont ceux qui parviennent communément à un âge avancé.

Mais tout ce raisonnement quoique solide, n'est qu'une estimation morale,

& l'Auteur fonde son sentiment sur des preuves bien plus fortes. Ces preuves sont des faits, & voici comment. Il a pris les listes des tontines de 1689 & de 1696 : ce sont des catalogues où se trouve indiqué le nombre des Rentiers morts chaque année, & chaque classe. Ainsi, par exemple, dans la liste de 1689, de deux cens deux Rentiers à l'âge de trois ans, il en est mort la premiere année trois, la seconde deux, la troisieme année quatre, &c. On a de même les morts des autres années & des autres classes, soit dans cette tontine, soit dans celle de 1696. Cela forme, comme on voit, l'ordre de mortalité réel qui se trouve entre ces Rentiers. Or, en opérant d'après cet ordre de mortalité ; c'est-à-dire, en prenant les rapports moyens, selon lesquels sont morts tous les Rentiers dans les différens âges & les différentes classes, l'Auteur a fait une hypothese d'où résulte un ordre de mortalité artificiel, mais aussi sûr que l'autre ordre de mortalité, parce qu'il est trouvé par des rapports géométriques. Il a donc supposé mille personnes à l'âge de trois ans ; & par des regles de trois, il a vu combien il en resteroit de cinq ans en

cinq ans; c'eſt-à-dire, quand ces Rentiers ſeroient âgés de ſept, de douze, de vingt-deux ans, &c. Il a vu, par exemple, que de mille Rentiers de trois ans, il en meurt (ſuivant les rapports moyens pris des tontines) trente la premiere année, vingt-deux la seconde & ainſi du reſte, comme le montre la table qu'il a dreſſée exprès. Or, en parcourant cette table, on trouve que de ces mille Rentiers, il en reſte encore ſept cens trente-quatre à l'âge de trente ans, & ſept cens vingt-ſix à l'âge de 31 : d'où l'on tire des conſéquences curieuſes : car comme il ne meurt que huit de ces Rentiers ſur ſept cens trente-quatre dans le cours d'une année, on peut parier ſept cens vingt-ſix contre huit, ou quatre-vingt-dix un quart contre un, que tel Rentier de l'âge de trente ans ne mourra pas dans l'eſpace d'un an. On peut parier auſſi un contre un, que ce Rentier vivra juſqu'à l'âge de ſoixante-ſept ans, parce qu'à cet âge, il reſte encore la moitié des Rentiers qui vivoient à trente ans.

Le ſçavant Calculateur, après avoir ainſi opéré ſur la mortalité des hommes, entame le beau morceau qu'il

appelle des *vies moyennes*. On entend ici, par *vie moyenne*, le nombre d'années que vivront encore, les unes portant les autres, les perſonnes de l'âge correſpondant à cette vie moyenne. Ainſi, ſelon l'ordre de mortalité pris des tontines, les perſonnes de cinquante ans ont encore à vivre, les unes portant les autres, vingt ans & cinq mois; le perſonnes de quatre-vingt ans ont encore près de cinq ans. Il faut bien concevoir que c'eſt, *les unes portant les autres :* car tel mourra peut-être dès la premiere année, & tel autre ira juſqu'au bout du terme : ainſi par l'expreſſion de *vie moyenne*, on indique ce qu'une perſonne de tel âge peut encore eſpérer de vivre. Mettons-en l'exemple dans un Rentier de quatre-vingt ans. Il y a dans la table de l'Auteur, cinq cens cinquante-trois années à partager entre cent dix-huit Rentiers qui reſtent à cet âge. Ce nombre de cinq cens cinquante-trois, diviſé par cent dix-huit, donne quatre ans & huit mois à chaque Rentier de quatre-vingt ans, & ces quatre ans huit mois ſont ſa vie moyenne. Tout ceci, quoique fondé ſur l'ordre de mortalité artificiel, (c'eſt-à-dire, pris d'après les

rapports moyens) ne laiſſe pas de ſe rapporter parfaitement aux vraies vies moyennes que donne la mortalité réelle exprimée dans les tontines de 1689 & 1696. Or, de toute cette théorie, on peut conclure, ſans craindre de ſe tromper, qu'en effet un certain nombre de Rentiers vit plus en général, qu'un certain nombre d'autres perſonnes priſes indiſtinctement ; & l'on peut encore inférer cette conſéquence de l'Auteur, ſçavoir, que le jeu des rentes viageres & des tontines eſt le plus sûr & le plus avantageux de la part de ceux qui y mettent.

Venons au Traité des rentes viageres du même Auteur. Il diſtingue d'abord les rentes purement viageres, & les rentes viageres en tontines. Il parle d'abord des rentes viageres dans leſquelles les Rentiers ont tout l'avantage qu'ils peuvent eſpérer de leur prêt. Il établit à ce ſujet un principe qui eſt, que le débiteur d'une rente viagere doit dédommager le Rentier du péril que celui-çi court de ne pas remplir tout le temps marqué pour ſa vie moyenne. C'eſt pour cela que chaque année le débiteur donne quelque choſe du capital au-delà de l'intérêt, & de cette

maniere, il arrive que le fonds est rendu peu à peu au Rentier : ce qui fait, à tout prendre, le meilleur marché du monde, & le plus sûr qu'on puisse imaginer. Par exemple, selon les tables de l'Auteur, un homme de trente ans donnant un fonds de 100 livres au denier vingt, doit recevoir 6 liv. 15 sols; c'est-à-dire, 1 liv. 15 s. au-delà du denier, & par conséquent autant de pris sur le capital, qui diminuë aussi d'autant entre les mains du débiteur.

Les tontines simples sont celles où toute la rente des Rentiers décédés, se distribue aux survivans de la classe dont étoient ces Rentiers. Pour déterminer ces sortes de rentes, il faut voir quel est le plus grand âge qu'il y aura dans chaque classe. Par exemple, en supposant des Rentiers de trois ans au nombre de cent cinquante ou deux cens, on peut s'assurer qu'il y en aura quelqu'un qui vivra quatre-vingt treize ans, & qu'ainsi la rente en tontine sera payée pendant quatre-vingt-dix ans. Sur cela on voit par les tables de l'Auteur, que pour une somme de 100 liv. mise à la tontine au denier vingt, la premiere classe, (celle des personnes de

trois ans) devra toucher chaque année 5 livres 1 sol 3 deniers, & ainsi des autres.

Les tontines composées sont celles où une partie de la rente que rapporte chaque action, (communément estimée de 300 liv. de capital) reste éteinte à la mort du Rentier sur qui elle étoit constituée. Telles furent les tontines de 1734 & de 1743. Or pour avoir la rente que doit rapporter une action de tontine composée, on doit considérer qu'une partie de l'action a été constituée en rente purement viagere, puisqu'une partie de la rente s'éteint à la mort du Tontinier, & que l'autre partie de l'action a été constituée en tontine simple, puisque ces autres parties de la rente de chaque action se distribuent aux survivans de la classe. Sur cela l'Auteur a encore construit des tables, qui montrent à point nommé ce que doit produire chaque action suivant l'un & l'autre système de ces tontines composées.



SUR LES ERREURS

POPULAIRES.

Les meilleures recherches qu'on puisse faire peut-être pour le progrès de la vérité, consistent dans la discussion de certaines opinions, que l'usage, la crédulité, le goût du siecle ont fait trop légérement recevoir, & qu'une raison plus éclairée fait ensuite rejetter. Rien de plus utile à la Littérature que de repasser ainsi sur nos connoissances, sans quoi les erreurs se multiplieroient chaque jour, & se fortifieroient avec le temps. Plus il est difficile de renoncer à des préjugés, que la prescription a pour ainsi dire consacrés, & plus l'examen des opinions populaires qui s'introduisent est nécessaire avant que l'âge les accrédite, & leur imprime sans aveu le caractere propre de la vérité.

Entr'autres causes des erreurs populaires, on peut assigner la foiblesse de l'homme qui, par ignorance, se forme de fausses idées, la crédulité qui fait adopter

adopter tout ce qui eſt préſenté comme vrai, ou l'incrédulité qui fait rejetter des vérités conſtantes, la pareſſe qui fait croire ou douter ſans fondement plutôt que d'examiner.

1°. A l'égard des végétaux, on a cru, par exemple, que le cryſtal n'étoit autre choſe qu'une glace ou de la neige tellement condenſée par le temps qu'elle ne peut plus ſe fondre; & une recherche exacte nous apprend que l'opinion contraire a plus de vraiſemblance, parce qu'on croit découvrir une différence totale entre les propriétés ſpécifiques du cryſtal, & de la glace ou de la neige : on s'eſt imaginé que le diamant ne ſe doit qu'à ſa propre pouſſiere, quoiqu'il ſoit amolli & briſé par le ſang de bouc. C'eſt encore un ſentiment aſſez commun, que la roſe de Jéricho fleurit tous les ans la veille de Noël : c'eſt pourtant une pure ſupercherie. Peut-être ce qui a produit cette erreur eſt une qualité ſinguliere de cette plante, qui, après qu'elle s'eſt ſéchée, s'épanouit quand elle eſt imbibée de quelque humidité, ce qui arrive non-ſeulement lorſqu'elle eſt encore ſur la tige, mais auſſi lorſqu'elle en eſt détachée.

Par rapport aux animaux, c'est une erreur de croire que l'éléphant n'ait point de jointures, & qu'il soit obligé de dormir debout, ou appuyé contre un arbre ; que le cheval & le pigeon n'aient point de fiel ; que le bléreau ait les jambes plus courtes d'un côté que de l'autre ; que l'ourse donne la forme à ses petits en les léchant ; qu'il y ait dans la nature des gryphons ou des phénix ; que le cameléon vive seulement d'air ; que l'autruche digere le fer ; que nous ayons la corne de licorne dont les Anciens ont parlé ; que le cigne ait un chant mélodieux ; que les serpens piquent ou empoisonnent par la queue ; que la fourmi morde l'extrémité du grain, pour le préserver de la corruption.

Par rapport à l'homme : c'est une erreur de croire que le quatrieme doigt de la main gauche, ou le doigt annulaire, ait une vertu cordiale qui lui est communiquée par un vaisseau aboutissant à ses deux termes. 2°. Qu'il y ait jamais eu de pygmées, c'est-à-dire un peuple de nains, n'ayant qu'une coudée. 3°. Que l'année, dite climatérique, soit à craindre : car les raisonnemens de ceux qui mesurent la vie hu-

maine par des périodes fixes, sont frivoles, puisqu'à en juger par l'expérience, la soixante-troisieme année n'est pas funeste à plus de gens que toute autre. En fait de peinture : c'est une erreur de peindre les Orientaux & les Juifs dans leurs festins, & le Sauveur en particulier célébrant la Pâque, assis, ce qui ne paroît pas naturel, à consulter l'usage du pays. A-t-on raison de peindre S. Christophe portant l'Enfant Jesus sur ses épaules, &c. &c.

SUR LES ANNÉES CLIMATÉRIQUES.

Considérations sur ces sortes d'années.

1757.

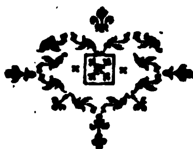
La vraie science des années climatériques, n'est pas celle des Astrologues, des Fatalistes : c'est l'acception qu'on donne aux affoiblissemens ou à la décadence de la vie humaine : attention fondée sur des observations qui ne sont que des faits. L'Auteur de l'ouvrage ci-

té, suit les tables dressées d'après les listes des naissances & des mortalités de Breslaw : on sçait que ces tables sont fort exactes, & que Breslaw est une Ville bien choisie pour ces opérations, parce qu'il y subsiste presque toujours le même nombre d'habitans. D'après ces tables, on voit que la puissance de la vie est la plus grande vers l'âge de treize ans. La démonstration en est facile. De mille personnes à l'âge d'un an, il en reste six cens quarante-six à l'âge de douze ans; & dans l'intervalle de cet âge à celui de treize ans, il n'en meurt que six ; & ce même nombre exprime à peu près les mortalités jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans. Or, supposons qu'il se trouve quelqu'un en qui la puissance de vie diminue annuellement de la quantité exprimée par le même nombre six, il est évident que cet homme vivra cent sept ans, ou cent huit ans : car tel est le quotient de six cens quarante-six divisé par six. Les probabilités des divers âges sont exprimées dans une table à la fin de la Brochure.

Le même Auteur apprécie la propagation du genre humain, & toujours en s'appuyant sur les mêmes ta-

bles, il obſerve que le nombre des hommes en Europe peut augmenter, parce que le nombre des nés eſt plus grand que celui des morts.

La force d'un Etat dépend du nombre des hommes qu'il contient; mais pour eſtimer ce nombre, ou pour ſçavoir juſqu'où il peut aller, il faut avoir égard à deux objets, ſçavoir, *la fécondité des femmes, & le temps des mariages*. Il eſt certain que, toutes choſes d'ailleurs égales, la puiſſance actuelle d'un Royaume ſera d'autant plus grande, qu'il comprendra plus d'hommes, & que cette multiplication d'hommes ſera d'autant plus grande que les femmes feront plus fécondes, & les établiſſemens plus accélérés.



ALMANACH

DE LA VIEILLESSE.

Paris 1760.

DEPUIS quelque temps on publie des Notices, ſous le titre d'Almanach, de tous ceux qui ont vécu cent ans & plus : on y raſſemble tous les exemples des *Macrobiés*, comme parle Lucien ; on y compile toutes les Hiſtoires anciennes & modernes, tous les Ouvrages périodiques où l'on trouve des liſtes de centenaires & au-delà.

Le but de ces Compilateurs eſt de donner de la conſolation aux hommes en leur faiſant eſpérer une longue vie : mais la concluſion philoſophique qu'on doit retirer de cette lecture, eſt que preſque tout le genre humain périt au-deſſous de cent ans, puiſque les centenaires ſont des eſpeces de phénomenes : d'ailleurs qu'eſt-ce que cent ans ſur la terre ? *Dies pauci & mali.*



SUR LA VIEILLESSE IMAGINAIRE DU MONDE.

Théâtre critique Eſpagnol du Pere Feijóo.

C'EST une plainte que l'on fait depuis long-temps, que le monde vieillit, que la nature eſt épuiſée, que la vie des hommes eſt abrégée, la force des corps affoiblie, le nombre des maladies augmenté, & pour comble de douleur, que les alimens ſont moins ſubſtantiels & les remedes moins efficaces.

1°. C'eſt un abus de croire que la vie des hommes ſoit plus courte aujourd'hui qu'elle n'étoit il y a vingt ou trente ſiecles. David qui vivoit plus de mille ans avant l'Ere Chrétienne, parlant du terme commun de la vie des hommes, lui preſcrit les mêmes bornes que nous lui donnons aujourd'hui : *Dies annorum noſtrorum ſeptuaginta anni.* Ce Pri[illegible] à l'âge de ſoixante-dix ans paſſoit déja pour être vieux & ſes habits ne pouvoient le garantir du

froid. *Rex David ſenuerat, cumque operiretur veſtibus non caleſiebat.*

Les Hiſtoires anciennes ſacrées & profanes, ſi on excepte les fabuleuſes, ne prolongent pas la vie des hommes beaucoup au-delà. Les Auteurs Grecs & Romains comptent très-peu de perſonnes qui aient vécu plus de cent ans. L'Impératrice Livie mourut à quatre-vingt-dix-ſept : Statila en vécut quatre-vingt-dix-neuf : le grand Pontife Metellus quatre-vingt-dix-huit. La vie la plus longue fut celle de Claudia qui vécut cent quinze ans.

Or quel eſt le pays où l'on ne voie pas aujourd'hui deux ou trois perſonnes âgées de cent ans & même de plus : on en pourroit citer un nombre aſſez raiſonnable dans pluſieurs Royaumes, & produire même les certificats. En Angleterre, la Comteſſe de Neſmond eſt morte à l'âge de cent quarante ans. Mademoiſelle d'Eckleſton dans la cent quarante-troiſieme.

L'argument tiré de la longue vie des Patriarches, ne prouve rien : on ne nie pas que la vie des hommes n'ait ſouffert quelque altération depuis ſa premiere origine ; on prétend ſeulement que depuis plus de trois mille ans, elle n'a point été abrégée.

Les forces du corps ne sont pas plus affoiblies, & les Modernes ne le cedent point en cela aux Anciens. L'armée Romaine étoit étonnée de voir Pompée à l'âge de cinquante-huit ans manier le cheval & les armes avec la vigueur & la souplesse d'un jeune homme. Il n'y a point aujourd'hui d'armée où l'on ne trouve des Capitaines aussi robustes à pareil âge. Le fameux Orangzéb, Empereur du Mogol, mourut en 1707, à l'âge de cent ans : il conserva jusqu'au dernier soupir toute la force d'un esprit vif & d'un cœur magnanime, & termina sa carriere à la fin d'une Campagne & au milieu de ses troupes. Nous pourrions citer ici le brave Maréchal de Villars, que l'on a vu à l'âge de quatre vingt ans commander une armée Françoise en Italie.

La petitesse de la taille n'est point une preuve de la décadence des forces : les hommes ne sont pas aujourd'hui moins grands qu'ils l'étoient autrefois ; & les plus petits sont quelquefois plus forts que les hommes les plus grands. On en impose au peuple quand il prend pour des os de géans des os d'éléphant & de baleines. Tous ces os,

d'une grosseur énorme, que l'on voit dans les cabinets des curieux, sont des os de baleines ou d'éléphans, ou de matieres pétrifiées.

Les maladies de nos jours ne sont ni plus fréquentes, ni plus dangereuses que celles de nos peres: s'il en est quelques-unes dont ils ne soit point parlé dans les Ouvrages des Anciens, c'est qu'on ne trouve pas toutes les maladies dans les Livres des Médecins. D'ailleurs, la naissance des nouvelles maladies est compensée par l'extinction de plusieurs qui ont régné dans les siecles passés.

La prétendue altération des alimens est trop frivole pour qu'on y réponde. A l'égard de ce que quelques Sçavans ont avancé, qu'il n'y a plus aujourd'hui certaines especes que l'on voyoit dans les siecles passés, par exemple, qu'il n'y a plus, dans le genre des poissons, de murex ou de pourpre dont on teignoit les habits des Rois; parmi les plantes, plus de cinnamome; & parmi les pierres, plus d'amiante, des filamens de laquelle on faisoit le fil incombustible: on répond à tout cela, que ce précieux petit poisson a plutôt cessé d'être connu que d'exister. Les

Transactions philosophiques du mois de Juin 1685, prétendent qu'il existe, & qu'on en trouve sur les côtes retirées d'Afrique. Le cinnamome n'est point perdu, il s'est retrouvé. On lit dans l'Histoire de l'Académie des Sciences, que les Botanistes modernes ont découvert jusqu'à quatre mille sortes de plantes inconnues aux Anciens. L'amiante, dont se fait le fil incombustible, se trouve dans les Isles de l'Archipel. Il y a aujourd'hui de ce fil à Chinchin, Royaume de la grande Tartarie. Le P. Feijoo dit en avoir jetté dans un feu très-ardent, sans qu'il y ait perdu la moitié de ces filamens. Au reste, quand quelques especes se seroient éteintes, il n'y auroit pas grand inconvénient, & la multiplication du genre humain n'y seroit pas intéressée.



CONJECTURES

SUR LE NOMBRE D'HOMMES QUI SONT ACTUELLEMENT SUR LA TERRE.

Recueil de différens Traités de Physique, Paris 1750.

RIEN ne prouve mieux les soins d'une Providence, qui veille sans cesse sur le Gouvernement de l'Univers, que la conservation du genre humain. Et cette conservation est telle, que si les plus forts génies, comme les Fondateurs des grands Empires, les Législateurs, & les sublimes Philosophes avoient voulu tenter quelque chose de semblable, & avoient eu le pouvoir de l'exécuter, ils n'auroient approché que d'infiniment loin de l'ordre & de la sagesse de l'Être suprême.

Cette Providence conservatoire éclate, en ce que, malgré les guerres, les pestes, les inondations, les incendies, les assassinats, les maladies de tant de sortes, & tous les fléaux qui désolent le monde, il s'entretient toutefois une

ſorte d'égalité, parmi les ſucceſſions des races humaines, & cette égalité ſuppoſe deux choſes. La premiere, que le nombre des hommes n'augmente, ni ne diminue trop conſidérablement: la ſeconde, que tous les vingt-cinq ou trente ans le genre humain ſe renouvelle, même tous les trente-quatre ou trente-cinq ans: car M. Halley, de la Société Royale de Londres, a montré, par des Tables bien calculées, que la moitié du genre humain périt en dix-ſept ans de temps. Et les Obſervations de ce docte Anglois le conduiſent à déterminer *quel droit, quelle eſpérance* chacun des hommes peut avoir à la vie: par exemple, on peut parier cent contre un, qu'un homme de vingt ans vivra encore un an; quatre-vingt contre un, qu'un homme de vingt-cinq ans, vivra encore un an; trente-huit contre un, qu'un homme de cinquante ans vivra encore un an.

A l'égard du nombre des habitans de la terre, pour pouvoir le conjecturer, il faut prendre une eſpece de moyenne proportionnelle entre les Tables qu'ont donné ces Sçavans, & il en réſulte qu'il peut bien y avoir ſept cens vingt millions d'hommes ſur notre

globe, & qu'à l'égard de la France, il peut y avoir dix-neuf à vingt millions d'habitans dans le Royaume : ce qui se déduit d'une espece de cens fait en 1701, par Généralités, & de quelques autres Observations publiées en divers temps.

En général, il paroît certain qu'il y a toujours sur la terre une sorte d'égalité dans le nombre des hommes : égalité bien conforme à la sagesse du Créateur, puisqu'il convenoit que la terre ne fut jamais ni trop peuplée, ni trop déserte ; & il s'ensuit de cette égalité toujours subsistante, que l'âge de ces habitans a dû être resserré dans de certaines bornes, qui, sans augmenter ni diminuer, répondent à leur nombre : il s'ensuit qu'il y a dû avoir une certaine proportion entre les naissances & les morts, qu'il a dû naître un peu plus de garçons que de filles : la raison en est que les hommes étant exposés à plus de dangers que les filles, à cause des guerres, des navigations, des travaux pénibles, il a fallu que leur mortalité fût compensée par des naissances plus abondantes, & les faits justifient ces conjectures.

SUR LES GENS DE LETTRES.

S'ILS VIVENT MOINS QUE LES AUTRES HOMMES.

C'est un préjugé populaire de croire que les Gens de Lettres vivent moins que les autres. Pour faire ce parallele avec exactitude, on n'a qu'à jetter les yeux sur les corps littéraires, sur les différentes sociétés d'hommes de Lettres, & les comparer avec ceux qui n'ont point d'autre occupation que de n'en point avoir, & on ne trouvera pas que ces derniers en meurent plus vieux pour vivre oisifs. Un Auteur * assure en avoir fait le calcul très-exactement, & il a remarqué, que dans les Universités, les Académies & le Barreau, il y a, toute proportion gardée, beaucoup plus d'octogénaires & de Nonagénaires que par-tout ailleurs; beaucoup plus dans les Maisons Religieuses parmi ceux qui s'occupent de

* Le P. Feijoo dans son Théâtre Critique.

l'étude, que parmi ceux qui sont destinés au chant.

Lucien a fait la liste de ceux qui ont cultivé les Belles-Lettres, & qui sont morts vieux : parmi les Philosophes célebres, il en compte quinze qui ont été jusqu'à quatre-vingt ans, & même au-delà. Solon, Thalès, & Pittacus, trois Sages de la Grece, encore plus sages économes de leurs jours, vécurent chacun cent ans. Zenon, Prince de la Secte Stoïcienne, fut jusqu'à quatre-vingt-dix-huit; Démocrite jusqu'à cent ; Xénophile, Pythagoricien, jusqu'à cent cinq. Les Poëtes, & les Historiens ont aussi leurs vieillards : chez les Egyptiens, les Docteurs de la Religion ; chez les Arabes, les Interprêtes des Fables ; chez les Indiens, les Brachmanes : tous Philosophes & gens studieux, vécurent ordinairement beaucoup plus que les autres.

A ces Sçavans des premiers siecles, on doit joindre ceux de nos jours. Le Cardinal Noris, qui étudioit quatorze heures par jour ; l'infatigable M. Arnaud, dont la plume fut si fertile ; le laborieux Noël Alexandre qui composa tant de volumes ; les PP. Kircher,

Papebrok, Sirmond, Petau; tous ces hommes dont la vie fut une étude perpétuelle, ont vécu très-long-temps, & poussé leur carriere beaucoup au-delà des bornes ordinaires.

La raison vient à l'appui de cette expérience. L'étude, quand elle est sans excès, & conforme au génie, est beaucoup plus agréable que fatignante: elle n'abrege donc pas la durée de la vie. L'étude, dit toujours le P. Feijoo, quand on y prend goût, est le meilleur remede contre l'ennui, & bien loin d'abréger, elle prolonge la vie.

Une forte objection vient ici se présenter: elle est fondée sur les indispositions fréquentes des gens d'étude: les migraines, les vapeurs, les rhumes, les catharres viennent souvent les attaquer: les Médecins en conviennent, & les plus célebres ont fait des Ouvrages pour prévenir ou pour guérir les maladies. Le même Pere n'est point effrayé de cet argument, & voici comme il y répond. Les migraines, les vapeurs, sont des maladies du genre humain: les hommes, les femmes, les grands, les petits, les sçavans, les ignorans y sont également sujets, ainsi

qu'aux rhumes & aux catharres : c'est notre délicatesse ou nos excès, & non notre application à l'étude qui nous rend malades. D'ailleurs, ces légeres indispositions n'abregent point la vie; elles dégagent le corps, elles le purifient de ses mauvaises humeurs. D'un autre côté il ne faut point étudier avec excès, ni pendant la nuit, ni prendre trop sur les heures de son sommeil. De plus, il faut observer un régime très-exact, user d'une grande sobriété: un grand mangeur ne doit pas étudier beaucoup, ou il risque de s'incommoder beaucoup. Il faut mêler l'exercice du corps avec celui de l'esprit, il faut de temps en temps prendre l'air, faire de petites promenades suivant ses forces, & revenir à l'étude avec une nouvelle vigueur. Les exercices académiques, les disputes, sur-tout quand elles sont poussées avec force & vivacité sont un spécifique pour la santé. Plutarque prétend qu'elles augmentent la chaleur, subtilisent le sang, purgent les veines, & chassent toutes les humeurs superflues, &c.

Fin du Tome premier.



TABLE
DES DIVERSES MATIERES
Contenues dans ce Volume.

Du Droit naturel, & du Droit des gens. page 1
Sur la Légiſlation. 6
Sur l'étude des Loix. 12
Sur les divers Codes des Loix. 19
Sur les Loix ou Ordonnances des Rois de France. 24
Sur le Droit coutumier. 28
Sur les Loix coutumieres. 32
Sur la Politique. 36
Sur les intérêts des Princes. 46
Sur la liberté des Peuples. 50
Sur la liberté ſans bornes de changer de profeſſion. 52
Sur la fauſſe poſſibilité d'une Paix générale. 53
Sur les Colonies. 58
Sur les moyens d'entretenir une Paix ſolide dans les Colonies. 60
Sur la Population. 64

Sur l'Agriculture & les autres branches de la Population. 76
Sur la culture des terres. 88
Autres Observations sur l'Agriculture. 97
Sur les moyens de soutenir l'Agriculture. 102
Sur les moyens de maintenir en tout temps la valeur des grains à un prix convenable. 107
Même sujet : Essai sur la police des grains. 110
Même sujet. 120
SUR LE COMMERCE. 123
Même sujet. 131
Principes sur la Science du Commerce. 133
Sur le prix de l'argent. 141
Même sujet. 143
Sur l'argent & les denrées. 152
Sur la circulation de l'argent. 160
Sur le Change. 163
Sur le Commerce Maritime. 174
Sur le Commerce d'Angleterre. 179
Sur le Commerce du Nord. 186
Sur le Commerce de l'Europe avec les grandes Indes. 189
Sur la Navigation. 191
Sur les Vaisseaux de guerre. 194

Sur le Systême proposé, que la Noblesse pauvre de nos Provinces devroit s'adonner au Commerce. 198

SUR LES FINANCES. 207

Nouveau Systême proposé pour l'administration des Finances. 211

Sur l'abus des Ecrits contre l'administration des Finances. 237

SUR LE LUXE. 242

Observations sur le même sujet. 244

DE LA GUERRE. 252

Principes sur la Science de la Guerre. 259

Autres Observations sur la Guerre. 263

Instruction du Roi de Prusse pour ses Généraux. 271

Observations Militaires sur l'Histoire de Polybe, par M. le Chevalier de Folard. 278

Sur les Opérations de la Guerre. 292

Sur le Campement des Armées. 306

Sur les Armées. 313

Sur les Convois. 316

Sur la Science des Fortifications. 320

Sur les Postes ou les Fortifications de campagne. 324

Sur l'Artillerie. 329

Sur les Mortiers & les Bombes. 346
Principes touchant les droits des Nations belligérentes, sur les Navires des Peuples neutres. 350
Sur l'Economie militaire & les Commissaires des Guerres. 358
Nouveau Systême militaire de M. le Maréchal de Saxe sur la maniere d'armer les troupes & de les former pour le combat, &c. 362
Sur les révolutions de la Science Militaire. 388

SUR LE DUEL. 390

Même sujet. 395

SUR LES NÉGOCIATIONS. 399

MATIERES DIVERSES. 416

Sur la Nation Françoise. ibid.
Sur les Mœurs du siecle. 421
Sur l'Education des Enfans naissans. 423
Sur la Politesse & la Civilité. 427
Sur la nécessité & les moyens de plaire. 429
Sur ce qu'on appelle le bon ton & la bonne Compagnie. 436
Sur les Antipathies & les Sympathies. 440

Sur les Femmes. 443
Sur certains grands Hommes maltraités dans leur Patrie. 447
Sur la vie humaine & les probabilités de ſa durée. 448
Sur les erreurs populaires. 456
Sur les années climatériques. 459
Almanach de la vieilleſſe. 462
Sur la vieilleſſe imaginaire du monde.
Conjectures ſur le nombre d'hommes qui ſont actuellement ſur la terre. 468
Sur les Gens de Lettres ; s'ils vivent moins que les autres hommes ? 471

Fin de la Table.

[illegible]



